



Rapport de gestion 2010

Solutions





B E K B

B C B E

**Rapport
et comptes annuels 2010**

**Rapport du conseil
d'administration à l'assemblée
des actionnaires sur
l'exercice 2010**

Sommaire

BEKB | BCBE

Rapport et comptes annuels 2010

BEKB BCBE en bref	4	Gouvernement d'entreprise	166
Repères	10	Principes	166
Organes	12	Gouvernement d'entreprise	167
Conseil d'administration	13	L'environnement économique	188
Organes de révision	14	Evolution économique	189
Directoire	15	Le marché monétaire et	
Sièges	20	le marché des capitaux	207
Mutations	28	L'évolution boursière	211
Organigramme	30	Banques dans l'Espace Mittelland	
		et relations bancaires	214
Marche des affaires		L'évolution des taux d'intérêt	217
et comptes annuels	32		
Marche des affaires	33	La banque dans son ensemble	222
Données essentielles		Développement durable	222
sur l'exercice	55	Management de la qualité	228
Rapport de l'organe de révision	74	Organisation et sièges	230
Bilan	76	Constructions et biens-fonds	230
Compte de résultat	78	Informatique	231
Proposition du Conseil			
d'administration à l'assemblée		Repères en comparaison	
générale	80	pluriannuelle	233
Tableau de financement	81	Consolidation	236
Annexe au compte de résultat	85	Comptes consolidés	237
Commentaires relatifs à l'activité		Rapport de l'organe de révision	240
de la banque	85	Bilan consolidé	242
Principes comptables et d'évaluation	99	Compte de résultat consolidé	244
		Tableau de financement	246
Informations concernant		Annexe aux comptes consolidés	250
les comptes annuels	109		
Sommaire	109	Informations concernant	
Informations concernant		les comptes consolidés	257
les comptes annuels	110	Sommaire	257
Rapport d'indemnisation	148		
Fonds nets générés (FNG)	152	Abréviations	293

Fonds nets générés (FNG) supérieurs aux objectifs

Renforcement des champs d'activité centraux

Augmentation du dividende demandée

1. Orientation sur le long terme

La BEKB | BCBE se focalise sur deux champs d'activité centraux, à savoir les affaires avec la clientèle privée et commerciale, en particulier avec les PME, d'une part, et le conseil en gestion de patrimoine, d'autre part. La politique d'affaires consiste à doter la banque d'une structure de bilan saine s'appuyant sur des fonds propres importants, à lui assurer un bon refinancement et une forte capacité bénéficiaire. Cette politique a de nouveau fait ses preuves en 2010. Les fonds nets générés (FNG) ont augmenté pendant l'année sous revue de 118,0 millions de francs. La BEKB | BCBE s'est fixé un objectif financier clair, valable à long terme: elle entend dégager sur une période de dix ans un free cash-flow (FNG) de 1 milliard de francs (ceci correspond à son capital-objectif). Pendant les années 2003 à 2010, un free cash-flow cumulé de 1030 millions de francs a été réalisé; ainsi, la création de plus-value est, après huit années, supérieure aux objectifs. Après dix ans, une prime de durabilité est versée à tous les collaborateurs, si un free cash-flow d'au moins 500 millions de francs est réalisé; la prime est l'un des éléments du modèle de défraiement limité et portant sur le long terme.

2. Forte capacité bénéficiaire

En 2010, la BEKB | BCBE a de nouveau réalisé un bon résultat. **Le bénéfice annuel avant impôts** a progressé pour la dix-huitième année consécutive. Il a augmenté par rapport à l'année précédente de 2,9 pour cent à 159,9 millions de francs. Une quatorzième augmentation du dividende de 4,80 francs à 5,10 francs est proposée à l'Assemblée générale.

Le produit des **opérations d'intérêt** a augmenté en 2010 de 2,8 pour cent à 358,2 millions de francs. Les fonds d'épargne de la clientèle ont pu être rémunérés à des taux attractifs en 2010 également. Atteignant 85,0 millions de francs, le **produit des commissions** du conseil en placement a crû de 8,3 pour cent. Le **produit du négoce** – que la banque ne pratique que modérément – s'est chiffré à 22,7 millions de francs, soit 2,8 millions de francs en deça de la valeur 2009.

Les ressources humaines affectées à la vente dans les sièges ont été étendues de manière ciblée. Par ailleurs, les activités de marketing ont été renforcées. Une plateforme informatique de dernière génération a été implémentée. Pour ces raisons, les

charges d'exploitation ont augmenté de 4,3 pour cent. Le rapport entre charges d'exploitation et produit d'exploitation s'est situé légèrement en dessous de l'objectif de 50 à 55 pour cent.

3. Soutien des PME et des nouvelles entreprises

L'accent en matière de crédits a été mis sur les petits et moyens engagements envers les particuliers et les PME dans l'Espace Mittelland. Les **créances sur la clientèle**, sans compter les collectivités de droit public, ont augmenté à 16,6 milliards de francs; les **créances hypothécaires** ont progressé de 4,6 pour cent à 15,6 milliards de francs. Avec un concept d'encouragement reposant sur trois piliers (financement de nouvelles entreprises et de la croissance, financement du règlement de successions, financement de capital d'amorçage), des **PME et de nouvelles entreprises** innovatrices ont été soutenues. Dans le cadre du premier et du deuxième pilier, 70 projets ont été financés en 2010, ce qui a contribué à la création ou à la sauvegarde de 1000 places de travail.

4. Refinancement solide

La BEKB | BCBE dispose d'une **structure de financement saine**. Les **fonds de la clientèle** au sens restrictif du terme (fonds d'épargne, obligations de caisse et autres engagements envers la clientèle) ont augmenté de 0,3 milliard de francs à 19,6 milliards de francs et dépassent les prêts à la clientèle. Les dépôts d'épargne représentaient à fin 2010 plus de 75 pour cent des fonds de la clientèle au sens étroit du terme. Les avoirs en liquide de la clientèle sont toujours importants. La somme de bilan a atteint 24,3 milliards de francs et a dépassé le résultat de l'année précédente de 1,2 pour cent.

5. Renforcement de la gestion de fortune

Le nombre des dépôts de titres de la clientèle a encore progressé de 3,3 pour cent à 101 146. Les **valeurs patrimoniales de la clientèle sous gestion** ont augmenté de 0,2 milliard de francs à 20,5 milliards. Le portefeuille des fonds de placement a progressé de 0,2 milliard à 4,3 milliards de francs. Les valeurs en dépôt assorties d'un mandat de gestion intégral ont augmenté à 4,5 milliards de francs.

6. Cyberbanque efficace

La cyberbanque de la BEKB | BCBE a encore renforcé sa position sur le marché et a dégagé une contribution de couverture positive. Elle offre à ses clients, avec

trade-net.ch, la possibilité de négocier eux-mêmes en bourse en ligne. Avec **money-net.ch**, une solution innovatrice a été trouvée pour la planification budgétaire. Les **prêts personnels** sont commercialisés par la cyberbanque pour l'ensemble de la BEKB | BCBE. Les emprunteurs sont assurés automatiquement contre le chômage, l'incapacité de travail et le décès. Le paquet familial **family-net.ch** développé pour *La Mobilière* et proposé depuis le deuxième semestre 2005 est actuellement commercialisé dans des agences choisies de *La Mobilière* dans 34 localités.

7. Forte dotation en fonds propres, objectif de rendement raisonnable

La BEKB | BCBE attribue les fonds propres légaux selon des critères commerciaux aux catégories «objectif de capital propre» (1 milliard de francs), «réserves pour risques bancaires généraux» (607 millions de francs) et «capital excédentaire» (293 millions de francs) (voir page 129 s.). Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves de fluctuation nécessaires à l'exploitation, qui sont alimentées ou utilisées en fonction de la survenance des risques. Elles sont liées à des fins précises et ne comptent donc pas comme **capital propre** d'un point de vue commercial. Le capital propre (sans les réserves pour risques bancaires généraux) se chiffraient dès lors à 1293 millions de francs en fin d'exercice. Ils dépassent nettement les exigences légales en matière de fonds propres. La BEKB | BCBE poursuit une stratégie visant un objectif de rendement raisonnable (intérêt sans risque plus 2 à 4 pour cent). La quote-part de fonds propres (y compris réserves pour risques bancaires généraux) par rapport à la somme de bilan est de 7,7 pour cent (quote-part des fonds propres de base 18,0 pour cent); en tenant compte des correctifs de valeurs et des provisions, la substance porteuse de risque atteint 10 pour cent de la somme du bilan.

8. Large ancrage dans l'actionnariat – contribution financière importante au canton

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 mai 2010, le dividende de la BEKB | BCBE a été augmenté pour la treizième fois consécutive. Depuis la décision du souverain en faveur de la transformation de la forme juridique de la BEKB | BCBE en novembre 1997, le cours de l'action nominative a plus que triplé. Mesurée au nombre de ses actionnaires, la BEKB | BCBE compte, avec 63 000 copropriétaires, parmi les 10 sociétés les plus représentées dans le public en Suisse. Quelque 50 pour cent des actions sont largement disséminées dans le public. Depuis 1998 et la transformation de la BEKB | BCBE en société anonyme décidée par le souverain bernois, le canton a pu comptabiliser une contribution financière de

1,5 milliard de francs au total (remboursement de capital de dotation/capital-actions, placement d'actions, indemnisation des droits de souscription, indemnisation de la garantie de l'Etat, dividendes et impôts). Les pouvoirs publics ont obtenu sous forme de dividendes, impôts et rémunération de la garantie de l'Etat 63,2 millions de francs en 2010.

9. La BEKB | BCBE en tant que banque formatrice

La BEKB | BCBE forme environ un quart de tous les apprentis de banque dans le canton de Berne. En 2010, 31 apprentis ont achevé avec succès leur formation de base à la BEKB | BCBE. A l'instar des années précédentes, la moyenne des notes en connaissances professionnelles a été supérieure à la moyenne suisse en 2010. Outre l'apprentissage classique, la BEKB | BCBE offre aux étudiants de l'école moyenne, après la maturité, un stage de 18 mois pour embrasser une carrière bancaire. Ce stage est certifié par l'Association suisse des banquiers.

La BEKB | BCBE s'engage aussi comme banque formatrice en dehors de l'entreprise. La fondation «Académie d'été au Zentrum Paul Klee» fait également partie de cet engagement social. Son offre s'adresse à des artistes hautement qualifiés qui veulent se perfectionner en fréquentant un séminaire de «maîtrise» pendant dix jours. Pour la cinquième académie d'été, qui a eu lieu au mois d'août 2010, un jury a retenu 12 artistes de 9 pays différents parmi les 56 candidats qui se sont annoncés. Dans le cadre de l'académie d'été, des offres de formation sont également proposées à un large public. En tant que banque des PME et des nouvelles entreprises, la BEKB | BCBE soutient l'organisation Young Entreprises Switzerland (YES), qui offre la possibilité à des écoles moyennes de créer et de gérer leur propre entreprise et de mettre des produits sur le marché.

10. Développement durable dans la politique d'affaires

La BEKB | BCBE s'engage dans le cadre de sa responsabilité entrepreneuriale en faveur d'un développement durable. Elle a consigné dans une charte de développement durable les objectifs pour les années 2008 à 2011 concernant les produits et services, l'écologie d'entreprise et la responsabilité sociale de la banque envers les collaborateurs et la société. Le système de management de l'environnement est certifié conforme à la norme ISO 14001. La BEKB | BCBE s'est fixé comme objectif en matière d'écologie d'entreprise la neutralité carbone dans son propre espace économique et de vie. L'approche et l'action entrepreneuriale des collaborateurs sont encouragées moyennant une large délégation et coopération.

Avec pour objectif de garantir à long terme la plateforme IBIS3G®, le site de Liebefeld et des places de travail attractives, la collaboration avec Hewlett Packard (HP) a été concrétisée au travers d'un accord-cadre. Depuis le 1^{er} mai, HP exploite le Banking Service Center Bern (BSC HP). BSC fournit les principales prestations TI à la BEKB | BCBE. La société de production Entris Operations AG, une société collective de la RBA-Holding et de la BEKB | BCBE, propose à sa clientèle des processus de traitement dans le trafic des paiements et la gestion des valeurs mobilières.

Repères

(en millions de CHF)

	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2010
Somme du bilan	22 730	24 036	24 335
Valeurs patrimoniales sous gestion (valeurs en dépôt) ¹	18 731	20 291	20 474
Créances sur la clientèle (prêts à la clientèle)	16 021	16 565	17 971
Créances sur la clientèle sans les CDP	14 993	15 865	16 553
dont créances hypothécaires	14 168	14 930	15 610
Fonds de la clientèle au sens étroit du terme	17 786	19 276	19 622
dont épargne et dépôts	12 771	14 325	15 275
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	1 899	1 628	1 482
Provisions pour risques de défaillance (créances sur la clientèle)	622	631	638
Réserves pour risques bancaires généraux	560	611	607
Capital-actions	186	186	186
Capital propre	1 115	1 186	1 293 ²
Ratio Tier 1 de la BRI selon taux standard suisse ³ (en pour-cent)	17,1	17,2	18,0
Fonds nets générés (FNG)	130,5	147,0	118,0
Internal rate of return (IRR) (en pour-cent) sur la base d'un objectif de fonds propres de 1 milliard de francs ⁴	12,8	13,0	12,7
	2008	2009	2010
Bénéfice annuel avant impôts	140,3	155,4	159,9
Bénéfice annuel après impôts	112,7	118,0	124,4
Répartition du bénéfice (dividende)	41,0	44,7	47,5 ⁵
Attribution aux réserves	73,2	73,6	77,0 ⁵

¹ Calcul à l'instar de DEC-CFB, voir page 142 s.

² Après utilisation du bénéfice selon proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale

³ Fonds propres pouvant être pris en compte en pour-cent des positions pondérées du risque, plus fonds propres nécessaires convertis en unités équivalentes par multiplication avec le facteur 12,5 pour les risques du marché et pour les positions de transactions non exécutées

⁴ L'objectif de fonds propres représente les fonds propres nécessaires aux activités et au développement commercial. Il correspond à 120% des fonds propres exigibles selon la LB.

⁵ Selon proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale

Repères (suite)

	Fin 2008 en CHF	Fin 2009 en CHF	Fin 2010 en CHF
Evolution du cours de l'action nominative ⁶ (9 320 000 actions au porteur à CHF 20.– ⁷ nominal)			
Cours en fin d'année	224,0	229,5	242,0
Cours annuel plafond	244,0	238,5	242,8
Cours annuel plancher	197,6	221,5	228,8
Dividende par action nominative	4,40	4,80	5,10 ⁵
	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2010
Effectif du personnel (y c. apprentis et personnel auxiliaire)	1 409	1 426	1 448
Collaboratrices et collaborateurs (corrige du temps partiel)	1 172	1 193	1 199
Nombre de sièges	78	77	77
Guichets mobiles (localités desservies)	15	16	17
Banque virtuelle BEKB BCBE net	1	1	1
Private banking à Soleure	1	1	1
Contributions aux pouvoirs publics en millions de CHF			
Impôts fédéraux, cantonaux et communaux	27,6	37,5	35,5
Rémunération de la garantie de l'Etat au canton de Berne	2,9	3,2	3,2
Dividende versé au canton	21,1	23,0	24,5 ⁵

⁶ Tous les cours sont ajustés / SIX Swiss Exchange, Zurich

⁷ Jusqu'au 4 août 2008 CHF 30.–

Les montants figurant dans le compte de résultat, bilan et tableaux sont arrondis.

Le total peut donc s'écarter de la somme des diverses valeurs.

Comparaison pluriannuelle (voir page 234 s.)

Organes

Conseil d'administration

Au 1.1.2011

Président	Jürg Rieben**, D ^r en droit, avocat, consultant de l'étude d'avocats Wenger Plattner Basel-Zürich-Bern
Vice-président	Thomas Rufer*, économiste d'entreprise HES, expert comptable diplômé, propriétaire de la société en raison individuelle THR Consulting, Thomas Rufer; conseiller indépendant
Membres	Kathrin Anderegg-Dietrich**, notaire, propriétaire de sa propre étude Daniel Bloch, avocat, MBA, président du conseil d'administration de Chocolats Camille Bloch SA Werner Funk*, employé de commerce diplômé ECCA († 2 novembre 2010) Rudolf Grünig, professeur, D ^r rer. pol., professeur titulaire de gestion d'entreprise à l'Université de Fribourg Sandra von May-Granelli, notaire, propriétaire ainsi que présidente du CA et de la direction du centre de formation Feusi AG Rudolf Stämpfli*, D ^r oec HSG, président du conseil d'administration et copropriétaire de Stämpfli AG, Berne, éditeur de Stämpfli Verlag AG Rudolf Wehrli**, D ^r en philosophie et en théologie, homme d'affaires
Secrétaire	Beat Flückiger

* Membre du comité de révision

** Membre du comité d'indemnisation

Organes de révision

Organe de révision selon droit des sociétés et législation bancaire

Ernst & Young SA, Zurich

Organe de révision interne

Responsable

Robert Thommen

Directoire

Au 1.1.2011

Responsable du Directoire

Jean-Claude Nobili*/**

Divisions

Conseil et Vente	Hanspeter Rüfenacht*/**
Grandes entreprises et région de Soleure	Stefan Gerber*/**
Production et exploitation	Johannes Hopf*/**
Gestion des finances	Alois Schärli*/**

Subdivisions directement subordonnées

Conduite du bilan, trésorerie et gestion actifs-passifs	Bruno Conzatti
Négoce/Vente de titres et de devises	Stephan Bichsel** Remo Kunz
Centre de compétences Négoce/Projets	Peter Wiederkehr Wolfgang Meyer
Financements par le marché des capitaux	Beat Flückiger
Communication, investor relations, secrétariat du Directoire	Hanspeter Merz
Public relations	Roland Leuenberger
Chances et réclamations	Erwin Inniger
Economie politique	Peter Lienhard
Formation	Maximilian G. Haselbach Patrick Steiner
Personnel / développement du personnel	Jean-Claude Bobst
Développement du personnel	Martin Flury
Centre de compétences Personnel	Peter Vogel
Caisse de pension de la BEKB BCBE	Ulrich Gerber
Service juridique et compliance	René Oppliger

* Membre du Directoire

** Membre du Directoire élargi

Division Conseil et vente	Hanspeter Rüfenacht*/**
Assistance à la vente	Norbert Eisenring**
Responsabilité générale clientèle privée	Daniel Lüthi
Responsabilité générale clientèle commerciale Développement PME et nouvelles entreprises	Matthias Schneeberger
Responsabilité générale clientèle de placement Planification financière	Jörg Ulrich Andreas Fuhrer
Banques Accréditifs / garanties / cautionnements	Urs Grunder Helmut Abfalter
Gestion des crédits	Simon Müller Philipp Cossi Anton Dinkel Michael Schmid Kull Reto Zengaffinen
Estimations d'immeubles	Franz Affolter
Restructurations	Jürg Baumgartner Erwin Inniger

**Division Grands clients et
région de Soleure**

Stefan Gerber*/**

Grands clients commerciaux

Markus Jöhl
Walter Nyffeler
André Brönnimann
Frank Bratschi

Clientèle institutionnelle, politique de placement

Hans Furthmüller**

Conseil en placements, marketing et distribution
clientèle institutionnelle

Rolf Schneider

Gestion de portefeuille clientèle institutionnelle

Matthias Wirz

Gestion de portefeuille clientèle privée

Marc Jegerlehner

Information portefeuille Service center

Rolf Freiburghaus

Marketing

Karl-Martin Wyss

Cyberbanking et partenariats

Manfred Hauser**

Cyberbanque

Peter Hirsig

family-net

Manfred Hauser

Web-Factory

Roland Brechbühl

Acquisition

Stefan Gerber*/**

Siège de Soleure

Stefan Huber

Clientèle commerciale Soleure

Andreas Jordan

Private banking Soleure

Roger Murbach

Siège de Granges

Max Neuenschwander

Siège de Hägendorf

Thomas Baumgartner

Siège à Balsthal

Banques mobiles à Oensingen, Egerkingen, Wangen/Olten, Härkingen

Division Gestion des financesAlois Schärli*/**

**Planification d'entreprise et
management des idées**

Martin Grossmann

Management de la qualité

Andreas Baumann

Controlling et comptabilité

Christian Heiniger

Systemes de controlling

Ueli Siegenthaler

Riskcontrolling

Michael Aeberhardt

Controlling instruments financiers

Urs Grunder

Impôts de la société

Martin Zumofen

Controlling et comptabilité RTC

Eva Marbot

Division Production et exploitation

Johannes Hopf*/**

Traitement

Comptabilité
Centre de prestations de services
Trafic des paiements

Toni Michel
Markus Walder
Peter Garius
Ulrich Glaus

Organisation

Renouvellement IBIS
Exploitation, assistance
Projets, analyses commerciales
Trafic des paiements, cartes, automates

Peter Camponovo
Marcel Boinay
Daniel Hirt
Beat Kupferschmied
Hans von Felten

Sourcing/informatique

Pilotage sourcing
Informatique interne
Sécurité TI
Stratégie et architecture TI
Controlling TI

Toni Oberhofer
Stefan Otziger
Beat Kupferschmied
Ernst Bernhard
Gerhard Schindler
Eva Marbot

Exploitation, construction et sécurité

Construction
Exploitation CEL, technique du bâtiment
Achats et gestion des stocks
Sécurité, électrotechnique, assurances
Infrastructure et planification des locaux

Markus Hirschi
Monika Fugazza
Markus Hirschi
Daniel Gysin
Peter Ischer
Stephanie Simic

Immeubles

René Baumgartner
Jürg Känel

Sièges

Au 1.1.2011

Région de Berne

Responsable régional

Bernard Burkhalter**

Siège de Berne

avec établissements à Berne-Vieille Ville, Berne-Breitenrain, Berne-Eigerplatz, Berne-hôpital de l'Ile, Berne-Bubenberplatz, Belp, Bolligen, Bümpliz, Ittigen, Köniz-Stapfen, Laupen, Münsingen, Muri, Ostermundigen, Schwarzenburg, Wabern, Worb, Zollikofen

Responsable de siège

Bernard Burkhalter

Clientèle commerciale

Thomas Kipfer

Clientèle de placement

Andreas Bogenstätter

Clientèle privée

Andres Beyeler

Responsable sièges/logistique

Urs Andres

Personnel

Pily Pfister-Garcia

Marketing

Bruno Zimmermann

Service Center

Cédric Thiévent

Région du Seeland

Responsable régional

Marcel Oertle**

Logistique

René Kämpf

Personnel

Antoine Romanens

Marketing

Laurent Martorana

Service Center

Martin Stauffer

Siège de Bienne

avec établissements à Bienne-Boujean, Anet, Longeau, La Neuveville, Nidau

Banques mobiles à Büren s/l'Aar, Orpond, Perles

Responsable de siège

Marcel Oertle

Clientèle commerciale

Patrick Gurtner

Clientèle de placement

Ralph Hausmann

Clientèle privée

Verena Probst

Siège de Lyss

avec établissements à Aarberg, Rapperswil

Banque mobile à Schüpfen

Responsable de siège

Urs Andrey

Clientèle commerciale

Rainer Külling

Clientèle de placement

Urs Streit

Clientèle privée

Bernhard Michel

Région de l'Oberland bernois

Responsable régional

Alfred Braunagel**

Logistique

Urs Jenzer

Personnel

Mirjam Fischer

Marketing

Beat Sutter

Siège d'Interlaken

avec agences à Beatenberg, Brienz, Grindelwald, Hasliberg, Meiringen, Mürren, Unterseen, Wengen

Responsable de siège

Alfred Braunagel

Clientèle commerciale

Hans Leuthold

Clientèle de placement

Marc Briner

Clientèle privée

Christoph Jobin

Siège de Gstaad

avec agence à Schönried

Responsable de siège

Walter Heer

Clientèle commerciale

Walter Heer

Clientèle de placement

Marcel Suter

Clientèle privée

Oliver Waser

Siège de Spiez

avec agences à Adelboden, Frutigen, Kandersteg, La Lenk, Oey, Wimmis

Responsable de siège

André Balsiger

Clientèle commerciale

Urs Kernen

Clientèle de placement

Alfred Krebs

Clientèle privée

Beat Fuhrer

Région de Thoune

Responsable régional

Hanspeter Bigler**

Logistique

Simon Liebi

Personnel

Katrin Gugger

Marketing

Beat Sutter

Service Center

Simon Liebi

Siège de Thoune

avec agences à Oberdiessbach, Seftigen, Steffisburg, Thoune-Marktgassee, Wattenwil

Banques mobiles à Gunten, Hünibach, Merligen, Oberhofen, Sigriswil

Banque à automates à Thoune Sud

Responsable de siège

Hanspeter Bigler

Clientèle commerciale

Rolf Bacher

Clientèle de placement

Jürg Messerli

Clientèle privée

Markus Graber

Région Emmental/Haute-Argovie

Responsable régional

Marcel Murat**

Logistique

Jean-Marc Picard

Personnel

Manfred Rohrer

Marketing

Eve Müggenburg

Siège de Langenthal

avec agence à Roggwil

Banque mobile à Aarwangen

Responsable de siège

Marcel Murat

Clientèle commerciale

Stefan Moser

Clientèle de placement

Thomas Witschi

Clientèle privée

Flavian Angelucci

Siège de Berthoud

avec agences à Kirchberg-Alchenflüh, Utzenstorf

Banque mobile à Koppigen

Responsable de siège

Adrian Muster

Clientèle commerciale

Stefan Zingre

Clientèle de placement

Gerhard Buri

Clientèle privée

Stefan Frehner

Siège de Herzogenbuchsee

avec agence à Niederbipp

Banques mobiles à Wangen s/l'Aar, Wiedlisbach

Responsable de siège	Ulrich Jörg
Clientèle commerciale	Stefan Moser
Clientèle de placement	Samuel Meyer
Clientèle privée	Heinz Schafroth

Siège de Huttwil

avec agence à Sumiswald

Responsable de siège	Beat Röthlisberger
Clientèle commerciale	Stefan Moser
Clientèle de placement	Manfred Bläuer
Clientèle privée	Yvonne Ryser

Siège de Langnau

avec agences à Grosshöchstetten, Konolfingen, Zollbrück

Responsable de siège	Peter Schmutz
Clientèle commerciale	Thomas Fäh
Clientèle de placement	Samuel Niklaus
Clientèle privée	Rudolf Reinhard

Région du Jura bernois

Responsable régional

Frédéric Weingart**

Logistique
Personnel
Marketing

René Kämpf
Antoine Romanens
Christophe Nicoulin

Siège de Moutier

avec agence à Malleray

Responsable de siège
Clientèle commerciale
Clientèle de placement
Clientèle privée

Pascal Ribaut
Alexandre Willemin
Christian Rieder
André Heyer

Siège de Saint-Imier

avec agence à Corgémont

Responsable de siège
Clientèle commerciale
Clientèle de placement
Clientèle privée

Frédéric Weingart
Stéphane Schwendimann
Philippe Jenni
Didier Paroz

Siège de Tramelan

avec agence à Tavannes

Banque à automates à Reconvilier

Responsable de siège
Clientèle commerciale
Clientèle de placement
Clientèle privée

Antoine Haenni
Claude Hennin
Walter Hänni
Pierre-Yves Habegger

Région de Soleure

Responsable régional

Stefan Gerber*/**

Clientèle commerciale

Andreas Jordan

Logistique

René Kämpf

Personnel

Antoine Romanens

Marketing

Nicole Amstutz

Siège de Soleure

Responsable de siège

Stefan Huber

Clientèle privée

Kurt Steiner

Private banking Soleure

Responsable

Roger Murbach

Siège de Granges

Responsable de siège

Max Neuenschwander

Clientèle commerciale et privée

Max Neuenschwander

Clientèle de placement

Max Reinmann

Siège de Hägendorf

avec agence à Balsthal

Banques mobiles à Oensingen, Egerkingen, Wangen/Olten, Härkingen

Responsable de siège

Thomas Baumgartner

Mutations

Conseil d'administration

Werner Funk nous a quittés le 2 novembre 2010. Il était membre du Conseil d'administration et de la Commission de révision de la BEKB | BCBE depuis 2005. Tout au long de son mandat, il s'est pleinement dévoué à notre banque, œuvrant grandement pour le bien de cette dernière. Avec le décès de Werner Funk, nous perdons un homme aux grandes compétences professionnelles et un collègue intègre. Nous le remercions pour ses précieux services et garderons de lui le meilleur des souvenirs. Pour l'Assemblée générale du 18 mai 2010, la durée de fonction de Kathrin Anderegg-Dietrich, de Rudolf Grünig et de Rudolf Wehrli a pris fin. Ils ont été réélus par l'Assemblée générale pour une durée de fonction supplémentaire de trois ans.

Directoire, divisions

Au 1^{er} septembre 2010, le Conseil d'administration de la BEKB | BCBE a nommé Alois Schärli membre du Directoire, et ce afin d'assurer la continuité dans la direction financière de la banque. Alois Schärli dirige la division Finances.

Walter A. Eggenschwiler, représentant spécial du Directoire, est parti en retraite fin mars 2010.

Dans la division Conseil et vente, Matthias Schneeberger a pris la succession de Thomas Kipfer à la tête du centre de compé-

tences Clientèle commerciale, ce dernier prenant la direction des affaires clientèle commerciale dans la région Berne. Otto Zimmerli, responsable du service Accréditifs, garanties et cautionnements est parti en retraite fin novembre 2010; Helmut Abfalter lui a succédé. Frank Bratschi est passé de la région Berne à la subdivision Grands clients commerciaux. Au sein de la subdivision Grands clients et région de Soleure, la distribution du service Conseil en placements, clientèle institutionnelle a été renforcée. Rolf Schneider a pris la direction du conseil en placements, distribution et marketing, clientèle institutionnelle; Adrian Leiser se focalise sur le suivi de la clientèle institutionnelle. Au 1^{er} janvier 2011, la subdivision Cyberbanque et partenariats dirigée par Manfred Hauser a été subordonnée à la division Grands clients et région de Soleure.

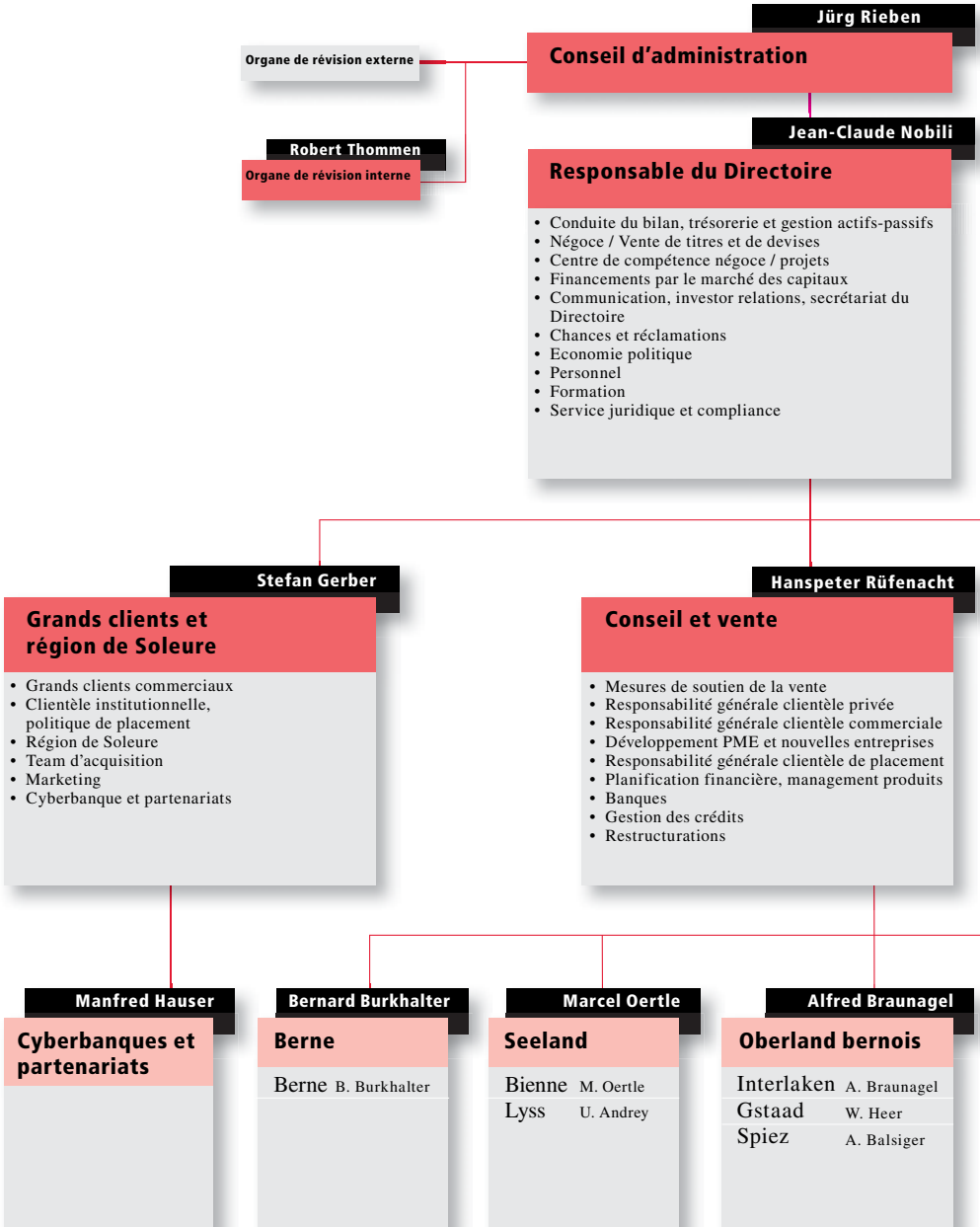
Dans la division Finances, le 1^{er} mai 2010, Eva Marbot a été nommée responsable de la comptabilité et du controlling RTC.

Dans la division Production et exploitation, Toni Michel a pris au 1^{er} mars 2010 la direction de la subdivision Traitement, succédant à Hans-Rudolf Gysin, parti en retraite fin février 2010. Depuis novembre 2010, Andreas Hagenbucher, en charge de projets spéciaux, renforce la subdivision Exploitation, construction et sécurité. La nouvelle subdivision Sourcing/informatique est dirigée depuis le 1^{er} décembre 2010 par Toni Oberhofer.

Sièges

Au 1^{er} mai, Urs Grossenbacher jusqu'alors responsable de la région Oberland bernois, est parti en retraite, passant le flambeau à Alfred Braunagel. Dans la région Berne, Thomas Kipfer est responsable de la subdivision Clientèle commerciale depuis avril 2010. S'agissant du siège de Saint-Imier, Philip Jenni est responsable de la clientèle placements depuis le mois de mai 2010. Dans la région Emmental/Haute-Argovie, Jean-Marc Picard a pris la tête, au 1^{er} octobre 2010, de la subdivision Logistique. A la même date, Manfred Rohrer a pris la direction de la subdivision Personnel de cette région. Les affaires clientèle commerciale du siège de Berthoud sont, depuis le 1^{er} janvier 2011, dans les mains de Stefan Zingre. Au 1^{er} décembre 2010, Yvonne Ryser a pris la direction des affaires clientèle privée du siège de Huttwil. En 2010, Patrick Gurtner a pris la responsabilité des affaires clientèle commerciale du siège de Bienne.

Nous remercions cordialement toutes les personnes qui ont pris leur retraite au courant de l'exercice 2010 pour leur précieuse collaboration pendant de longues années et pour les services qu'elles ont rendus à la banque.



Alois Schärli

Gestion des finances

- Planification d'entreprise et management de la qualité
- Controlling et comptabilité
- Systèmes de controlling
- Riskcontrolling
- Controlling instruments financiers
- Impôts de la société
- Controlling et comptabilité RTC

Johannes Hopf

Production et exploitation

- Traitement
- Organisation
- Sourcing / Informatique
- Exploitation, construction et sécurité / Assurances
- Immeubles
- Legando AG
- Entris Operations AG

Hanspeter Bigler

Thoune

Thoune H. Bigler

Marcel Murat

Emmental / Haute-Argovie

Langenthal	M. Murat
Berthoud	A. Muster
Herzogenbuchsee	U. Jörg
Huttwil	B. Röthlisberger
Langnau	P. Schmutz

Frédéric Weingart

Jura bernois

Saint-Imier	F. Weingart
Moutier	P. Ribaut
Tramelan	A. Haenni

L'aperçu ci-après récapitule les activités de la BEKB | BCBE en 2010. Pour plus de détails concernant le mandat d'entreprise, la politique d'affaires, les activités commerciales, la gestion des risques et le gouvernement d'entreprise, veuillez consulter les pages 85 à 108 et 166 à 187.

Réalisation de plus-value grâce à une stratégie focalisée

La BEKB | BCBE déploie ses activités dans un environnement économique bien diversifié. Quelque 25 pour cent de la population suisse réside dans l'Espace Mittelland. Cet espace économique est caractérisé par un secteur de services en plein essor, une orientation prononcée sur les petites et moyennes entreprises (PME) et un grand nombre d'institutions de formation et de perfectionnement professionnels.

Stratégie de la BEKB | BCBE

La stratégie de la BEKB | BCBE se focalise sur deux secteurs d'activité essentiels:

- les affaires avec la clientèle privée et la clientèle commerciale, en particulier les PME ainsi que
- le conseil en gestion de patrimoine (clientèle de placement et private banking).

Sur le plan géographique, la BEKB | BCBE concentre ses activités sur

le territoire cantonal et l'espace économique environnant, à savoir l'Espace Mittelland. Les services portant sur le conseil en gestion de patrimoine et la gestion de fortune ainsi que ceux de la cyberbanque sont accessibles en Suisse à la clientèle suisse et étrangère.

La BEKB | BCBE est le principal établissement bancaire avec une forte base de clients et centre de décision dans le canton de Berne. Selon des sondages représentatifs effectués par DemoSCOPE, il ressort que 35 pour cent des habitantes et des habitants du canton de Berne et neuf pour cent du canton de Soleure ont recours aux services de la BEKB | BCBE; pour presque 20 pour cent, elle est la banque principale. Plus d'un quart des petites et moyennes entreprises (PME) travaillent avec la BEKB | BCBE.

Poursuite de la politique de crédit

Le cap a été maintenu sur une croissance qualitative. La BEKB | BCBE gère un portefeuille de crédits dont elle est à même d'assumer les risques par ses propres résultats. Elle est conséquente dans l'application de la politique d'affaires et de crédit, tout en sachant faire preuve de souplesse dans le détail. L'octroi de nouveaux crédits est tributaire du remboursement des crédits en cours, des fonds déposés par la clientèle et des prêts des centrales d'émission de lettres de gage. Les

risques sont soupesés à l'aune des revenus et des fonds propres. La part des crédits aux particuliers d'un montant maximal de 1 million de francs s'est établie à 84 pour cent à fin 2010. Les prêts non performants (non performing loans) totalisent moins de un pour cent de l'ensemble des prêts à la clientèle. Depuis octobre 2005, la BEKB | BCBE offre en tant que première banque suisse une hypothèque avec assurance perte de salaire intégrée. Les propriétaires immobiliers peuvent ainsi se prémunir contre les conséquences financières de l'incapacité de travail et du chômage.

Du 1^{er} mars au 31 mai, les clients hypothécaires de la BEKB | BCBE ont pu souscrire un prêt de rénovation à concurrence 50000 francs à un taux d'intérêt avantageux de 1,25 pour cent, ou de 1% pour les rénovations à caractère durable. Ainsi, plus de 3000 prêts de rénovation portant sur un volume de plus de 100 millions de francs ont pu être autorisés. En raison de la forte demande, la limite initiale de 50 millions de francs a été augmentée à 100 millions de francs.

Extension du conseil en gestion de patrimoine

Au cours des années, la BEKB | BCBE a continuellement développé le private banking, le conseil à la clientèle de placement privée et institutionnelle. Quelque

70 conseillères et conseillers se tiennent à la disposition de la clientèle suisse et internationale. En tout, ce sont quelque 175 personnes qui travaillent dans le secteur du conseil en gestion de patrimoine, la gestion de fortune et le négoce. Les valeurs patrimoniales sous gestion ont augmenté à 20,5 milliards de francs au total. A cet égard, un afflux d'argent frais de 0,2 milliard de francs a été réalisé.

Dans le cadre de l'évaluation private banking 2010 effectuée par le magazine économique Bilanz, la BEKB | BCBE a décroché le premier rang. Au terme de cette étude, dans le cadre de laquelle les propositions de placement de 49 banques suisses ont été analysées et évaluées, la formule de la BEKB | BCBE a été placée en tête dans la catégorie des «banques universelles régionales», s'adjugeant également la couronne du classement général. Pour la BEKB | BCBE, cette distinction est le fruit à la fois de la qualité de ses conseils en placements et du remarquable travail d'équipe de ses conseillers à la clientèle et de ses gestionnaires de fortune. Un test fitness interne à la banque a été développé pour les conseillères et les conseillers dans le but de garantir la qualité du conseil à la clientèle, de maintenir un haut niveau de formation et d'encourager, respectivement d'assurer en permanence le perfectionnement professionnel. Ce test, auquel les collaborateurs sont soumis régulièrement, leur permet de tenir à jour leurs connaissances professionnelles et leur aptitude à la

La BEKB | BCBE consolide ses positions

	1993		31.12.2010
Prévoyance			
Excédent de fonds propres	14.7% ¹		125.4%
Ratio Tier 1 BRI aux taux standard Suisse	9.8% ¹	→	18.0%
Provisions sur prêts	3.1%		3.5%
Portefeuille de crédits			
Engagements importants ²	8% ¹		< 5%
Evaluation qualitative	oui	→	oui
Produits compromis en CHF	4.7 millions ¹		0.6 million
Fonds de la clientèle			
Engagements importants ²	19%	→	6.1%
Gestion de patrimoine			
Valeurs patrimoniales gérées en CHF	8.9 milliards	→	20.5 milliards
Surveillance			
Autorité fédérale de surveillance des marchés FINMA ³	en partie		oui
Organe de révision externe	oui	→	oui
SA de droit privé	non		oui

¹ Fin 1993

² Engagements de plus de CHF 30 millions

³ jusqu'au 31.12.2008 CFB

vente et de rester en ligne avec l'évolution et les nouveautés inhérentes aux secteurs d'affaires. Le département Conseil financier répond, par ses activités de conseil exhaustif, aux besoins de la clientèle en matière de planification financière, fiscale et de la retraite, de règlement de la succession et de la prévoyance. Un accent particulier est mis sur le conseil en matière de prévoyance. Il s'agit de prendre les mesures nécessaires à temps pour optimiser les conditions financières individuelles et pour éviter des conséquences économiques et fiscales fâcheuses à l'avenir. Les conseillères et conseillers financiers expérimentés de la BEKB | BCBE apportent un soutien précieux à leurs clientes et clients dans leur prise de décision et établissent un plan financier individuel pour le temps après la retraite.

La gestion de fortune de la BEKB | BCBE s'est engagée à respecter les normes Global Investment Performance Standards (GIPS®) et s'est faite certifier en conséquence. Les conditions permettant une comparaison objective de la performance des divers gestionnaires de fortune sont ainsi remplies. Une liste exhaustive des composites est disponible sur demande auprès de la BEKB | BCBE.

Les fonds de la clientèle confiés à la BEKB | BCBE en vue d'une gestion de patrimoine intégrale ont augmenté à 4,5 milliards de francs à fin 2010.

A fin 2010, les placements dans les fonds ont grimpé à 4,3 milliards de francs.

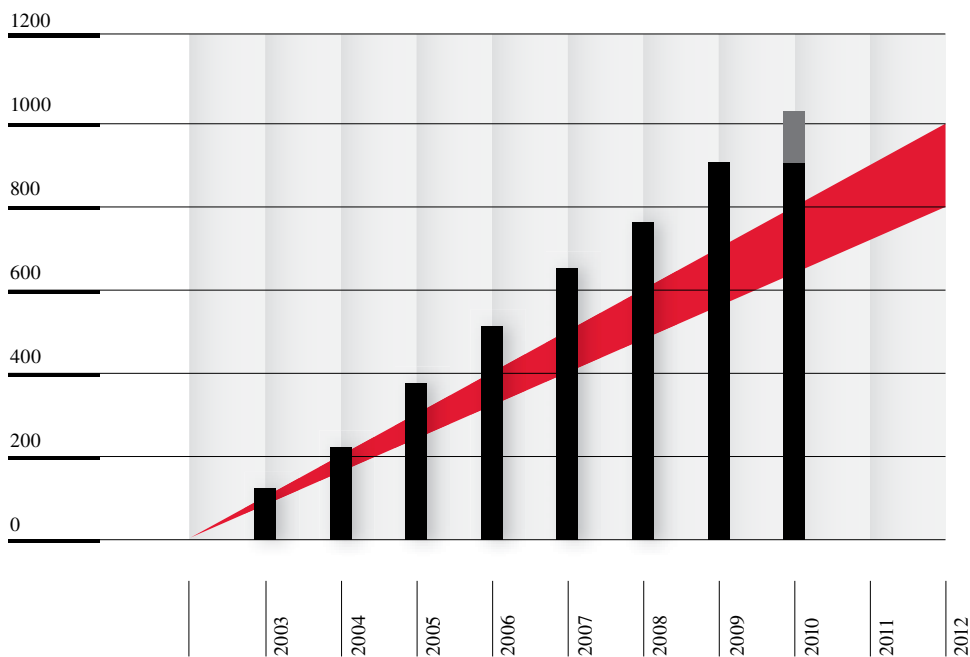
L'offre en produits de bancassurance comprend de nombreux produits d'assurance-vie classiques et liés à des fonds. Ces produits sont mis à disposition par Swisscanto de manière centralisée pour l'ensemble des banques cantonales. Il s'agit d'une œuvre commune des banques cantonales. Swisscanto gère activement des fonds, d'autres placements collectifs et des mandats institutionnels totalisant 58 milliards de francs et employant 450 collaborateurs et collaboratrices. Son siège est à Berne où elle a créé 30 places de travail.

Avec l'introduction en 2004 d'une plateforme de négoce électronique pour les titres de petites et moyennes entreprises non cotés à la bourse, la BEKB | BCBE a augmenté la liquidité et la transparence dans le négoce hors bourse. Les indices, adaptés pour la dernière fois en juin 2010, ont fait leurs preuves. Le OTC Liquidity Index, qui compte aujourd'hui 60 titres, s'est notamment établi comme indice de référence. Afin d'accroître encore la transparence et la liquidité dans le segment des titres négociés hors bourse, le site web www.otc-x, lancé en 2008, a bénéficié de développements. Ce site d'information sur la plateforme électronique des valeurs secondaires OTC-X de la BEKB | BCBE permet de se renseigner de manière simple, rapide et détaillée sur toutes les données du marché OTC, un fait unique sur le marché des valeurs secondaires. Actuellement, les titres de 320 sociétés peuvent être

Fonds nets générés (FNG) supérieurs aux objectifs

Free cash-flow
en millions de CHF

— Objectif à 10 ans



négociés via cette plateforme. Les analystes indépendants du Swiss Equity Magazin élaborent plus de 80 études sur les sociétés OTC, lesquelles sont disponibles en ligne. La BEKB | BCBE entend ainsi renforcer la transparence dans le segment des titres négociés hors bourse, stimuler le marché sur la plateforme de négoce et à la BX Berne eXchange, et aviver l'intérêt des investisseurs privés et institutionnels pour les titres de petites et moyennes entreprises.

En 2009, la BEKB | BCBE a fondé en collaboration avec Fund Street AG et HelveticStar Effekten AG une société en commandite et a lancé avec le «BEKB | BCBE FundStreet OTC Fund One» un nouveau fonds pour le marché OTC. Ce fonds investit dans des actions suisses non cotées et se prête comme instrument de placement pour des clients institutionnels avec une trésorerie professionnelle ainsi que pour des investisseurs qualifiés.

Assise financière solide

La BEKB | BCBE repose sur des fondations solides. La politique d'affaires et de crédit axée sur le long terme, poursuivie sans modification depuis des années, confère à la banque continuité et compétitivité. Les exigences légales en matière de fonds propres sont largement dépassées. Le remaniement systématique et en pro-

fondeur de la politique de crédit a permis d'atteindre successivement le profil de risque souhaité pour le portefeuille de crédits. La prévoyance-risque sur prêts est constituée de provisions individuelles et forfaitaires et est largement supérieure à la somme des prêts non performants.

La BEKB | BCBE dispose d'une structure de financement saine. Les prêts à la clientèle sont entièrement financés par les dépôts de la clientèle au sens restrictif du terme (dépôts d'épargne, obligations de caisse, autres engagements envers la clientèle).

La stricte surveillance stipulée dans la législation bancaire a été réalisée déjà en 1994, la BEKB | BCBE ayant été la première banque cantonale à s'y être soumise. En tant que société anonyme de droit privé, ses responsabilités sont clairement définies, puisque ancrées dans le droit des sociétés anonymes.

Création de plus-value

Le critère principal de la BEKB | BCBE ne repose pas sur des considérations bénéficiaires à court terme, mais sur des objectifs financiers valables à long terme et clairement définis. Cet objectif consiste à générer un «free cash flow» (fonds nets générés) à hauteur de 800 millions à 1 milliard de francs sur une période de dix ans. Pour la BEKB | BCBE, cela équivaut à générer, de 2003 à 2012, un capital propre cible de 1 milliard de francs (correspon-

dant à 120 pour cent des fonds propres exigibles). De 2003 à 2010, les fonds nets générés cumulés ont dépassé cet ordre de grandeur. Les écarts peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, en fonction de la situation économique et du montant des investissements. Il est prévu de distribuer sur une période de dix ans la moitié des fonds nets générés jusqu'en 2012 aux propriétaires et de garder l'autre moitié pour le développement de la banque. La BEKB | BCBE dispose d'un modèle de défaiement limité et portant sur le long terme. Une prime de développement durable est versée à tous les collaborateurs après dix ans, pour autant que des fonds nets générés (free-cash-flow) d'au moins 500 millions de francs aient été réalisés.

Fort ancrage auprès de la clientèle

La proximité et les liens entretenus avec plus de 500 000 clients ainsi que l'ancrage dans leur espace économique et de vie constituent un important facteur de succès de la BEKB | BCBE.

Accès attractifs à la banque

La banque entend offrir un conseil et un suivi global, personnalisé, et taillé à la mesure des besoins de la clientèle. Le personnel est atteignable rapidement et personnellement.

Trois accès à la banque s'offrent à notre clientèle:

- sièges bancaires fixes;
- banques mobiles;
- cyberbanque.

Les sièges bancaires fixes représentent toujours la forme d'accès la plus utilisée. Avec 78 sièges dans les cantons de Berne et de Soleure, la BEKB | BCBE est géographiquement bien ancrée dans la région. Le réseau des sièges est continuellement adapté aux besoins de la clientèle, notamment en faisant jouer des partenariats locaux. La transformation des établissements bancaires en banques ouvertes et conviviales, présentant une identité visuelle uniforme, suit son cours. Les sièges de Lyss et de Münsingen ont été agrandis pour créer des espaces de conseil supplémentaires.

Des guichets mobiles avantageux sont en outre en service. Les «banques itinérantes» desservent actuellement 17 localités dans le Seeland bernois, en Haute-Argovie, sur la rive droite du lac de Thoun et dans la région Thal/Gäu dans le canton de Soleure.

La cyberbanque est un troisième canal de distribution proposé à la clientèle. Il s'agit d'une banque sans guichets, une banque directe avec une panoplie de produits exhaustifs à prix nets. Il y est possible de liquider ses affaires bancaires 24 heures sur 24 par voie électronique. On peut interroger les informations de dépôt et de compte et passer soi-même des

ordres de bourse ou de paiement, indépendamment des heures d'ouverture des guichets. Le client est à même de liquider ses affaires bancaires à partir de son domicile ou en déplacement, que ce soit par téléphone, fax, Internet ou par courrier postal.

Une banque de proximité – engagement en faveur des familles

De nombreux contacts avec la population ont été tissés et une nouvelle clientèle gagnée, grâce aux stands d'information de la banque dressés dans des centres commerciaux, rues piétonnes, foires et expositions artisanales.

Les engagements en faveur des familles ont été renforcés. Quelque 5000 personnes ont assisté à la journée-famille organisée en juin à Soleure. D'autres journées-famille au Gurten, à Thoune, au Ballenberg, à la fête cantonale de gymnastique à Utzendorf ainsi qu'à Bienne et à Crémises. A Oensingen, Berne, Interlaken, Bienne et Reconvilier, les concerts de l'orchestre des Jeunes musiciens bernois ont à nouveau connu un vif succès. Sept manifestations intitulées «Brennpunkt Wall Street – Erfahrungen aus erster Hand» (Wall Street sous la loupe – Informations à la source) animées par le correspondant SF à New York, Jens G. Korte, se sont tenues dans la région. Au total, ces exposés ont attiré plus de 2000 auditeurs (invités private banking).

Dans de nombreux sièges, des manifestations ayant pour thème la «Planification financière et de la prévoyance» ont été organisées. A cette occasion, divers instruments de la prévoyance privée tels que le compte Epargne 3, l'épargne sous forme de titres et la planification financière exhaustive ont été présentés. Ces séminaires ont rencontré un large écho et ont été bien fréquentés.

Le Zentrum Paul Klee organise depuis 2006 chaque année une académie d'été. Outre les classes pour professionnels, des manifestations sont proposées à un large public. Dans le cadre de son engagement en faveur de la formation, la BEKB | BCBE prend à sa charge les frais d'exploitation et les bourses d'étude. A cet effet, la banque a créé la fondation «Académie d'été au Zentrum Paul Klee». Pour la cinquième Académie d'été, qui a eu lieu en août, un jury a retenu douze artistes très doués de neuf pays différents parmi les 56 candidats. L'Académie d'été 2010 a été consacrée au thème «Si tes lèvres sont mes oreilles, nos corps deviennent des radios». Aux dires des participants et des professeurs, et vu la résonance dans la presse, cette cinquième manifestation peut être considérée comme réussie. Les alumni et les participants des académies précédentes, comptent aujourd'hui dans leurs rangs de nombreux jeunes artistes et lauréats de renommée internationale.

Des concerts, des pièces de théâtre, des apéros thématiques (art, entrepreneurs,

bourse), ainsi que des manifestations spéciales portant sur la propriété du logement, le private banking, l'épargne, la constitution d'un patrimoine, ont été proposés. Pour les enfants, des manifestations ludiques BIMBO ont été organisées; pour les jeunes, l'opération bonus<26 a été lancée. Outre des formules bancaires attractives, les membres bonus<26 bénéficient d'une STUcard avec fonction Maestro qui leur ouvre droit à une kyrielle d'avantages et de promotions. Plus de 100 000 personnes en tout ont été interpellées pendant l'année sous revue lors de manifestations, de journées «Bien volontiers!» et de campagnes de promotion.

Soutien aux nouvelles entreprises, renforcement du partenariat avec les PME

L'objectif de la BEKB | BCBE est de favoriser en particulier les petits et moyens engagements. Les PME et les artisans sont conseillés et suivis individuellement par la BEKB | BCBE. Dans plus de 95 pour cent des cas, les décisions de financement sont prises par les conseillers au niveau des sièges.

La BEKB | BCBE entend soutenir les entreprises en devenir et les PME innovantes à l'aide d'un concept d'encouragement comprenant trois piliers.

– Avec le premier pilier, la BEKB | BCBE finance de nouvelles

entreprises et la croissance. Pour leurs besoins financiers, une limite-cadre inchangée de 175 millions de francs était à leur disposition en 2010. En fin d'année, 131 millions de francs avaient été attribués. Il reste donc encore une marge de manœuvre pour les financements futurs de nouvelles entreprises et de PME innovantes. Pendant l'année sous revue, 34 projets ont bénéficié de contributions pour un montant de 15 millions de francs. 464 places de travail ont ainsi été soutenues dans toutes les régions du rayon d'activité de la BEKB | BCBE.

– Le deuxième pilier est destiné au règlement des successions. A cet effet, la BEKB | BCBE a fixé une limite-cadre de 50 millions de francs. Dans le rayon d'activité de la banque, on recense quelque 45 000 PME, dont 1500 sont confrontées chaque année au problème de la succession. Souvent, l'entreprise peut être léguée à la génération suivante. Il est aussi possible qu'elle soit transférée à la direction dans le cadre d'un management buy-out ou qu'elle soit reprise par des tiers. Dans tous les cas, la BEKB | BCBE met à disposition des instruments pour le financement de la succession. En 2010, 36 projets pour un montant total de 23 millions de francs ont été autorisés. De la sorte, 536 places de travail ont pu être maintenues. En fin d'année, la limite-cadre pour les règlements de succession était utilisée à raison de 25 millions de francs.

– Le troisième pilier est réservé au financement de capital d’amorçage. Conjointement avec l’école supérieure de technique et d’informatique de Bienne (HTI), la BEKB | BCBE a créé en 2005 une fondation pour l’innovation technologique (STI) dotée d’un capital augmenté entre-temps à 5 millions de francs. Les diplômés, collaborateurs scientifiques et professeurs de cette école sont encouragés à fonder des entreprises «spin-off» et sont soutenus en conséquence. L’idée est de transférer rapidement les derniers résultats de la recherche dans la pratique entrepreneuriale. Les entreprises qui réussissent grâce à cet engagement pour les innovations technologiques contribuent pour beaucoup à la croissance économique qualitative dans l’Espace Mittelland. Désormais, des start-up bernoises avec une innovation technologique sans rapport direct avec HTI pourront être financées. La STI a octroyé jusqu’à présent quinze crédits d’amorçage d’un montant de plus de 4 millions de francs à des start-up technologiquement innovantes dans l’Espace Mittelland. La BEKB | BCBE a conclu un deuxième partenariat dans les secteurs de la médecine bio, de la biotechnologie, technique médicinale et diagnostic avec BioMedCredit AG. Cette société couvre les lacunes de financement des PME déjà établies, mais en phase d’expansion. A cet effet, la BEKB | BCBE a fixé un

cadre financier de 50 millions de francs. Depuis la fondation de la société en 2006, huit entreprises ont déjà pu être soutenues à hauteur de 18,7 millions de francs.

Avec la création d’une fondation pour le développement de clusters sectoriels englobant de petites et moyennes entreprises innovatrices, la BEKB | BCBE a encore renforcé son concept PME dans le domaine du financement d’amorçage en 2007. De nombreuses petites entreprises hautement spécialisées sont actives dans l’Espace Mittelland dans les domaines de la mécanotention, de la robotique, de l’assainissement, de la mécanique de précision et du traitement de surfaces. C’est pourquoi, la fondation pour le développement de clusters sectoriels a créé la société AM-Tec Kredit AG qui finance des PME du secteur de la technologie de l’automatisation. AM-Tec Kredit AG est dirigée par un team de gestionnaires indépendant de la banque. Les fonds correspondants sont proposés, soit comme prêts de croissance à long terme, soit exceptionnellement comme financements de participations. La BEKB | BCBE a mis à disposition de la fondation un capital de 30 millions de francs. AM-Tec Kredit AG a octroyé à huit entreprises des financements de croissance de 16,9 millions de francs.

Avec le soutien de PME innovatrices, la BEKB | BCBE contribue au renforcement, au développement et à l’assurance de

l'avenir de l'espace économique et de vie commun. Ces entreprises créent les places de travail et d'apprentissage de demain et génèrent l'assiette fiscale future. Les nouvelles entreprises d'aujourd'hui seront les piliers de l'économie de demain. Elles contribuent à la croissance économique dans l'Espace Mittelland.

La BEKB | BCBE dans le canton de Soleure

En fin d'année 2010, 34 collaboratrices et collaborateurs parfaitement au courant des usages locaux conseillaient la clientèle dans le canton de Soleure: dans les sièges à la Hauptgasse et à la Gurzelngasse à Soleure, ainsi que dans ceux de Granges, Balsthal et Hägendorf et enfin dans les communes de Oensingen, Egerkingen, Wangen près d'Olten et Härkingen, desservies par une banque mobile. En sus de la représentation inaugurée à Soleure en 1999 qui vend des services en matière de private banking, les autres sièges offrent à la clientèle d'épargne et hypothécaire ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises des services bancaires exhaustifs et un conseil personnalisé sur place.

Qualité de service durable

Culture d'entreprise

La BEKB | BCBE veille à la satisfaction de la clientèle en privilégiant la proximité et les liens culturels qui nous rassemblent, mais également la confiance et l'amabilité. Elle assure la sécurité par une communication transparente et une politique d'affaires qualitative axée sur le long terme.

L'orientation de la banque a fait l'objet d'une intense réflexion résumée de manière très accessible dans les ouvrages «Dans l'axe de notre politique», «Culture d'entreprise» et «Principes régissant la qualité du service». Les valeurs qui sous-tendent la culture d'entreprise sont l'ouverture et la transparence, une communication crédible, la responsabilité personnelle des collaborateurs et un état d'esprit élevé en devise: «Bien volontiers!». La BEKB | BCBE prône l'action réfléchie, ciblée et prévoyante à tous les échelons, selon le principe de la proportionnalité et de l'autocontrôle du travail. Chaque année, les collaboratrices et les collaborateurs définissent leurs objectifs personnels pour améliorer la satisfaction des partenaires et accroître la valeur de la BEKB | BCBE, conformément à l'esprit des ouvrages susmentionnés.

Personnel et banque ancrés dans les régions

La BEKB | BCBE est présente dans toutes les régions du canton de Berne et dans le canton de Soleure. La banque offre plus de 1400 emplois attractifs totalisant une masse salariale de quelque 116 millions de francs, forme à peu près un quart de tous les apprentis de banque du canton de Berne et contribue à l'accroissement des revenus fiscaux.

A l'image de leur banque, les collaboratrices et collaborateurs de la BEKB | BCBE sont attachés à leur région. Ils constituent le capital sans lequel la banque ne pourrait faire face à la concurrence. Les clientes et les clients peuvent compter sur leur engagement. Les conseillères et conseillers à la clientèle sont au bénéfice d'une formation ciblée. L'efficacité de la formation et l'application des standards de qualité sont vérifiées par des tests et examens externes et internes ainsi que par d'autres mesures de controlling. La relève n'est pas en reste. A fin 2010, la BEKB | BCBE comptait 131 apprentis et assistants en formation. Relevons que 31 apprentis ont achevé avec succès leur formation de base à la BEKB | BCBE. Depuis 1993, la moyenne des notes en connaissances professionnelles a toujours dépassé la moyenne suisse. Ce résultat réjouissant a également pu être atteint en 2010. Depuis 2004, la BEKB | BCBE offre aux étudiants de

l'école moyenne, après la maturité, un stage de 18 mois pour embrasser une carrière bancaire. Ce stage est certifié par l'Association suisse des banquiers.

La participation du personnel a été stimulée, dans la mesure où il a la possibilité d'acquérir chaque année des actions de la BEKB | BCBE. La banque acquiert en règle générale les titres nécessaires à cet effet sur le marché. Les actions nominatives, bloquées pendant cinq ans, ont été cédées au printemps 2010 au prix de 90 francs. La différence par rapport au prix du marché a été imputée aux charges du personnel. A fin 2010, le personnel détenait quelque 4 pour cent du capital-actions de la BEKB | BCBE. La BEKB | BCBE dispose depuis 2005 d'un capital conditionnel de 5 millions de francs. Avec celui-ci, 250 000 actions nominatives au maximum peuvent être émises dans le cadre du programme d'intéressement des collaborateurs et des cadres.

Standards de qualité élevés et écologie d'entreprise moderne

En tant que première banque suisse d'importance, la Banque Cantonale Bernoise (BEKB | BCBE) avait obtenu en 2002 déjà le certificat ISO 9001 pour l'ensemble des processus, services et sièges, ce qui documente à l'évidence la qualité élevée de ses standards de services. Après 2005, la BEKB | BCBE a déjà été recertifiée pour

la deuxième fois en 2008 pour l'ensemble de la banque.

Ces dernières années, la BEKB | BCBE a développé successivement son management de l'environnement. Le management de l'environnement est certifié conforme à la norme ISO 14001 depuis novembre 2004. A fin 2007, la BEKB | BCBE a formulé une charte de développement durable. Elle a remplacé la charte environnementale précédente. Avec la charte de développement durable, la BEKB | BCBE réitère sa volonté d'endosser une responsabilité au niveau de l'entreprise pour une consommation économe en énergie et en ressources ainsi que pour un développement durable dans sa sphère d'influence. Elle entend améliorer sans cesse son efficacité en matière d'énergie et de ressources et prône des relations équilibrées avec ses groupes d'interlocuteurs. L'engagement pour le développement durable comprend aussi les produits et services de la banque. Un accent particulier est mis sur les effets du changement climatique sur l'environnement, la société et la banque. La BEKB | BCBE entend fournir une contribution durable à la protection de l'environnement et au bien de tous, recourir au remboursement de la taxe CO₂ pour des mesures de protection du climat, réduire les coûts d'exploitation et assurer à long terme son succès sur le marché. L'objectif de la BEKB | BCBE est d'atteindre la neutralité carbone. Avec la charte de développement durable, la BEKB | BCBE

s'engage à respecter les normes ISO 9001 et 14001.

En mai 2010, l'agence de notation de durabilité, INRate, a évalué 30 établissements financiers; la BEKB | BCBE s'est classée septième, ce qui la place à 60% au dessus de la moyenne de la branche. Cette notation écologique tient compte de divers critères pour évaluer le caractère écologique des produits et des entreprises, dont notamment la politique environnementale, l'utilisation des ressources et les émissions de CO₂. Le respect de normes écologiques fondamentales fait d'ailleurs partie intégrante du contrôle des crédits. Dans le segment clientèle de placements, l'offre comprend des produits prenant spécifiquement en considération de protection de l'environnement et de durabilité.

Comportements évolutifs: trade-net.ch et money-net.ch

Services en ligne de la BEKB | BCBE avec innovation mondiale

Ces quatorze dernières années, la cyberbanque de la BEKB | BCBE a sans cesse adapté et développé ses services en fonction des besoins de la clientèle. Les résultats obtenus sont réjouissants, grâce notamment à la simplicité et à la transparence des produits et à un traitement efficace et de haute qualité. Outre la liste de compléments au mot de passe, une clef

USB ainsi qu'un Internet Passport biométrique avec carte-signature élaborée par la société bernoise AXSionics AG – une innovation mondiale – sont proposés à la clientèle pour garantir un accès sécurisé aux portails Internet. L'accès au moyen d'appareils mobiles est possible et continue d'être développé.

Les résultats de la cyberbanque sont très réjouissants: en 2010, elle a réalisé une nouvelle fois une contribution de couverture positive.

A travers la cyberbanque, les investisseurs peuvent négocier directement à la bourse, à des conditions avantageuses, en passant par **trade-net.ch**. Ils ont accès aux places boursières les plus importantes du monde. Ils achètent et vendent des papiers-valeurs en ligne, à des conditions de courtage avantageuses. Ils peuvent accéder aux cours en temps réel de SIX, et des graphiques et instruments d'analyse sont à leur disposition. Le paquet trade-net.ch leur permet de procéder gratuitement au trafic des paiements, indépendamment des heures d'ouverture des guichets. L'offre comprend, en outre, une possibilité de gestion automatique des comptes et d'investissement en parts de fonds. Ces services sont disponibles en allemand, français et anglais. Les informations souhaitées, clairement structurées, apparaissent sur la page d'accueil personnalisée de trade-net.ch. Il est possible d'expérimenter le système, sans encourir de risques, en se confectonnant un portefeuille virtuel, des watch-

lists et limitminders. Afin que les clients trade-net puisse accéder à la plateforme boursière en tout temps et en tout lieu, la cyberbanque a développé une App iPhone. Dans une première phase, celle-ci permet d'accéder directement aux fonctions myTrade-net et d'effectuer des transactions. Par ailleurs, l'utilisateur dispose à tout moment des dernières informations boursières.

Avec **money-net.ch**, une solution innovatrice a été trouvée en matière de planification budgétaire et de tenue de comptes de ménage. Ce produit est proposé à la clientèle en collaboration avec la Communauté de travail des offices suisses d'orientation budgétaire. La clientèle disposant d'un raccordement à Internet peut non seulement procéder aux opérations bancaires usuelles, mais aussi établir son budget personnel et ouvrir, au gré de ses préférences, des comptes pour les diverses rubriques du budget. Les deux offres sont continuellement adaptées aux besoins de la clientèle.

Depuis mars 2005, les prêts personnels sont traités exclusivement via money.net.ch pour l'ensemble de la BEKB | BCBE. Grâce au canal de distribution Internet, le volume des prestations de money-net.ch a ainsi pu être élargi et l'appréciation et le traitement des prêts personnels ont pu être optimisés. La cyberbanque produit également des services bancaires pour des tiers qu'elle ne cesse de développer. money-net.ch a développé le paquet familial «family-

net.ch» pour le compte de *La Mobilière*; celui-ci contient une hypothèque familiale, un compte maison, une assurance ménage ainsi qu'un service fiscal. Il a été introduit avec succès sur le marché et commercialisé en exclusivité dans des agences choisies de *La Mobilière* dans 34 localités.

Quelque 100 000 clientes et clients de la BEKB | BCBE liquident leurs affaires bancaires via Internet où ils ont la possibilité d'utiliser un compte électronique, ce qui leur permet de renoncer aux avis bancaires sur support papier. Plus de 30 000 d'entre eux passent leurs ordres de bourse en ligne et en toute indépendance.

Technologie de l'information à la BEKB | BCBE et chez RTC

Depuis plus de 35 ans, la BEKB | BCBE externalise dans une large mesure les processus relevant de la technologie de l'information (TI) à la société Real-Time Center AG (RTC). Par la mise en production à la Pentecôte 2009 de la nouvelle application d'administration des comptes, IBIS3G®, RTC a fait un grand pas sur le chemin du renouvellement informatique innovateur.

RTC et Hewlett-Packard (HP) ont signé fin avril 2010 un contrat de collaboration valable jusqu'en 2030, décidant ainsi de fonder en commun un Banking Service Center (BSC) à Berne. Par ce biais, le site de Berne est préservé à long terme, l'exploita-

tion TI fiable d'IBIS3G garantie et le renouvellement IBIS assuré.

Le nouveau BSC profite de l'expérience de longue date de RTC dans les domaines de l'outsourcing IT et des logiciels bancaires, et HP a l'intention d'offrir des services de hosting, d'application et de support pour les prestataires de service financiers en Suisse et dans toute l'Europe. Avec deux centres de données des plus modernes aux environs de Berne, la solution bancaire IBIS3G® orientée service et des collaborateurs disposant d'un grand savoir-faire, dans le développement et l'exploitation de IBIS3G®, HP est un partenaire idéal. Le 1^{er} mai 2010, la responsabilité de l'exploitation et du développement de IBIS3G® ainsi que des collaboratrices et des collaborateurs RTC est passée à BSC HP. A cette même date, le premier module de l'application Legando, la base de données de valeurs, a été migrée avec succès et mise en production. Le développement de l'application-titres Legando et l'introduction d'une nouvelle solution en matière de trafic des paiements seront les prochains points forts.

En 2009, RTC a pu conclure avec tous les anciens actionnaires et clients sur le départ des conventions de sortie.

La société de production Entris Operations AG est en bonne voie

La RBA Holding (RBA) et la BEKB | BCBE ont externalisé certains processus de traitement dans la société de production commune Entris Operations AG. La société est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2008. RBA-Holding et la BEKB | BCBE détiennent chacune une participation de 50 pour cent dans Entris Operations AG. Les instituts partenaires ont regroupé leur gestion des titres et leur trafic des paiements et ont doté la société de production commune des collaborateurs et infrastructures correspondants. Avec cette joint venture, près de 220 collaborateurs procèdent à quelque 64 millions de transactions en matière de trafic des paiements par an et gèrent un volume en dépôt de quelque 38 milliards de francs pour le compte de plus de 50 banques. Entris Operations AG est la première plateforme interbancaire de cette nature en Suisse et l'idée est de la rendre accessible également à des tiers à l'avenir. En 2010, le contrat de coopération avec Entris Operations AG a été prolongé de 5 ans jusqu'en 2017.

Amélioration de la rentabilité

Grâce à des produits et des déroulements de travail simplifiés ainsi qu'à une meilleure utilisation des capacités, le rapport entre charges d'exploitation et produit

d'exploitation (cost-income-ratio) s'est situé légèrement en dessous de la fourchette visée de 50 à 55 pour cent. Les déroulements de travail dans les activités concernant la clientèle privée et commerciale ainsi que la gestion de fortune ont encore été optimisés, et le soutien informatique des conseillers à la clientèle (principe de la saisie unique des données) renforcé.

La plateforme bancaire IBIS3G® ainsi que des processus d'automatisation étendus ont résulté en des gains d'efficacité supplémentaires.

Depuis début 2004, la BEKB | BCBE réalise l'insourcing du négoce et du traitement de titres pour la Banque Cantonale du Jura. La rentabilité et l'utilisation des capacités du réseau de sièges fait l'objet d'une surveillance régulière. Les heures d'ouverture des guichets sont devenues plus flexibles.

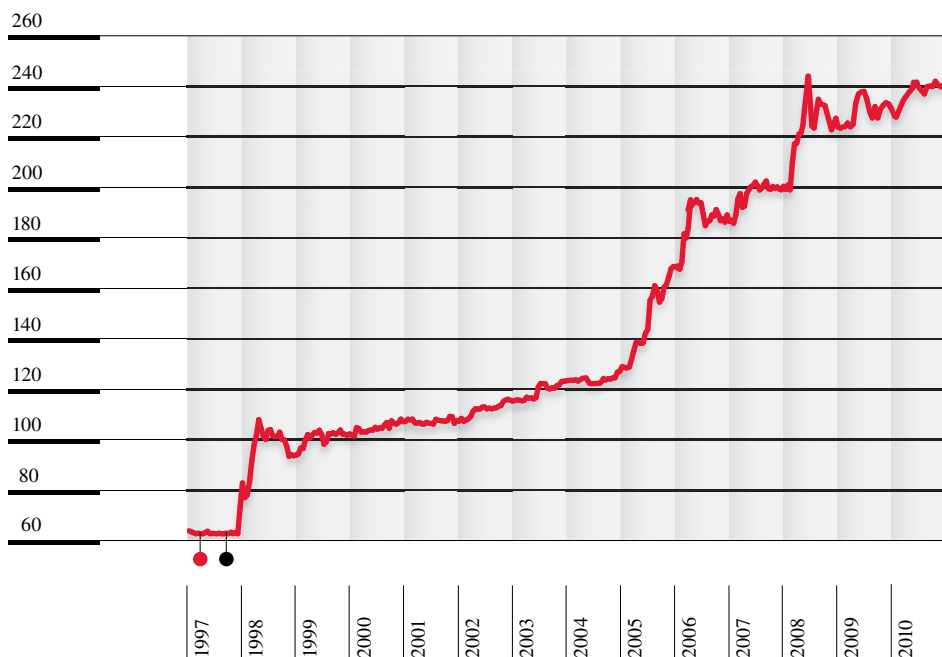
Forme juridique moderne pour la BEKB | BCBE

Société anonyme depuis 1998

Par suite de l'inscription au registre du commerce en date du 20 octobre 1998, la transformation de la BEKB | BCBE, fondée en 1834, en société anonyme de droit privé selon CO 620 ss est devenue effective. Relevons qu'elle est la première banque cantonale à avoir franchi ce cap. Depuis 1992, le peuple bernois, le Grand

Cours 1997 – 2010 de l'action nominative¹ BEKB | BCBE (cours payé; moyenne mobile)

CHF



- 30.4.1997
Décision du parlement
transformation de la forme juridique
- 23.11.1997
Décision du souverain
transformation de la forme juridique

Capital-actions au 31.12.2010:
CHF 186.4 millions, répartis en 9 320 000
actions nominatives à CHF 20 de valeur nominale

¹ Jusqu'au 3.5.1999 bons de participation

Conseil et le gouvernement se sont maintes fois prononcés en faveur d'une BEKB | BCBE indépendante, avec centre de décision dans le canton de Berne.

Le 1^{er} octobre 1999, l'art. 3a révisé de la loi sur les banques est entré en vigueur. Depuis ce moment, sont réputés éléments constitutifs d'une banque cantonale un acte législatif cantonal et la détention par le canton d'une participation de plus d'un tiers du capital et des droits de vote. L'aménagement concret (forme juridique, mandat, garantie de l'Etat) est affaire des cantons.

Grâce à la stricte répartition des responsabilités entre propriétaires et organes de la banque, l'influence politique exercée sur la banque a décliné et le recentrage sur des critères purement commerciaux a été renforcé. Le canton et la banque bénéficient ainsi d'une marge de manœuvre accrue. Avec le changement de la forme juridique, la stratégie axée sur la propriété de l'Etat a été accentuée et jette les bases des activités opérationnelles de la BEKB | BCBE. Le mandat de prestation stipule le maintien d'une banque indépendante, efficace et active dans l'ensemble des régions, dont le centre de décision doit rester dans le canton de Berne.

Large ancrage avec 63 000 actionnaires

Avec 63 000 actionnaires, la BEKB | BCBE compte parmi les 10 sociétés ouvertes au public les plus largement ancrées en Suisse. A fin 2010, 48,5 pour cent des actions étaient largement réparties dans le public (free float), 51,5 pour cent étant détenues par le canton de Berne.

Ces douze dernières années, des fenêtres propices se sont ouvertes pour la vente d'actions du portefeuille du canton.

- En 1999, les ventes à la clientèle institutionnelle ont eu pour conséquence de porter le volume des actions libres à 17,1 pour cent.
- En 2000, une action auprès de la clientèle de la BEKB | BCBE en vue d'élargir le cercle des actionnaires a permis de quadrupler le nombre des actionnaires.
- La promotion du compte d'épargne-actionnaire en 2001 a permis d'augmenter le nombre des actionnaires à plus de 30 000.
- En 2002, un droit de souscription pour l'achat d'actions nominatives du portefeuille de la banque au prix de 80 francs a été accordé. Parallèlement, une souscription libre a été lancée. Les deux transactions ont connu un vif succès, malgré l'environnement boursier difficile, puisque 4000 nouveaux copropriétaires ont pu être gagnés.

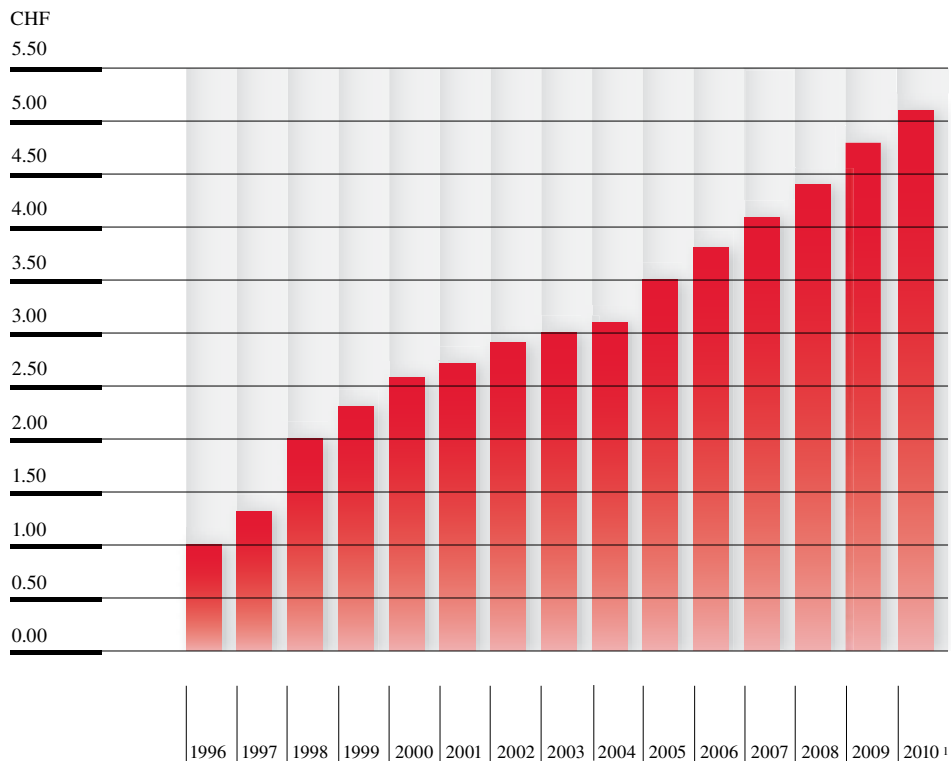
- En 2003, 7000 nouveaux actionnaires ont pu être gagnés. Cette évolution est notamment due à la forte demande de comptes d'épargne-actionnaire et à l'action d'ouverture dans le canton de Soleure.
- En 2004, la 50 millième actionnaire a été fêtée.
- En 2005, des transactions sur capital attrayantes ont été effectuées. Ces transactions décidées par l'assemblée générale (remboursement de valeur nominale, émission de droits de souscription) ont connu un vif succès. Les actionnaires ont souscrit 420 000 nouveaux titres dans le cadre de l'émission de droits de souscription.
- En 2006, le large ancrage dans l'actionariat a encore été renforcé et plus de 55 000 personnes sont désormais copropriétaires de la banque.
- En 2007, dix ans après le OUI des Bernoises et de Bernois à la transformation de la BEKB | BCBE en société anonyme, 50 pour cent des actions ont pu être largement disséminées dans le public.
- En 2008, d'autres transactions sur capital (remboursement de valeur nominale, émission de droits de souscription) ont été réalisées. Les actionnaires de la banque ont souscrit plus de 124 000 titres du portefeuille de la banque dans le cadre de l'émission de droits de souscription.
- En 2010, la BEKB | BCBE compte 63 000 actionnaires. Depuis la transformation de la banque en société anonyme, il y a douze ans, le nombre de ses copropriétaires a plus que décuplé. Depuis 2000, les actions sont cotées dans le segment «domestic standard» de SIX Swiss Ex-change. La cotation à la Bourse à la Berne eXchange (BX) a été maintenue. Le 18 mai 2010, l'assemblée générale a approuvé le rapport de gestion et les comptes annuels 2009 et décidé d'augmenter le dividende de 4,40 à 4,80 francs par action. De la sorte, le dividende a été augmenté pour la douzième fois consécutive.

Evolution du cours de l'action nominative de la BEKB | BCBE

A fin 2010, l'action nominative de la BEKB | BCBE (numéro de valeur: 969 160, ISIN: CH0009691608) notait à 242,0 francs, contre 229,5 francs en début d'année (+ 5,45 pour cent). La capitalisation boursière de la banque a ainsi atteint 2,25 milliards de francs au 31.12.2010.

En 2010, 540 643 actions nominatives de la BEKB | BCBE ont changé de main, dont 96 787 par le biais de Berne eXchange (BX) et 443 856 par celui de la SIX Swiss Exchange. En termes de valeur, le chiffre d'affaires s'est monté à 128,9 millions de francs. Le plus fort chiffre d'affaires a été réalisé en juin avec 94 282 actions échangées, alors que les transactions les plus

Evolution du dividende par action 1996 – 2010



¹ Selon proposition du conseil d'administration
à l'assemblée générale

faibles ont été observées en août avec 31 849 actions échangées.

A fin 2010, moins de 1 pour cent des 9 320 000 titres se trouvaient dans le portefeuille de la banque pour ses propres activités de négoce. En fin d'année, 209 000 actions figuraient dans le treasury stock. Celui-ci peut être utilisé pour des émissions de droits de souscription et l'intéressement des collaborateurs.

Depuis la décision du souverain bernois en 1997 en faveur de la transformation de la forme juridique de la BEKB | BCBE, le cours a plus que triplé.

Dividende

En raison du résultat positif et des assises financières solides de la BEKB | BCBE, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 17 mai 2011 un dividende de 5,10 francs (année précédente 4,80 francs).

Renforcement financier du canton

La contribution financière au canton est considérable et totalise plus de 1,5 milliard de francs depuis 1998 par le remboursement de capital de dotation/capital-actions, le placement d'actions, l'indemnisation des droits de souscription, l'indemnisation de la garantie de l'Etat, les dividendes et les impôts. Les pouvoirs publics ont compté

en 2010 63,2 millions de francs sous forme de dividendes, impôts et rémunération de la garantie de l'Etat.

Indemnisation de la garantie de l'Etat

Conformément à la Loi sur la société anonyme Banque cantonale bernoise, la BEKB | BCBE indemnise depuis l'exercice 1998 la garantie de l'Etat à raison de 3 à 6 points de base sur les fonds étrangers garantis. En 2010, la banque a dû verser une indemnité de 3 points de base ou 3,2 millions de francs au canton, vu sa forte dotation en fonds propres. L'organe de révision externe Ernst & Young a souligné dans son rapport annuel l'absence de risques pour le canton quant à un éventuel recours à la garantie de l'Etat, vu la situation financière de la banque, notamment en raison de l'excédent de fonds propres et des correctifs de valeur et provisions constitués au titre de la prévoyance des risques.

Stratégie actionnariale du canton et abolition de la garantie de l'Etat

Le canton de Berne et l'économie bernoise sont intéressés à disposer d'une banque cantonale forte avec centre de décision dans le canton de Berne. C'est sur ce constat que repose l'engagement du canton

en faveur de la BEKB | BCBE. Le Conseil-exécutif du canton de Berne entend poursuivre le placement d'actions du portefeuille du canton jusqu'à atteindre la part cantonale prescrite par la loi, ce qui a été réalisé en grande partie en l'espace de dix ans. Par ailleurs, la garantie de l'Etat en faveur de la BEKB | BCBE est abolie successivement, ceci alors que la BEKB | BCBE est en position de force. La modification ad hoc de la loi a été approuvée par le Grand-Conseil en automne 2004, ceci sur motion du Conseil-exécutif et est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2006. Dans une première étape, la garantie de l'Etat a été limitée au 1^{er} janvier 2006 aux fonds d'épargne jusqu'à 100 000 francs par client et aux emprunts obligataires. L'extinction définitive de la garantie de l'Etat interviendra à fin 2012. La clientèle de la BEKB | BCBE, à l'instar de celle d'autres banques, bénéficie de la protection légale des déposants. Pour les emprunts émis avant cette date, la garantie de l'Etat sera maintenue jusqu'à leur maturité. La clientèle a été informée en détail sur ces étapes au moyen d'une annexe au relevé de compte début 2006.

Données essentielles sur l'exercice

Le rapport donne une image précise de la fortune, de la situation financière et de la capacité bénéficiaire de la banque. Par ailleurs, toutes les réserves apparaissent clairement, tandis que les provisions ont été réparties en fonction des activités de l'établissement.

Précisons également que le rapport de gestion 2010 a été établi conformément aux dispositions légales en la matière (article 23–28 OLB) et aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). La clôture individuelle au 31.12.2010 a été opérée conformément aux directives FINMA (circ. 08/2 FINMA) d'établissement des comptes ainsi qu'à l'article 6, al. 4 des directives concernant l'établissement des comptes de la SIX. La clôture individuelle est dans le même temps conforme à la clôture individuelle statutaire au sens du chiffre 1f des directives d'établissement des comptes.

Les principes comptables et d'évaluation sont, quant à eux, expliqués en annexe (pages 99 à 108).

L'environnement économique

Le redressement économique s'est poursuivi en 2010. Les pays en plein essor comme la Chine, l'Inde ou le Brésil sont parvenus à maintenir des taux de croissance annuels élevés. Les pays industrialisés, qui ont plus souffert de la crise financière et de la crise immobilière, affichent

des taux de croissance certes positifs mais nettement inférieurs. Ils ont notamment profité de la politique fortement expansionniste des banques centrales et des incitations conjoncturelles des pouvoirs publics. En Europe, l'Allemagne et la Suisse se sont démarquées par le dynamisme de leurs activités, alors que nombre de pays d'Europe méditerranéenne ou de la zone euro ont été confrontés à des problèmes d'épargne et de refinancement en raison de déficits élevés, d'un endettement croissant et de la surchauffe des marchés immobiliers.

En Suisse, le PIB réel a progressé de 2,6 pour cent en 2010 selon les estimations du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Cette évolution réjouissante repose avant tout sur la vigueur de la demande domestique, alors que le commerce extérieur a ressenti l'effet négatif de la composante services. Après un recul en 2009, les prix à la consommation ont en moyenne légèrement grimpé en 2010. En 2010, la BNS a poursuivi sa politique monétaire expansive lancée en 2008. La fourchette du Libor à trois mois de la BNS s'est maintenue en fin d'année entre 0 et 0,75 pour cent avec une valeur-objectif de 0,25 pour cent. A 1,1 pour cent au mois d'août, le rendement des obligations à 10 ans de la Confédération a atteint un plancher historique. Par la suite, la Suisse n'a pas échappé au retournement de tendance qui s'est opéré sur les marchés financiers internationaux et qui a entraîné une faible remontée du loyer de l'argent, du moins pour les échéances moyennes et longues.

Les phénomènes suivants ont été observés au cours de l'exercice:

- une conjoncture portée à bout de bras par la consommation privée et les dépenses publiques;
- un recul des importations;
- une augmentation des chiffres d'affaires du commerce de détail par rapport à l'année précédente, grâce à un sentiment positif de consommation;
- une baisse du taux de chômage de 4,4 à 3,8 pour cent;
- un indice des directeurs d'achats traduisant une perte de dynamisme de la croissance;
- un taux de renchérissement annuel moyen d'environ 0,7 pour cent (mesuré à l'aune des prix à la consommation);
- une hausse du prix du pétrole à USD 90 le baril en fin d'année;
- une montée à 84 pour cent de l'utilisation des capacités dans le secteur secondaire du canton de Berne;
- un nombre de nuitées dans le canton de Berne supérieur de 2,2 pour cent à celui de l'exercice précédent;
- un raidissement du nombre de logements inoccupés dans l'Espace Mittelland;
- une régression à 1,67 pour cent du rendement de l'obligation à 10 ans de la Confédération;
- une dépréciation considérable de l'euro et de USD face au franc suisse;
- une baisse du Swiss Market Index (SMI) de 1,7 pour cent environ par rapport à l'année précédente.

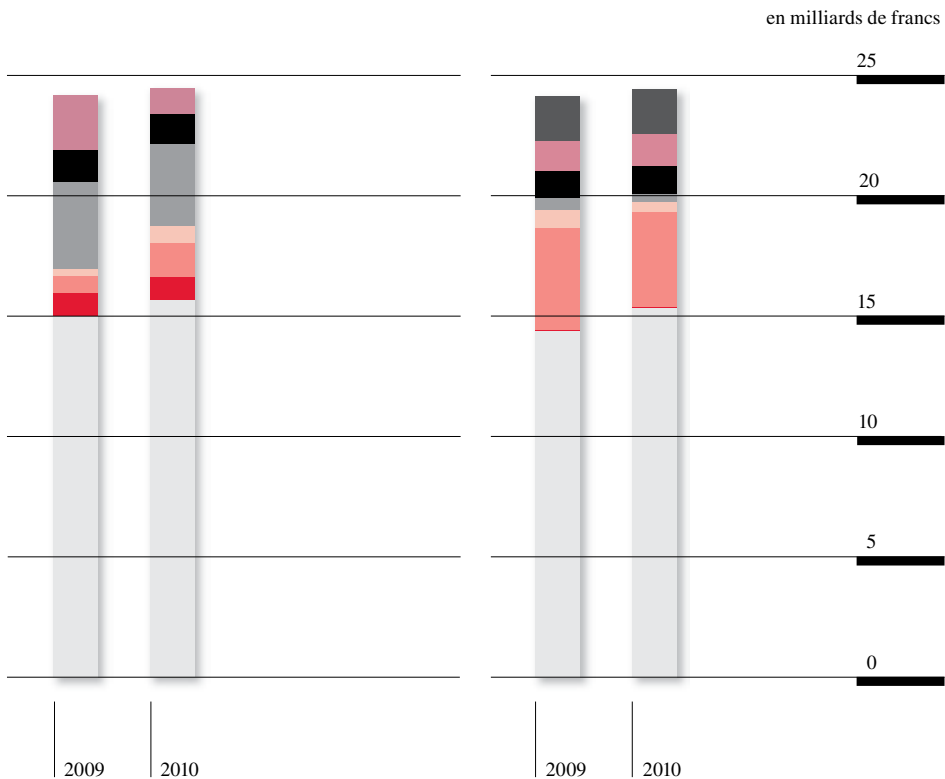
La concurrence entre banques est restée vive. Ainsi,

- les engagements envers la clientèle (épargne, placements) ont augmenté, tandis que les liquidités de la clientèle sont demeurées élevées;
- le prix des hypothèques à taux fixe est tombé en deçà de son niveau de l'année précédente;
- des signes de surchauffe se sont manifestés sur certains segments du marché immobilier;
- les nouvelles technologies visant une simplification et une rationalisation de la production ont favorisé les ajustements structurels dans l'administration et dans la vente. Les fusions et les dispositifs de rationalisation ont permis de libérer de la main d'œuvre.

Dans un tel environnement, la BEKB | BCBE s'est concentrée sur les tâches suivantes: l'approfondissement de ses relations commerciales; l'acquisition de nouveaux clients dans les cantons de Berne et de Soleure; le maintien de la qualité du portefeuille de crédits; le placement sécurisé de ses importantes liquidités; la normalisation des processus de travail ISO 9001 (management de la qualité / qualité des services) et 14001 (management environnemental / développement durable); le développement de la banque virtuelle; l'optimisation des charges d'investissement, d'exploitation et de personnel.

Evolution des actifs en 2010

Evolution des passifs en 2010



- Autres actifs
- Placements sur le marché monétaire
- Immobilisations financières, portefeuille de négoce, participations
- Créances sur les banques
- Collectivités de droit public
- Autres créances sur la clientèle
- Créances hypothécaires

- Autres passifs
- Fonds propres
- Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage
- Emprunts
- Obligations de caisse
- Autres engagements envers la clientèle
- Engagements envers les banques
- Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements

Bilan

La **somme du bilan** a augmenté de 0,3 milliard de francs à 24,3 milliards.

Les créances totales sur la clientèle à fin 2010 représentent 73,9 pour cent des **actifs** (68,9 précédemment), les immobilisations financières, le portefeuille de négoce et les participations 14,1 pour cent (14,9), les créances sur les banques 2,8 pour cent (1,4) et les placements sur le marché monétaire 4,9 pour cent (5,5). Au **passif**, les fonds de la clientèle au sens étroit du terme (engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, autres engagements envers la clientèle et obligations de caisse) totalisent 80,6 pour cent de la somme du bilan (80,2 un an auparavant), les fonds à long terme 6,1 pour cent (6,8) et les engagements envers les banques 0,3 pour cent (0,3). Les créances sur la clientèle sont intégralement refinancées par les fonds de la clientèle au sens étroit du terme.

Actifs

Liquidités, papiers monétaires, banques

Les **liquidités** se sont élevées à 0,4 milliard de francs à la fin de l'année sous revue.

Les **créances résultant de papiers monétaires** ont reculé de 0,1 milliard à 1,2 milliard de francs.

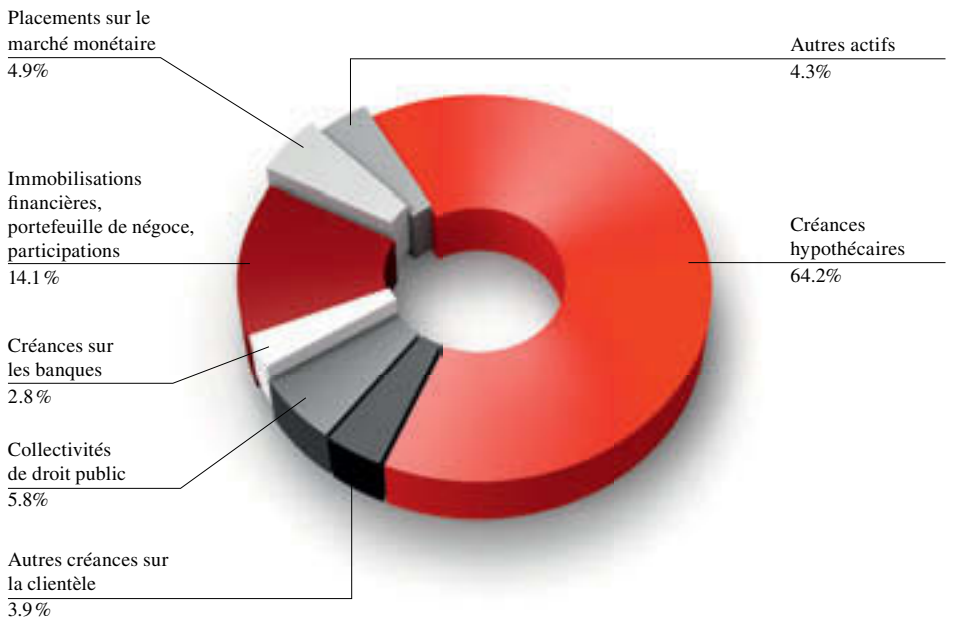
Les **créances sur les banques** ont augmenté à 0,7 milliard de francs. De ce montant, 463 millions de francs concernent des opérations de mise et de prise en pension qui sont couvertes par des titres de débiteurs gouvernementaux. A fin 2010, 172 millions de francs étaient placés à l'étranger auprès d'établissements bancaires de premier ordre. La **trésorerie** a disposé en tout temps des liquidités nécessaires.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Conformément à la réorientation de la banque mise en œuvre en 1992, les petits et moyens engagements dans l'Espace Mittelland ont été favorisés. Les prêts à la clientèle (sans les CDP) se sont montés à 16,6 milliards de francs, soit 0,7 milliard de plus que l'année précédente. La qualité du portefeuille des crédits a pu être maintenue. Les amortissements ont été remplacés par un nombre plus élevé d'engagements moins importants et d'engagements dans de nouvelles entreprises.

En 2010, la **solvabilité** d'environ 90 pour cent des crédits engagés est considérée comme bonne à très bonne. Les **provisions sur prêts** s'élèvent à 638 millions de francs. La répartition de l'ensemble des créances sur la clientèle selon les **catégories de clients** illustre le profond ancrage de la BEKB | BCBE au sein de la population. La part des créances sur la clientèle privée a atteint 68,7 pour cent. La part de l'agriculture, de l'industrie, de l'artisanat et de la

Structure des actifs à fin 2010



construction n'a pratiquement pas subi de modifications. La part des sociétés immobilières et financières ainsi que des services a légèrement diminué, tandis que celle des collectivités de droit public a progressé.

Les créances sur la clientèle se sont élevées à 2,4 milliard de francs. Les créances sur les **collectivités de droit public** qui en font partie ont crû à 1,4 milliard. Les **prêts d'ordre commercial** sous forme de crédits en comptes courants et d'avances ont augmenté à 943 millions de francs. Les placements hypothécaires et les crédits garantis par gage hypothécaire réunis dans le poste «**créances hypothécaires**» ont grimpé à 15,6 milliards de francs. Par rapport à l'année précédente, ils ont progressé de 4,6 pour cent, dans un contexte de politique de crédits inchangé et sous observation des critères de qualité du portefeuille de crédits. Les placements hypothécaires se sont accrus de 669 millions de francs à 15,5 milliards de francs.

L'ensemble des **prêts hypothécaires** (hypothèques, prêts et crédits garantis par hypothèque) se montait en fin d'année à 15,7 milliards de francs ou à 87,4 pour cent du total des prêts. A cette même date,

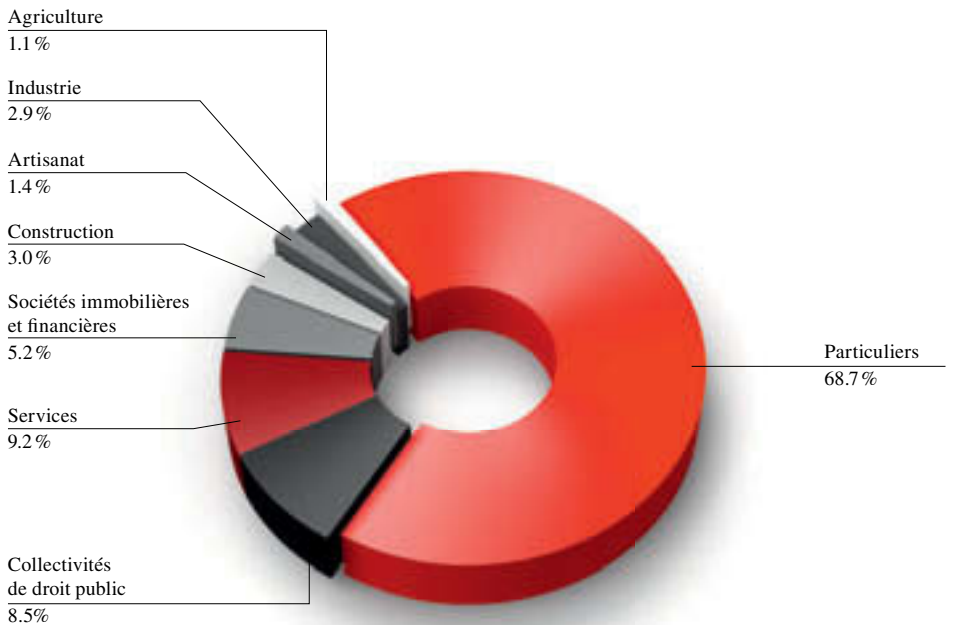
88,3 pour cent des **gages immobiliers** garantissant les placements hypothécaires étaient attribuables au canton de Berne, les 11,7 pour cent restants aux autres cantons. En raison du niveau plus bas des intérêts, les hypothèques fixes ont été conclues en priorité et la demande **d'hypothèques variables** a encore fléchi. En tout, des hypothèques à taux fixe d'un montant de 3,3 milliards de francs ont été autorisées pendant l'année sous revue. A fin 2010, le volume des hypothèques à taux fixe se montait à 12,7 milliards de francs ou à 82,2 pour cent des placements hypothécaires (année précédente: 77,1 pour cent). La structure des débiteurs **dont les engagements globaux se chiffrent à 30 millions de francs au mois** (sans les banques et les collectivités de droit public, mais en incluant le porte-feuille, sur base de limites, des titres appartenant à la banque) se présentait comme suit à la fin de l'année 2010:

Engagements globaux dès 30 millions de CHF

	Nombre	mios CHF
2010	14	750
2009	15	605

Crédits particuliers en CHF	Nombre	%	mios CHF	%	2009 %
0–100 000	22 204	34,0	943	5,6	7,1
100 001–500 000	37 504	57,3	10 092	60,3	65,4
500 001–1 000 000	4 712	7,2	3 072	18,4	14,0
1 000 001–5 000 000	893	1,4	1 654	9,9	8,8
au-delà de 5 000 000	75	0,1	971	5,8	4,7
Total	65 388	100,0	16 732	100,0	100,0

Structure des créances sur la clientèle à fin 2010



Les engagements dès 30 millions de francs se montent ainsi à moins de 5 pour cent des prêts.

Spécifiquement, les crédits (placements hypothécaires, avances et prêts à terme fixe selon produit de financement) présentaient, sur la base de l'utilisation effective, la structure suivante à fin 2010:

Le nombre des crédits particuliers jusqu'à **1 million de francs** a atteint de 84,3 pour cent.

Immobilisations financières

Le portefeuille des **immobilisations financières** a augmenté de 0,2 milliard à 3,4 milliards de francs. Les immobilisations financières se sont réparties à fin 2010 en obligations à raison de 92,8 pour cent, en actions et autres placements à raison de 7,2 pour cent. 85,0 pour cent des immobilisations financières étaient des **titres** d'émetteurs domiciliés en Suisse. A fin 2010, la valeur comptable des **obligations** se chiffrait à 3,1 milliards de francs. Comme précédemment, une importance toute particulière a été attachée à la diversification et à la solvabilité des débiteurs. Le portefeuille des **actions et des parts de fonds de placement** représentait à fin 2010 une valeur comptable de 101,0 millions de francs. Des gains de net 3,0 millions de francs (année précédente: 4,1 millions) ont pu être réalisés au travers d'aliénations.

En ce qui concerne les immobilisations financières, le portefeuille d'immeubles (im-

meubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et immeubles BEKB | BCBE non nécessaires à l'exploitation et destinés à être vendus) comprenait trois objets acquis en réalisation forcée d'une valeur de 0,4 million de francs.

Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Le négoce à propre compte de papiers-valeurs et de leurs dérivés ne constitue pas une activité centrale de la BEKB | BCBE. Le portefeuille destiné aux opérations de négoce s'est élevé à 8,7 millions de francs en fin d'année. Il se composait de métaux précieux à raison de 96,7 pour cent, d'obligations à raison de 2,8 pour cent et de titres de participation à raison de 0,5 pour cent.

Participations

La valeur comptable des participations s'est établie à 31,7 millions de francs. La baisse par rapport à l'année précédente de 8,4 millions de francs résulte surtout de l'amortissement de goodwill (voir page 66). Au 31 décembre 2010, la BEKB | BCBE a augmenté sa part dans RTC Real-Time Center AG de 64,9 à 91,9 pour cent.

Parmi les participations essentielles de la BEKB | BCBE avec une part au capital de plus de dix pour cent, citons entre autres les actions de Real-Time Center AG (RTC) (91,9%), celles de Legando AG (100%), celles BioMedCredit AG (100%), celles de Berimag AG (100%), celles de Entris Ope-

rations AG (50,0%), celles de la Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses (10,7%), celles de la Jungfraubahnen Holding AG (13,8%) et celles de Victoria-Jungfrau Collection AG (12,1%). De plus, la BEKB | BCBE détient des participations dans BioMedInvest AG (5,3%), dans Swisscanto Holding SA (6,8%), dans Caleas AG (6,3%) et dans Tornos Holding SA (4,4%).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont grimpé de 0,2 million de francs, à 203,6 millions. La valeur comptable des **immeubles bancaires** faisant partie du **portefeuille des immeubles** s'est établie à 180,3 millions de francs. Aux investissements de 5,4 millions de francs ont fait face des transferts et amortissements de 4,8 millions de francs (voir page 118 s.). La valeur comptable des **autres immeubles** a s'est chiffrée sans changement à 13,3 millions de francs. Les **autres immobilisations corporelles** se sont montées à 10,0 millions de francs.

Compte de régularisation

Le **compte de régularisation actif** a augmenté de 5,4 millions de francs, à 67,6 millions. Il se compose essentiellement d'intérêts courus.

Autres actifs

Les **autres actifs** ont baissé de 0,2 milliard de francs en raison du recul des créances en matière d'impôt anticipé s'agissant des opérations de négoce avec la deuxième ligne.

Actifs à l'étranger

Les **actifs à l'étranger** (conformément à l'art. 32 du règlement d'affaires) ont totalisé 0,6 milliard de francs. La provision pour les risques encourus à l'étranger correspond aux prescriptions de l'Association suisse des banquiers.

Actifs non performants

Les positions actives dont les produits sont compromis (non performing loans) se montaient fin 2010 à 32,7 millions de francs ou à 0,2 pour cent des prêts (année précédente: 0,3 pour cent).

Fonds de la clientèle	2009 %	2010 %
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	68,5	72,5
Autres engagements envers la clientèle	20,1	18,4
Obligations de caisse	3,6	2,1
Fonds de la clientèle au sens restrictif du terme	92,2	93,0
– Emprunts	2,4	1,4
– Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage	5,4	5,6
Total des fonds de la clientèle	100,0	100,0

Passifs

Les **engagements envers les banques** ont gagné 3 millions de francs à 67 millions.

Fonds de la clientèle

La répartition des fonds de la clientèle s'établissait à la fin de l'année 2009 selon le tableau à la page 63.

A nouveau, les clients se sont rabattus sur les placements en liquide. **Les fonds de la clientèle au sens restrictif du terme** (engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, obligations de caisse, autres engagements envers la clientèle) ont augmenté de 0,3 milliard de francs à 19,6 milliards de francs.

Les **engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements** ont augmenté de 6,6 pour cent à 15,3 milliards de francs. Le taux d'intérêt de base sur fonds d'épargne jusqu'à 50 000 francs a été réduit à 0,5 pour cent pendant l'année et la rémunération des comptes d'épargne-actionnaire jusqu'à 50 000 francs s'est montée à 1,0 pour cent. Dans le cas de montants supérieurs, les taux du marché monétaire ont été appliqués. Le nombre de livrets et de comptes d'épargne a augmenté de 9775 unités à 776 010. Le nombre de comptes d'épargne-actionnaire était de plus de 52 000 pendant l'année sous revue et les avoirs ont atteint 2,5 milliards de francs.

Les autres engagements envers la clientèle sous forme de comptes courants et

de dépôts à terme ont fléchi de 7,2 pour cent pour se porter à 3,9 milliards de francs. Le volume des **obligations de caisse** a baissé à 453 millions de francs. La rémunération annuelle moyenne des obligations de caisse a été de 2,31 pour cent (contre 2,46 l'année précédente).

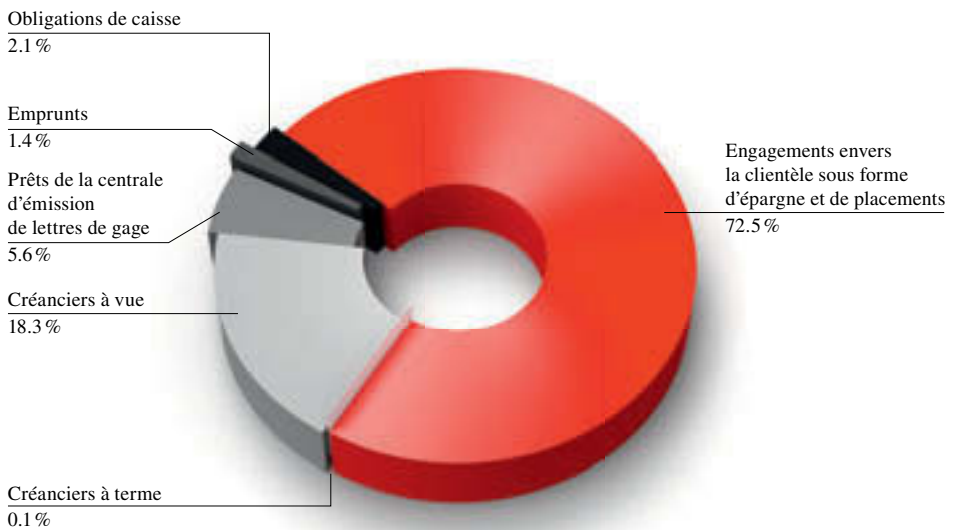
Les **capitaux à moyen et long termes** ont encore été réduits. Pendant l'année sous revue, un emprunt de 200 millions de francs a été remboursé. Le volume des emprunts a de ce fait diminué à 0,3 milliard de francs à fin 2010. En 2010, des prêts de la centrale de lettres de gage d'un montant de 115 millions de francs ont été remboursés et 169 millions de francs ont été moins rémunérés et réémis. Le portefeuille à fin 2010 s'est monté à 1,2 milliard de francs. Les coûts des intérêts des emprunts obligataires ont légèrement baissé en moyenne annuelle à 3,22 pour cent (année précédente 3,48), ceux des prêts de la centrale de lettres de gage à 2,83 pour cent (année précédente 2,98).

Les **placements de la propre institution de prévoyance** auprès de la BEKB | BCBE ont totalisé 17 millions de francs.

Comptes de régularisation

La baisse des **régularisations passives** à 123,9 millions de francs provient essentiellement de la baisse des impôts dus comptabilisés sous cette position ainsi que de plus faibles limitations des intérêts courus.

Structure des fonds de la clientèle à fin 2010



Correctifs de valeurs et provisions

Le total des correctifs de valeurs et provisions (voir page 126 s.) s'est élevé à 745,3 millions de francs. Les **correctifs de valeurs et provisions sur prêts** comprennent des **provisions pour risques individuels** de 358,3 millions de francs et des **provisions forfaitaires** de 278,4 millions de francs sur risques spécifiques à certaines branches et sur les prêts assortis de risques supplémentaires dans le rayon d'action de la banque. **Les provisions sur les autres risques commerciaux** (risques inhérents au négoce des titres, des devises, monnaies et métaux précieux, d'instruments monétaires dérivés, de titres de participation des immobilisations financières) se sont élevées à 77,7 millions de francs. Le montant des provisions restantes s'est chiffré à 56,0 millions de francs.

Reserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux se montaient à à 607,2 millions de francs. Pendant l'année sous revue, 50,0 millions de francs de réserves supplémentaires ont été constituées à charge du compte de résultat; 3,2 millions de francs ont servi à l'indemnisation de la garantie de l'Etat, 59,9 millions ont été utilisés pour des prestations servant à minimiser les risques de migration TED. Selon le concept commercial de fonds propres de la BEKB | BCBE, les réserves pour risques bancaires généraux couvrent entre

autres aussi des amortissements de goodwill. Pendant l'année sous revue, des réserves pour risques bancaires généraux de l'ordre 7,0 millions de francs ont été dissoutes comme produit extraordinaire et l'utilisation conforme pour les amortissements de goodwill (page 145) a été comptabilisée dans les charges extraordinaires. De plus, des différences de taux de change de 16,7 millions de francs ont été imputées aux risques bancaires généraux sur les réserves d'or y figurant (voir page 127).

Capital propre

Le capital-actions est de nominal 186,4 millions de francs. La réserve légale générale s'est montée à 239,2 millions de francs. Les autres réserves ont été augmentées de 72,7 millions de francs à 834,0 millions, prélevés sur le bénéfice de l'année précédente et sur les produits réalisés dans le cadre de propres titres de participation.

Compte de résultat

Produit d'exploitation

Le produit d'exploitation a augmenté à 506,4 millions de francs à fin 2010. Le produit au bilan des intérêts sur crédits y contribue à raison de 61,7 pour cent, les intérêts et dividendes provenant des immobilisations financières à raison de 9,0 pour cent, les commissions et prestations de

service à raison de 17,7 pour cent et les autres affaires à raison de 11,6 pour cent.

Produit des intérêts sur crédits et immobilisations financières

Le produit des intérêts a augmenté à 358,2 millions de francs. A 1,48 pour cent, la marge d'intérêt moyenne sur les opérations de crédit est restée pratiquement inchangée (2009: 1,47 pour cent). La politique en matière de crédits appliquée en toute conséquence depuis 1993, la gestion active des crédits et le bas niveau des intérêts ont eu pour conséquence que les produits compromis se sont à nouveau situés à bas niveau (0,6 million de francs). Les coûts de couverture des intérêts sont comptabilisés comme partie intégrante des opérations de crédit.

Le produit des intérêts et des dividendes sur immobilisations financières a baissé de 6,9 millions de francs à 72,6 millions en raison d'un portefeuille d'obligations moins étoffé.

Produit des commissions et services

Avec une part de 84 pour cent du produit brut (année précédente 82 pour cent), le conseil en gestion de patrimoine et la gestion de fortune ont représenté la source de revenus la plus importante parmi les affaires sujettes à commissions.

Le nombre de dépôts gérés par la BEKB | BCBE a pu être augmenté de 3,3 pour cent à plus de 100 000. Un afflux net d'argent frais de 0,2 milliard de francs

a été réalisé. Les valeurs patrimoniales sous gestion ont progressé de 0,2 milliard de francs à 20,5 milliards. Le portefeuille de produits en fonds de placement s'est apprécié de 0,2 milliard de francs à 4,3 milliards. La part des titres en dépôt confiés en gestion intégrale à la banque a grimpé à 4,5 milliards de francs, ce qui représente 22,1 pour cent de l'ensemble des fonds sous dépôt.

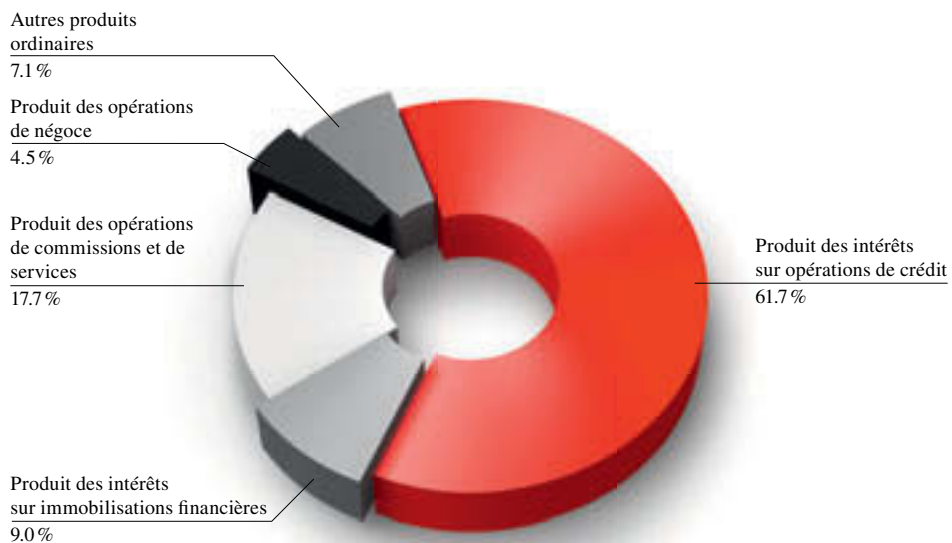
Dans un contexte boursier difficile, le produit des commissions afférentes au conseil en placement et à la gestion de fortune s'est chiffré à 85,0 millions de francs. Le produit des courtages s'est établi à 25,4 millions de francs. Les droits de garde et les frais de gestion de fortune ont atteint 27,8 millions. Le produit des fonds de placement a atteint 28,0 millions de francs.

Le produit des commissions sur les autres activités de service a augmenté à 13,0 millions de francs. Les charges afférentes aux opérations de commissions ont progressé à 11,6 millions de francs.

Produit des opérations de négoce

Le produit des opérations de négoce s'est monté à 22,7 millions de francs, en repli de 2,8 millions de francs par rapport à l'année précédente. 20,6 millions proviennent du négoce de devises, billets et métaux précieux et 2,1 millions du négoce de titres – que la BEKB | BCBE ne pratique que modestement. La baisse des revenus a principalement résulté d'opportunités de marché moindres dans le négoce avec la

Produit d'exploitation 2010



deuxième ligne. Dans ce type d'affaires, des actions sont rachetées par une société via une deuxième ligne de négoce ouverte à la SIX, afin de réduire ensuite le capital actions à hauteur du programme de rachat.

Autres produits ordinaires

Les autres produits ordinaires ont atteint 35,7 millions de francs. Un bénéfice de 3,0 millions de francs a pu être dégagé grâce à l'aliénation d'immobilisations financières. Les autres produits ont totalisé 37,4 millions de francs. Ils englobent en particulier les remboursements, le produit des participations et celui des immeubles.

Les autres charges ordinaires ont baissé à 4,6 millions de francs, en raison essentiellement de coûts de couvertures moindres sur titres des immobilisations financières.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation avant impôts ont augmenté de 4,3 pour cent par rapport à l'année précédente et se chiffrent à 252,6 millions de francs. L'effectif de

vente dans les sièges a été accru de manière ciblée. De ce fait, et en raison des adaptations salariales pour tenir compte du renchérissement et de la situation du marché, les charges de personnel ont progressé de 1,1 million de francs à 147,9 millions. Comme l'année précédente, sont compris dans les charges de personnel les coûts de l'intéressement des collaborateurs et les dépôts en faveur de la prime de développement durable. A fin 2010, l'effectif du personnel (y compris les auxiliaires) s'est situé avec 1448 collaboratrices et collaborateurs légèrement au-dessus du niveau de l'année précédente. Corrigé des postes à temps partiel, le nombre des employés s'est chiffré 1199.

Par ailleurs, les activités de marketing ont été renforcées. Une nouvelle plateforme TI a été implémentée. Les autres charges d'exploitation se sont de ce fait accrues de 9,2 millions de francs à 104,7 millions.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut, avant produit des aliénations d'immobilisations financières, se

Charges d'exploitation	2009 mios CHF	2010 mios CHF	Variation en %
Charges de personnel	146,8	147,9	0,8
Autres charges d'exploitation	95,5	104,7	9,7
Charges d'exploitation (avant impôts)	242,3	252,6	4,3
Impôts	37,5	35,5	-5,2

montait à 250,7 millions de francs. En considérant les gains réalisés sur les aliénations d'immobilisations financières, le bénéfice brut s'est établi à 253,7 millions de francs.

Amortissements sur l'actif immobilisé

Les amortissements sur l'actif immobilisé ont totalisé 20,9 millions de francs, dont 5,0 millions sur immeubles bancaires et autres immeubles, 7,2 millions sur informatique, 1,9 million sur mobilier, machines et équipements, 6,5 millions sur participations et 0,3 million sur immobilisations financières (immeubles). L'évaluation des immeubles de la banque en fonction de leur valeur de rendement a été maintenue en 2010. Le fonds de renouvellement pour impenses a de nouveau été alimenté à raison de 5,2 millions de francs (2,5 pour cent des valeurs de rendement). Les investissements en impenses sont imputés au fond de renouvellement.

Correctifs de valeurs, provisions et pertes

Les correctifs de valeurs, provisions et pertes se sont chiffrés à 29,2 millions de francs en 2010. Les nouvelles provisions sur prêts se sont chiffrées à 17,6 millions de francs. Pour les pertes dues à la retraite,

6,5 millions de francs ont été provisionnés, ainsi que 2,3 millions pour l'engagement de la BEKB | BCBE dans le cadre de l'académie d'été du Zentrum Paul Klee.

Les limites commerciales pour les dérivés sur devises et diverses limites de produits ont été augmentées. C'est pourquoi, les provisions pour autres risques commerciaux ont été relevées de 2,7 millions de francs au total.

Les pertes effectives à charge du compte de résultat se sont chiffrées à 1,4 million de francs. Des montants récupérés pour un total de 1,4 million de francs ont pu être comptabilisés. Des pertes de l'ordre de 7,9 millions de francs ont été réalisées à charge des correctifs de valeurs sur prêts.

Charges et produits extraordinaires

L'annexe au rapport de gestion 2010 (pages 145 s.) donne un aperçu des charges et produits extraordinaires.

Les produits extraordinaires se sont chiffrés à 76,4 millions de francs. Il englobe à hauteur de 0,7 million de francs, le gain d'une aliénation de participations minoritaires. Un produit de 5,7 millions de francs résulte de la dissolution de provisions et correctifs de valeurs qui ne sont plus nécessaires à l'exploitation. L'utilisation de la réserve pour risques bancaires généraux de 70,1 millions de francs pour l'indemnisation de la garantie de l'Etat, pour le paiement de prestations en vue de réduire les

risques de migration TED et pour des amortissements de goodwill figure en brut dans le compte de résultat.

Les charges extraordinaires se sont élevées à 120,1 millions de francs. La garantie de l'Etat a été indemnisée à raison de 3,2 millions de francs. Le montant de l'indemnité a été fixé conformément aux dispositions transitoires entrées en vigueur le 01.01.2006 stipulant l'abolition de l'art. 4 de la Loi sur la société anonyme Banque cantonale bernoise (voir page 53). Les réserves pour risques bancaires généraux ont été réalimentées de 50 millions de francs supplémentaires en 2010.

Impôts

La charge fiscale s'est réduite à 35,5 millions de francs (année précédente 37,5 millions). La BEKB | BCBE est soumise à l'impôt tant au niveau fédéral que cantonal et communal. En raison de la pratique de taxation des autorités fiscales, des charges motivées par l'activité commerciale en 2010, qui avaient été imposées et comptabilisées les années précédentes, ont été portées au crédit du bilan fiscal. De la sorte, le bénéfice imposable et donc les charges fiscales 2010 ont été réduites en conséquence. La charge fiscale (sans les droits de timbre d'émission et de négociation) a atteint, avec la taxe sur la valeur ajoutée de 12,3 millions de francs payés par la banque et les clients, la somme de 47,8 millions de

francs au total. De plus, les collaboratrices et collaborateurs ont payé eux aussi des impôts estimés entre 25 et 30 millions de francs.

Bénéfice de l'exercice

Pour la 18^e année consécutive, le bénéfice avant impôts a progressé Il a augmenté de 2,9 pour cent à 159,9 millions de francs contre 155,4 millions l'année précédente. Après impôts, il s'élève à 124,4 millions de francs (année précédente: 118,0 millions). Compte tenu du report de solde de l'exercice précédent, le bénéfice du bilan passe à 125,9 millions de francs.

Liquidités, fonds propres

Conformément aux art. 16 à 19 OB, les liquidités et les réserves minimales exigées selon les art. 12 à 17 OBN ont été respectées toute l'année.

La BEKB | BCBE attribue les fonds propres selon des critères commerciaux aux catégories «objectif de capital propre» (1 milliard de francs), «réserves pour risques bancaires généraux» (607,2 millions de francs) et «capital excédentaire» (293,0 millions de francs) (voir page 129 s.). Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves de fluctuation nécessaires à l'exploitation, qui sont alimentées ou utilisées en fonction de la survenance

des risques. Les fonds propres se chiffraient dès lors à 1293,0 millions de francs en fin d'exercice (année précédente 1186,1 millions). Ils dépassent nettement les exigences légales en matière de fonds propres. La BEKB | BCBE poursuit ainsi une stratégie comprenant peu de risques et s'appuyant sur un capital propre important.

Politique de distribution des dividendes

La politique de distribution des dividendes de la BEKB | BCBE veut que 50 à 70 pour cent du bénéfice annuel respectif soient réservés au financement propre et 30 à 50 pour cent à la distribution des dividendes. La condition préalable pour une distribution consiste en une structure de bilan saine, corroborée par des fonds propres et un bénéfice correspondants. Or, ces conditions sont remplies.

Utilisation du bénéfice

Eu égard à la situation des résultats et de la fortune de la BEKB | BCBE, le conseil d'administration, en accord avec la politique de distribution mentionnée, propose à l'assemblée générale

- de verser 47,5 millions de francs en dividendes aux actionnaires
- d'augmenter les autres réserves de 77,0 millions de francs et
- de reporter 1,42 million de francs au nouvel exercice.

Rapport de l'organe de révision portant sur les comptes annuels

à l'assemblée générale de la Banque Cantonale Bernoise SA (BEKB | BCBE), Berne

En qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels de la BEKB | BCBE (Banque Cantonale Bernoise SA) présentés en pages 76 à 153 (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité de conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable s'agissant de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les directives d'établissement des comptes applicables aux banques ainsi qu'avec les dispositions légales et les statuts. La responsabilité englobe la structure, l'implémentation et le maintien d'un système de contrôle interne portant sur l'établissement de comptes annuels exempts d'indications essentielles fautives par suite de manquements ou d'erreurs. De plus, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes d'établissement des comptes fiables ainsi que de l'exécution d'estimations adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre tâche consiste à délivrer une attestation des résultats figurant dans les comptes annuels sur la base de notre révision. Nous

avons procédé à notre vérification en conformité avec la loi suisse et les standards de révision suisses. Ces standards stipulent qu'une révision doit être conçue et menée de telle sorte que des indications importantes dans les comptes annuels qui s'avèreraient fallacieuses puissent être reconnues à un degré de certitude raisonnable.

Une révision comprend l'exécution d'opérations de vérification pour l'obtention de preuves quant à l'exactitude des chiffres et autres indications contenus dans les comptes annuels. Le choix des opérations de vérification est du domaine d'appréciation du réviseur conformément à ses obligations. Ceci englobe l'évaluation des risques d'indications essentielles fautives par suite de manquements ou d'erreurs. Lors de l'appréciation de ces risques, le réviseur prend en compte le système de contrôle interne dans la mesure où celui-ci est déterminant pour procéder aux opérations de révision en fonction des circonstances, mais n'émet pas de jugement sur l'efficacité du système de contrôle interne. La révision comprend en outre l'appréciation de l'adéquation des méthodes d'établissement des comptes, la plausibilité des estimations ainsi que l'appréciation de la reddition des comptes dans son ensemble. Nous estimons que notre contrôle représente une base suffisante pour justifier notre appréciation.

Appréciation

Selon notre vérification, les comptes annuels de l'exercice bouclé au 31 décembre 2010 présentent une image conforme de la fortune, des revenus et de la situation financière, en conformité avec les dispositions des directives d'établissement des comptes applicables aux banques (correspond à la législation suisse et aux statuts).

Rapport sur la base d'autres prescriptions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément selon la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et sur l'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'aucun fait incompatible avec notre indépendance n'est donné.

En conformité avec l'art. 728a, al. 3 CO et le standard de vérification suisse 890, nous confirmons l'existence d'un système de contrôle interne pour l'établissement des comptes annuels établi selon les directives du conseil d'administration.

Nous confirmons par ailleurs que la proposition concernant l'utilisation du bénéfice au bilan est conforme à la législation suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

Ernst & Young SA

Rolf Walker
Expert comptable agréé
(responsable du mandat)

Stefan Lutz
Expert comptable
agréé

Zurich, le 9 mars 2011

Bilan au 31 décembre 2010

(en CHF 1000)

Actifs	2009	2010
Liquidités	1 303 637	362 225
Créances résultant de papiers monétaires	1 318 009	1 199 211
Créances sur les banques	326 656	687 756
Créances sur la clientèle	1 634 935	2 361 692
dont de rang postérieur	2009: néant 2010: néant	
Créances hypothécaires	14 930 191	15 609 781
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	10 064	8 727
dont titres de rang postérieur	2009: néant 2010: néant	
Immobilisations financières	3 541 329	3 379 243
dont titres de rang postérieur	2009: néant 2010: néant	
Participations	40 191	31 744
Immobilisations corporelles	203 431	203 590
Comptes de régularisation	62 191	67 640
Autres actifs	664 884	423 523
Total des actifs	24 035 517	24 335 133
Total des créances sur des sociétés consolidées de la BEKB BCBE	45 243	61 320
Total des créances sur le canton de Berne	333 626	488 308

Passifs

2009

2010

Engagements envers les banques	63 919	67 067
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	14 324 629	15 275 360
Autres engagements envers la clientèle	4 197 378	3 893 576
Obligations de caisse	754 104	452 573
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	1 628 000	1 482 000
Comptes de régularisation	159 868	123 853
Autres passifs	323 661	347 613
Correctifs de valeurs et provisions	742 549	745 342
Réserves pour risques bancaires généraux	610 604	607 188
Capital-actions	186 400	186 400
Réserves légales générales ¹	235 585	239 185
Autres réserves	761 306	834 045
Propres actions	(72 340)	(45 026)
Bénéfice reporté	1 902	1 520
Bénéfice de l'exercice	117 953	124 437
Total des passifs	24 035 517	24 335 133
Total des engagements envers des sociétés consolidées de la BEKB BCBE	65 931	74 319
Total des engagements envers le canton de Berne	5	0
Opérations hors bilan:		
engagements conditionnels	107 031	230 077
engagements irrévocables	246 119	245 829
engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	84 904	84 904
instruments financiers dérivés		
– instruments de couverture de la banque		
valeurs de remplacement positives	61 097	49 117
valeurs de remplacement négatives	14 236	68 996
montants des sous-jacents	4 421 245	4 719 500
– activités de négoce		
valeurs de remplacement positives	6 956	31 220
valeurs de remplacement négatives	6 740	30 882
montants des sous-jacents	425 833	610 828
opérations fiduciaires	12 223	9 850

¹ Dont présentation des réserves provenant d'apports en capital: voir capital propre page 130

Compte de résultat 2010

(en CHF 1000)

	2009	2010
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	511 522	498 076
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	93	189
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	79 527	72 639
Charges d'intérêts	(242 651)	(212 740)
Sous-total résultant des opérations d'intérêts	348 492	358 164
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	4 662	3 408
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	78 520	85 004
Produit des commissions sur les autres prestations de service	12 885	12 966
Charges de commissions	(10 672)	(11 604)
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service	85 395	89 775
Résultat des opérations de négoce	25 425	22 673
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	4 142	3 026
Produit des participations	7 890	5 457
Produit des immeubles	4 383	4 266
Autres produits ordinaires	28 351	27 628
Autres charges ordinaires	(6 326)	(4 630)
Sous-total autres résultats ordinaires	38 440	35 747
Produit d'exploitation net avant résultat des aliénations d'immobilisations financières	493 610	503 333
Produit d'exploitation net	497 751	506 359

Charges d'exploitation

Charges de personnel	(146 809)	(147 936)
Autres charges d'exploitation	(95 458)	(104 706)
Sous-total charges d'exploitation	(242 266)	(252 642)

**Bénéfice brut avant résultat des aliénations
d'immobilisations financières**

Bénéfice brut	251 343	250 691
Bénéfice brut	255 485	253 717
Amortissements sur l'actif immobilisé	(19 425)	(20 892)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(35 103)	(29 215)

Résultat intermédiaire

Résultat intermédiaire	200 957	203 610
Produits extraordinaires	48 032	76 431
Charges extraordinaires	(93 585)	(120 105)

Bénéfice de l'exercice avant impôts

Bénéfice de l'exercice avant impôts	155 403	159 937
Impôts	(37 450)	(35 500)

Bénéfice annuel

Bénéfice annuel	117 953	124 437
------------------------	----------------	----------------

Proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale

CHF

Utilisation du bénéfice porté au bilan

Bénéfice de l'exercice	124 436 543.77
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1 519 643.05
Total à disposition de l'assemblée générale	125 956 186.82

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'utiliser le bénéfice porté au bilan comme suit:

Dividende sur le capital-actions de CHF 186 400 000.00	47 532 000.00
Attribution aux autres réserves	77 000 000.00
Report au nouvel exercice	1 424 186.82
Total utilisation du bénéfice	125 956 186.82

Berne, le 9 mars 2011

Au nom du Conseil d'administration

Le président:

J. Rieben

Le Directoire

J.-C. Nobili

S. Gerber

J. Hopf

H. Rüfenacht

A. Schärli

Tableau de financement 2010

(en CHF 1000)

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)			143 594
Fonds générés	143 594		
(calcul voir FNG, page 152 s.)			
Flux de fonds provenant des mutations dans les immobilisations corporelles et les participations			(25 582)
Participations	122	5 182	
Immeubles		5 464	
Autres immobilisations corporelles		3 268	
Autres		11 790	
= <i>fonds nets générés (FNG)</i>			118 012
Flux de fonds provenant des transactions sur fonds propres			(14 683)
Répartition du bénéfice		44 736	
Autres réserves	2 740		
Propres titres de participation	27 313		
Flux de fonds provenant des activités avec la clientèle			(1 060 950)
Créances sur la clientèle		726 757	
Créances hypothécaires		679 590	
Engagements envers la clientèle			
sous forme d'épargne et de placements	950 731		
Obligations de caisse	67 384	368 915	
Autres engagements envers la clientèle		303 803	
Flux de fonds provenant du marché des capitaux			30 346
Propres emprunts		200 000	
Compensation de titres de dettes			
du propre portefeuille	169 000	115 000	
Prêts de la centrale d'émission de lettres			
de gage	176 346		

Tableau de financement 2010 (suite)

(en CHF 1000)

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
Autres postes du bilan			223 679
Autres actifs	241 361		
Autres passifs	23 952		
Comptes de régularisation actifs (avec effet sur les liquidités)		5 449	
Comptes de régularisation passifs (avec effet sur les liquidités)		36 185	
Etat des liquidités			703 596
Liquidités	941 412		
Créances résultant de papiers monétaires	118 798		
Créances sur les banques		361 100	
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1 337		
Engagements envers les banques	3 149		

Résumé des flux de fonds

Provenance des fonds

Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)	143 594
Flux de fonds provenant d'immobilisations corporelles et des participations	30 346
Autres postes du bilan	223 679
Liquidités	703 596
Total provenance des fonds	1 101 215

Utilisation des fonds

Flux de fonds provenant d'immobilisations corporelles et des participations	(25 582)
Flux de fonds provenant des transactions sur capital propre	(14 683)
Flux de fonds provenant du marché des capitaux	(1 060 950)
Total utilisation des fonds	(1 101 215)

Tableau de financement 2009

(en CHF 1000)

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)			185 935
Fonds générés	185 935		
<i>(calcul voir FNG, page 148)</i>			
Flux de fonds provenant des mutations dans les immobilisations corporelles et les participations			(38 909)
Participations	1 276	17 956	
Immeubles		8 130	
Autres immobilisations corporelles		3 472	
Autres		10 627	
<i>= fonds nets générés (FNG)</i>			<i>147 025</i>
Flux de fonds provenant des transactions sur fonds propres			(43 079)
Répartition du bénéfice		41 008	
Autres réserves	2 078		
Propres titres de participation		4 149	
Flux de fonds provenant des activités avec la clientèle			945 560
Créances sur la clientèle	217 897		
Créances hypothécaires		762 116	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1 553 554		
Obligations de caisse	91 704	298 528	
Autres engagements envers la clientèle	143 050		
Flux de fonds provenant du marché des capitaux			(795 858)
Propres emprunts		200 000	
Compensation de titres de dettes du propre portefeuille	250		
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage	127 000	198 000	
Immobilisations financières (avant correctifs de valeurs)		525 108	

Tableau de financement 2009 (suite)

(en CHF 1000)

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
Autres postes du bilan			404 570
Autres actifs	372 498		
Autres passifs	9 634		
Comptes de régularisation actifs (avec effet sur les liquidités)	6 133		
Comptes de régularisation passifs (avec effet sur les liquidités)	16 306		
Etat des liquidités			(658 219)
Liquidités		544 181	
Créances résultant de papiers monétaires		216 269	
Créances sur les banques	166 397		
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce		3 306	
Engagements envers les banques		60 860	

Résumé des flux de fonds

Provenance des fonds

Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)	185 935
Flux de fonds des affaires avec la clientèle	945 560
Autres positions du bilan	404 570
Total provenance des fonds	1 536 065

Utilisation des fonds

Flux de fonds provenant d'immobilisations corporelles et des participations	(38 909)
Flux de fonds provenant des transactions sur capital propre	(43 079)
Flux de fonds provenant du marché des capitaux	(795 858)
Liquidités	(658 219)
Total utilisation des fonds	(1 536 065)

1. Commentaires relatifs à l'activité de la banque

Généralités

La BEKB | BCBE est une banque à vocation universelle. Elle se concentre sur les affaires hypothécaires, l'acceptation des dépôts du public ainsi que sur la gestion de fortune et le conseil en placement.

Avec ses 78 sièges et ses 17 comptoirs mobiles (localités desservies), la BEKB | BCBE couvre l'ensemble des régions du canton de Berne et est également active dans le canton de Soleure. Géographiquement, ses opérations de crédit sont dirigées sur le territoire cantonal, sur l'espace économique environnant, l'Espace Mittelland, ainsi que sur la clientèle domiciliée hors du canton mais en relation avec celui-ci. Les services offerts dans le cadre du conseil en placement et la gestion de fortune ainsi que dans celui de la cyberbanque sont aussi accessibles en Suisse à la clientèle suisse et étrangère.

La BEKB | BCBE n'est pas représentée à l'étranger, pas plus qu'elle n'y détient de participations qualifiées. Les placements à l'étranger sont limités par les statuts (art. 2) et par le Règlement d'affaires (art. 30). Les opérations de crédit avec l'étranger se montent à 5 pour cent maximum de la moyenne à long terme de la somme du bilan.

Mandat d'entreprise et politique d'affaires

Le **mandat d'entreprise** ressort du **mandat constitutionnel**. Par une gestion adéquate et dans le cadre d'une surveillance professionnelle, la BEKB | BCBE entend contribuer au développement indépendant du canton de Berne et de ses fondements sociaux. Elle favorise ainsi le développement économique et l'évolution sociale. Conformément à la loi, la BEKB | BCBE traite l'ensemble des affaires ordinaires d'une banque et doit être gérée selon les principes commerciaux répondant aux exigences de l'économie de marché.

La **politique d'affaires** de la banque fixée depuis des années reste inchangée:

1. Pour tous les segments de la clientèle, la banque dispose d'une offre spécifique en matière de prestations de base, qu'elle met à disposition de manière rentable dans le cadre de ses possibilités.
2. La banque couvre à des conditions compétitives les besoins financiers et de crédit de la population locale, de l'économie et des collectivités de droit public et fournit des prestations à l'Etat aux conditions du marché.
3. L'objectif de la BEKB | BCBE consiste notamment à promouvoir de petits et moyens engagements envers des particuliers, de petites et moyennes entreprises ainsi que des collectivités de droit pu-

blic. Des limites d'engagement ont été fixées pour les clients plus importants.

4. La BEKB | BCBE accorde une attention particulière aux demandes de petits crédits, à la construction de logements avantageux, aux besoins de la population active, de l'artisanat et de l'agriculture. Elle soutient le développement du commerce, de l'industrie et du tourisme dans le canton de Berne, au moyen de prestations bancaires modernes.
5. La BEKB | BCBE encourage l'épargne et la constitution de biens patrimoniaux et soutient l'accession à la propriété, avec pour objectif un développement régional, social et économique équilibré.
6. Les nouvelles entreprises prometteuses sont encouragées de façon ciblée, de même que le sont des projets avancés à caractère écologique et énergétique. A cet effet, la BEKB | BCBE a prévu un concept promotionnel sur trois piliers (financement de nouvelles entreprises et croissance, financement des successions et financement d'amorçage).
7. La croissance qualitative poursuivie depuis des années est un objectif prioritaire. La banque veille
 - à nouer des liens personnels étroits avec sa clientèle,
 - à agir dans une optique de rendement et
 - à prendre des risques raisonnables, de façon lucide et contrôlée.

En vertu de cette politique d'affaires, la BEKB | BCBE (banque axée sur la

Suisse) s'est fixé pour objectif un rendement durable de 2 à 4 pour cent de plus que ne le requerraient des placements sans risque (obligations de la Confédération).

Les activités commerciales

Les principales activités commerciales de la banque sont les suivantes:

Opérations d'intérêts

Les opérations portées au bilan constituent la principale source de revenus de la banque. Le refinancement des prêts à la clientèle s'effectue au moyen des fonds de la clientèle et de prêts des centrales d'émission de lettres de gage, alors que les prêts sont principalement octroyés moyennant une couverture hypothécaire. Les crédits sont sollicités par un large éventail de clients.

Dans le cadre des affaires générant des intérêts, la banque garde dans ses actifs immobilisés un important portefeuille de titres, en se conformant aux directives de placement prévues par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité.

Les opérations interbancaires ne jouent qu'un rôle de moindre importance.

Dans le cadre de ses opérations passives, la BEKB | BCBE offre une vaste palette de comptes d'épargne et de comptes de placement. Afin de procéder au refinancement de ses opérations actives, elle émet des obligations de caisse et des emprunts et re-

court aux prêts des centrales d'émission de lettres de gage.

Opérations de commissions

La gestion de fortune et le conseil en gestion de patrimoine constituent le pilier des affaires générant des commissions. La fortune de la clientèle est gardée aussi bien dans les chambres fortes de la banque que dans celles d'autres offices de dépôt de premier ordre. Les émissions sont organisées principalement pour les entreprises du canton de Berne. Les opérations de crédit génèrent elles aussi des commissions.

Opérations de négoce et utilisation des instruments financiers dérivés

La BEKB | BCBE opère sur les marchés boursiers et des devises pour le compte de sa clientèle. Elle agit en tant qu'intermédiaire ou elle fait en sorte de neutraliser le risque par une affaire en contrepartie. Aucune fonction de teneur de marché (market making) n'est en principe remplie. La BEKB | BCBE est membre de EUREX (European Exchange) et partie prenante à la SIX. Les activités à l'EUREX portent

essentiellement sur l'exécution des ordres de la clientèle (brokerage).

Le commerce de titres et de devises à propre compte est limité, le négoce de devises sur propres positions portant exclusivement sur des devises fortes. Le commerce de titres et d'instruments dérivés à propre compte ne revêt qu'une importance secondaire et ne fait pas partie des activités centrales de la banque. Le négoce de titres à propre compte est limité à 30 millions de francs et est de ce fait soumis à la règle «de minimis» régissant les actions et instruments sur devises, conformément à l'art. 71 OFR.

La banque négocie des instruments financiers dérivés pour le compte de ses clients. Les interventions portent essentiellement sur des opérations à terme sur devises et des options EUREX.

Collaboratrices et collaborateurs

Fin 2010, l'effectif du personnel (corrigé du temps partiel) se montait à 1199 collaborateurs (2009: 1193). Ce chiffre comprend aussi 131 postes dévolus aux apprentis et aux assistants.

Collaboratrices et collaborateurs	31.12.2009	31.12.2010
Effectif du personnel		
Collaborateurs/trices habilités à signer	628	656
Collaborateurs/trices sans droit de signature (y compris personnel auxiliaire)	697	689
Apprentis	101	103
Nombre total	1 426	1 448
Collaboratrices et collaborateurs (corrigé du temps partiel)	1 193	1 199

Management des risques

Le management des risques assure que la prise de risques soit effectuée de manière ciblée et contrôlée. La reconnaissance, le jaugeage, la gestion et la surveillance des risques sont intégrés dans les processus de travail de la BEKB | BCBE. Les explications ci-après prennent en considération les indications qualitatives exigées selon Circ. FINMA 08/22 «Publication FP – banque». Les informations quantitatives se trouvent en pages 154 ss.

A partir de l'exercice 2008, la BEKB | BCBE établit des comptes consolidés. Selon l'art. 6 al. 2 OFR, la consolidation englobe toutes les sociétés du groupe actives dans le secteur financier au sens des art. 11 et 13 de l'ordonnance du 17 mai 1972 sur les banques. C'est pourquoi, les indications qualitatives et quantitatives concernant la publication FP sont contraignantes pour la BEKB | BCBE. S'agissant des autres sociétés affiliées intégrées dans les comptes consolidés (voir page 237) selon l'art 23 a OB, il ne s'agit pas de sociétés actives essentiellement dans le secteur financier.

Compétences

Le **conseil d'administration** est responsable pour le management des risques. Il fixe les conditions-cadre régissant la politique des risques et y définit la philosophie en matière de risques, de jaugeage des risques et du pilotage des risques. Il adopte

les limites de risque en se basant sur la capacité à les assumer et surveille leur application ainsi que la mise en œuvre de ses consignes. Afin de pouvoir assumer sa fonction de surveillance, le conseil d'administration reçoit divers rapports standard (rapports trimestriels sur l'évolution financière et la situation en matière de risques, planification financière annuelle, budget, limites de contrepartie pour les partenaires, limites de portefeuille pour les placements, etc.) et annuellement, un rapport détaillé sur le contrôle des risques. Le reporting interne assure une information adaptée à tous les niveaux.

Le **directoire** est compétent pour l'exécution des directives du conseil d'administration. Il veille à la mise en place d'une organisation de management des risques et à l'utilisation de systèmes adéquats pour la surveillance des risques.

Les **contrôles d'exploitation** courants sont en principe directement intégrés dans les processus de travail. La sélection et leur intensité s'orientent en fonction des risques. L'exécution et la communication de constatations sont fixées ou réglées dans le cadre des processus de travail certifiés. Les informations nécessaires pour le contrôle et la surveillance internes sont identifiées, groupées et préparées dans les processus de travail et transmises à temps aux services compétents. De plus, le **controlling central des risques** coordonne l'établissement des rapports sur les risques.

Principes en matière de politique des risques

Une fonction de base d'une banque est de prendre des risques de manière ciblée afin de saisir, ce faisant, des opportunités et de les développer en vue d'en retirer des revenus. La BEKB | BCBE retient dans sa politique d'affaires qu'elle agit dans l'optique de générer des revenus et qu'elle prend des risques contrôlés dans le cadre de limites d'affaires définies.

L'environnement interne est déterminant pour la mise en place d'un management efficace des risques et d'un système de contrôle interne fiable à l'échelle de l'ensemble de la banque. La stratégie, le mandat d'entreprise et la politique d'affaires fixent le cadre à cet effet. La culture d'entreprise de la BEKB | BCBE basée sur la responsabilité individuelle détermine le comportement humain dans chaque fonction. De la sorte, la culture d'entreprise jette une base essentielle pour le management de l'ensemble des risques et pour le contrôle interne et la surveillance.

La BEKB | BCBE poursuit une stratégie low-risk qui est soulignée par les principes suivants en matière de politique des risques:

- La BEKB | BCBE dispose en tant que société anonyme de droit privé de responsabilités claires selon le droit des sociétés et d'un conseil d'administration indépendant. Avec une gestion d'entreprise efficace et sous contrôle professionnel, elle contribue au développe-

ment indépendant du canton et de ses bases de vie. La stratégie de la BEKB | BCBE se concentre sur deux champs d'activité centraux, à savoir sur les affaires avec la clientèle privée et la clientèle commerciale, en particulier les PME, et sur la gestion de fortune. Le négoce à propre compte de titres et d'instruments financiers dérivés est limité à 30 millions de francs et est soumis à la règle de minimis pour les actions et instruments d'intérêt selon l'art. 71 OFR.

- En raison de sa politique d'affaires, la BEKB | BCBE s'est fixé en tant que banque axée sur la Suisse, un objectif de rendement de 4 pour cent supérieur à un placement sans risque (obligations de la Confédération). L'objectif de rendement permet de mener une stratégie low-risk exigeante.
- La BEKB | BCBE gère un portefeuille de crédits dont elle est à même d'assumer les risques par ses propres résultats. L'octroi de nouveaux crédits est tributaire du remboursement des crédits en cours, des fonds déposés par la clientèle (fonds d'épargne, obligations de caisse, autres engagements envers la clientèle) et des prêts des centrales d'émission de lettres de gage. Le portefeuille de crédits doit être couvert par les fonds de la clientèle et les prêts des centrales d'émission de lettres de gage. Les risques sont soupesés à l'aune des revenus et des fonds propres.

- L'objectif de capital propre (actuellement 1 milliard de francs) correspond à 120 pour cent des fonds propres légaux exigibles. De plus, la BEKB | BCBE dispose de réserves pour risques bancaires généraux pour la couverture de risques stratégiques généraux, tels que risques politiques, risques de régulation, risques opérationnels, risques de marché, risques de réputation et amortissements de goodwill.
- Pour les limitations de risques dans les affaires portées au bilan et hors bilan il y a des normes de financement et un système de limites. Celui-ci stipule la fixation de limites sur la base de l'engagement global des contreparties, de l'engagement global dans les branches et pays et du volume total des produits choisis.
- Les liquidités sont placées de manière sûre sous forme de créances comptables du marché monétaire auprès de la Confédération et de la BNS, de placements sous forme d'opérations de mise en pension et de placements dans des dépôts de liquidité dans les immobilisations financières. Pour l'engagement total non couvert auprès de banques et pour les opérations de mise en pension avec contrepartie et collateral bank, des valeurs-cible sont déterminées.

Principes de couverture des risques

Avec les principes en matière de politique des risques, la BEKB | BCBE a déterminé dans quelle mesure elle entend prendre des

risques. Ces principes forment des garde-fous avec lesquels les risques sont limités. Un autre instrument essentiel pour la limitation des risques consiste en un système de limites multidimensionnel comprenant des **limites de contrepartie, de produits, de pays et de branches**. Dans les affaires interbancaires, des limites sont définies pour chaque banque, groupe bancaire et pour le total. Dans les opérations de négoce, des **limites de négoce** sont fixées pour les titres et les devises.

Avec des mesures de contrôle qui font partie intégrante du système de contrôle interne de la BEKB | BCBE basé sur les risques, les risques encourus sont surveillés.

Au sens d'une prévoyance-risque prévoyante, la BEKB | BCBE a formé dans les affaires de crédit des **correctifs de valeurs forfaitaires** sur la base des limites déterminées. Avec ces correctifs de valeurs, des risques latents inhérents, qui pourraient occasionner des pertes à l'avenir, sont couverts. Il s'agit de risques de défaillance qui ne peuvent pas être attribués à un preneur de crédit particulier ou à une créance particulière.

Si des risques laissent supposer qu'il y aura perte, ils sont couverts avec des correctifs de valeurs individuels et des provisions.

Enfin, la BEKB | BCBE oppose aux risques stratégiques généraux son **concept de fonds propres du point de vue commercial**. La BEKB | BCBE attribue les fonds propres légaux selon des critères

commerciaux aux catégories «capital propre visé», «réserves pour risques bancaires généraux» et «capital excédentaire (excess capital)».

L'activité et le développement commercial sont assurés par le biais du **capital propre visé**; celui-ci est fixé à 1 milliard de francs, ce qui correspond à environ 120 pour cent des fonds propres exigibles selon la loi sur les banques.

Les **réserves pour risques bancaires généraux** couvrent des risques commerciaux stratégiques d'ordre général, tels que risques politiques, risques de régulation, risques opérationnels (p. ex. risques de migration informatiques, etc.), des risques de réputation et des risques de marché (voir pages 95 ss.), ainsi que les amortissements de survaleur.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves de fluctuation nécessaires à l'exploitation, qui sont alimentées ou utilisées en fonction de la survenance des risques. Elles sont liées à des fins précises et ne comptent donc pas comme capital propre donnant droit aux dividendes d'un point de vue commercial. Au 31.12.2010, elles se chiffraient à 607,2 millions de francs et l'impôt en était intégralement acquitté.

Dans le cadre du concept de fonds propres du point de vue commercial et pour des raisons de diversification des risques monétaires, la BEKB | BCBE a décidé de distraire jusqu'à 20 pour cent des réserves pour risques bancaires généraux pour les

investir dans de l'or physique. Ces réserves converties en or sont couvertes par une position physique correspondante de métaux précieux qui est portée au bilan dans les immobilisations financières. La valorisation des stocks d'or physiques et des réserves en or est calquée sur le prix du marché. Ceci correspond le mieux aux principes de DEC, note marginale 1 f (pour le bouclement individuel) et à l'art. 25 OB (pour les comptes consolidés). Les variations du portefeuille de métaux précieux physique et les réserves distraites pour risques bancaires généraux se compensent. Les réserves pour risques bancaires généraux converties en or ainsi que les positions physiques de métaux précieux ont été constituées au courant des exercices 2008 et 2009. Leur valeur à fin 2010 se chiffrait à 119,0 millions de francs.

Avec le **capital excédentaire**, la croissance de la BEKB | BCBE ou des acquisitions peuvent être financées; il peut aussi être utilisé pour des remboursements aux actionnaires.

Evaluation du risque selon l'art. 663 b, ch. 12 CO et DEC 148a (chiffre noté en marge)

La situation globale en matière de risques de la BEKB | BCBE est évaluée vers le milieu de l'année dans le cadre du workshop dédié à la planification financière. De la sorte, on entend assurer qu'un changement des conditions-cadre soit reconnu à temps par la société et qu'il soit évalué à sa

juste mesure. Le «Business Risk Model» sert d'instrument à cet égard. Avec ce modèle, les risques commerciaux de la BEKB | BCBE sont couverts au moyen de divers secteurs de risque. Prennent part au workshop le responsable du directoire et d'autres membres du directoire, le responsable de la révision interne et des représentants d'unités organisationnelles impliquées dans le management et le contrôle des risques. L'objectif principal de ce workshop est d'identifier les risques déterminants et de définir des mesures à l'aide desquelles on s'attaquera aux risques identifiés.

Les enseignements essentiels du workshop sont intégrés dans le rapport «Contrôle des risques» rédigé semestriellement et dans la planification financière. Selon l'appréciation et les résultats de l'évaluation indépendante des risques de la révision interne et de l'organe de révision externe, les processus en matière de risques ou les mesures de surveillance des risques sont adaptés. A l'occasion de son workshop annuel dédié à la stratégie et à la planification financière, le conseil d'administration évalue la situation des risques en se basant sur le «Business Risk Model» et en discute avec le directoire. Pour l'exercice 2010, cette **évaluation des risques du conseil d'administration** a eu lieu dans le cadre du workshop de planification financière des 17/18 septembre 2010. De plus, les défis déterminants de la BEKB | BCBE sont évalués à l'occasion de la planification financière et les objectifs

correspondants sont définis pour la prochaine période de planification.

Catégories de risques

La BEKB | BCBE distingue et gère les catégories de risques suivantes: risques de crédit (y compris les risques-pays et les risques sectoriels), les risques de marché (risques de changement de taux d'intérêt, risques monétaires, risques de cours, risques de liquidité du marché), les risques de règlement (risques opérationnels, y compris risques juridiques et fiscaux), risques de liquidité et de refinancement, risques de réputation et risques de régulation. La BEKB | BCBE est surtout active dans les opérations portant sur la différence d'intérêts. Elle est ainsi surtout exposée au risque de crédit et au risque de variation des taux d'intérêt.

Risques de crédit

Prêts accordés à la clientèle

Les risques des opérations de bilan et hors bilan sont limités au moyen d'un système de limites trois-dimensionnel (limites de contrepartie, de branche et de produits). Les risques de crédit dans les opérations portées au bilan sont par ailleurs surveillés au moyen d'un système d'évaluation interne uniforme. Tous les engagements envers la clientèle sont vérifiés périodiquement dans le cadre d'une gestion dynamique des crédits en fonction de leur risque et sont proposés pour prolongation au centre de compétence responsable. Les processus pour la

gestion dynamique des crédits sont pilotés via un système d'assistance des conseillers en crédit et sont structurés en fonction du volume et de la contrepartie. Les critères de contrôle de la gestion des crédits sont identiques à ceux du contrôle des crédits s'agissant de nouvelles affaires; le contrôle de la cote de crédit et de la capacité de contracter un crédit en sont les points forts.

Les crédits sont répartis en deux groupes (couvert et non couvert). Pour les deux groupes, des taux/normes de financement maximaux sont définis. Si ces taux/normes sont dépassés, les affaires sont caractérisées d'affaires exceptionnelles et donc considérées comme affaires présentant un risque accru; elles sont dès lors traitées et surveillées en conséquence. La politique d'affaires et de crédit de la BEKB | BCBE prévoit qu'un maximum de 5 pour cent de l'ensemble des prêts à la clientèle puissent constituer des affaires exceptionnelles. Dans le cadre de l'octroi de prêts privés, la charge supportable est établie sur la base d'un intérêt calculatoire de 5 pour cent.

Les dérivés de crédit sont utilisés de cas en cas. Actuellement, la BEKB | BCBE ne tient aucun dérivé de crédit ni aucune garantie.

Le traitement des affaires de la BEKB | BCBE est organisé de telle manière que le gros des opérations de crédit peut être autorisé au front (compétence décisionnelle rapide et proche du client). Le suivi et le traitement des affaires de la clien-

tèle de crédit privée et des PME sera assuré par les sièges, le suivi et le traitement des affaires des grands clients commerciaux, des opérations avec l'étranger et avec les banques est assuré centralement.

Les sièges, regroupés en régions, sont suivis activement par des conseillers régionaux dans le service de gestion des crédits central. La surveillance des crédits est assurée par le biais d'un système de reporting séparé. Le système de reporting est scindé en deux: d'une part, les ratios de conduite sont portés à la connaissance de l'autorité supérieure ou le du directoire; d'autre part, les ratios de contrôle sont communiqués aux sièges subordonnés ou aux conseillers. Le reporting se fait mensuellement, trimestriellement, semestriellement, annuellement ou selon les besoins en fonction du volume des risques à surveiller.

Pour les positions à risque compromises ou présentant des retards, des stratégies correspondantes sont fixées dans le but de minimiser le risque de perte. Dans le cadre du contrôle semestriel des correctifs de valeurs, la situation actuelle est prise en compte et, cas échéant, la stratégie est redéfinie. En même temps, le rating du client est actualisé. La BEKB | BCBE applique pour le calcul des fonds propres légaux les ratings de l'agence Standard & Poor's s'agissant des catégories de crédit entreprises, collectivités de droit public, banques et Etats. Si une contrepartie dispose d'un rating externe, toutes les créances admises sont pondérées sur cette base.

Risques inhérents aux branches

Un risque de branche naît lorsque des conditions politiques ou économiques spécifiques à une branche influencent la valeur d'un engagement. On désigne par «risque de branche» la partie d'un engagement dont la stabilité de la valeur – indépendamment du risque du croire – dépend de facteurs de risque économiques et politiques inhérents à une branche. Ce sont en particulier des risques de liquidité, de marché et de corrélation spécifiques à une branche qui sont influencés par ces facteurs de risque. Le risque de branche doit être compris comme risque cumulé spécifique, à l'instar du risque-pays. La BEKB | BCBE procède au management du risque de branche en application des directives de l'Association suisse des banquiers concernant le management du risque-pays. Le conseil d'administration fixe des limites par branche. Il les vérifie et les approuve chaque année. Les limites de branche autorisées par le conseil d'administration analogiquement aux limites des pays peuvent être intégralement épuisées par le Directoire en l'espace d'une année. Dès que la limite de branche a été fixée, on peut donc partir de l'idée que des risques latents inhérents sont encourus qui pourraient engendrer des pertes à l'avenir. Il s'agit de risques de recouvrement qui ne sont pas attribuables à un débiteur ou à une créance déterminé.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires et dans les immobilisations financières

Un système de limites à plusieurs niveaux est également utilisé dans les affaires interbancaires et dans la gestion des risques de contrepartie ou de défaillance des immobilisations financières. A cet égard, des placements en francs suisses sont effectués majoritairement. Des options put sur le SMI sont utilisées pour se protéger contre une baisse des cours des actions. Les limites pour les diverses catégories de placement sont réévaluées et autorisées annuellement par le conseil d'administration. L'ampleur des limites dépend pour l'essentiel du rating, de l'évaluation individuelle des risques et de l'importance des fonds propres.

Les risques-pays

Afin de limiter les risques-pays, un système de limites est appliqué. Les placements à l'étranger sont exposés en détail à la page 135. Les opérations à l'étranger portant sur des crédits commerciaux ne font pas partie des activités centrales de la BEKB | BCBE. Pour l'appréciation des risques-pays, le système d'évaluation des risques-pays mis à disposition par la Banque Cantonale de Zurich dans le cadre de la coopération des banques cantonales portant sur les affaires avec l'étranger est utilisé. Les correctifs de valeurs pour risques-pays sont contenus dans la position «Correctifs de valeurs et provisions».

Risques de marché

Active principalement dans les opérations de bilan, la BEKB | BCBE est avant tout exposée à des risques découlant de la variation des taux d'intérêt. Viennent ensuite, dans une moindre mesure, les risques liés aux positions en actions dans les actifs circulants et immobilisés, ainsi que ceux découlant des variations de parités sur les placements en monnaies étrangères.

Risques de variation des intérêts

La BEKB | BCBE poursuit l'objectif à long terme d'assurer un revenu net en intérêts convenable à travers tous les cycles d'intérêt et de marché. Le risque de variation des intérêts naît surtout du déséquilibre de la congruence des échéances entre actifs et passifs. A la BEKB | BCBE, les risques de marché essentiels dans le livre bancaire résultent des affaires hypothécaires, dans la mesure où les hypothèques à terme fixe sont refinancées par des fonds de la clientèle non liés fermement à un taux d'intérêt déterminé.

Le jaugeage et le pilotage des risques qui en résultent interviennent dans le cadre du Asset and Liability Management (ALM). C'est le conseil d'administration qui édicte les objectifs stratégiques pour ALM. Ceux-ci prennent en considération tant les perspectives de revenu que celles de la valeur actuelle. Ces consignes se basent sur le jaugeage interne des risques et limitent l'exposition au risque d'intérêt. Les divers objectifs sont définis sous la forme de benchmarks.

Pour le management stratégique de la structure du bilan, c'est le comité ALM (ALCO) qui est responsable. Concrètement, il se compose de l'analyse de l'évolution des affaires portées au bilan, de l'évolution du marché et des intérêts, de l'élaboration de stratégies de couverture, de la fixation de mesures en matière de politique d'affaires, de la fixation du cadre pour la trésorerie et enfin de la surveillance du benchmark dans ALM.

Sur le plan opérationnel et dans le cadre des garde-fous mis en place par le comité ALM (ALCO), l'unité organisationnelle «Conduite du bilan» procède au management de la structure du bilan en collaboration avec le responsable du directoire. Le pilotage du risque d'intérêt intervient à l'aide de mesures classiques inhérentes à la structure du bilan (p. ex. refinancement congruent, politique en matière de conditions), ainsi qu'en ayant recours à des dérivés d'intérêt (swaps de taux d'intérêt, options sur intérêts, FRA's).

L'unité organisationnelle «Conduite du bilan» établit chaque mois un compte rendu sur le respect des benchmarks à l'intention de ALCO et chaque trimestre à l'intention du conseil d'administration. Le jaugeage du risque d'intérêt prend en considération tant les perspectives s'agissant de la valeur actuelle que les perspectives en matière de revenus. De plus, un rapport hebdomadaire détaillé est établi à l'intention du responsable du directoire, du président du conseil d'administration et du responsable des finances.

Le risque de variation des intérêts est quantifié mensuellement au moyen d'une analyse de la congruence des échéances et d'un bilan de l'échéance des intérêts par le calcul de la valeur en espèces, de la durée des positions fermes et de l'ensemble du bilan. De même, des simulations de sensibilité des revenus sont effectuées. Dans le cadre d'une planification financière «roulante», les risques du marché sont quantifiés annuellement au moyen de «scénarios stress», et la politique en matière de risques dans la gestion structurelle du bilan est vérifiée. Afin de limiter les risques sur intérêts, des swaps de taux d'intérêt et des options sur intérêts sont également utilisés dans le cadre des limites autorisées par le conseil d'administration, en sus du pilotage du bilan. Le benchmark pour la variation de la valeur actuelle des fonds propres est retenu pour l'ensemble du bilan, c'est-à-dire en considérant les positions fermes et variables. De la sorte, les hypothèses en matière d'échéances des intérêts des hypothèques variables et des fonds d'épargne gagnent en importance. Pour le calcul de la sensibilité de la fortune pour l'ensemble du bilan, le régime d'attachement des intérêts de produits stables est reproduit au moyen d'un portefeuille de réplication. A cet égard, le comportement en matière d'attachement des intérêts et du capital d'une position est simulé au moyen d'un portefeuille de combinaisons d'intérêts du marché de telle manière que la variance de la marge entre taux d'intérêt du

client et le rendement du portefeuille répliqué soit minimisée. Ce sont des taux d'intérêt de produits et de marché historiques qui servent de base de données pour la simulation. Ainsi, l'effet de revenu est simulé en plus de l'effet de patrimoine.

ALCO évalue la réplication et fixe chaque année les portefeuilles de réplication sur demande de la Conduite du bilan, en prenant en considération l'évolution attendue des prêts et fonds de la clientèle retenus.

De plus, les perspectives s'agissant de la valeur actuelle et en matière de revenu sont également mesurés sans réplication. Les positions variables sont à cet égard prises en considération à raison de la fourchette-temps la plus restreinte.

Le contrôle des risques dans ALM est effectué par une unité organisationnelle indépendante.

Risques de marché découlant des opérations de négoce

Les risques de marché du livre de négoce sont gérés par l'unité organisationnelle «Négoce» sur la base de la règle de minimis selon l'art. 71 OFR. La limite de minimis est répartie en tant que limite de position brute sur les groupes devises, obligations, actions et Eurex. Pour le groupe Eurex, le recours aux fonds propres est également limité. Le respect des limites fait l'objet d'un rapport journalier. Le conseil d'administration adopte chaque année ces limites pour l'année suivante. Le reporting déterminant pour le compte

rendu financier et la surveillance du respect des limites est effectué par une unité organisationnelle indépendante des opérations de négoce.

Risques opérationnels

On entend par là le risque de pertes encouru par suite de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures internes, du personnel et de systèmes ou par suite d'événements externes. Les risques opérationnels sont difficilement quantifiables. Le pilotage intervient dès lors surtout par le biais de mesures qualitatives. Le management des risques opérationnels est en premier lieu l'affaire des cadres à tous les niveaux.

La BEKB | BCBE accorde une grande importance à la qualité, la fiabilité et l'efficacité des processus d'affaires et considère le management des risques opérationnels comme facteur de compétitivité s'agissant de la qualité du service, la réputation de la banque et l'efficacité de la production.

Le conseil d'administration a défini le cadre pour le management et le contrôle des risques opérationnels. La responsabilité pour la mise en œuvre incombe au directoire. Pour les risques opérationnels, le responsable du directoire est directement compétent. Lors de la surveillance des risques opérationnels, il est assisté par l'unité organisationnelle «Riskcontrolling».

La BEKB | BCBE limite les risques opérationnels en édictant systématiquement des directives, en structurant les déroule-

ments de travail tout en y incorporant des mécanismes de contrôle, en prônant la séparation des pouvoirs et en mettant en place des domaines de tâches, de responsabilité et de compétence clairement définis. Le risque opérationnel est constamment surveillé, contrôlé et piloté sur la base d'indicateurs de risque. Les enseignements sont intégrés dans le rapport «Contrôle des risques» qui est établi semestriellement.

Risques informatiques

La BEKB | BCBE délègue une grande partie des prestations informatiques à RTC Real-Time Center AG / au Banking Service Center HP (BSC HP). Au travers de la coopération avec le partenaire d'externalisation BSC HP, une nouvelle structure de gouvernance TI a été créée le 1^{er} mai 2010. Celle-ci dirige et garantit une collaboration aux niveaux stratégique (comité de pilotage TI), opératif (comité de direction TI) et d'exploitation (pilotage des programmes et développement conformes aux aspects bancaires). Le comité de pilotage TI est en charge de l'orientation stratégique et veille à ce que les objectifs et accords contractuels soient remplis par les parties au contrat. Le comité de direction TI constitue le cœur de pilotage et de contrôle des services convenus contractuellement. Le niveau dispositif de direction garantit un pilotage des programmes et un développement conformes aux aspects bancaires). Ces entités ont été mises en place et la représentation de la BEKB | BCBE a

été définie. Dans le même temps, les structures internes de direction de la BEKB | BCBE en matière informatique et organisationnelle ont été adaptés à la nouvelle structure de gouvernance TI, et les responsabilités des différents bureaux et personnes attribuées.

L'organe de révision externe du fournisseur informatique vérifie les secteurs informatiques externalisés et établit un rapport à l'intention des banques affiliées.

Les standards de qualité pour l'exploitation informatique sont réglés dans des contrats exhaustifs. Ces «Service Level Agreements» contiennent des caractéristiques qualitatives et quantitatives ainsi que des tâches de surveillance et de contrôle. Grâce à la surveillance constante, les prestations erronées sont identifiées, mesurées, appréciées et font l'objet d'un rapport. Pour le cas d'interruptions de plus longue durée et de catastrophes, des mesures d'urgence exhaustives ont été définies et testées.

La BEKB | BCBE surveille les prestations de services informatiques externalisées dans le cadre de son règlement «Surveillance de sociétés de participation financière et des principales tâches dans l'externalisation». Cette surveillance inclut notamment l'examen par les sociétés d'audit des organes de révision selon la législation bancaire mandatées pour les audits spéciaux, par la révision interne, par le directoire, par le comité de révision et par le conseil d'administration de la BEKB | BCBE.

Risques de compliance

Font partie des risques de compliance les risques juridiques, de réputation et de pertes qui résultent de la violation de normes relevant du droit et de l'éthique. Les risques de compliance sont des risques comportementaux et forment un ensemble de coupure de risques juridiques, de réputation et de pertes. La BEKB | BCBE assume une fonction de compliance selon Circ. FINMA 08/24.

A l'instar du contrôle des risques, la fonction compliance est en principe intégrée dans les processus de traitement de la BEKB | BCBE. En complément, l'unité organisationnelle «Service juridique et compliance» assume en tant que bureau de coordination, diverses tâches de la fonction compliance. Elle surveille entre autres à ce que tous les responsables de tâches de compliance soient désignés s'agissant de dispositions légales ou régulatrices importantes, et établit semestriellement un rapport ad hoc. Le bureau de coordination en matière de compliance a un droit illimité à l'information, à l'accès et à la consultation des documents dans le cadre des tâches définies et est indépendant des activités commerciales générant des revenus et est soumis directement au responsable du directoire.

Dans l'unité organisationnelle «Service juridique et compliance» sont également saisis, traités et surveillés tous les actes juridiques en suspens. Pour la surveillance des directives sur le blanchiment d'argent,

une application informatique est utilisée, à l'aide de laquelle les afflux et sorties inhabituels de valeurs patrimoniales de même que les écarts par rapport aux modèles de transaction des clients sont identifiés et transmis aux personnes compétentes pour traitement. Les responsabilités et les mesures en matière de respect de l'obligation de diligence des banques sont clairement réglées. Leur mise en œuvre est surveillée par l'unité organisationnelle «Service juridique et compliance».

Externalisation d'unités d'affaires

Outre l'outsourcing de l'informatique à RTC Real-Time Center AG / Banking Service Center HP (BSC HP), la BEKB | BCBE a externalisé au 1^{er} janvier 2008 le trafic des paiements et l'administration des titres à Entris Operations AG. Ces externalisations sont réglées dans des contrats de coopération et de «Service Level Agreements», ceci en conformité avec les directives relatives au devoir de surveillance. Tous les collaborateurs et prestataires de service sont soumis au secret bancaire, de sorte que la confidentialité est assurée. De plus, la BEKB | BCBE a externalisé le management des fonds de placement à Swisscanto Holding AG.

2. Principes comptables et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité ainsi que les principes d'évaluation sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations (CO), de la Loi fédérale sur les banques (LFB) et de l'Ordonnance y relative (OB), ainsi qu'aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés (FINMA) et du règlement de cotation de la Bourse suisse. La **clôture individuelle** au 31.12.2010 a été établie en conformité avec les dispositions des directives d'établissement des comptes de la FINMA (Circ. FINMA 08/2) et de l'art. 6, al. 4 des directives concernant l'établissement des comptes de SIX. Cette **clôture individuelle** correspond à la clôture individuelle statutaire conformément au chiffre 1f des directives d'établissement des comptes.

Les critères de comptabilisation et d'évaluation des comptes annuels 2009 et 2010 présentés dans le rapport de gestion sont en principe les mêmes et se prêtent donc à une comparaison aussi bien matérielle que formelle. Les modifications apportées aux critères d'évaluation sont précisées explicitement.

Les diverses positions détaillées dans une rubrique de bilan sont en principe valorisées séparément (valorisation individuelle). Toutes les réserves disponibles sont clairement mentionnées. Les provisions ont été

affectées aux domaines d'activité concernés.

Les comptes annuels de la BEKB | BCBE se composent du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, ainsi que de l'annexe.

Saisie des opérations

La saisie des opérations s'effectue le jour du bouclage. Les transactions en cours (principalement des opérations de caisse en devises et en titres non encore accomplies au moment du bilan) sont comptabilisées le jour du bouclage et portées au bilan de façon conforme (principe de transaction). Les opérations à terme sont comptabilisées et inscrites hors bilan.

Conversion des monnaies

Les postes en monnaies étrangères du compte de résultat sont convertis aux cours des devises applicables au moment de la transaction. Les actifs et passifs en monnaies étrangères sont évalués au cours des devises valable le jour du bilan, les opérations à terme au cours actuel de la durée résiduelle. Les avoirs en monnaies sont convertis au cours des billets en vigueur le jour du bilan.

Liquidités, effets de change et papiers monétaires, fonds passifs

L'évaluation est effectuée à la valeur nominale, resp. aux valeurs d'acquisition moins les correctifs de valeurs individuels pour les créances compromises. L'escompte non

encore gagnée sur papiers monétaires, ainsi que les agios et disagios sur propres emprunts sont régularisés dans la durée dans les rubriques correspondantes du bilan.

Créances sur les banques et la clientèle, y compris les créances hypothécaires

La comptabilisation est effectuée à la valeur nominale. Les correctifs de valeurs pour les risques d'insolvabilité sont contenus dans le poste «Correctifs de valeurs et provisions». Concernant les postes importants pour lesquels le risque de perte est certain et peut être chiffré avec exactitude, les correctifs de valeurs sont directement compensés avec les postes actifs correspondants.

Les correctifs de valeurs individuels 2009 et 2010 ont été déterminés selon les mêmes critères. Pour les créances hypothécaires dont la position a été évaluée sur la base de la valeur de continuation, la valeur de rendement déterminante a normalement été établie à un taux de capitalisation de 7 pour cent, le gage immobilier ayant été considéré comme couverture jusqu'à 90 pour cent de cette valeur calculée. Si une liquidation était en cours ou même probable, il a été tenu compte d'une valeur de liquidation (le taux de capitalisation étant en principe également de 7 pour cent), alors qu'ont été pris en compte en tant que couverture les 80 pour cent de la valeur supputée du gage. Dans le cas de créances assorties d'autres couvertures,

cette procédure s'est appliquée par analogie. Les créances dont l'engagement paraissait compromis, mais dont on partait toujours du principe que la relation de crédit serait poursuivie, et les prêts à la clientèle sujets à liquidation ou dont la liquidation était prévisible, ont fait l'objet de correctifs de valeurs.

Ces deux catégories de débiteurs correspondent aux créances compromises. Les valeurs de couverture des garanties calculées selon les principes susmentionnés doivent être comprises dans les deux catégories comme valeurs de liquidation au sens des directives 2006 d'établissement des comptes. Les créances compromises sont évaluées sur base individuelle et la moins-value est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan comme les engagements irrévocables, garanties ou instruments financiers dérivés sont également inclus dans cette évaluation. Les intérêts en retard de plus 90 jours sont considérés comme intérêts en souffrance. Les intérêts/commissions en souffrance et les intérêts/commissions dont la perception s'avère précaire ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement sous le poste «Correctifs de valeur et provisions». Les intérêts compromis sont en principe définis de la manière suivante:

- avances fixes, prêts, hypothèques: tous les intérêts impayés (y compris les intérêts courus) sur les postes enregistrant des arriérés de plus de 90 jours;

- comptes courants: les intérêts non payés sur des postes compromis dont la limite sur compte courant a été dépassée.

La moins-value correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant probablement récupérable, en considération du risque de contrepartie et du produit net de la vente de sécurités éventuelles. Si l'on estime que la procédure de réalisation prendra plus d'une année, le produit estimé de la réalisation sera diminué du coût de portage d'autant plus élevé. En sus de ces correctifs de valeurs individuels, la banque constitue des provisions forfaitaires pour couvrir les risques afférents aux diverses branches. Avec ces correctifs de valeurs forfaitaires on couvre les risques latents le jour de l'évaluation. Les risques de branches latents font l'objet de correctifs de valeurs à l'instar des risques-pays sur la base des limites autorisées par le conseil d'administration. Selon le type de branche, des taux de risque individuels sont appliqués.

Prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont saisies à la valeur des fonds en espèce reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont saisis au bilan que lorsque la BEKB | BCBE acquiert le contrôle des droits contractuels incorporés dans ces

titres. Les titres prêtés et mis à disposition comme garantie ne sont extournés du bilan que lorsque la BEKB | BCBE perd les droits contractuels afférents à ces titres. Les valeurs de marché des titres empruntés et prêtés sont surveillées quotidiennement et, cas échéant, des garanties supplémentaires doivent être données ou exigées.

Les frais encaissés ou payés sur opérations de prêts et de refinancement au moyen de titres sont comptabilisés comme produits ou comme charges d'intérêts, selon la méthode de régularisation.

Opérations de mise et de prise en pension (repurchase and reverse repurchase operations)

Les titres acquis avec une obligation de vente (reverse repurchase operations) et les titres qui ont été vendus avec une obligation de rachat (repurchase operations) sont considérés comme des affaires de financement sûres et sont saisis à la valeur des fonds en espèces reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres reçus ou livrés ne sont portés au bilan ou n'en sont extournés que lorsque le contrôle des droits contractuels afférents à ces titres est cédé. Les valeurs de marché des titres reçus ou livrés sont surveillées quotidiennement et, cas échéant, des garanties supplémentaires doivent être données ou exigées.

Le produit des intérêts d'opérations reverse repurchase et les charges d'intérêts d'opérations repurchase sont régularisés en fonc-

tion des périodes sur la durée des transactions sous-jacentes.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles de titres et de métaux précieux sont portés au bilan à la valeur du marché (cours de fin d'année). On retiendra comme valeur du marché le prix fixé sur un marché efficient et liquide. Si exceptionnellement aucune valeur de marché n'est disponible, l'évaluation et la comptabilisation se fera selon le principe de la valeur la plus basse.

Les gains et les pertes de cours résultant de l'évaluation sont comptabilisés dans le produit des opérations de négoce. Les produits d'intérêt et de dividende du portefeuille de négoce de titres sont crédités dans le produit d'intérêts et de dividende du portefeuille de négoce.

Les provisions sur le portefeuille de titres pour risques de règlement et de liquidité sont portées au bilan sous le poste «Correctifs de valeurs et provisions». Ces provisions étaient constituées, sans changement, à raison de 10 pour cent de la limite de négoce.

Immobilisations financières

Figurent sous ce poste les titres qui n'ont pas été acquis dans une intention de négoce et – dans le cas de titres de participation – qui ne sont pas destinés à un placement durable. Les **titres de participation** sont enregistrés au bilan selon le principe

de la valeur la plus basse, à savoir le prix d'achat ou la valeur inférieure du marché. Les agios et disagios sur les achats de **titres à revenu fixe**, acquis dans l'intention de les garder jusqu'à maturité, sont activés et passivés et régularisés sur toute la durée. Les gains de cours résultant de la vente de titres à revenu fixe (composante intérêts) sont répartis sur la durée résiduelle.

Les titres à revenu fixe, acquis sans intention de les garder jusqu'à maturité, sont regroupés dans un portefeuille spécial et sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse.

Des correctifs de valeurs forfaitaires pour risques de liquidité sont constitués sur des placements à revenu fixe pour lesquels la banque a fixé un «investmentgrade» sur les limites, ceci sur la base des probabilités de défaillance selon Standard & Poors sur une période de 10 ans. Les limites autorisées annuellement peuvent être entièrement utilisées au courant de l'année. Des correctifs de valeurs individuels sont constitués sur des placements à revenu fixe hors «investmentgrade» et sur des placements de sociétés sans rating officiel. Les correctifs de valeurs sont directement déduits de la rubrique «Immobilisations financières».

Des options de vente sur le SMI (Swiss Market Index) sont utilisées en guise de couverture du risque de baisse du cours des actions (la valeur des options au 31 décembre 2010 était de 1,7 million de francs et de 1,6 million au 31 décembre 2009).

L'estimation de la valeur intrinsèque des options (montant in-the-money) s'effectue conjointement avec le portefeuille de titres couvert (valeur d'achat ou valeur plus basse de marché). Tout gain éventuel est déduit du prix d'achat, alors qu'une perte est considérée comme une partie de la valeur d'achat des actions couvertes. La valeur temporelle lors de l'achat des options fait partie des frais de couverture et vient immédiatement charger le compte de résultat sous la rubrique «Autres charges ordinaires» (2,4 millions de francs en 2010 et 4,1 millions en 2009) ou lui est créditée en cas de vente (2010: 0,2 million de francs, 2009: 0,03 million). Lors de la conversion (la dissolution ou le remplacement d'une option intervient en l'espace de quatre semaines), lors de la réalisation ou de la liquidation d'une option, la valeur intrinsèque d'une option est utilisée pour réduire le prix d'acquisition de l'action couverte.

Le portefeuille de métaux précieux des immobilisations financières représente exclusivement le stock physique détenu en vue de couvrir les comptes en métaux précieux de la clientèle. Ces postes représentent par conséquent des positions de couverture, sont donc considérés comme une unité avec les comptes métal et comptabilisés à la valeur du marché. La chute du prix des métaux entraîne une évaluation plus basse des postes de l'actif. La perte correspondante est éliminée par la réduction de l'engagement sur les comptes mé-

tal. L'effet contraire découle d'une augmentation des prix, les pertes et les gains se compensant également. De plus, la position physique en métaux précieux des réserves pour risques bancaires généraux investies dans de l'or est portée au bilan dans cette position.

Les immeubles repris dans le cadre des affaires de crédit ou les immeubles qui ne sont plus nécessaires à l'exploitation bancaire et dévolus à la vente sont portés au bilan à la valeur de rendement ou à la valeur inférieure du marché ou encore à la valeur de liquidation. Les adaptations qui en résultent sont saisies comme correctifs de valeurs. Une réappréciation à concurrence de la valeur d'acquisition intervient si le prix du marché, tombé en dessous de la valeur d'acquisition, remonte à nouveau.

Participations

L'évaluation des participations s'effectue au maximum au prix d'achat. Eu égard aux risques particuliers ainsi qu'à l'application du principe de prudence, des correctifs spécifiques de valeurs sont entrepris dans différents cas avant d'être directement déduits de ce poste du bilan. De plus, il est procédé à des amortissements si le rendement anticipé à moyen terme n'atteint pas 8 à 10 pour cent.

Les participations qui confèrent à la banque une influence déterminante mais qui n'excèdent pas une part de 50 pour cent doivent être saisies en principe selon la méthode de la mise en équivalence dans

le bouclage individuel à établir conformément aux dispositions de l'art. 6, al. 4 de la directive concernant l'établissement des comptes de la SIX. Il convient en particulier d'appliquer le principe de la valeur la plus basse. Pour cette raison, le principe de la valeur la plus basse vaut également pour la participation de 50 pour cent dans Entris Opérations AG qu'il conviendrait d'évaluer selon la méthode de la mise en équivalence. Dans la mesure où il s'agit d'une participation d'infrastructure, les indications qui pourraient découler de la méthode de la mise en équivalence ne sont cependant pas parlantes.

Immobilisations corporelles

Depuis 1998, les immeubles de la banque ainsi que ceux nécessaires à l'exploitation sont comptabilisés chacun à leur coût d'acquisition ou aux valeurs de rendement plus basses. Si la valeur de rendement est plus élevée que la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés jusqu'en 1998, c'est cette valeur plus basse qui sera retenue au bilan. Les valeurs de rendement sont périodiquement vérifiées. Depuis 1999, un fonds de renouvellement pour maintenir la valeur est alimenté chaque année à raison de 2,5 pour cent de la valeur de rendement. Les investissements destinés au maintien de la valeur sont effectués à charge du fonds de renouvellement. Le changement de mode de calcul (passage de la valeur de la substance à la valeur de rendement) intervenu en

1998 a entraîné un amortissement unique de 77,7 millions de francs. En 1999, le taux de capitalisation a été augmenté de 6 à 7 pour cent, ce qui a entraîné un amortissement de 24,9 millions de francs. En 2000, ce taux a été porté à 7½ pour cent, d'où un amortissement supplémentaire de 11,3 millions de francs.

Les immeubles que la banque envisage de vendre tout ou en partie ont été évalués à la valeur de rendement ou à la valeur vénale plus basse, mais au maximum à la valeur comptable moins élevée. Les immeubles sans valeur de rendement ont été estimés avec prudence à la valeur vénale.

Les nouveaux équipements et installations capitalisables sont portés à l'actif à leur coût d'acquisition et amortis linéairement sur une durée de vie estimée de cinq ans. Les licences pour logiciels sont amorties complètement l'année même de leur acquisition, à l'exception de celles concernant des projets spécialement définis. Les acquisitions mineures sont directement débitées des «Autres charges d'exploitation».

La stabilité de la valeur des immobilisations corporelles est vérifiée chaque année. Si un changement de la durée d'utilisation ou une moins-value est constaté lors de la vérification, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation restante ou il sera procédé à un amortissement hors plan.

Si une détérioration de valeur saisie lors d'une période comptable précédente tombe (tout ou partie), une réappréciation s'im-

pose. Celle-ci devra être saisie via le résultat de la période.

Les gains réalisés sur la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés sous «Produits extraordinaires», les pertes réalisées sous «Charges extraordinaires».

Comptes de régularisation actifs et passifs

En principe, l'ensemble des produits et des charges sont régularisés conformément à leur survenance. En particulier, les charges et produits d'intérêts, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation ainsi que les impôts directs courants échus et dus sont régularisés.

Autres actifs et passifs

Sont essentiellement comptabilisés sous ces postes les soldes des mouvements internes à la banque, les comptes d'impôts (impôts indirects) ainsi que les valeurs de remplacement positives et négatives découlant des activités de négoce (pour le compte de la banque et des clients) avec les instruments financiers dérivés.

Correctifs de valeurs et provisions

Ce poste comprend les correctifs de valeurs et les provisions pour les risques de recouvrement (ducroire et risques-pays) qui ne sont pas directement déduits des actifs, ainsi que les risques inhérents à d'autres activités (notamment ceux liés au marché, au règlement et à la liquidité des portefeuilles de titres et de devises destinés

au négoce ainsi que les risques engendrés par l'utilisation d'instruments dérivés). Les autres provisions de ce poste concernent principalement les propres assurances, le développement de produits, les engagements consentis. Les correctifs de valeurs et les provisions sont exposés sur le tableau en pages 126 s., lequel intègre également ceux directement compensés avec les actifs (en particulier provisions et correctifs de valeurs pour risques inhérents sur immobilisations financières).

Institutions de prévoyance

Les institutions de prévoyance de la BEKB | BCBE retiennent ce qui suit:

- que les cotisations de l'employeur sont déterminées
- que le principe des cotisations fixes ne sera pas rompu pour l'entreprise si l'institution de prévoyance ne devait pas disposer de suffisamment de valeurs patrimoniales
- que des situations de placement ou d'assurance particulières chez l'institution de prévoyance n'entraînent pas davantage ou moins de coûts pour la BEKB | BCBE
- que les excédents des institutions de prévoyance sont en règle générale utilisés en faveur des destinataires.

Toutes les cotisations ordinaires de l'employeur découlant du plan de prévoyance des sociétés du groupe sont contenues dans les charges du personnel sur la base

du fait générateur. Il sera évalué chaque année selon les Swiss GAAP RPC si les institutions de prévoyance présentent un avantage ou un engagement économique dans la perspective de la BEKB | BCBE. Cette évaluation reposera sur les contrats, sur les comptes annuels des institutions de prévoyance et sur d'autres calculs indispensables pour pointer la situation financière et la couverture insuffisante ou excessive des institutions de prévoyance (conformément à la présentation de comptes Swiss GAAP RPC 26). La BEKB | BCBE n'a pas pour autant l'intention d'utiliser l'avantage économique éventuel résultant d'une couverture excessive pour réduire les cotisations de l'employeur. Pour cette raison, tout avantage économique à venir ne sera pas porté à l'actif, alors qu'un engagement économique sera porté au passif.

La caisse de pension de la BEKB | BCBE compte 1486 personnes actives assurées et 688 rentiers et rentières (état au 1^{er} janvier 2011). Elle disposait au 31.12.2010 d'une fortune globale de 757,4 millions de francs (année précédente 825,5 millions). Le repli de la fortune par rapport à 2009 s'explique par l'intégration des collaborateurs de RTC Real-Time Center AG au Banking Service Center HP. Selon les principes d'établissement des comptes applicables à la caisse de pension de la BEKB | BCBE, le degré de couverture se chiffre à 100 pour cent tant que des réserves de fluctuation sont constituées. Avec de telles

réserves se montant à 11,9 pour cent (année précédente 11,1 pour cent) de la fortune totale, la caisse de pension est donc en situation d'équilibre financier. Pour le calcul des capitaux de couverture des rentes, un taux d'intérêt technique de 3 pour cent a été appliqué.

Impôts

Impôts courants

Les impôts courants sont des impôts réguliers, en règle générale les impôts annuels sur le revenu. Les impôts uniques ou liés à des transactions ne font pas partie des impôts courants.

Les impôts courants sur le résultat de la période sont calculés en conformité avec les dispositions fiscales d'évaluation des bénéfices et sont saisis comme charges de la période de calcul au courant de laquelle les bénéfices ont été réalisés.

Les impôts directs sur le bénéfice courant sont comptabilisés comme comptes de régularisation passifs.

Impôts latents

Les effets fiscaux relevant de différences temporelles entre les valeurs des actifs et les engagements portés au bilan, ainsi que leurs valeurs fiscales, sont comptabilisés comme impôts latents sous «Provisions».

Les impôts latents sont calculés séparément pour chaque exercice. Pour des raisons de prudence, les créances fiscales latentes relevant de différences temporelles ne sont pas activées.

Le calcul intervient sur la base des taux fiscaux estimés de la taxation effective.

La provision pour impôts latents est alimentée à partir du résultat.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer ou d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan s'effectue à la valeur nominale.

La politique d'affaires lors de l'utilisation des instruments financiers dérivés

a) Un intermédiaire pour la clientèle (titres et devises)

Les produits standardisés proposés sont essentiellement des produits EUREX. Les autres marchés choisis sont abordés par recours à des contreparties de premier ordre. Les produits reposent avant tout sur des actions ou des indices d'actions. Les opérations sur produits dérivés non standardisés ne sont exécutées qu'avec des contreparties de premier ordre. Dans le domaine des produits structurés, la BEKB | BCBE peut faire office de co-émettrice de produits à capital protégé sans s'engager personnellement.

b) Négoce sur propres positions

La BEKB | BCBE n'assume pas de fonction de teneur de marché (market maker) dans le commerce de produits dérivés.

Dans le négoce de titres, seuls quelques warrants et quelques produits structurés sont de mise outre les options EUREX. Des opérations sur titres au moyen de produits dérivés OTC ne sont pas utilisées dans les transactions sur propres positions. En matière de devises, des opérations à terme et des options sont employées, à l'exclusion des futures.

Le commerce portant sur des instruments dérivés doit impérativement respecter les limites spécialement définies.

c) Recours aux produits dérivés dans le cadre de l'asset and liability management (ALM)

Dans le cadre de l'ALM, en respectant des limites déterminées, des instruments financiers dérivés sont utilisés pour la gestion de la structure des taux d'intérêt, soit dans le but de réduire les risques de variation des taux d'intérêt.

Le recours à des instruments dérivés a également lieu dans le domaine des papiers-valeurs pour couvrir une partie des immobilisations financières.

d) Comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers dérivés ainsi que le volume des contrats sont mentionnés dans l'annexe avec leurs valeurs de remplacement positives et négatives. Ces dernières

sont portées au bilan sous «Autres actifs et passifs». Les swaps sur taux d'intérêt utilisés dans le cadre de l'ALM sont évalués conformément à la méthode dite «accrual method», à savoir que le versement des intérêts est régularisé périodiquement. Les coûts engendrés par l'achat des options sur intérêts et les options de swap ou la valeur-temps de couvertures lors de conversions (la dissolution ou le remplacement intervient en l'espace de 4 semaines) sont immédiatement comptabilisés comme charges/produits (2010: charges 17,9 millions de francs; 2009: charges 6,0 millions). Les produits de la vente d'options sur intérêts et de la dissolution de swaps de taux d'intérêt sont répartis sur la durée résiduelle (2010: 20,1 millions de francs; 2009: 15,5 millions). Pour le surplus et pour autant qu'il s'agisse de positions de négoce, les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché. Les opérations de couverture sont estimées de façon analogue aux opérations de base.

Modification des principes comptables et d'évaluation

Dans l'intérêt d'une meilleure lisibilité, les petits changements et les précisions ne sont pas commentés séparément.

Pendant l'exercice 2010, aucun changement n'a été apporté aux principes d'établissement du bilan et de valorisation.

Informations concernant les comptes annuels

Sommaire

	Page
Aperçu des couvertures	110
Créances avec provisions	111
Prêts improductifs (non performing loans)	112
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	114
Immobilisations financières	116
Précisions concernant les participations	117
Présentation de l'actif immobilisé	118
Autres actifs et passifs	120
Actifs gagés ou cédés et actifs sous réserve de propriété	
Opérations de prêt et de mise en pension avec des titres	121
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	
Institutions de prévoyance	122
Obligations de caisse	124
Emprunts obligataires	125
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage	
Correctifs de valeurs et provisions	126
Réserves pour risques bancaires généraux	
Capital social	128
Réserves légales générales, autres réserves	128
Justification du capital propre	129
Capital propre	130
Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers	132
Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes et transactions avec des personnes proches	134
Placements à l'étranger	135
Bilan par monnaies	136
Informations concernant les opérations hors bilan	138
Instruments financiers dérivés ouverts	140
Valeurs patrimoniales sous gestion et fortune de la clientèle	142
Informations concernant le compte de résultat	144
Rapport d'indemnisation: publication selon l'art. 663b ^{bis} et l'art. 663c CO	148
Fonds nets générés (FNG)	152
Publication selon l'Ordonnance sur les fonds propres (Bâle II)	154

Informations concernant le bilan

Aperçu des couvertures

(en milliers de CHF)

	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc ¹	Total
Prêts				
Créances sur la clientèle	94 941	172 589	2 094 162	2 361 692
– comptes courants	94 941	16 590	108 379	219 910
– prêts		153 108	570 053	723 162
– collectivités de droit public	0	2 890	1 415 729	1 418 619
Créances hypothécaires	15 558 000	9 418	42 363	15 609 781
Dont				
– immeubles d'habitation	13 295 254			13 295 254
– immeubles commerciaux	1 077 084			1 077 084
– artisanat et industrie	900 954			900 954
– autres	284 707	9 418	42 363	336 488
Total des prêts	exercice 2010 15 652 941	182 006	2 136 525	17 971 473
	exercice 2009 14 983 100	194 781	1 387 245	16 565 125
Hors bilan				
Engagements conditionnels	15 945	15 648	198 484	230 077
Engagements irrévocables			245 829	245 829
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			84 904	84 904
Total hors bilan	exercice 2010 15 945	15 648	529 217	560 810
	exercice 2009 11 349	18 712	407 992	438 054

¹ Y compris créances hypothécaires avec correctifs de valeurs

Créances avec provisions

(classées comme compromises selon DEC, note marginale 153a)

(en milliers de CHF)

		Montant brut de la dette	Produit estimé de la réalisation des sûretés	Montant net de la dette	Correctif de valeurs individuel ¹
Créances avec continuation					
de la relation de crédit	2010	512 225	290 741	221 483	336 963
	2009	499 175	276 702	222 472	329 807
Positions de liquidation	2010	34 150	14 389	19 761	21 288
	2009	38 418	18 573	19 845	26 214

¹ La BEKB | BCBE procède aux correctifs de valeurs sur la base des limites fixées de MCHF 692 117 (année précédente MCHF 684 367). Pour cette raison, les correctifs de valeurs individuels divergent du montant net de la dette calculé sur l'utilisation effective du crédit.

Prêts improductifs (non performing loans)¹

(en milliers de CHF)

	31.12.2009	31.12.2010
Total des prêts à la clientèle	16 565 125	17 971 473
Créances sur la clientèle	1 634 935	2 361 692
Créances hypothécaires	14 930 191	15 609 781
Prêts improductifs¹	45 812	32 744
Prêts avec constitution de nouvelles provisions sur intérêts	43 680	30 305
Prêts avec comptes ne dégageant pas d'intérêts	2 132	2 438
Prêts improductifs en % du total des prêts à la clientèle	0,3	0,2
Correctifs de valeurs existants pour risques de défaillance afférents aux créances sur la clientèle	630 769	637 689
Provisions sur intérêts	1 548	1 088
Provisions sur capital	356 021	358 251
Provisions forfaitaires	273 200	278 350
Correctifs de valeurs en % du total des prêts à la clientèle	3,8	3,5

¹ Prêts dont la rémunération est compromise (voir page 100 s., principes d'évaluation des créances sur la clientèle)

Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

(en milliers de CHF)

	31.12.2009	31.12.2010
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce		
– Titres de créance		
– cotés	701	–
– non cotés	–	245
– Titres de participation		
– cotés	70	0
– non cotés	308	40
Total du portefeuille de titres destinés au négoce	1 079	286
– Métaux précieux	8 985	8 441
Total du portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	10 064	8 727
dont titres admis en pension en vertu des impératifs de liquidité	701	–

*Présentation groupée du portefeuille
de titres destinés au négoce*

Obligations suisses:

– Confédération

y c. les créances inscrites au livre de la dette	601		–	
– cantons et communes	–		–	
– banques	–		245	
– sociétés financières	–		–	
– lettres de gage suisses	101		–	
– autres	–	701	–	245

Actions et autres titres de participation suisses:

– banques	–		–	
– sociétés financières	224		38	
– entreprises industrielles	150		–	
– autres	0	375	0	38

Obligations étrangères			–	–
Actions et autres titres de participation étrangers			3	2
Parts de fonds de placements			–	–
Total du portefeuille de titres destinés au négoce		1 079		286

Immobilisations financières

(en milliers de CHF)

	31.12.2009		31.12.2010	
	Valeur comptable	Valeur marchande ¹	Valeur comptable	Valeur marchande ¹
Immobilisations financières				
– Titres de créance				
– cotés	3 266 249	3 398 306	3 117 285	3 234 387
– non cotés	59 124	59 124	18 977	18 977
dont évalués selon la «méthode des intérêts courus»	3 319 501	3 451 511	3 135 206	3 252 260
dont évalués selon le principe de la valeur la plus basse	5 871	5 919	1 056	1 104
– Titres de participation				
– cotés	92 842	124 812	100 967	136 779
– non cotés	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
dont participations qualifiées	–	–	–	–
Total des immobilisations financières en titres	3 418 215	3 582 242	3 237 229	3 390 143
– Métaux précieux	113 047	113 047	131 545	131 545
– Immeubles	10 067	10 067	10 469	10 477
Valeur d'assurance: 20 197 (2009: 17 820)				
Total des immobilisations financières	3 541 329	3 705 355	3 379 243	3 532 165
dont titres admis en pension en vertu des impératifs de liquidité	2 933 140	3 135 940	2 783 201	2 881 180
Immobilisations financières prêtées	–	–	–	–

Présentation groupée des immobilisations financières sous forme de titres

Obligations suisses:

– Confédération	677 219	707 534
– cantons et communes	492 364	419 484
– banques	298 160	256 859
– sociétés financières	13 379	13 282
– entreprises industrielles	21 949	19 137
– autres	93 642	107 997

Lettres de gage suisses 989 464 1 259 637

Actions et autres titres de participation suisses:

– banques	688	1 018
– sociétés financières	3 354	3 429
– entreprises industrielles	38 964	47 054
– autres	13 453	13 855

Obligations étrangères	739 196	352 331
Actions et autres titres de participation étrangers	10 724	10 580
Parts de fonds de placement	25 659	25 031
Total des immobilisations financières sous forme de titres	3 418 215	3 237 229

¹ Correspond à la Fair Value selon DEC

Précisions concernant les participations

(en milliers de CHF)

	31.12.2009	31.12.2010
Participations		
– avec valeur boursière	20 957	19 510
– sans valeur boursière	19 234	12 234
Total des participations	40 191	31 744

Présentation groupée des participations

Actions et autres titres de participation suisses:

– banques	8 479	8 479
– sociétés financières	4 234	4 234
– entreprises industrielles	0	0
– autres	27 477	19 031
Total Beteiligungen	40 191	31 744

Indications concernant les participations (quote-part de plus de 10 pour cent)

portées au bilan sous la rubrique des participations:

– Real-Time Center AG, Liebefeld, siège: Köniz; capital CHF 30 millions (centre de calcul)	64,9%	91,9%
– Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich, siège: Zurich; capital CHF 825 millions, dont libérés CHF 165 millions (institut de lettres de gages)	10,7%	10,7%
– JungfrauBahnen-Holding AG, Interlaken, siège: Interlaken; capital CHF 11,7 millions (chemin de fer de montagne), lieux de cotation: Zurich et Berne; capitalisation boursière au 31.12.2010: CHF 315,1 millions; numéro de valeur: 1.787.578	13,9%	13,8%
– Victoria-Jungfrau Collection AG, Interlaken, siège: Interlaken; capital CHF 28 millions (hôtel), lieux de cotation: Zurich et Berne; capitalisa- tion boursière au 31.12.2010: CHF 73,7 millions; numéro de valeur: 111.107	12,1%	12,1%
– Legando AG, Schwerzenbach, siège: Schwerzenbach; capital CHF 2 millions (développement de logiciels)	100,0%	100,0%
– BioMedCredit AG, Gümliigen, siège: Muri près Berne; capital CHF 50 millions, dont libérés CHF 30 millions (octroi de crédits dans les secteurs de la biotechnologie et de la technique médicale)	100,0%	100,0%
– Berimag AG, Liebefeld, siège: Berne; capital CHF 0,1 million (gestions d'immeubles)	100,0%	100,0%
– Entris Operations AG, Gümliigen, siège: Muri près Berne; capital CHF 10 millions, dont libérés CHF 5 millions (société de production)	50,0%	50,0%

Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

sur actions et autres titres de participation	84 904	84 904
-----------------------------------------------	--------	--------

Pour le surplus, la BEKB | BCBE détient des participations dans Swisscanto Holding AG, Berne (société de fonds) de 6,8%, dans Caleas AG, Zurich (leasing) de 6,3%, dans Tornos Holding AG, Moutier (machines et appareils) de 4,4% et dans BioMedInvest AG, Hünenberg (financements dans le domaine du biotech) de 5,3%.

Présentation de l'actif immobilisé 2010

(en milliers de CHF)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés
Total des participations	139 965	(99 775)
– dont participations majoritaires	59 901	(51 601)
– dont participations minoritaires	80 065	(48 174)
Total des immeubles	338 431	(145 565)¹
– dont immeubles à l'usage de la banque et comptes de construction ³	319 412	(139 851)
valeur d'assurance immobilière: 413 690 (415 524 en 2009) sans les immeubles en construction, qui sont assurés à la valeur croissante		
– dont autres immeubles et comptes de construction ⁴	19 019	(5 715)
valeur d'assurance immobilière: 36 206 (36 206 en 2009) sans les immeubles en construction, qui sont assurés à la valeur croissante		
Autres immobilisations corporelles	42 050	(33 386)
valeur d'assurance incendie: 49 348 (45 064 en 2009)		
Autres	26 953	(25 051)
– dont logiciels	26 953	(25 051)

Engagements

– Tranches de leasing futures de Operational Leasing: 223 (362 en 2009)

¹ Amortissements depuis 1992

² Les autres immobilisations corporelles ont totalement été amorties avant 1991

³ Propriété directe au 31 décembre 2010:

immeubles à l'usage de la banque situés à Aarberg, Adelboden, Berne-Vieille ville, Berne-Breitenrain, Berne-Place fédérale, Berne-Bubenberglplatz, Bienne, Bolligen, Bümpliz, Berthoud, Corgémont, Grindelwald, Grosshöchstetten, Gstaad, Herzogenbuchsee, Huttwil, Interlaken, Ittigen, Kandersteg, Köniz-Liebefeld, Köniz-Stapfen, La Neuveville, Langenthal,

Exercice sous revue

Valeur comptable fin 2009	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Transferts à provisions, réserves & fonds de renouvel- lement	Valeur comptable à fin 2010
40 191	5 182	(122)	(13 507)		31 744
8 300	5 182		(12 182)		1 300
31 891		(122)	(1 325)		30 444
192 866	5 464		(118)	(4 639)	193 572
179 561	5 446		(118)	(4 639)	180 250
13 305	18				13 322
8 663²	3 268		(4 005)	(12)	7 914
1 902²	11 790		(5 102)	(6 485)	2 104
1 902	11 790		(5 102)	(6 485)	2 104

Langnau, Laupen, Lenk, Lyss, Malleray, Meiringen, Moutier, Münsingen, Mürren, Nidau, Niederbipp, Ostermundigen, Rapperswil, Roggwil, Saint-Imier, Schönried, Schwarzenburg, Soleure, Spiez, Steffisburg, Tavannes, Thoune-Bahnhofstrasse, Thoune-Marktgassee, Tramelan, Unterseen, Utzenstorf, Wengen, Worb, Zollbrück, Zollikofen, ainsi que différents comptes de construction

⁴ Propriété directe au 31 décembre 2010:

immeubles à Belp, Bienne-Boujean, Hasliberg, Kirchberg-Alchenflüh, Konolfingen, Langenthal, Longeau, Oberdiessbach, Wimmis, ainsi que divers comptes de construction

Autres actifs/passifs

Actifs gagés ou cédés et actifs sous réserve de propriété

(en milliers de CHF)

	31.12.2009		31.12.2010	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Autres actifs/passifs				
– Valeurs de remplacement positives/négatives d'instruments financiers dérivés				
– des opérations de couverture de la banque	61 097	14 236	49 117	68 996
– des opérations de négoce	6 956	6 740	31 220	30 882
– Compte de compensation		41 910	16 296	
– Impôts indirects	441 604	42 455	201 986	30 459
– Autres actifs/passifs	155 227	218 320	124 904	217 276
Total	664 884	323 661	423 523	347 613

31.12.2009

31.12.2010

Actifs gagés ou cédés et actifs sous réserve de propriété

(sans opérations de prêt et de mise en pension avec des titres)

– cédules hypothécaires en couverture des lettres de gage (engagement: CHF 1 182,0 millions; 1 128,0 en 2009)		1 478 276		2 241 881
– titres pour les facilités de financement intrajournalier/ des goulets d'étranglement de la BNS (non utilisé)		445 384		384 252
– titres en couverture du crédit intrajournalier/ au jour le jour de la Swiss Euro Clearing Bank (non utilisé)		4 796		4 322
– titres en couverture d'appels de marges des bourses à options et garanties pour établissements créés en commun par les banques (engagement: CHF 12,9 millions; CHF 11,4 millions en 2009)		93 886		90 395
– titres en couverture de l'Association des bourses de Berne (engagement: aucun; 2009: aucun)		97		96
Total		2 022 438		2 720 946

Opérations de prêt et de mise en pension avec des titres

Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements

(en milliers de CHF)

	31.12.2009	31.12.2010
Opérations de prêt et de mise en pension avec des titres		
Valeur comptable des créances sur dépôts en espèces dans le cadre d'opérations de Securities Borrowing et de Reverse Repurchase	184 493	462 681
Valeur comptable des engagements sur dépôts en espèces dans le cadre d'opérations de Securities Lending et de Repurchase	–	–
Valeur comptable des titres appartenant à la banque prêtés dans le cadre du Securities Lending ou livrés comme garantie dans celui du Securities Borrowing ainsi que transférés dans des opérations de Repurchase	608	8 393
dont: ceux pour lesquels le droit d'aliénation ou de nantissement a été accordé sans restriction	608	8 393
Valeur comptable des titres empruntés à titre de garantie dans le cadre du Securities Lending ou du Securities Borrowing ainsi que des titres reçus dans le cadre d'opérations de Reverse Repurchase, pour lesquels le droit d'aliénation ou de nantissement a été accordé sans restriction	184 757	470 605
dont titres qui ont été nantis ou aliénés	–	–
	Nombre	Montant
	Nombre	Montant

Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements

jusqu'à CHF 10 000.–	492 806	1 183 096	490 074	1 191 903
de CHF 10 000.– à CHF 30 000.–	138 515	2 492 430	141 536	2 553 288
de CHF 30 000.– à CHF 100 000.–	114 775	5 757 151	122 969	6 193 833
au-delà de CHF 100 000.–	20 139	4 891 952	21 431	5 336 337
Total	766 235	14 324 629	776 010	15 275 360

Institutions de prévoyance

(en milliers de CHF)

	31.12.2009	31.12.2010
Engagements envers les propres institutions de prévoyance	16 349	17 078

Réserve de cotisations d'employeur (RCE)

La BEKB | BCBE n'a pas de réserves de cotisations d'employeur dans des institutions de prévoyance patronales ou autres.

Excédent de couverture (+)
Sous-couverture (-)
31.12.2010

Utilité économique / engagement économique et charges de prévoyance

Plans de prévoyance sans excédent de couverture/

sous-couverture selon Swiss GAAP RPC 16

Institutions de prévoyance sans propres actifs

Total

—
—
—

Selon Swiss GAAP RPC 16, il convient d'évaluer chaque année du point de vue de la banque, si une utilité économique ou un engagement économique ressort d'un plan de prévoyance. Pour le calcul, on se réfère au boucllement de l'institution de prévoyance.

Une appréciation exhaustive n'a pas d'effets économiques sur la banque; dans le boucllement de la caisse de pension de la BEKB | BCBE établi selon Swiss GAAP RPC 26, il n'y pas de fonds libres ni de sous-couvertures au 31 décembre 2010. Il n'y a pas d'institutions de prévoyance patronales.

De plus, la BEKB | BCBE n'a pas l'intention d'utiliser une éventuelle utilité économique résultant d'un excédent de couverture pour abaisser les cotisations de l'employeur.

Pour cette raison, une utilité économique future n'est pas activée.

Part économique de la banque		Variation par rapport à 2009 / avec effet sur le résultat 2010	Cotisations régularisées sur la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
31.12.2009	31.12.2010			2009	2010
-	-	-	11 181	10 908	11 181
-	-	-	582	543	582
-	-	-	11 763	11 451	11 763

Obligations de caisse

Obligations de caisse

Ventilation en fonction des taux d'intérêt et des échéances (en milliers de CHF):

Taux	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2010 Total	2009 Total
0,500	1 000	6 212							7 212	1 000
0,625			3 653						3 653	
0,750	12 832	8 927	1 680						23 439	13 640
0,875				1 825					1 825	
1,000	1 410	9 930	13 356	3 068	2 681				30 445	11 390
1,125	20	21 843							21 863	22 298
1,250	4 302	2 387	3 565	4 981	1 541	745			17 521	12 854
1,375	409	694	3 272						4 375	4 415
1,500	600		6 228	8 544	6 524	838	320		23 054	27 042
1,625	3 336	206	1 142	804					5 488	13 880
1,750	2 553	904	95	1 006	1 114	1 051	310	1 470	8 503	12 727
1,875	1 605	1 210	260	20	190	45			3 330	7 419
2,000		2 073	3 192	97	2 205	2 922	3 492	3 092	17 073	24 342
2,125	17 636	501	1 409	1 005	18	67	2 504	1 674	24 814	35 912
2,250	7 059	1 020	411	150	20	21	380		9 061	33 270
2,375	17 553	3 485	3 618	175		25			24 856	69 220
2,500	19 419	15 360	3 791	1 843	499				40 912	82 559
2,625	10 086	5 654	4 543	279	165	5			20 732	103 325
2,750	6 541	18 325	1 537	510	119				27 032	65 504
2,875	7 672	1 834	2 274	75	321	1 046			13 222	85 119
3,000	85 846	7 422	9 578	3 371	2 258	2 143	20		110 638	113 507
3,125		2 000	8 233	621	145	544			11 543	11 975
3,250						1 983			1 983	2 418
3,375										290
Total	199 879	109 986	71 837	28 374	17 800	11 435	7 026	6 236	452 573	754 104

Taux d'intérêt moyen pondéré au 31 décembre 2010: 2,171% (2009: 2,416%)

Emprunts obligataires

Lettres de gage

(en CHF 1000)

2009

2010

Emprunts obligataires

Etat au 31 décembre	500 000	300 000
---------------------	---------	---------

				Echéance		
CHF	100 000	3¾%	2002	17 mai	2011	non dénonçable
CHF	100 000	2⅝%	2004	22 avril	2014	non dénonçable
CHF	100 000	2⅞%	2004	22 avril	2016	non dénonçable

Aucun emprunt obligataire du propre portefeuille n'a été tenu

Taux d'intérêt moyen pondéré au 31 décembre 2010: 3,083% (2009: 3,150%)

2009

2010

Emprunts auprès de la centrale d'émission de lettres de gage

Etat au 31 décembre	1 128 000	1 182 000
---------------------	-----------	-----------

Taux d'intérêt moyen pondéré au 31 décembre 2010: 2,581% (2009: 2,843%)

Correctifs de valeurs et provisions Réserves pour risques bancaires généraux

(en milliers de CHF)

Etat fin 2009

Utilisation
conforme
à leur but

Correctifs de valeurs et provisions

Correctifs de valeurs et provisions pour risques de
défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)

A) créances sur la clientèle	630 769	(7 854)
Dont		
– provisions sur intérêts	1 548	(244)
– provisions individuelles	356 021	(7 610)
– provisions forfaitaires	273 200	

B) immobilisations financières à revenu fixe	85 693	(11 525)
-----------------------------------------------------	---------------	-----------------

Correctifs de valeurs et provisions

pour autres risques commerciaux	73 633	(1 833)
Autres provisions	62 780	(15 341)

Total des correctifs de valeurs et provisions	852 874	(36 553)
------------------------------------------------------	----------------	-----------------

à déduire: correctifs de valeurs compensés

directement à l'actif	110 326	(13 358)
-----------------------	---------	----------

**Total des correctifs de valeurs et provisions
selon le bilan**

742 549	(23 195)
----------------	-----------------

Réserves pour risques bancaires généraux¹	610 604
-------------------------------------------------------------	----------------

¹ Imposition fiscale intégrale

² Voir produits extraordinaires, page 145

Recouvrements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Nouvelles constitutions/ dissolutions nettes compte de résultat	Etat fin 2010
585	70 181	(55 991)	14 190	637 689
585		(801)	(801)	1 088
	65 031	(55 190)	9 841	358 251
	5 150		5 150	278 350
	16 173	(3 630)	12 542	86 710
	6 929	(1 046)	5 884	77 684
96	14 137	(5 668)	8 468	56 003
681	107 420	(66 335)	41 084	858 086
	20 452	(4 676)	15 776	112 744
681	86 968	(61 659)	25 308	745 342
16 678	50 000	(70 093)²	(20 093)	607 188

Capital social
Réserves légales générales
Autres réserves

(en milliers de CHF)

	Valeur nominale totale	2009 Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	2010 Capital donnant droit au dividende
--	---------------------------	--------------------------------------------------	---------------------------	--------------------------------------------------

Capital social

Capital-actions	186 400 ^{1,2}	186 400	186 400 ^{1,2}	186 400
-----------------	------------------------	---------	------------------------	---------

¹ Réparti en 9 320 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 20.–

² Capital conditionnel ouvert pour l'intéressement des collaborateurs: CHF 5 000 000.– (250 000 actions nominatives à nominal CHF 20.–)

	Nominal	2009 part en %	Nominal	2010 part en %
--	---------	-------------------	---------	-------------------

**Actionnaires importants et groupes
d'actionnaires avec droit de vote**

Canton de Berne –
avec droit de vote

	96 000,0	51,5	96 000,0	51,5
--	----------	------	----------	------

	Etat fin 2009	Attribution de l'utilisation du bénéfice	Attribution des transactions sur propres actions	Variations par suite de transactions sur capital	Etat fin 2010
--	------------------	------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	------------------

Réserves légales générales

Autres réserves

Réserves légales générales	235 585	3 600 ¹			239 185
– dont réserves par apport de capital					27 300 ³
Autres réserves	761 306	70 000 ¹	2 740 ²	0	834 045

¹ De l'utilisation du bénéfice 2009

² L'attribution se compose comme suit

– dividende sur propres actions 1 337

– gains d'aliénation de propres actions 1 403

³ Première présentation du fait de l'introduction, dans le cadre de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises, du principe de l'apport de capital

Justification du capital propre

(en milliers de CHF)

	2009	2010
Fonds propres au début de l'exercice sous revue		
Capital-actions	186 400	186 400
Réserves légales générales	232 385	235 585
Autres réserves	689 228	761 306
Propres actions	(68 190)	(72 340)
Bénéfice au bilan	116 110	119 856
Capital propre	1 155 932	1 230 806
Réserves pour risques bancaires généraux	560 349	610 604
Total des fonds propres au 01.01.2010	1 716 282	1 841 410
(avant utilisation du bénéfice)		
<i>./</i> remboursement de valeur nominale	–	–
+ augmentation du capital-actions	–	–
= variation nette du capital-actions	–	–
+ attribution aux réserves légales générales à partir de l'utilisation du bénéfice	3 200	3 600
+ agio de l'augmentation de capital	–	–
<i>./</i> indemnisation des droits de souscription des actionnaires	–	–
<i>./</i> coûts des transactions sur capital	–	–
+ droits de souscription sur propres actions	–	–
+ dividende sur propres actions	1 411	1 337
+ gains d'aliénation de propres actions	667	1 403
+ attribution de l'utilisation du bénéfice de l'année précédente	70 000	70 000
= variation nette des autres réserves	72 078	72 740
<i>./</i> achats de propres actions aux coûts d'acquisition	(49 573)	(25 361)
+ ventes de propres actions aux coûts d'acquisition	45 424	52 674
= variation nette des propres actions	(4 149)	27 313
<i>./</i> dividende sur capital-actions à partir du bénéfice annuel de l'exercice précédent	(41 008)	(44 736)
<i>./</i> attribution aux réserves légales générales	(3 200)	(3 600)
<i>./</i> attribution aux autres réserves	(70 000)	(70 000)
+ bénéfice de l'exercice sous revue	117 953	124 437
= variation nette du bénéfice porté au bilan	3 745	6 101
Total du capital propre au 31.12.2010	1 230 806	1 340 560
+ attribution aux / prélèvements des réserves pour risques bancaires généraux	50 255	(3 415)
Total des fonds propres au 31.12.2010	1 841 410	1 947 748
(avant utilisation du bénéfice)		
dont		
– capital-actions	186 400	186 400
– réserves légales générales	235 585	239 185
– autres réserves	761 306	834 045
– propres actions	(72 340)	(45 026)
– bénéfice au bilan	119 856	125 956
– réserves pour risques bancaires généraux	610 604	607 188

Capital propre

(en CHF 1000)

	2009	2010
Capital-actions	186 400	186 400
Réserves légales générales	235 585	239 185
– dont réserves par apport de capital		27 300 ¹
Autres réserves	761 306	834 045
Propres actions	(72 340)	(45 026)
Bénéfice porté au bilan	119 856	125 956
Capital propre (avant utilisation du bénéfice)	1 230 806	1 340 560
./. proposition d'utilisation du bénéfice	(44 736)	(47 532)
Capital propre (après utilisation du bénéfice)	1 186 070	1 293 028
Objectif de capital propre	(1 000 000)	(1 000 000)
Capital excédentaire	186 070	293 028

Fonds propres imputables et exigibles selon OFR, voir page 156

¹ Première présentation du fait de l'introduction, dans le cadre de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises, du principe de l'apport de capital

	2009		2010	
	Nombre	Prix de transaction moyen en CHF	Nombre	Prix de transaction moyen en CHF
Propres actions en portefeuille				
Propres actions le 1 ^{er} janvier	322 572		339 464	
+ Achats	217 082	228.36	106 847	237.36
./. Ventes	(200 190)	226.90	(231 944)	227.10
<i>dont en relation avec des bonifications sur actions nominatives émises par la BEKB BCBE</i>	<i>(43 943)</i>	<i>230.50</i>	<i>(44 450)</i>	<i>209.68</i>
= Etat au 31 décembre	339 464		214 367	

Il n'y a pas de subdivision du propre portefeuille affectée à des fins déterminées. Il peut en particulier être utilisé pour le programme d'intéressement des collaborateurs.

Actions dans le portefeuille de la caisse de pension de la BEKB | BCBE:

Actions nominatives BEKB | BCBE

au 31 décembre 57 489 57 489

Actions dans le portefeuille de sociétés liées:

Actions nominatives BEKB | BCBE

au 31 décembre 1 488 32

Comptent comme sociétés liées les collectivités de droit public du canton ou les sociétés d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée

Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

(en milliers de CHF)

		à vue	dénouçable
Actif circulant			
Liquidités		362 225	
Créances résultant de papiers monétaires		166	
Créances sur les banques		56 923	
Créances sur la clientèle ¹		14 686	364 117
Créances hypothécaires		4 299	2 733 753
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce		8 727	
Immobilisations financières		229 056	
Total de l'actif circulant	2010	676 083	3 097 871
	2009	1 603 384	3 732 396
Fonds étrangers			
Engagements envers les banques		67 067	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement		75	15 185 947
Autres engagements envers la clientèle		3 863 103	3 619
Obligations de caisse			
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts			
Total des fonds étrangers	2010	3 930 246	15 189 566
	2009	4 140 040	14 279 505

¹ Les créances sur la clientèle sous forme de compte courant ainsi que les crédits de construction sont réputés dénouçables.

durée résiduelle jusqu'à 3 mois	durée résiduelle de 3 à 12 mois	durée résiduelle 1 à 5 ans	durée résiduelle de plus de 5 ans	immobilisé	total
					362 225
599 801	599 244				1 199 211
615 995	14 268	523	47		687 756
788 959	228 197	790 260	175 472		2 361 692
935 840	1 546 717	8 808 243	1 580 928		15 609 781
					8 727
127 015	445 977	2 162 147	404 579	10 469	3 379 243
3 067 611	2 834 403	11 761 173	2 161 025	10 469	23 608 636
2 108 670	2 621 727	11 147 402	1 841 175	10 067	23 064 821
					67 067
89 338					15 275 360
13 795	12 809	250			3 893 576
32 921	166 958	227 997	24 697		452 573
	267 000	685 000	530 000		1 482 000
136 054	446 767	913 247	554 697		21 170 577
414 469	404 409	1 160 616	568 992		20 968 031

Créances et engagements envers les sociétés liées ainsi que crédits aux organes et transactions avec des personnes proches

(en milliers de CHF)

	31.12.2009	31.12.2010
Créances sur les sociétés liées	2 000	6 965
Engagements envers les sociétés liées	124 014	115 354

Sont considérées comme sociétés liées, les établissements de droit public du canton ou les entreprises d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée.

Créances découlant des crédits aux organes	22 644	21 653
---------------------------------------------------	--------	--------

Sont considérés comme crédits aux organes les créances sur les membres du Conseil d'administration, les membres du Directoire, les membres du Directoire élargi ainsi que toutes les sociétés contrôlées par des personnes énumérées ci-dessus.

Transactions avec des personnes proches

A l'exception des membres du Directoire et du Directoire élargi, les transactions (telles que opérations sur titres, trafic des paiements, octroi de crédits et indemnisations sur dépôts) avec des personnes proches ont été exécutées aux conditions et taux d'avance appliqués aux tiers. Pour le Directoire et le Directoire élargi, des conditions préférentielles usuelles à la branche s'appliquent, à l'instar du personnel (voir indications supplémentaires dans le chapitre «Gouvernement d'entreprise», page 150).

Placements à l'étranger

(en milliers de CHF)

conformément à l'art. 32 du Règlement d'affaires

31.12.2009

31.12.2010

Placements à terme dont la durée

n'excède pas 12 mois **123 686¹** **131 177¹**

= 8,74% des placements à terme auprès des banques 1 381 884² 1 501 290²

Ventilation par pays (domicile de placement)

Danemark 73 261 –

Pays-Bas 5 932 –

Luxembourg 44 493 87 527

Autriche – 43 650

Dépôts à vue auprès des banques à l'étranger **42 128** **52 417**

Opérations avec l'étranger

1. Crédits à l'exportation 4 487 3 300

2. Bons du Trésor, notes, obligations, actions
et valeurs de remplacement positives des instruments
financiers dérivés ouverts 972 255 383 879

3. Prêts et crédits 24 492 28 426

4. Autres placements de plus d'une année – –

5. Engagements conditionnels envers des banques
et clients à l'étranger 4 784 6 141

Total 1, 2, 3, 4 et 5 **1 006 018** **421 746**

en % de la somme du bilan
(moyenne des 3 dernières années) 4,43 1,78

Total des placements à l'étranger

selon l'art. 32 du Règlement d'affaires **1 171 832** **605 340**

Engagements conditionnels envers des banques et clients à l'étranger

(4 784) **(6 141)**

Total général des actifs à l'étranger selon DEC **1 167 048** **599 199**

¹ Ces placements à terme consistent exclusivement en des opérations de mise et de prise en pension qui sont toutes couvertes par des obligations d'Etat.

² Y compris placements (bills BNS) et avoirs giro auprès de la Banque nationale suisse (BNS)

Bilan par monnaies

Actifs	CHF	USD ¹	EUR ²	Autres monnaies	Total
	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000
Liquidités	329 347	1 029	30 351	1 498	362 225
Créances résultant de papiers monétaires	1 199 207	1	2	2	1 199 211
Créances sur les banques	183 107	98 536	360 826	45 286	687 756
Créances sur la clientèle	2 339 261	1 447	19 070	1 914	2 361 692
Créances hypothécaires	15 609 781				15 609 781
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	8 725	0	1	1	8 727
Immobilisations financières	3 322 125	5 113	50 098	1 907	3 379 243
Participations	31 744		0		31 744
Immobilisations corporelles	203 590				203 590
Comptes de régularisation	67 640				67 640
Autres actifs	423 454	20	5	45	423 523
Total des actifs portés au bilan	23 717 981	106 147	460 352	50 653	24 335 133
Prétentions à livraison résultant d'opérations de caisse sur devises, d'opérations à terme sur devises et d'opérations sur options de change	316 576	68 348	217 019	36 610	638 553
Total des actifs	24 034 557	174 495	677 371	87 263	24 973 686³

¹ Cours d'inventaire pour actifs et passifs portés au bilan au 31.12.2010: CHF 0,9321 (2009: CHF 1,0338)

² Cours d'inventaire pour actifs et passifs portés au bilan au 31.12.2010: CHF 1,2504 (2009: CHF 1,4831)

³ Différence de MCHF 7 par rapport au total des actifs / des passifs en raison d'opérations à terme sur devises non compensées

Passifs	CHF	USD ¹	EUR ²	Autres monnaies	Total
	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000
Engagements envers les banques	53 615	8 188	3 317	1 947	67 067
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	15 029 295		246 065		15 275 360
Autres engagements envers la clientèle	3 563 297	90 410	196 158	43 711	3 893 576
Obligations de caisse	452 573				452 573
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	1 482 000				1 482 000
Comptes de régularisation	123 853				123 853
Autres passifs	346 871	416	283	43	347 613
Correctifs de valeurs et provisions	745 342				745 342
Réserves pour risques bancaires généraux	607 188				607 188
Capital-actions	186 400				186 400
Réserves légales générales	239 185				239 185
Autres réserves	834 045				834 045
Propres actions	(45 026)				(45 026)
Bénéfice reporté	1 520				1 520
Bénéfice de l'exercice	124 437				124 437
Total des passifs portés au bilan	23 744 596	99 013	445 823	45 701	24 335 133
Obligations de livraison résultant d'opérations de caisse sur devises, d'opérations à terme sur devises et d'opérations sur options de change	315 948	68 398	217 534	36 680	638 560
Total des passifs	24 060 544	167 411	663 357	82 381	24 973 693³
Position nette par monnaie	(25 987)	7 084	14 013	4 882	

Informations concernant les opérations hors bilan

(en milliers de CHF)

	31.12.2009	31.12.2010
Répartition des engagements conditionnels		
Garanties de couverture de crédit et assimilables	51 399	180 221
Garanties de prestations de garantie et assimilables	44 107	38 285
Engagements irrévocables	801	846
Autres engagements conditionnels ¹	10 724	10 724
Total	107 031	230 077
Dépôts fiduciaires	12 223	9 850

¹ Responsabilité solidaire à titre d'organe (taxe sur la valeur ajoutée): p.m.

Instruments financiers dérivés ouverts

(en milliers de CHF)

	Instruments de négoce		Montant des sous-jacents
	Valeur de remplace- ment positive	Valeur de remplace- ment négative	
Instruments de taux			
Contrats à terme, y c. FRAs	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures			
Options (OTC)			
Options (traded)			
Devises / Métaux précieux			
Contrats à terme	31 193	30 855	608 606
Swaps combinés sur intérêts/devises	–	–	–
Futures			
Options (OTC)	19	19	2 221
Options (traded)			
Titres de participation / Indices			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures			
Options (OTC)			
Options (traded)	7	7	
Dérivés de crédit			
Credit Default Swaps	–	–	–
Total Return Swaps	–	–	–
First-to-Default Swaps	–	–	–
Autres dérivés de crédit	–	–	–
Autres			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures			
Options (OTC)	–	–	–
Options (traded)			
Total 2010 avant considération des contrats de netting			
	31 220	30 882	610 828
Total 2009	6 956	6 740	425 833
		Valeurs de rempla- cement positives (cumulé)	Valeurs de rempla- cement négatives (cumulé)
Total 2010 après considération des contrats de netting			
		79 208	98 748
Total 2009		68 044	20 967

	Instruments de «hedging»		
	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Montant des sous-jacents
Instruments de taux			
Contrats à terme, y c. FRAs			
Swaps	21 309 ¹	47 401 ¹	1 500 000 ¹
Futures	–	–	–
Options (OTC)	26 132 ¹	21 595 ¹	3 200 000 ¹
Options (traded)	–	–	–
Devises / Métaux précieux			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps combinés sur intérêts/devises	–	–	–
Futures	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–
Options (traded)	–	–	–
Titres de participation / Indices			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures			
Options (OTC)			
Options (traded)	1 677 ²		19 500 ²
Dérivés de crédit			
Credit Default Swaps			
Total Return Swaps	–	–	–
First-to-Default Swaps	–	–	–
Autres dérivés de crédit	–	–	–
Autres			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–
Options (traded)	–	–	–
Total 2010 avant considération des contrats de netting	49 117	68 996	4 719 500
Total 2009	61 097	14 236	4 421 245

¹ Dans le cadre de l'ALM de la banque

² Dans le cadre des immobilisations financières

–: La BEKB | BCBE n'effectue pas de telles opérations

Valeurs patrimoniales gérées et avoirs administrés

(en millions de CHF)

	2009	2010
Valeurs patrimoniales gérées (valeurs en dépôt)		
Valeurs patrimoniales avec mandat de gestion intégral	4 433	4 526
Valeurs patrimoniales sans mandat de gestion intégral	15 791	15 822
Valeurs patrimoniales dans instruments de placement collectifs gérés en propre	67	125
Valeurs patrimoniales gérées (valeurs en dépôt)	20 291	20 474
<i>Nombre de dépôts de la clientèle</i>	<i>97 900</i>	<i>101 146</i>
Afflux/sorties nets d'argent frais dans valeurs patrimoniales gérées (valeurs en dépôt)		
	(32)	232
Ventilation des valeurs patrimoniales gérées selon domicile du client		
Domicile Suisse	18 769	19 085
Domicile étranger	1 521	1 389
Total	20 291	20 474
Avoirs administrés (avoirs de la clientèle)		
Valeurs patrimoniales avec mandat de gestion intégral	4 433	4 526
Placements fiduciaires, dépôts à terme, obligations de caisse, comptes courants avec caractère de placement et comptes d'épargne	137	174
Avoirs administrés avec mandat de gestion intégral (avoirs de la clientèle)	4 571	4 700
Valeurs patrimoniales sans mandat de gestion intégral	15 791	15 822
Valeurs patrimoniales dans instruments de placement collectifs gérés en propre	67	125
Placements fiduciaires, dépôts à terme, obligations de caisse, comptes courants avec caractère de placement et comptes d'épargne	15 506	16 046
Autres avoirs administrés (avoirs de la clientèle)	31 363	31 994
Avoirs administrés (avoirs de la clientèle, y c. comptage à double)	35 934	36 694
dont comptés à double	738	525
Afflux/sorties nets d'argent frais dans les avoirs administrés (avoirs de la clientèle)	388	312

Les *avoirs administrés* de la clientèle (avoirs de la clientèle) et les *afflux/sorties nets d'argent frais* sont déterminés selon DEC. Les patrimoines de la clientèle (avoirs de la clientèle) englobent tous les fonds gérés ou conservés dans un but de placement. En font partie les fortunes placées dans des fonds, fortunes institutionnelles sous gestion, fortunes sous dépôt de clients privés, fortunes avec mandat de gestion, Global Custodians, patrimoines dans des instruments de placement gérés en propre, placements fiduciaires, dépôts à terme, obligations de caisse, comptes courants avec caractère de placement et comptes d'épargne. Par contre, les dépôts de conservation et de transaction purs ne font pas partie des patrimoines gérés. Il s'agit en l'occurrence de fortunes déposées au seul titre de conservation et de transaction, dans le cas desquelles la banque se restreint à la conservation et à l'encaissement, sans fournir de prestations supplémentaires. Pendant l'année sous revue, il n'y a pas eu de reclassification entre les patrimoines administrés de la clientèle déposés à titre de conservation et les autres patrimoines de la clientèle.

Les *mandats de gestion* englobent les avoirs administrés de la clientèle, pour lesquels la BEKB | BCBE décide comment les fonds doivent être placés.

L'*argent frais* est défini comme suit: somme des afflux de patrimoines de nouveaux clients, perte de patrimoines de clients par suite de la dénonciation de relations d'affaires, ainsi que l'afflux/sortie de patrimoines de clients existants. Les produits d'intérêt et de dividende ne comptent pas comme argent frais. Les fluctuations de marché et de devises, ainsi que les tarifs et frais ne sont pas non plus considérés comme afflux/sortie d'argent frais. Les charges d'intérêt sur crédits sont en revanche comptées comme sorties d'argent frais.

Informations concernant le compte de résultat

(en milliers de CHF)

2009

2010

Répartition du résultat des opérations de négoce

Plus-values sur

– opérations de négoce de titres	4 172	2 108
– opérations de négoce de devises	16 172	17 664
– opérations de négoce de monnaies y c. agio médailles	4 592	2 817
– opérations de négoce de métaux précieux	488	84
Total	25 425	22 673

Répartition des charges du personnel

Salaires	114 586	115 915
Prestations sociales	10 594	10 522
Contributions à des institutions de prévoyance en faveur du personnel	10 562	10 822
Autres charges de personnel	11 067	10 678
Total	146 809	147 936

Répartition des autres charges d'exploitation

Coûts des locaux	6 938	6 893
Charges informatiques (TED), machines, mobilier, véhicules et autres installations	37 446	44 840
Autres charges d'exploitation	51 074	52 973
Total	95 458	104 706

Répartition des amortissements sur les actifs immobilisés

Participations	4 875	6 507
Immeubles	5 154	5 277
Autres immobilisations corporelles	9 396	9 107
Total	19 425	20 892

Répartition des correctifs de valeurs, provisions et pertes

Correctifs de valeurs et provisions pour risques inhérents		
A) aux créances sur la clientèle	16 045	14 217
B) aux immobilisations financières à revenu fixe	3 596	3 340
Correctifs de valeurs et provisions sur autres risques commerciaux	450	2 650
Autres provisions	14 570	8 977
Pertes y c. différences de caisse, moins recouvrements	442	32
Total	35 103	29 215

Produits extraordinaires

Dissolution de provisions qui ne sont plus nécessaires à l'exploitation	44	5 668
Dissolution de réserves pour risques bancaires généraux		
– pour l'indemnisation de la garantie de l'Etat	3 211	3 228
– pour le paiement de prestations en vue d'amoindrir les risques de migration informatique (TED)	19 374	59 866
– l'amortissement de goodwill	7 000	7 000
Gains réalisés sur les aliénations de participations	6 352	659
Produit de la réalisation de produits structurés	12 050	
Autres produits extraordinaires		11
Total	48 032	76 431

Charges extraordinaires

Constitution de réserves pour risques bancaires généraux		
– attribution d'ordre général	64 000	50 000
Indemnisation de la garantie de l'Etat	3 211	3 228
Paiement de prestations en vue d'amoindrir les risques de migration informatique (TED)	19 374	59 866
Utilisation pour amortissements de goodwill	7 000	7 000
Autres charges extraordinaires		11
Total	93 585	120 105

Charges fiscales

Charges d'impôts courants sur le revenu	37 450	35 500
Total	37 450	35 500

Réductions d'impôts non considérées

sur les reports de pertes	–	–
Avoirs fiscaux non activés pour des raisons de prudence	89 479	96 124

Impôts hypothétiques latents sur le revenu, calculés à des taux fiscaux théoriques sur des appréciations de placements non soumis aux impôts

– –

Rapport d'indemnisation

Publication selon l'art. 663b^{bis} et l'art. 663c CO

1. Membres du Conseil d'administration

	Jürg Rieben, Président dès le 21.05.2008	Peter Kappeler, Président jusqu'au 20.05.2008	Thomas Rufer, Vice-président	Kathrin Anderegg-Dietrich	Daniel Bloch	Konrad Bratschi, jusqu'au 20.05.2008	Werner Funk, † 02.11.2010	Rudolf Grüning	Dieter Jäggi, jusqu'au 20.05.2008	Rudolf Stämpfli	Sandra von May-Granelli	Rudolf Wehrli	Total Conseil d'administration
Défraiement (en milliers de CHF)													
Indemnités selon modèle de défraiement													
– fixe 2010	300	40	40	40	40	37	40	40	40	40	40	40	617
– fixe 2009	300	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	620
– variable 2010	300	40	40	40	40	37	40	40	40	40	40	40	617
– variable 2009	300	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	620
Indemnités pour la collaboration dans des comités													
– 2010	60	20	10			9			10			10	119
– 2009	60	20	10			10			10			10	120
Actions													
– fixe 2010	45	23	23	23	23	6	23	23	23	23	23	23	209
– fixe 2009	35	22	22	22	13	9	22	9	13	22	22	22	211
– variable 2010	45	23	23	23	23	6	23	23	23	23	23	23	209
– variable 2009	35	22	22	22	13	9	22	9	13	22	22	22	211
Charges de prévoyance													
– 2010	57												57
– 2009	57												57
Total défraiements 2010	807	0	145	135	125	0	95	125	0	135	125	135	1 827
Total défraiements 2009	786	44	144	134	106	18	90	124	18	116	124	134	1 839
Prêts/Crédits 2010	n.a.	500	80	n.a.	n.a.	250	n.a.	3 079	7 670	11 579			
Prêts/Crédits 2009	n.a.	500	80	n.a.	n.a.	250	n.a.	3 252	7 454	11 536			
Nombre d'actions 2010	2 364	n.a.	2 181	1 701	476	n.a.	n.a.	1 500	n.a.	476	1 430	1 752	11 880
Nombre d'actions 2009	2 014	n.a.	1 881	1 401	176	n.a.	380	1 400	n.a.	176	1 130	1 452	10 010

Indemnités

Les indemnités versées aux membres du Conseil d'administration et à ses comités se basent sur le modèle de défraiement publié intégralement à la page 181 s. Ce modèle se compose d'une partie fixe et d'une partie variable.

Le prix d'acquisition des actions nominatives s'est chiffré à CHF 90.– par action (cours moyen déterminant pour l'acquisition: CHF 236,71); les actions restent bloquées pendant cinq ans. Les conditions correspondent à celles qui sont appliquées à l'intéressement des collaborateurs de la banque. Dans le cas des défraiements publiés dans le tableau ci-dessus, il s'agit de montants régularisés en fonction des périodes.

Aucune prestation en nature n'est versée aux membres du Conseil d'administration.

Outre les paiements effectués en vertu du modèle de défraiement du Conseil d'administration, aucun honoraire ou émolument supplémentaire selon ch. 5.1 de la directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange (RLCG du 29.3.2006) et art. 663b^{bis} al. 2, ch. 1 et 9 CO n'a été versé aux membres du Conseil d'administration.

La BEKB | BCBE n'accorde pas de cautionnements, d'obligations de garantie, de constitutions de gage en faveur de tiers et d'autres garanties au sens de l'art. 663b^{bis} al. 2, ch. 6 CO.

Prêts

Pour les relations d'affaires avec des membres du Conseil d'administration ou des sociétés dominées par eux, les processus, sûretés et conditions concernant l'octroi de crédit, le traitement et la surveillance sont identiques à ceux appliqués aux autres clients. Les prêts aux membres du Conseil d'administration ont été accordés sur la base d'une couverture à 82 pour cent (année précédente 83 pour cent). Afin de satisfaire aux exigences de publication selon l'art. 663b^{bis} CO, les membres du Conseil d'administration se sont déclarés d'accord de renoncer au secret bancaire selon l'art. 47 de la loi sur les banques en ce qui concerne leurs relations d'affaires actives.

Participations à la société

Le canton de Berne détient 4800000 actions nominatives avec 51,5 pour cent des droits de vote. Cela dit, il n'y a pas d'autres actionnaires importants dont la participation excède 5 pour cent des droits de vote. La BEKB | BCBE n'accorde pas de programmes d'options sur actions ou d'autres instruments financiers. Il n'existe aucun droit de conversion. Aucun membre du Conseil d'administration ne détient un nombre d'actions qui donnerait droit à plus de 0,1 pour cent des droits de vote.

2. Membres du Directoire

Défraiement (en milliers de CHF)	Jean-Claude Nobili Responsable du Directoire		Total Directoire	
	2009	2010	2009	2010 ¹⁾
Salaire				
– fixe	457	456	1 525	1 621
– variable	200	200	620	750
Actions				
– fixe	55	56	154	158
– variable	55	56	154	158
Prestations en nature	–	–	–	–
Charges de prévoyance	203	203	682	728
Total défraiements	970	971	3 136	3 415

¹⁾ Le Directoire compte un membre supplémentaire depuis le 1^{er} septembre 2010.

Dans le cas des défraiements publiés dans le tableau ci-dessus, il s'agit de montants régularisés en fonction des périodes.

Les membres du Directoire détiennent le nombre suivant d'actions nominatives de la BEKB | BCBE:

	2009	2010
Jean-Claude Nobili, responsable du Directoire	7 983	8 333
Hanspeter Rüfenacht, responsable de la division Conseil et vente	2 800	2 700
Stefan Gerber, responsable de la division Grands clients et région de Soleure	2 250	2 250
Johannes Hopf, responsable de la division Production et exploitation	1 511	1 961
Alois Schärli, responsable de la division Finances (depuis le 1 ^{er} septembre 2010)	n. a.	1 125

Toutes les parts aux droits de vote sont inférieures à 0,1 pour cent.

Indemnités

La BEKB | BCBE ne paie pas d'indemnités de départ.

Prêts

Prêts/Crédits (en milliers de francs)	2009	2010
Total Directoire	3 975	5 155
dont montant le plus élevé		
– Stefan Gerber	1 450	1 370

Pour les relations d'affaires avec des membres du Directoire, les processus, sûretés et conditions concernant l'octroi de crédit, le traitement et la surveillance sont identiques à ceux appliqués aux autres clients. Les membres du Directoire bénéficient des conditions préférentielles usuelles dans la branche, à l'instar de celles accordées à tous les collaborateurs de la BEKB | BCBE. Le responsable du Directoire a renoncé à celles-ci. 100 pour cent des prêts ont été accordés sur base couverte.

3. Anciens membres du Conseil d'administration/ Conseil consultatif et du Directoire

La BEKB | BCBE n'a pas de Conseil consultatif. Elle ne verse pas d'indemnités aux anciens membres du Conseil d'administration ou du Directoire. Les prêts et crédits à d'anciens membres du Conseil d'administration ou du Directoire sont accordés aux conditions usuelles du marché et sur base couverte. Ils ne sont dès lors pas soumis à publication.

4. Indemnités et prêts à des personnes proches

Selon l'art. 663^{bis} CO, les indemnités et prêts qui ont été accordés à des personnes proches des membres actuels ou anciens du Conseil d'administration, du conseil consultatif ou du Directoire à des conditions de marché inhabituelles, doivent être publiées. L'octroi de prêts obéit aux conditions et garanties usuelles du marché. De la sorte, ces prêts ne doivent pas être publiés. La BEKB | BCBE ne verse pas d'indemnités à des personnes proches.

Fonds nets générés (FNG)

(en milliers de CHF)

2009

2010

Les fonds nets générés correspondent en économie d'entreprise au free cash flow.

La BEKB | BCBE les calcule comme suit:

+ Bénéfice de l'exercice après impôts	117 953	124 437
+ Amortissements	19 425	20 892
+ Constitution de correctifs de valeurs et provisions	102 527	96 950
Constitutions ressortant du résultat (sans redispersions) ¹	37 544	46 269
Régularisation d'intérêts compromis	983	681
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	64 000	50 000
./. Dissolutions/utilisations conformes à l'objectif de correctifs de valeurs et provisions	(53 356)	(98 855)
Dissolutions ressortant du résultat (sans redispersions ni reports) ¹	(8 611)	(10 344)
Paiement de la garantie de l'Etat à partir des réserves pour risques bancaires généraux	(3 211)	(3 228)
Paiement pour risques de migration à partir des réserves pour risques bancaires généraux	(19 374)	(59 866)
Utilisations conformes à l'objectif	(22 160)	(25 418)
+ Constitution de régularisations	21 634	18 340
./. Dissolution de régularisations	(22 248)	(18 169)
= fonds générés (financement interne)	185 935	143 594
+ Désinvestissements	1 276	122
./. Investissements	(40 185)	(25 704)
+ Investissements dans des participations non nécessaires à l'exploitation	–	–
= Fonds nets générés	147 026	118 012

Les fonds nets générés en 2010 de **118,0 millions de francs** (2009: 147,0 millions) s'entendent **avant utilisation du bénéfice**, remboursements de capital, indemnisation de droits de souscription et investissements dans des participations non nécessaires à l'exploitation.

¹ Redispersions brutes de correctifs de valeurs présentées comme constitution et dissolution

56 716

55 991

Les utilisations se montent à/sont proposées comme suit:

en millions de CHF	2009	2010
./ Utilisation du bénéfice (dividende)	44,7	47,5
./ Remboursement de capital	–	–
./ Investissements dans des participations non nécessaires à l'exploitation	–	–

Publication selon l'Ordonnance sur les fonds propres (Bâle II)

Approche

La BEKB | BCBE a décidé d'appliquer les prescriptions remaniées relatives aux fonds propres (Bâle II) dès le 1^{er} janvier 2008. Les données se rapportant auxdites prescriptions sont publiées d'une part dans le chapitre sur la gestion des risques (informations qualitatives, page 88 ss.) et d'autre part dans le présent chapitre (informations quantitatives). L'ordonnance «Bâle II» propose différentes approches pour calculer les exigences de fonds propres pour les risques en matière de crédit, les risques du marché et les risques opérationnels. La BEKB | BCBE a opté pour les approches suivantes:

Risques en matière de crédit:

- Approche standard suisse (AS-CH)
- Correctifs de valeurs: déduction forfaitaire des correctifs de valeurs et des provisions inscrits au passif
- Produits dérivés: méthode de la valeur de marché
- Atténuation du crédit: approche de substitution (art. 47, al. 1, lit. d OFR)
- Transactions adossées à des sûretés: approche simple
- Crédits lombards: approche simple
- Notations externes: lorsque disponibles, les notations émises par Standard & Poor's sont utilisées pour les classes de postes «Gouvernements centraux et banques centrales», «Banques et négociants en valeurs mobilières», «Corporations de droit public» et «Entreprises»
- La compensation monétaire de groupe se restreint aux possibilités légales en la matière offertes par la loi; les éventuelles conventions contractuelles de compensation ne sont pas applicables.

Risques du marché:

- Approche «de minimis»

Risques opérationnels:

- Approche de l'indicateur de base

Les indications qualitatives figurent dans le chapitre Management des risques (pages 88 ss.)

Cercle de consolidation

En vertu de l’art. 6, al. 2 OFR, le cercle de consolidation pour les dispositions en matière de fonds propres et de répartition des risques englobe toutes les sociétés du groupe actives dans le secteur financier au sens des art. 11 et 13 de l’OB. C’est pourquoi seule la BEKB | BCBE est concernée par les exigences en matière de publication. Les autres filiales du groupe incluses dans les comptes consolidés en vertu de l’art. 23a OB (voir page 237) ne sont pas actives de manière prépondérante dans le secteur financier.

Les principales participations non consolidées aux fins de détermination des fonds propres sont traitées comme suit:

Raison sociale	Siège	Activité	Traitement pour détermination des fonds propres	
			Déduction	Pondération
RTC Real-Time Center AG	Köniz	Centre de calcul		X
Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses	Zurich	Institut d’émission de lettres de gage	X	
Jungfraubahn Holding AG	Interlaken	Chemin de fer de montagne		X
Victoria-Jungfrau Collection AG	Interlaken	Hôtel		X
Legando AG	Schwerzenbach	Développement de logiciels		X
BioMedCredit AG	Muri près Berne	Octroi de crédits dans les secteurs de la biotechnologie et de la technique médicinale		X
Entris Operations AG	Muri près Berne	Société de production		X

Par rapport à l’année précédente, le cercle de consolidation n’a pas changé.

Fonds propres pouvant être pris en compte et fonds propres requis

(en milliers de francs)

	31.12.2009	31.12.2010
Fonds propres de base bruts ¹	1 869 014	1 945 242
<i>dont instruments innovants</i>	–	–
Eléments à déduire des fonds propres de base ²	(86 393)	(59 541)
Fonds propres de base ajustés pouvant être pris en compte (tier 1)	1 782 621	1 885 701
Fonds propres complémentaires (tier 2) et supplémentaires (tier 3) pouvant être pris en compte	–	–
Autres déductions des fonds propres complémentaires, des fonds supplémentaires et de la totalité du capital ³	–	–
Fonds propres pouvant être pris en compte selon OFR	1 782 621	1 885 701
Risques en matière de crédit (approche standard suisse)	741 898	744 554
<i>dont risques liés à l'évolution du cours des titres de participation du portefeuille de la banque</i>	<i>37 460</i>	<i>21 325</i>
Risques sans contrepartie (approche suisse standard)	48 206	48 196
Risques du marché (approche «de minimis»)	12 565	14 519
Risques opérationnels (approche de l'indicateur de base)	68 296	70 408
Déduction pour correctifs de valeurs et provisions ⁴	(40 561)	(41 126)
Fonds propres requis selon OFR⁵	830 404	836 551
Excédent de fonds propres selon OFR	952 217	1 049 150
Part de fonds propres pouvant être pris en compte par rapport aux fonds propres requis (degré de couverture des fonds propres) selon l'approche standard suisse (en pour-cent)	214,7	225,4
Ratio tier 1 de la BRI selon l'approche standard suisse (en pour-cent) ⁶	17,2	18,0

¹ Après utilisation des bénéfices

² Positions nettes longues de certains titres de participation ainsi que déductions selon note de bas de page 3

³ Déduction des participations dans des sociétés du secteur financier, ne devant pas être consolidées, ainsi que pour des transactions non exécutées. Selon l'art. 31 OFR, celles-ci doivent notamment être déduites paritairement du capital propre de base ajusté et du capital propre complémentaire. Lorsque la banque ne dispose pas de fonds propres complémentaires ou ne dispose que d'un montant insuffisant, les déductions excédentaires correspondantes sont imputées sur les fonds propres de base ajustés.

⁴ Selon l'art. 62 OFR, il y a lieu, dans le cadre de l'approche standard suisse (SA-CH), de déduire de la somme des positions pondérées 75 pour cent des correctifs de valeurs et provisions portés au passif du bilan à titre de couverture des positions soumises à des exigences de fonds propres.

⁵ En raison de la garantie limitée du canton, la BEKB | BCBE ne peut pas faire valoir la réduction de 12,5 pour cent pour les banques cantonales (art. 33, al. 3 OFR).

⁶ Fonds propres pouvant être pris en compte en pour-cent des positions pondérées du risque, plus fonds propres nécessaires convertis en unités équivalentes par multiplication avec le facteur 12,5 pour les risques du marché et pour les positions de transactions non exécutées

Encours de crédits selon groupes de contrepartie

(en milliers de francs)

Encours de crédits ¹	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières
Créances résultant de papiers monétaires	1 198 834	
Créances sur les banques	171 000	509 345
Créances sur la clientèle	4 931	
Créances hypothécaires		
Titres de créance dans les immobilisations financières	730 409	310 110
Comptes de régularisation	10 369	
Autres actifs	219 070	53 467
Total au 31.12.2010	2 334 613	872 923
Total au 31.12.2009	2 548 555	800 536
Opérations hors bilan		
Engagements conditionnels		114 436
Engagements irrévocables		
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		
Crédits par engagement		
Total au 31.12.2010	–	114 436
Total au 31.12.2009	–	5 776

¹ Contrepartie au sens de l'OFR, sans liquidités, positions sans contrepartie et engagements avec caractère de participation

² Pour la BEKB | BCBE, est réputée PME si aucun des critères suivants n'est dépassé:

somme du bilan: CHF 10 millions, chiffre d'affaires: CHF 20 millions, effectifs: 50

Autres institutions	Entreprises	Clientèle privée et PME ²	Autres postes	Total
		211	166	1 199 211
52	6 892		466	687 756
1 413 688	406 858	536 214		2 361 692
20 963	774 917	14 813 901		15 609 781
566 149	1 529 593			3 136 262
28 725			28 546	67 640
965	8 063	758	141 200	423 523
2 030 542	2 726 324	15 351 084	170 379	23 485 865
1 480 197	2 543 146	14 713 908	175 896	22 262 239
305	72 427	42 908	0	230 077
165 718			80 111	245 829
		84 904		84 904
166 023	72 427	127 812	80 112	560 810
164 332	136 169	131 769	8	438 054

Atténuation réglementaire des risques en matière de crédits

(en milliers de francs)

Encours de crédits ¹	Couverts par des sûretés	Couverts par des gages immobiliers	Autres encours de crédits ²	Total
Gouvernements centraux et				
banques centrales	1 555		2 334 540	2 336 095
<i>dont produits dérivés³</i>			18 329	18 329
Banques et négociants en valeurs				
mobilières			1 007 866	1 007 866
<i>dont produits dérivés³</i>			77 368	77 368
Autres institutions		14 801	2 098 912	2 113 713
<i>dont produits dérivés³</i>			1 143	1 143
Entreprises	50 000	683 399	2 063 504	2 796 903
<i>dont produits dérivés³</i>			10 139	10 139
Clientèle privée et PME	8 874	14 293 843	1 345 133	15 647 849
<i>dont produits dérivés³</i>			974	974
Autres postes			635 837	635 837
<i>dont produits dérivés³</i>				–
Total au 31.12.2010	60 429	14 992 042	9 485 792	24 538 262
Total au 31.12.2009	55 357	14 311 225	9 756 735	24 123 317

¹ Contrepartie au sens de l'OFRR, sans actifs sans contrepartie et engagements avec caractère de participation. Les encours de crédits sont indiqués après compensation monétaire de groupe selon OFRR. Les postes hors-bilan ont été convertis en leur équivalent crédits.

² Notamment crédits lombards et crédits non couverts

³ Le risque de contrepartie pour produits dérivés a été évalué au moyen de la méthode de la valeur de marché.

Encours de crédits selon la classe de pondération-risque

(en milliers de francs)

Encours de crédits après substitution ¹	0%	25%
Gouvernements centraux et banques centrales	2 376 140	
<i>dont produits dérivés²</i>	<i>18 329</i>	
Banques et négociants en valeurs mobilières	291 681	410 642
<i>dont produits dérivés²</i>		<i>55 421</i>
Autres institutions		1 514 099
<i>dont produits dérivés²</i>		
Entreprises	34 250	1 354 414
<i>dont produits dérivés²</i>	<i>1 677</i>	
Clientèle privée et PME	64 044	
<i>dont produits dérivés²</i>		
Autres postes	591 724	
<i>dont produits dérivés²</i>		
Total au 31.12.2010	3 357 839	3 279 154
Total au 31.12.2009	4 189 802	2 352 735

¹ Contrepartie au sens de l'OFR, sans actifs sans contrepartie et engagements avec caractère de participation. Les encours de crédits sont indiqués après compensation monétaire de groupe selon OFR. Les postes hors-bilan ont été convertis en leur équivalent crédit. Pour l'atténuation du crédit, la BEKB | BCBE applique l'approche de substitution. Les encours de crédits sont attribués au groupe de contrepartie qui se forme après une éventuelle substitution.

² Le risque de contrepartie pour produits dérivés a été évalué au moyen de la méthode de la valeur de marché.

35%	50%	75%	100%	150%	250%	Total
	104		8 529			2 384 773
						18 329
	227 293	79 014	71	1 395		1 010 096
	21 947					77 368
10 166	569 340	3 684	24 390			2 121 679
	1 143					1 143
264 528	111 955	418 870	562 492	393		2 746 903
			8 462			10 139
12 713 440	210 741	2 212 828	412 718	25 204		15 638 975
		974				974
			44 113			635 837
12 988 134	1 119 433	2 714 397	1 052 313	26 991		- 24 538 262
12 302 216	1 006 982	2 800 913	1 432 897	37 772		- 24 123 317

Risques géographiques en matière de crédits

Les prêts à la clientèle à l'étranger pondérés en fonction du risque représentent moins de 15% du total des prêts à la clientèle pondérés en fonction du risque. C'est pourquoi, aucune répartition géographique ne sera présentée.

Représentation géographique des prêts à la clientèle à l'étranger constituant un risque

Les prêts à la clientèle à l'étranger pondérés en fonction du risque représentent moins de 15% du total des prêts à la clientèle pondérés en fonction du risque. C'est pourquoi, aucune répartition géographique ne sera présentée.

Produits dérivés de crédit en portefeuille

La BEKB | BCBE n'a pris aucun engagement en matière de produits dérivés de crédit, ni comme donneur ni comme preneur de garantie.

Risques de variation des taux d'intérêts concernant le portefeuille

Les chiffres clés de la gestion de la structure du bilan de la BEKB | BCBE au 31.12.2010 figurent dans le tableau ci-après:

	Valeur effective	Benchmarks	Explications
Sensibilité des revenus	CHF -6 / +3 millions ¹	CHF 10 à 15 millions ²	Modification de la valeur de marché des fonds propres pour un changement concomitant de taux d'intérêts de +/- 1%
Modification de la valeur en espèces des fonds propres (ensemble du bilan)	-2,38% / +1,16%	5 bis 10% ²	Modification de la valeur de marché du capital propre en cas de variation parallèle du taux d'intérêt de +/- 1%
Excédent de fonds propres	125,4%	≥ 20%	Excédent de fonds propre pouvant être pris en compte et de fonds propres requis selon l'approche standard suisse

¹ Des réserves pour risques bancaires généraux, 50 millions de francs sont écartés par an pendant la période de planification financière 2010–2013, afin de couvrir la sensibilité des revenus. De la sorte, la capacité d'endosser des risques augmente de 7,5 points de pourcentage sur la base de la valeur des fonds propres.

² Dans le cas d'un niveau d'intérêt du marché monétaire et du marché des capitaux inférieur à 3% (situation d'intérêt extrême)

Principes

1. Le conseil d'administration, le directoire et les collaborateurs sont responsables pour le développement à long terme et durable de la banque.
2. Les membres du conseil d'administration et directoire ainsi les collaborateurs défendent les intérêts de la banque. Ils se refusent si les affaires traitées touchent leurs propres intérêts ou ceux de personnes ou d'organisations proches.
3. Les membres du conseil d'administration et du directoire publient toutes les activités essentielles dans des instances de direction et de surveillance d'autres organisations.
4. Les domaines de compétence du conseil d'administration et du directoire sont séparés.
5. Pas de participation de membres du directoire au conseil d'administration de sociétés comptant déjà dans leur direction un membre du conseil d'administration de la BEKB | BCBE.
6. La durée de fonction des membres du conseil d'administration est limitée à 12 ans. La limite d'âge est de 70 ans.
7. Le modèle d'indemnisation des membres du conseil d'administration est fixé par le conseil d'administration dans son ensemble et publié en intégralité. Le conseil d'administration participe, dans le cadre du modèle d'indemnisation, au bénéfice ou à la perte de la banque.
8. Le défraiement du directoire est fixé par le comité d'indemnisation. Le défraiement total le plus élevé se monte en principe au maximum au vingtuple du défraiement total le plus bas.
9. La BEKB | BCBE ne verse pas d'indemnités de départ.
10. Outre les rétributions effectuées selon le modèle d'indemnisation du conseil d'administration, aucun autre émolument ou honoraire de consultant n'est versé.

Bases

Les principes du gouvernement d'entreprise sont définis dans les statuts, le règlement d'affaires et autres règlements et cahiers des charges. Ils sont concrétisés par des instructions. Les principes s'appuient sur les recommandations de la «Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance» de economiesuisse. En tant que banque soumise au droit suisse, la BEKB | BCBE est tenue de soumettre ses statuts et le règlement d'affaires à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés pour approbation.

Le rapport ci-après sur le gouvernement d'entreprise décrit les principes de conduite et de contrôle à l'échelon d'entreprise le plus élevé de la BEKB | BCBE. Il s'oriente en fonction de la directive concernant les informations sur le Corporate Governance de la SWX.

Structure du groupe et actionariat

La Structure du groupe est présentée graphiquement à la page 237; les détails figurent dans les tableaux «Participations entièrement consolidées» et «Participations essentielles non consolidées» aux pages 264 s. Les actions de la BEKB | BCBE sont cotées dans le segment «Domestic Standard» à la SIX Swiss Exchange, Zurich et à la Berne eXchange (BX). La capitalisation boursière et le numéro de

valeur des actions figurent en page 51 ss. du rapport de gestion. Les autres sociétés du groupe entièrement consolidées ne sont pas cotées. Les **comptes consolidés** (voir pages 237 à 292) correspondent aux directives d'évaluation de l'art. 25d OB. Le **boucllement individuel** au 31.12.2010 a été établi en conformité avec les directives d'établissement des comptes de la FINMA (circ. FINMA 08/2) et avec l'art. 6, al. 4 des directives concernant l'établissement des comptes de la SIX. Ce boucllement individuel selon chiffre 1f en marge des directives d'établissement des comptes correspond en même temps au boucllement individuel statutaire.

La structure organisationnelle de la BEKB | BCBE correspond en même temps à l'organisation opérationnelle du groupe; elle est illustrée en pages 30 s.

Les **actionnaires importants** de la BEKB | BCBE (5 pour cent ou plus) sont publiés à la page 128 du rapport de gestion.

Les participations de la BEKB | BCBE dans d'autres sociétés cotées (10 pour cent ou plus) et d'autres participations importantes sont énumérées à la page 117. Il n'existe pas de **participations croisées** qui dépassent, d'un côté ou de l'autre, la limite de 5 pour cent, que ce soit au niveau du capital ou des droits de vote.

Structure du capital

Le **capital ordinaire** est mentionné dans le bilan au 31.12.2010 (page 77) et dans les informations concernant le compte de résultat sous la rubrique Justification du capital propre (pages 129 s.). La BEKB | BCBE dispose au 31.12.2010 d'un **capital conditionnel** de 5 000 000 francs. Selon les statuts, le conseil d'administration peut, avec ce capital, émettre au maximum 250 000 nouvelles actions nominatives de nominal 20 francs, à libérer intégralement, ceci dans le cadre du programme d'intéressement des cadres et des collaborateurs. Le droit de souscription des actionnaires est exclu. Pour les nouvelles actions, les restrictions en matière de transfert énumérées à l'art. 5 des statuts sont applicables. Il n'existe pas de **capital-actions autorisé**.

Au courant des trois exercices précédents, le capital a connu les changements suivants:

	Capital social versé en CHF 1000	Réserves en CHF 1000	Propres titres de participation en CHF 1000	Total en CHF 1000
Etat au 31.12.2007	279 600	1 005 406	(79 286)	1 205 720
./. Dividende		(38 212)		(38 212)
./. Remboursement de valeur nominale	(93 200)			(93 200)
./. Indemnisation des droits de souscription des actionnaires		(43 978)		(43 978)
+ Dividende sur propres actions		1 268		1 268
./. Achats de propres actions			(73 167)	(73 167)
+ Ventes de propres actions			84 262	84 262
+ Gains d'aliénation sur propres actions		506		506
+ Bénéfice annuel		112 733		112 733
Etat au 31.12.2008	186 400	1 037 723	(68 190)	1 155 932
./. Dividende		(41 008)		(41 008)
+ Dividende sur propres actions		1 411		1 411
./. Achats de propres actions			(49 573)	(49 573)
+ Ventes de propres actions			45 424	45 424
+ Gains d'aliénation sur propres actions		667		667
+ Bénéfice annuel		117 953		117 953
Etat au 31.12.2009	186 400	1 116 746	(72 340)	1 230 806
./. Dividende		(44 736)		(44 736)
+ Dividende sur propres actions		1 337		1 337
./. Achats de propres actions			(25 361)	(25 361)
+ Ventes de propres actions			52 674	52 674
+ Gains d'aliénation sur propres actions		1 403		1 403
+ Bénéfice annuel		124 437		124 437
Etat au 31.12.2010	186 400	1 199 186	(45 026)	1 340 560

Le **capital-actions** se compose de 9320000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de 20 francs. Le capital donnant droit à dividendes correspond à la valeur nominale totale de 186400000 francs. Il n'existe pas d'actions à droit de vote privilégié, ni d'actions privilégiées. La BEKB | BCBE applique le principe «one share, one vote». Aucun bon de jouissance n'a été émis. Les actions sont émises sous forme de droits-valeur et gérées comme titres intermédiés. Le **transfert d'actions nominatives** à un nouveau propriétaire et leur inscription dans le registre des actions est réglé à l'art. 5 des statuts. Le transfert des actions nominatives gérées comme titres intermédiés et la constitution de sûretés sur celles-ci s'orientent selon les dispositions de la Loi fédérale sur les titres intermédiés (LTI). Un transfert ou la constitution de sûretés par déclaration de cession écrite est exclu.

Le transfert d'actions nominatives à une nouvelle personne propriétaire et son inscription au registre des actions nécessite l'approbation du conseil d'administration. Après avoir acquis des actions et, forte d'une demande de reconnaissance en qualité d'actionnaire, chaque personne acquéreuse est considérée comme actionnaire sans droit de vote jusqu'à ce que la société la reconnaisse en qualité d'actionnaire avec droit de vote. Si le conseil d'administration ne refuse pas la demande de reconnaissance de la personne acquéreuse dans

les 20 jours, cette dernière est reconnue comme actionnaire avec droit de vote.

Le conseil d'administration est autorisé à refuser l'inscription d'une personne acquéreuse en qualité d'actionnaire ayant le droit de vote:

- si un ou une seule actionnaire réunit sous son nom plus de cinq pour cent du capital-actions de la société; les personnes morales et les sociétés de personnes, d'autres associations de personnes ou présentant des intérêts communs, liées entre elles par le capital ou par droit de vote, par une direction unitaire ou d'autre manière, de même que les personnes physiques ou morales ou les sociétés de personnes opérant dans l'intention de détourner les restrictions d'inscription (en particulier en tant que syndicat) et qui, eu égard à l'inscription au registre des actions, passent pour une seule actionnaire.

La limitation à cinq pour cent conformément aux dispositions précédentes s'applique également dans le cas de souscriptions ou d'acquisitions d'actions nominatives par l'exercice de droits de souscription, d'option ou convertibles se rapportant à des papiers-valeurs émis par la société ou par des tiers.

Le canton de Berne est libéré de cette limite d'inscription;

- si un actionnaire particulier ne déclare pas expressément, sur demande, qu'il a acquis les actions en son nom propre et pour son propre compte;

– dans la mesure et aussi longtemps que sa reconnaissance pourrait empêcher la société d’apporter, en vertu de lois fédérales, les preuves nécessaires sur la composition du cercle d’actionnaires.

En vue de faciliter la négociation des actions en bourse, le conseil d’administration peut, par un règlement ou dans le cadre de conventions avec des bourses et instituts financiers, autoriser l’inscription fiduciaire et donc déroger pour cette raison à la limitation ci-dessus mentionnée de cinq pour cent.

L’inscription d’un agent fiduciaire / d’une société nominée en tant qu’actionnaire avec droit de vote est possible par la conclusion d’une convention spéciale. Les restrictions d’inscription suivantes s’appliquent: un agent fiduciaire / une société nominée ne peut être inscrit(e) comme actionnaire avec droit de vote qu’à raison de cinq pour cent au maximum du capital-actions. II/Elle doit confirmer qu’il connaît l’identité des ayants droit économiques des actions nominatives inscrites à son nom. II/Elle s’engage à ne demander l’inscription avec droit de vote d’un seul ayant droit économique qu’à hauteur de un pour cent du capital-actions. Sur demande, le nom, l’adresse et la nationalité des divers ayants droit économiques qui détiennent plus de 0,5 pour cent du capital-actions doivent être communiqués par l’agent fiduciaire / la société nominée au registre des actions.

Pour être valables, les décisions de l’assemblée générale de restreindre ou de

faciliter le transfert d’actions nominatives et, d’une manière générale, de modifier les dispositions statutaires concernant l’inscription d’actions avec droit de vote au registre des actions doivent réunir au moins trois quarts des voix représentées et la majorité absolue du capital-actions représenté.

La BEKB | BCBE n’a pas émis **d’emprunts convertibles** ni d’**options** sur ses propres actions. Le portefeuille d’actions propres est directement déduit des fonds propres aux coûts d’acquisition et sont publiés dans le tableau Justification des fonds propres en pages 129 s. du rapport de gestion.

Conseil d’administration

En 1994, la BEKB | BCBE a été la première banque cantonale à s’être soumise à la surveillance exhaustive de la Commission fédérale des banques (depuis le 01.01.2009 Autorité fédérale de surveillance des marchés FINMA). Consécutivement à l’inscription au registre du commerce en date du 20 octobre 1998, la transformation de la BEKB | BCBE en société anonyme de droit privé selon CO 620 ss est devenue effective. Relevons qu’elle a été la première banque cantonale à avoir franchi ce cap. Les rapports juridiques des organes de la banque relèvent des dispositions du droit des sociétés anonymes et de la législation bancaire.

Prénom et nom	Position	Membre de comité	Membre depuis	Elu jusqu'en
Jürg Rieben	Président	Comité d'indemnisation (président)	2003	2012
Thomas Rufer	Vice-président	Comité de révision (président)	2003	2012
Kathrin Anderegg-Dietrich	Membre	Comité d'indemnisation	2004	2013
Daniel Bloch	Membre		2008	2011
Werner Funk († 02.11.2010)	Membre	Comité de révision	2005	
Rudolf Grünig	Membre		2004	2013
Rudolf Stämpfli	Membre	Comité de révision	2008	2011
Sandra von May-Granelli	Membre		2005	2011
Rudolf Wehrli	Membre	Comité d'indemnisation	2004	2013

Le conseil d'administration, indépendant du directoire, exerce la haute direction, intransmissible, de la société de même que la haute surveillance et le contrôle de la gestion des affaires. Les obligations et les compétences du conseil d'administration sont réglées dans les statuts (art. 18) et dans le règlement d'affaires.

Le conseil d'administration se compose d'au moins sept à, au maximum, onze membres élus pour une **durée** de trois ans. La durée maximale des fonctions s'élève à 12 ans. Les membres qui ont atteint l'âge de 70 ans ne peuvent rester en fonction que jusqu'à la prochaine assemblée générale. Le renouvellement intervient de manière échelonnée.

Tous les membres du conseil d'administration sont de nationalité suisse. Ils n'exercent pas de tâches opérationnelles au sein de la BEKB | BCBE. Les membres du conseil d'administration n'ont pas fait partie du directoire au courant des trois années précé-

dentes. Les relations d'affaires des divers membres avec la banque sont soumises aux mêmes règles que les relations bancaires normales avec la clientèle. Les conditions du marché et les principes de financement usuels sont appliqués. Afin de remplir les obligations de publication de l'art. 663b^{bis} CO, les membres du conseil d'administration se sont déclarés d'accord de renoncer au secret bancaire selon l'art. 47 LB pour leurs relations d'affaires actives. Le conseil d'administration de la BEKB | BCBE est composé selon le tableau ci-dessus, aucun de ses membres ne faisant partie du directoire (selon art. 8 al. 2 OB).

Ci-après, la formation de chaque membre et son contexte professionnel ainsi que ses autres activités et intérêts importants sont mentionnés.

Jürg Rieben (1946); D^r en droit, avocat, étude d'avocats Wenger Plattner et président du conseil d'administration de la

BEKB | BCBE. M. Rieben a étudié le droit aux universités de Lausanne et de Berne et a obtenu son doctorat sur le sujet «Aspects constitutionnels de la politique monétaire». Il a débuté sa carrière professionnelle à la SKA à Zurich où il a été actif dans le segment commercial suisse et dans le secrétariat de la direction générale. Ensuite, il a séjourné à Londres, Paris et aux Etats-Unis. Depuis 30 ans, il pratique comme avocat à Berne. Depuis 2000, il est avocat à l'étude d'avocats Wenger Plattner Bâle-Zurich-Berne qui occupe plus de 60 avocats. Il s'occupe essentiellement de droit économique. Dans l'intervalle, M. Rieben a été actif pour la BEKB | BCBE. Il a notamment dirigé le département Commerce de la Banque Cantonale Bernoise. De 1993 à 2002, il a assumé la présidence de Dezennium-Finanz AG. Il est aussi membre de plusieurs conseils d'administration, notamment en tant que président de Bantam Camping, Bantam Wankmüller SA (membre), BBL Holding AG (président), BWB Loisirs-Holding AG (président), Cantopharma AG (membre), Cremo SA (vice-président), First Potomac Holding (membre), Grosse Apotheke Dr. G. Bichsel AG (membre), Jungfraubahn Holding AG (vice-président), Jungfraubahnen Management AG (vice-président), Klinik für Schlafmedizin (membre), Laboratorium Dr. G. Bichsel AG et Holding (membre), Schwob & Co. AG (président).

Kathrin Anderegg-Dietrich (1952); notaire; propriétaire de son propre cabinet.

En 1978, l'obtention du titre de notaire du canton de Berne couronne les études de droit à l'Université de Berne. Depuis lors, Kathrin Anderegg-Dietrich tient son propre cabinet. De 1998 à 2003, année de sa dissolution, elle a représenté le canton de Berne au conseil d'administration de la Dezennium-Finanz AG. En politique, Kathrin Anderegg-Dietrich s'est engagée comme membre du Grand Conseil communal de Zollikofen (1990 présidente) et du Grand Conseil du canton de Berne. Autres mandats de conseil d'administration et d'associations: Bea bern expo AG (vice-présidente), présidente de l'association bernoise des PME, vice-présidente du comité de direction de l'Union suisse des arts et métiers.

Daniel Bloch (1963); avocat, MBA, président du conseil d'administration de Chocolats Camille Bloch SA. M. Bloch a terminé ses études de jurisprudence à l'Université de Berne après des périodes de perfectionnement pratique dans une grande étude d'avocats bernoise ainsi qu'au tribunal administratif cantonal en tant qu'avocat bernois. Il a fait de premières expériences industrielles en tant qu'assistant de la direction et responsable du service juridique de la Papierfabrik Utzenstorf (groupe Biber). Parmi ses tâches, citons le suivi de projets environnementaux importants avec focalisation sur la communication avec les autorités et le voisinage. Après un séjour aux Etats-Unis, il a rejoint en 1994 l'entreprise familiale Chocolats

Camille Bloch SA et a suivi le programme MBA international à l'INSEAD de Fontainebleau. En 1997, il a repris de son père la présidence du directoire de Chocolats Camille Bloch SA. Depuis 2004, il est également membre du conseil d'administration dont il assume la présidence depuis 2005. Autres mandats de conseiller d'administration et de sociétés: CB Beteiligungen AG (président), Chocosuisse (vice-président), Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne (vice-président).

Werner Funk (1946); décédé le 2 novembre 2010. Werner Funk était employé de commerce diplômé ECCA / économiste d'entreprise ES. Il a débuté sa carrière professionnelle après avoir étudié à l'Ecole de cadres pour le commerce et l'administration et suivi une formation d'agent immobilier (SVIT). Il a acquis ses premières expériences pratiques et de direction auprès d'une caisse maladie et de la commission AI de Berne. Entre 1987 et 2004, il a été membre de la direction de la FTMH, vice-président et responsable principal des finances et de l'administration. Jusqu'à fin 2008, Werner Funk était membre de la direction et responsable des finances et de l'administration du syndicat UNIA. Il a ensuite été actif sur mandat pour Unia et d'autres organisations dans les domaines de la gestion de fortune, en particulier dans le secteur immobilier et du tourisme et était auditeur d'une ONG active au plan international (IMF Genève).

Il a également siégé dans les conseils d'administration de Volkshaus AG Hotel Bern (président), Hotel Freienhof Thun AG (vice-président), Unionsdruckerei AG Bern (président), Zivag Verwaltungen AG Bern (délégué), Fambau, Berne (membre) et Sympany-Krankenversicherungsgruppe (membre).

Rudolf Grünig (1954); professeur Dr rer. pol.; Professeur titulaire de gestion d'entreprise à l'Université de Fribourg. L'auteur de livres sur le management stratégique, la planification d'entreprise et la méthodique décisionnelle a terminé ses études de sciences économiques à l'Université de Berne avec le titre lic. rer. pol. En 1984, Rudolf Grünig a obtenu le doctorat dans cette même discipline. De 1984 à 1992, il a été collaborateur d'une société de conseil aux entreprises et a été actif en tant que chargé d'enseignement à l'Université de Fribourg. En parallèle, il a obtenu l'habilitation pour l'organisation et la gestion d'entreprise. Depuis 1992, Rudolf Grünig est professeur titulaire de gestion d'entreprise à l'Université de Fribourg. Autres mandats de conseiller d'administration: Hänseler Holding AG et Hänseler Hänseler AG (membre), Hoffmann Neopac AG (membre) Narimpex Holding AG (membre), Swiss Automotive Group AG et Q11 AG (membre).

Thomas Rufier (1952); économiste d'entreprise ESCEA et expert comptable diplômé, propriétaire de la société en raison individuelle THR Consulting, Thomas

Rufer; consultant indépendant. En tant qu'économiste d'entreprise ESCEA et expert comptable diplômé, il a passé pratiquement toute sa carrière chez Arthur Andersen SA où il a occupé des fonctions dirigeantes (partenaire de direction et délégué du conseil d'administration de 1993 à 2001). Pendant ce temps, il s'est surtout engagé comme vérificateur en chef de banques et de sociétés financières. Thomas Rufer a fait partie de diverses commissions; jusqu'en novembre 2006, il a notamment été membre de la commission professionnelle de révision bancaire de la chambre fiduciaire (président de 1997 à 2002), membre de la commission d'experts Boemle 1993/1994 (directives d'établissement des comptes pour les banques) et membre de la commission d'experts Nobel 2000 (contrôle et surveillance des banques). Par ailleurs, il a mené divers mandats de consultant auprès de banques. Depuis la mi-2002, Thomas Rufer est consultant indépendant. Autres mandats de conseil d'administration et de management: membre du conseil d'administration et liquidateur de l'ancien réseau Arthur Andersen SA, vice-président du conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, membre de la commission de reprise suisse, membre du conseil d'administration de Givaudan SA.

Rudolf Stämpfli (1955); Dr oec. HSG, président du conseil d'administration et copropriétaire de Stämpfli AG, Berne, édi-

teur de la maison d'édition Stämpfli AG. Rudolf Stämpfli a étudié l'organisation et la gestion d'entreprise aux Universités de Berne et de Saint-Gall. En 1985, il est promu docteur en sciences économiques HSG. Il a ensuite poursuivi ses études à la Stanford Graduate School of Business aux Etats-Unis. Rudolf Stämpfli a été actif dans l'informatique, le marketing et la vente. En 1988, il a été nommé, avec Peter Stämpfli, à la tête de l'entreprise Stämpfli. Aujourd'hui, il est président du conseil d'administration et copropriétaire de Stämpfli AG ainsi qu'éditeur de la maison d'édition Stämpfli AG. Il est président de l'Union patronale suisse, membre du comité directeur de economiesuisse et membre du petit conseil des bourgeois de la commune bourgeoise de Berne. En outre, il est actif dans plusieurs conseils d'administration, notamment dans celui de Alpar, Flug- und Flugplatz-Gesellschaft AG Berne (membre), BLS AG (président), Thömus Veloshop AG (président), Kambly SA (membre), Mobilière Suisse Société Coopérative (membre).

Sandra von May-Granelli (1962); notaire; propriétaire et présidente du conseil d'administration ainsi que responsable de la direction de Feusi Bildungszentrum AG. Sandra von May-Granelli a étudié le droit à l'Université de Berne et passé ses examens de notaire bernoise en 1989. Depuis janvier 2002, Sandra von May-Granelli est propriétaire et présidente du conseil d'administration ainsi que respon-

sable de la direction de Feusi Bildungszentrum AG. Autres mandats de conseil d'administration et d'associations: Feusi Holding AG ainsi que de sa société mère et de ses deux sociétés affiliées (présidente), Zentrum für med. Bildung Medi (présidente du conseil de fondation), KPT Holding AG et sociétés affiliées (membre), Bernische Genossenschaft für Feuerbestattung (membre), Chambre de commerce et de l'industrie du canton de Berne (membre du comité directeur), Chambre de commerce et de l'industrie de la section de Berne (présidente jusqu'en mars 2006, depuis membre du comité directeur).

Rudolf Wehrli (1949); Dr en philosophie et en théologie; homme d'affaires. Rudolf Wehrli a commencé sa carrière professionnelle chez McKinsey, comme conseiller d'entreprise. Au milieu des années 80, il a travaillé chez Credit Suisse, Zurich en tant que vice-directeur du ressort Financements spéciaux. De 1986 à 1995, Rudolf Wehrli a été membre, en tant que responsable du marketing et des ventes, de la direction du groupe internationalement actif Silent Gliss de Berne; plus tard, il a été directeur de Silent Gliss GmbH, Allemagne. En 1995, il a été nommé membre de la direction du groupe Gurit-Heberlein. Trois ans plus tard, il a endossé la présidence du directoire en tant que Chief Operating Officer et, à partir de juin 2000 jusqu'au démembrement du groupe en 2006, en tant que Chief Executive Officer. Autres mandats importants de conseil

d'administration et de sociétés: Clariant AG (vice-président), Precious Woods AG (membre), Haka Gerodur AG (membre), Kambly SA (membre), BioMedCredit AG (membre), AM-Tec Kredit AG (membre), Wipf Holding AG (membre), Rheinische Kunststoffwerke SE (membre), Mercuri Urval AG (membre), membre du comité de direction de l'association économique economiesuisse, membre du conseil de fondation de avenir suisse.

Organisation interne. Les séances du conseil d'administration sont dirigées par le président ou, en cas d'empêchement, par le vice-président. Le conseil d'administration peut constituer les **comités** qui lui paraissent nécessaires en recrutant leurs membres en son sein. Depuis 2003, il existe un comité de révision et un comité d'indemnisation comprenant au minimum deux et au maximum quatre membres. Ils se réunissent aussi souvent que les affaires l'exigent. Les fonctions de nomination sont assumées par le conseil d'administration dans son ensemble. Les nouveaux membres du conseil d'administration sont sélectionnés au moyen d'un profil d'exigences formulé de manière détaillée. Les indemnités du conseil d'administration sont fixées par le conseil d'administration dans son ensemble. Le modèle d'indemnisation est publié dans son intégralité.

Le **comité de révision** a les tâches et les compétences suivantes:

- Apprécier la régularité des boucllements financiers publiés ainsi que la qualité des processus sous-jacents d'établissement des comptes.
- Apprécier l'organisation et l'efficacité de la procédure de contrôle interne, l'activité de l'organe de révision externe et la coopération avec l'organe de révision interne.
- Analyser les rapports de révision interne et externe.
- Apprécier la prestation et le défraiement de l'organe de révision externe, son indépendance et la compatibilité de l'activité de révision avec d'éventuels mandats de conseil.

Le **comité d'indemnisation** a les tâches et les compétences suivantes:

- Fixer les conditions d'engagement des membres du directoire, du directoire élargi et du ou de la responsable de la révision interne.
- Fixer les principes et les droits de souscription pour l'intéressement des cadres.
- Fixer, sur proposition du directoire, les principes d'intéressement des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que le montant total à disposition.

Le comité de révision et le comité d'indemnisation informent le conseil d'administration de leurs activités. Les tâches détaillées des deux comités sont énumé-

rées dans des cahiers des charges ad hoc qui ont été approuvés par l'ensemble du conseil d'administration.

La **manière d'exercer** du conseil d'administration et de ses comités obéit aux dispositions ci-après: Le conseil d'administration siège aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par année. En 2010, sept séances ont été tenues, dont une sous la forme d'un workshop portant sur la stratégie et la planification financière. Le taux de participation à ces séances s'est établi en moyenne à plus de 95 pour cent. L'ordre du jour des séances des comités est établi par leur président respectif. Le comité de révision a siégé quatre fois et le comité d'indemnisation deux fois en 2010. Les séances du conseil d'administration ont duré environ trois heures chacune, à l'exception de celle consacrée au workshop portant sur la stratégie et la planification financière. La durée des séances du comité de révision s'est étendue sur deux heures et quart, celle du comité d'indemnisation sur environ une heure en règle générale. Le conseil d'administration et les comités du conseil d'administration peuvent prendre valablement des décisions, si la majorité des membres sont présents. Le conseil d'administration et les comités prennent leurs décisions et procèdent aux élections à la majorité simple des membres présents. En cas d'égalité des voix, la présidence a voix prépondérante. Les membres du directoire participent aux séances du conseil d'administration, à

moins que ce dernier n'en décide autrement. Pendant l'exercice 2010, aucun consultant externe n'a été sollicité lors des séances du conseil d'administration et de ses comités. Sur proposition du directoire, le conseil d'administration est compétent, en sus des tâches intransmissibles et non retirables selon CO et statuts, pour: fixer la politique d'affaires et de crédit; approuver la planification financière et les budgets annuels; approuver les principes de la politique de risque en matière d'ALM et d'utilisation des dérivés, fixer les limites par branches, compétence en matière de crédits pour les engagements commerciaux dépassant 30 millions de francs; approuver les marges de fluctuation des taux d'intérêt pour les hypothèques en premier rang et les dépôts d'épargne; fixer des plafonds pour les pays ainsi que des limites de contrepartie pour les partenaires (banques; courtiers ou clients), approuver l'organisation du directoire; octroyer les droits de signature engageant la banque (registre du commerce), approuver les mandats et activités accessoires des membres du directoire.

Le conseil d'administration s'adonne une fois par année à une autoévaluation.

Les **instruments d'information et de contrôle** face au directoire s'orientent selon le principe que chaque membre du conseil d'administration peut exiger en tout temps des renseignements sur toutes les affaires de la banque.

Le reporting au conseil d'administration englobe pour l'essentiel les points suivants:

- information régulière sur les événements importants et sur l'évolution générale des activités commerciales;
- au printemps, un rapport est présenté sur l'exercice écoulé et en août un autre rapport relate le bouclage du premier semestre de l'exercice en cours. De plus, l'évolution des 1^{er} et 3^e trimestres fera l'objet d'un commentaire;
- en été, la planification financière à moyen terme pour les trois exercices à venir fera l'objet d'un rapport et vers la fin de l'année, le budget de l'année suivante sera présenté pour approbation.

Le règlement d'affaires détermine à l'art. 26 l'étendue des autres rapports périodiques à l'attention du conseil d'administration.

L'organe de révision interne est responsable devant le conseil d'administration. Il est indépendant du directoire et administrativement subordonné à la présidence du conseil d'administration. L'organe de révision interne assume des tâches partielles de surveillance et de contrôle essentielles pour le compte du conseil d'administration.

Les vérifications, l'établissement du rapport et en particulier les activités de conseil obéissent aux standards internationaux pour la pratique professionnelle de la révision interne. Ces activités sont orientées de manière à soutenir le directoire

dans la réalisation des objectifs poursuivis par la banque. A ce titre la révision interne vérifie de manière proactive, dans le sens de la prévention, et accorde beaucoup d'importance à la mise en œuvre des mesures d'amélioration nécessaires. Les points forts des tâches de l'organe de révision interne sont déterminés principalement par les directives des organisations professionnelles ainsi que par une analyse indépendante des risques. Le travail est exécuté en coordination avec l'organe de révision externe, mais toujours sous observation du principe de la proportionnalité. Outre le contrôle des résultats inscrits au bilan annuel et celui des prêts et des valeurs patrimoniales de la banque, l'organe de révision interne s'est assuré également de la conformité, de la sécurité et de l'opportunité des principaux processus et applications de la banque. De plus, les contrôles usuels ont porté sur les comptes annuels, notamment en ce qui concerne les prêts et les portefeuilles de valeurs.

En 2010, les activités de révision ont notamment porté sur l'évaluation de nouveaux prêts, sur les immobilisations financières et les placements de liquidités ainsi que sur l'accompagnement et le soutien de projets stratégiques de la banque. La révision interne a par ailleurs procédé à des contrôles préparatoires afin de décharger la révision externe, notamment dans les domaines des directives en matière de surveillance, des nouvelles lois et des exigences externes. La révision informatique

a accompagné les tests d'applications importantes, a vérifié des applications existantes et a établi des analyses de données pour des contrôles d'assurance de la qualité.

Directoire

Les unités organisationnelles et fonctions subordonnées aux membres du directoire élargi sont mentionnées aux pages 15 à 27 et dans l'organigramme à la page 30 s. Tous les membres sont de nationalité suisse.

Aucune tâche de direction du management n'a été transférée à des tiers et aucun **contrat de management** n'a été conclu.

La fonction, la formation et le parcours professionnel de chacun des membres du directoire élargi ainsi que ses principales activités présentes et passées et les liens qu'il entretient avec les groupes d'intérêts apparaissent ci-après.

Jean-Claude Nobili (1951); responsable du directoire, est licencié en économie politique, économie d'entreprise et droit commercial de l'Université de Berne. Il débute sa carrière en 1977 à la Banque Cantonale de Berne comme assistant économiste de la direction générale avant de remplir des fonctions de cadre dans le marketing, la communication et la gestion d'entreprise. M. Nobili devient en 2000 responsable financier au sein du directoire. Il a été nommé responsable du directoire

au 1^{er} juin 2003. Précisons encore qu'il a terminé l'Advanced Management Program de l'INSEAD de Fontainebleau. Il est membre du conseil d'administration de Entris Operations AG, de RTC Real-Time Center AG, de l'Union des banques cantonales suisses, de la Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses et de Legando SA et est membre du conseil de fondation de la Caisse de pension de la BEKB | BCBE et président du conseil de fondation de l'Académie d'été au Zentrum Paul Klee.

Hanspeter Rüfenacht (1958); responsable de la division Conseil et vente. Après un apprentissage bancaire à l'Union de Banques Suisses à Thoune et un diplôme de l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration à Berne, M. Rüfenacht occupe différents postes de cadre dans le conseil aux entreprises et la gestion des crédits chez UBS. Il reprend la direction des crédits de la BEKB | BCBE en 1999. Depuis 2002, M. Rüfenacht siège au directoire. Il est membre du conseil d'administration de Swisscanto Holding SA, Berne.

Stefan Gerber (1958); responsable de la division Grands clients et région de Soleure. Après des études à la faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Berne, il effectue un stage à Soleure et obtient en 1986 le brevet soleurois d'avocat-notaire. Il a acquis ses connaissances bancaires en travaillant pour l'UBS, la Banque cantonale de Soleure et la Baloise Bank SoBa. M. Gerber

entre au directoire de la BEKB | BCBE en août 2002. Il siège au conseil d'administration de JURA Elektroapparate AG et JURA Henzirohs Holding AG et est membre du conseil d'administration de la fondation Leo & Elisabeth Henzinrohs-Studer.

Johannes Hopf (1957); responsable de la division Production et exploitation. Au terme de sa formation continue en gestion d'entreprise et financière, couronnée par un diplôme d'expert comptable et de controlling en 1988, Johannes Hopf a suivi des études post-grades à l'Université de Berne où il a obtenu en 2000 le titre de Master of Health Administration (M.H.A). Johannes Hopf a débuté sa carrière dans les assurances en 1977. Il a occupé des fonctions dirigeantes dans plusieurs sociétés. Parallèlement, il a fait partie de divers conseils d'administration et de fondation. Il a été COO de Grütli Suisse, ensuite président suppléant du directoire de la Visana et, depuis 1998, président du groupe Visana. Le 1^{er} novembre 2005, Johannes Hopf a endossé la responsabilité de la division Production et exploitation de la BEKB | BCBE. Il est président du conseil d'administration de Legando AG, de Real-Time Center AG, et de Berimag AG, ainsi que membre du conseil d'administration de Entris Operations AG dont il assume aussi la direction.

Alois Schärli (1962); responsable de la division Finances: après avoir effectué un apprentissage commercial et engrangé de

l'expérience professionnelle auprès de la Banque Cantonale de Lucerne, Alois Schärli a suivi des études à l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) de Lucerne. Il a ensuite été actif dans le secteur de l'audit, période durant laquelle il a obtenu le diplôme d'expert comptable et de bank-controller ZEB. Alois Schärli a ensuite occupé divers postes de direction, notamment auprès de Ernst & Young AG, en tant que réviseur en chef de diverses banques et établissements financiers. Par ailleurs, il a exercé des fonctions de directeur de projet dans la branche de la prestation de services financiers eu égard à l'évaluation de sociétés, aux assainissements, aux fusions, à l'introduction de comptes consolidés ainsi

qu'à l'orientation stratégique de banques cantonales et régionales. Au mois d'août 2003, Alois Schärli a rejoint la BEKB | BCBE en qualité de responsable de la gestion financière. Au 1^{er} septembre 2010, il a été élu dans le directoire en tant que directeur financier. Il est membre du conseil d'administration de Legando AG, de RTC Real-Time Center AG, de BEKB | BCBE FS OTC One AG, de Berimag AG et président du conseil d'administration de BEKB | BCBE Finanz AG, ainsi que membre du conseil de fondation de la fondation de promotion des PME dans le cadre du renforcement de «clusters» sectoriels (Stiftung zur Förderung von KMU im Rahmen von Branchencuster).

Modèle de défraiement conseil d'administration (partie variable)

Bénéfice net avant impôts en mios de CHF	Partie variable en pour-cent du défraiement fixe	Perte nette avant impôts en mios de CHF	Partie variable en pour-cent du défraiement fixe
jusqu'à 40	0 pour cent	jusqu'à 40	0 pour cent
de 40 jusqu'à 60	plus 20 pour cent	de 40 jusqu'à 60	moins 10 pour cent
de 60 jusqu'à 80	plus 40 pour cent	de 60 jusqu'à 80	moins 20 pour cent
de 80 jusqu'à 100	plus 60 pour cent	de 80 jusqu'à 100	moins 30 pour cent
de 100 jusqu'à 120	plus 80 pour cent	de 100 jusqu'à 120	moins 40 pour cent
au-delà de 120	plus 100 pour cent	au-delà de 120	moins 50 pour cent

Le schéma est adapté si l'objectif de CHF 1 milliard de capital propre varie de plus de 20 pour cent. Pour le surplus, le président du conseil d'administration a le droit de se faire assurer auprès de la caisse de pension de la BEKB | BCBE selon le règlement régissant le 2^e pilier. Pour les adhérents de plus de 55 ans d'âge, la contribution de l'employeur se monte à 18,5 pour cent du défraiement assuré et celle de l'employé à 11,0 pour cent, alors que le salaire assurable maximum est de 273 600 francs. Le défraiement supplémentaire pour la collaboration dans les comités du conseil d'administration se monte à 20 000 francs pour le président et à 10 000 francs pour les membres des comités. Font partie du comité de crédit du directoire à titre de consultants le président du conseil d'administration (pour 2010, Jürg Rieben) et un à deux membres à l'ALCO (pour 2010, Jürg Rieben). Le défraiement se monte à 30 000 francs et 10 000 francs respectivement pour le comité de crédit et ALCO.

Défraiements, participations et prêts

Conseil d'administration

Les indemnités des membres du conseil d'administration et de ses comités se basent sur le modèle de défraiement publié en intégralité sur la page 181. Le modèle de défraiement a été approuvé par le conseil d'administration dans son ensemble. Pour les adaptations de ce modèle, c'est également le conseil d'administration dans son ensemble qui est compétent. Depuis 2002, le conseil d'administration n'a en rien modifié le modèle de défraiement.

Modèle de défraiement

Le défraiement des membres du conseil d'administration et de ses comités se compose d'une partie fixe et d'une partie variable.

Partie fixe

La partie fixe est de CHF 300 000 et de 300 actions nominatives de la BEKB | BCBE pour le président du conseil d'administration et de CHF 40 000 et 150 actions nominatives de la BEKB | BCBE pour les membres du conseil d'administration. Le prix d'achat à payer par action nominative s'est chiffrée à 90 francs (cours moyen déterminant pour l'acquisition: 240,25 francs); les actions restent bloquées pendant cinq ans. Les conditions correspondent à celles de l'intéressement des collaborateurs de la banque. Aucun jeton de présence n'est payé.

Partie variable

La partie variable du défraiement se base sur le schéma publié à la page 181 et atteint au maximum le montant de la partie fixe.

Prime de développement durable

voir page 183 ss.

Le défraiement des membres du conseil d'administration (9 personnes) pour l'exercice 2010, régularisé sur la période, et y compris le rabais accordé sur l'achat d'actions nominatives (identique au programme d'intéressement des collaborateurs) se chiffre à 1,83 million de francs (détails voir en page 148).

Les membres du conseil d'administration ont acquis en 2010, dans le cadre programme d'intéressement des collaborateurs, 2780 **actions nominatives** de la BEKB | BCBE et détenaient en fin d'exercice 11 880 actions nominatives de la BEKB | BCBE. A part cette acquisition à prix privilégié, les membres du conseil d'administration ne sont pas autorisés à acquérir des actions de la BEKB | BCBE. Il n'existe pas de programmes d'options. Aucun honoraire et aucune indemnité supplémentaires, selon ch. 5.1 de la directive Corporate Governance (RLCG du 29.10.2008 de la SIX Swiss Exchange) et de l'art. 663b^{bis}, al. 2, ch. 1 et 9 CO, tels qu'honoraires de consultant par exemple, n'ont été versés en 2010 aux membres du conseil d'administration.

Directoire

Le défraiement des membres du directoire se compose d'une partie fixe et d'une partie variable. Le défraiement fixe s'oriente en fonction des contrats de travail du droit des obligations et le défraiement variable en fonction du résultat global de la banque, du résultat de l'unité directionnelle et de la performance individuelle. Le comité d'indemnisation fixe les principes du défraiement variable et le cadre global à disposition.

Les principes et droits de souscription d'actions nominatives du directoire et des cadres sont fixés par le comité d'indemnisation. Le prix d'achat à payer pour les actions nominatives bloquées pendant cinq ans s'est chiffré à 90 francs par action (cours moyen déterminant au moment de l'acquisition: 240,25 francs).

Le défraiement variable et l'intéressement en actions sont réglés par des règlements.

Le défraiement des cinq membres du directoire élus par le conseil d'administration, régularisé sur la période, s'est chiffré à 3,42 millions de francs en 2010. Le défraiement total du responsable du directoire s'est monté à 0,971 million de francs. Sont compris dans ce montant les contributions de l'employeur aux institutions de prévoyance ainsi que le rabais accordé sur l'achat des actions nominatives de la BEKB | BCBE (imputé aux charges du personnel) bloquées pendant cinq ans. Les membres du directoire ont acquis en 2010, dans le cadre du programme d'intéresse-

ment des collaborateurs, 2100 **actions nominatives** de la BEKB | BCBE et détenaient en fin d'exercice 16369 actions nominatives de la BEKB | BCBE. A part cette acquisition à prix privilégié, les membres du directoire ne sont pas autorisés à acheter des actions de la BEKB | BCBE.

Aucun honoraire et aucune indemnité supplémentaires, selon ch. 5.1 de la directive Corporate Governance (RLCG du 29.10.2008 de la SIX Swiss Exchange) et de l'art. 663b^{bis}, al. 2 ch. 1 et 9 CO, tels qu'honoraires de consultant par exemple, n'ont été versés en 2010 aux membres du directoire.

Publication

La publication des indemnités, participations et prêts aux membres de conseil d'administration et du directoire se base sur la directive Corporate Governance conformément aux dispositions des art. 663b^{bis} et 663c CO. Ces indications sont publiées en tant que partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels 2010 à la page 148 ss.

Prime de développement durable

La prime de développement durable est une prime qui est versée au conseil d'administration, au directoire et aux collaborateurs de la BEKB | BCBE pour autant qu'un excédent de flux de trésorerie (free cash-flow) d'au moins 500 millions de francs soit réalisé en l'espace de dix ans. Ceci correspond à un rendement de 5 pour

cent par an ou 50 pour cent de l'objectif de capital propre sur dix ans. A cet effet, **trois pour cent du free cash flow généré** sont versés chaque année sur un compte fiduciaire à titre de **prime conditionnelle suspensive**. 10 pour cent sont prévus pour le conseil d'administration, 10 pour cent pour le directoire élargi et 80 pour cent pour les collaborateurs. Si le montant minimal n'est pas atteint, les fonds réservés deviennent caducs et sont crédités à la banque.

L'objectif financier de la BEKB | BCBE est de réaliser des fonds nets générés (free cash flow) sur une période de 10 ans à hauteur de l'objectif de fonds propres de 800 à 1000 millions de francs. La prime de développement durable est accordée, si pendant les exercices 2003 à 2012, ou, selon le cas, pour le plan commençant en 2008, pendant les exercices 2008 à 2017, un free cash flow d'au moins 500 millions de francs est réalisé. Elle est limitée à l'objectif de fonds propres supérieur de la banque de 1 milliard de francs.

Le versement aux bénéficiaires ne peut intervenir que lorsque le conseil d'administration estime que les conditions y afférentes sont remplies et qu'il prend une décision correspondante. Jusqu'à ce moment, il n'est pas possible de disposer des fonds des comptes fiduciaires. Le droit de signature pour les comptes fiduciaires s'exerce collectivement à deux. Une signature est apposée par le président du conseil d'administration. La deuxième signature

est apposée par une personne tierce externe. C'est un représentant de PricewaterhouseCoopers AG, Berne qui en a été mandaté. Il contrôle si les conditions préalables suivantes sont remplies:

- Existence d'une décision de décaissement du conseil d'administration.
- Respect des conditions-cadre afférentes au décaissement conformément aux conditions relatives à la prime de développement durable publiées dans le rapport de gestion de la BEKB | BCBE.
- Respect des paramètres inhérents au versement de la prime.

Les moyens réservés aux **membres du conseil d'administration** (moins les prestations sociales de l'employeur) sont destinés à raison de 6 parts pour le président et de 1 part pour chacun des autres membres. Conformément à la durée d'appartenance au conseil d'administration, une part de $\frac{1}{10}$ est créditée pour chaque année de fonction. Ont droit à la prime les membres du conseil d'administration au courant de la période de référence qui ont été actifs au moins cinq ans pour la BEKB | BCBE.

Les membres du **directoire élargi** et les **collaborateurs** reçoivent un pourcentage à déterminer de leur salaire total de l'année précédente (salaire annuel 2012 ou, selon le cas, 2017 ou salaire horaire brut de la dernière année de la période de calcul, plus indemnités variables éventuelles pour l'exercice 2011 ou, selon le cas, 2016, ceci sur la base du montant total des moyens qui leur sont réservés, moins les

prestations sociales de l'employeur). Pour chaque année travaillée, une part de 1/10 est créditée, pour autant que le collaborateur ait été actif pendant au moins cinq ans pour la BEKB | BCBE pendant la période de référence. La condition est un contrat de travail non dénoncé. Les collaborateurs pensionnés au courant de la période de référence reçoivent en règle générale une prime de développement durable pro rata temporis.

La **dotation** du compte fiduciaire en 2010 s'est élevée à 3,54 millions de francs (3 pour cent des fonds nets générés de 118,0 millions de francs), dont 0,354 million de francs sont réservés pour le conseil d'administration, 0,354 million pour le directoire élargi et 2,83 millions de francs pour les collaborateurs. Sur la base de la dotation actuelle pour les exercices 2003 à 2010, le capital du compte fiduciaire se chiffre à 30,91 millions de francs, dont 3,09 millions de francs sont réservés pour le conseil d'administration, 3,09 millions de francs pour le directoire élargi et 24,72 millions de francs pour les collaborateurs.

Les **versements** se feront – pour autant que les exigences stipulées en page 184 soient remplies – au printemps 2013 (période de référence 2003–2012) ou, selon le cas, 2018 (période 2008–2017) sous forme d'actions de la BEKB | BCBE au prix du marché qui seront bloquées pendant cinq ans, ou alors tout ou partie en espèces avec une décote de 20 pour cent.

Droits sociaux des actionnaires

Les droits sociaux des actionnaires sont régis par les dispositions du droit des sociétés et des statuts. Les compétences incessibles de l'assemblée générale sont fixées à l'art. 10 des statuts.

Le transfert d'actions nominatives à une nouvelle personne propriétaire et son inscription au registre des actions nécessite l'approbation du conseil d'administration. Après avoir acquis des actions et forte d'une demande de reconnaissance en qualité d'actionnaire, chaque personne acquéreuse est considérée comme actionnaire sans droit de vote jusqu'à ce que la société la reconnaisse en qualité d'actionnaire avec **droit de vote**. Si le conseil d'administration ne refuse pas la demande de reconnaissance de la personne acquéreuse dans les 20 jours, cette dernière est reconnue comme actionnaire avec droit de vote. Les raisons du refus de l'inscription sont énumérées dans le chapitre Structure du capital (pages 170 s.).

L'assemblée générale prend ses **décisions (quorums statutaires)** et procède aux élections à la majorité simple des voix représentées si aucune disposition légale ou statutaire n'en dispose autrement (art. 703 CO). L'art. 704 CO s'applique pour le surplus (décisions importantes). Par ailleurs, la majorité des trois quarts des voix représentées et la majorité absolue de la valeur nominale des actions représentées est exigée par les statuts pour res-

treindre ou faciliter le transfert d'actions nominatives ainsi que pour modifier les dispositions statutaires concernant l'inscription au registre des actions des titres avec droit de vote.

La **convocation de l'assemblée générale** doit intervenir 20 jours au moins avant sa date par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. L'assemblée ordinaire a lieu tous les ans dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice. La convocation d'une assemblée générale peut également être demandée par des actionnaires qui représentent ensemble au moins 10 pour cent du capital-actions.

Les actionnaires qui représentent des actions d'une valeur nominale de 1 million de francs peuvent demander par écrit jusqu'à 50 jours au plus tard avant l'assemblée générale, l'inscription à l'**ordre du jour** d'un objet soumis à délibération.

Un actionnaire ne peut se faire **représenter** à l'assemblée générale que par sa représentation légale ou par un autre actionnaire participant à celle-ci et inscrit au registre des actions, de même que par un représentant de dépôt, des organes de la société ou par un représentant du droit de vote indépendant.

En ce qui concerne le droit de participer à l'assemblée générale, la situation des **inscriptions au registre des actions** le 20^e jour avant l'assemblée générale est déterminante.

Politique en matière de dividendes

La politique de distribution des dividendes de la BEKB | BCBE veut que 50 à 70 pour cent du bénéfice annuel respectif soient réservés au financement propre et 30 à 50 pour cent à la distribution des dividendes. La condition préalable pour une distribution consiste en une structure de bilan saine, corroborée par des fonds propres et un bénéfice correspondants.

Changement de contrôle et mesures de défense

L'**obligation de présenter une offre** conformément aux articles 32 et 52 de la loi fédérale sur les bourses et le commerce de valeurs mobilières (loi sur les bourses, LBVM) est exclue (opting out).

Il n'existe pas de **clauses de changement de contrôle** en faveur des membres du conseil d'administration et/ou du directoire et d'autres cadres.

Organe de révision

Les honoraires versés à la société de révision active depuis 2002 se composent des **honoraires pour le mandat de révision**, les activités de conseil en rapport avec le mandat de révision et les contrôles spéciaux. Pour le groupe, les honoraires versés à Ernst & Young AG se montent à

937 000 francs dont 775 000 francs au titre de la maison-mère BEKB | BCBE. De plus, aucuns honoraires supplémentaires pour activités de conseil d'ordre général (en faveur du groupe) n'ont été payés à Ernst & Young AG.

M. Rolf Walker, qui est responsable pour le mandat de révision en cours, a revêtu sa fonction en 2009.

Le conseil d'administration dispose en particulier des **instruments de surveillance et de contrôle** suivants pour apprécier la révision externe. Les membres du conseil d'administration traitent le rapport de contrôle des comptes annuels relatifs au devoir de surveillance établi par l'organe de révision externe et le rapport d'activité de la révision interne en présence des mandataires correspondants. La révision conformément au droit des sociétés anonymes et le rapport s'orientent en fonction des dispositions du CO. Les droits et obligations de la révision externe obéissent aux dispositions de la LB et des ordonnances y relatives. Les travaux de contrôle de la révision interne s'orientent en principe en fonction d'un plan de contrôle établi par le responsable de la révision interne et approuvé par le président du conseil d'administration. Par ailleurs, un comité de révision a été instauré qui assume les tâches et compétences énumérées à la page 177. En sus des séances du comité de révision, le président du comité de révision a rencontré à plusieurs reprises des représentants de la révision interne et externe.

Politique d'information

Les communications et notifications de la société aux actionnaires sont publiées dans la Feuille officielle suisse du commerce, sous réserve de l'art. 696 CO. Le conseil d'administration peut publier ces mêmes informations dans d'autres organes de son choix.

La société publie ses comptes annuels en l'espace de quatre mois après la clôture annuelle et ses résultats semestriels en l'espace de deux mois.

Pour le surplus, les communications de la BEKB | BCBE, en tant que société cotée à la Bourse, se conforment à l'obligation de déclarer stipulée par la Bourse suisse SWX, circulaire n° 1 de l'instance d'admission de la SWX du 2 novembre 1998.

Relevons encore que la société informe ses actionnaires par le biais d'Internet sous www.bcbe.ch, entre autres dans la rubrique «Pour l'investisseur» et traite de thèmes tels que le développement de la BEKB | BCBE, actions nominatives, décisions de l'AG, ratios, conférences de presse, gouvernement d'entreprise, agenda. Une personne de contact (tél. 031 666 10 13) se tient à disposition des actionnaires pour tout complément d'information.

L'environnement économique

Evolution internationale

Après le net ralentissement conjoncturel de 2008/2009, qui a touché avant tout les pays industrialisés et qui a culminé au premier semestre 2009, la reprise s'est amorcée à l'échelle de la planète. La production industrielle a redémarré, entraînant une progression du produit intérieur brut des pays concernés. Epargnés en partie par la crise, les pays en plein essor comme la Chine, l'Inde ou le Brésil sont parvenus entre-temps à maintenir des taux de croissance annuels élevés, de l'ordre de 7 à 10 pour cent. Les pays industrialisés, qui ont plus souffert de la crise financière et de la crise immobilière, affichent des taux d'expansion inférieurs, de 3 pour cent en moyenne. Les pays industriels ont profité d'une conjoncture vigoureuse dans les pays émergents, mais aussi de la politique fortement expansionniste des banques centrales et des incitations conjoncturelles des pouvoirs publics.

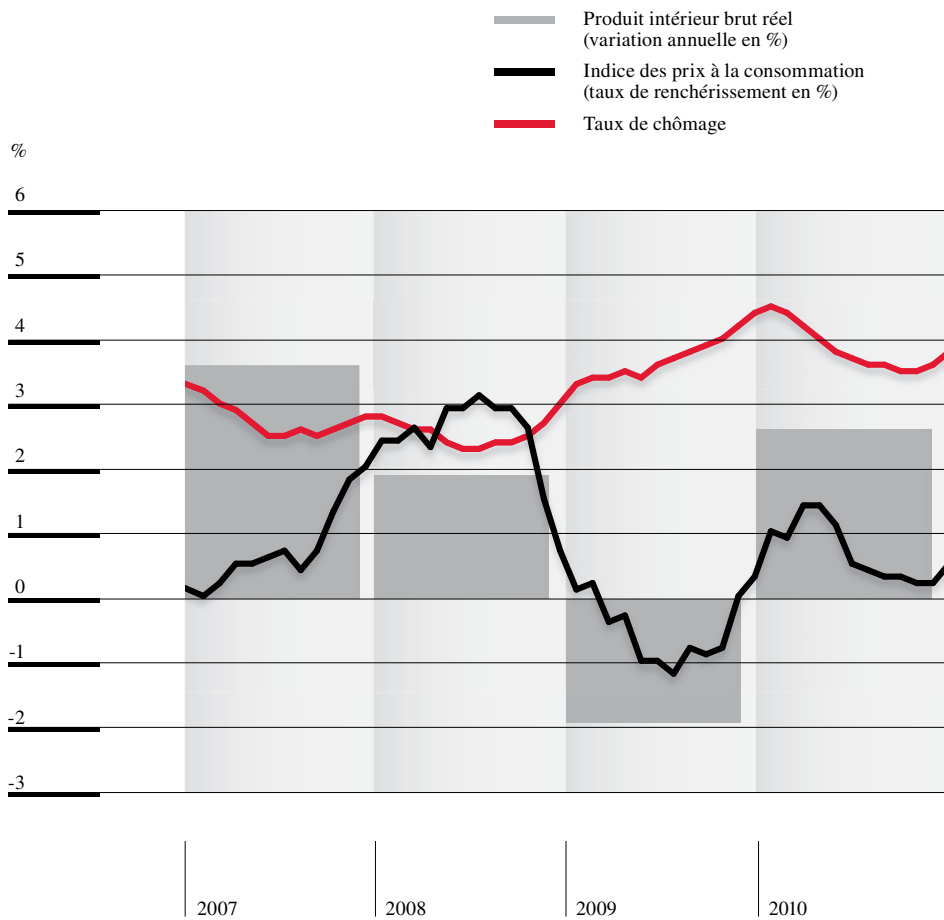
En Europe, l'Allemagne et la Suisse se sont démarquées par le dynamisme de leurs activités, alors que nombre de pays d'Europe méditerranéenne ou de la zone euro ont été confrontés à des problèmes d'épargne et de refinancement en raison de déficits élevés, d'un endettement croissant et de la surchauffe des marchés immobiliers. Grâce au plan de secours de 750 milliards d'euros – un montant provisoire – adopté en 2010 par les ministres des finances de l'Union européenne, il a été

possible d'éviter la faillite des Etats menacés, de freiner la chute de l'euro et de couper court aux velléités d'abandon de la monnaie unique. Il ne fait aucun doute que pour de nombreux Etats, même extérieurs à l'Europe, le niveau inquiétant du taux d'endettement restera au centre des discussions politiques et qu'il faudra trouver des solutions.

En dépit de l'embellie conjoncturelle, les marchés du travail ne se sont pas détendus et le nombre de chômeurs demeure élevé. En décembre 2010, le taux de chômage dans la zone euro était de 10 pour cent, contre 9,6 pour cent pour l'ensemble des 27 pays de l'Union. Aux Etats-Unis, de nouveaux emplois ont été créés, avec pour conséquence une diminution du taux de chômage à 9,4 pour cent en fin d'année. La Réserve fédérale américaine (Fed) estime que l'économie américaine aura besoin de quatre à cinq ans supplémentaires pour compenser les dix millions d'emplois perdus lors de la récession.

Les indicateurs avancés publiés en fin d'année confirment que l'embellie conjoncturelle devrait se poursuivre au premier semestre 2011 dans pratiquement toutes les régions économiques. Dans son Economic Outlook de janvier 2011, le Fonds monétaire international (FMI) anticipe pour l'exercice en cours une croissance réelle du produit intérieur brut de 3,0 pour cent aux Etats-Unis, le principal pays industrialisé de la planète (2,8 pour cent l'année précédente). Un taux positif de 1,6 pour cent est

Evolution conjoncturelle en Suisse 2007 – 2010



attendu au Japon (4,3 pour cent l'année précédente); dans la zone euro, il devrait avoisiner 1,5 pour cent (1,8 pour cent l'année précédente).

La tendance inflationniste s'est accentuée en 2010. Dans les pays de l'OCDE, le taux moyen d'inflation est passé de 0,4 pour cent à 1,9 pour cent. Dans l'Union européenne, la poussée des prix constatée en fin d'année dans l'alimentation, dans les matières premières et dans les produits pétroliers a amené le taux d'inflation au-delà de 2 pour cent. La Banque centrale européenne (BCE) estime que l'objectif de stabilité des prix n'est pas sérieusement menacé, d'autant qu'une grande partie de la hausse actuelle s'explique par la pénurie de biens, et moins par des facteurs monétaires. Pour l'année en cours, la BCE anticipe un fléchissement de la progression des prix, et donc une inflation plus modérée.

Estimant le niveau d'inflation acceptable d'un point de vue monétaire, du moins dans un premier temps, les banques centrales américaine, européenne et japonaise ont maintenu leurs taux aussi bas que possible, pour ne pas étouffer une reprise encore faiblarde. Le dernier abaissement de taux de la BCE date de mai 2009 (elle l'avait porté à 1 pour cent), alors que les taux directeurs américains sont maintenus à un plancher depuis décembre 2008. A la fin de 2010, le loyer de l'argent était pratiquement nul aux Etats-Unis, mais aussi au Japon, de 0,5 pour cent en Grande-Bretagne et de 1,0 dans la zone euro. La

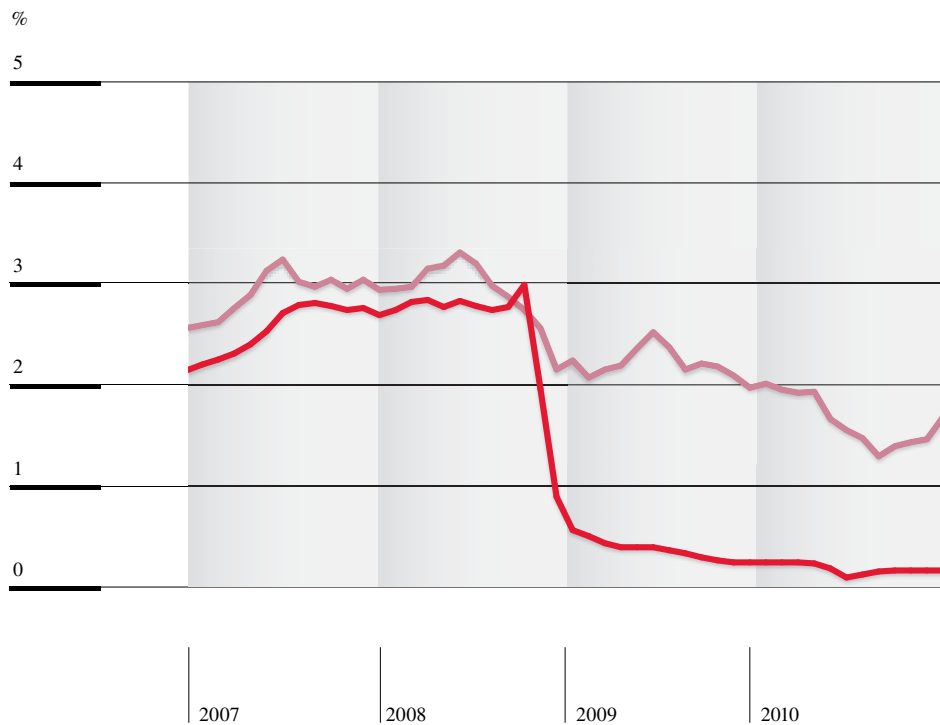
Banque nationale suisse a fait peu ou prou comme les autres instituts, en maintenant l'intervalle de taux, fixé en mars 2009 déjà, entre 0 et 0,25 pour cent. Un record historique.

L'exercice a été favorable aux actions, en dépit des incertitudes permanentes sur les marchés financiers et sur les marchés monétaires. Après avoir affiché une performance de -12 pour cent au premier semestre 2010, l'indice MSCI a ensuite gagné 23 pour cent sur les six derniers mois de l'année, clôturant l'exercice sur une progression voisine de 9 pour cent. Dans les principaux pays industrialisés, les résultats indiciels sont les suivants: 16,1 pour cent pour le DAX Xetra, 12,8 pour cent pour le S&P 500, 11,0 pour cent pour le Dow Jones et 9,0 pour cent pour le FTSE. Le Stoxx50 a dégagé une performance annuelle de 0,9 pour cent, le Stoxx50 basé sur l'euro de -5,4 pour cent; le Nikkei et le CAC-40 se sont inscrits en baisse, de respectivement 3,0 pour cent et 3,3 pour cent. En queue de classement, on trouve le MIP-30, qui clôture l'année à -13,2 pour cent. Les deux indices d'actions suisses, le SPI (+2,9 pour cent) et le SMI (-1,7 pour cent) sont en ligne avec la moyenne des autres marchés d'actions internationaux.

L'augmentation des prix des matières premières amorcée au début de 2009, juste après l'apogée de la récession, s'est poursuivie aux quatre coins du monde, dans le sillage de la reprise économique dans les pays industrialisés et de la demande inta-

Evolution des intérêts 2007 – 2010

- Obligations de la Confédération à 10 ans
- Dépôts en CHF à 3 mois sur l'euromarché



rissable des pays émergents. Cependant, les prix mondiaux des principales matières premières étaient, à la fin de 2010, inférieurs aux niveaux qui étaient les leurs avant la crise, en 2008/2009. L'indice des prix des matières premières CRB de Reuters/Jefferies, qui intègre l'énergie, l'industrie, les céréales, le bétail et les métaux précieux, entre autres, s'est envolé de 27 pour cent sur un an. Mais les hausses de prix divergent d'une matière première à une autre: ainsi, le prix de l'argent est monté en flèche, de 80 pour cent, tandis que le prix du palladium (un métal précieux du groupe du platine) a pratiquement doublé. Les métaux terreux rares n'ont pas échappé à la tendance. Dans le secteur énergétique, particulièrement sensible aux prix, le prix du baril a renchéri de 15 pour cent, de 80 dollars à 91 dollars. Pour sa part, l'or est devenu plus cher de 28 pour cent en dollars (de 16 pour cent en francs), soutenu par la demande de l'industrie et des investisseurs.

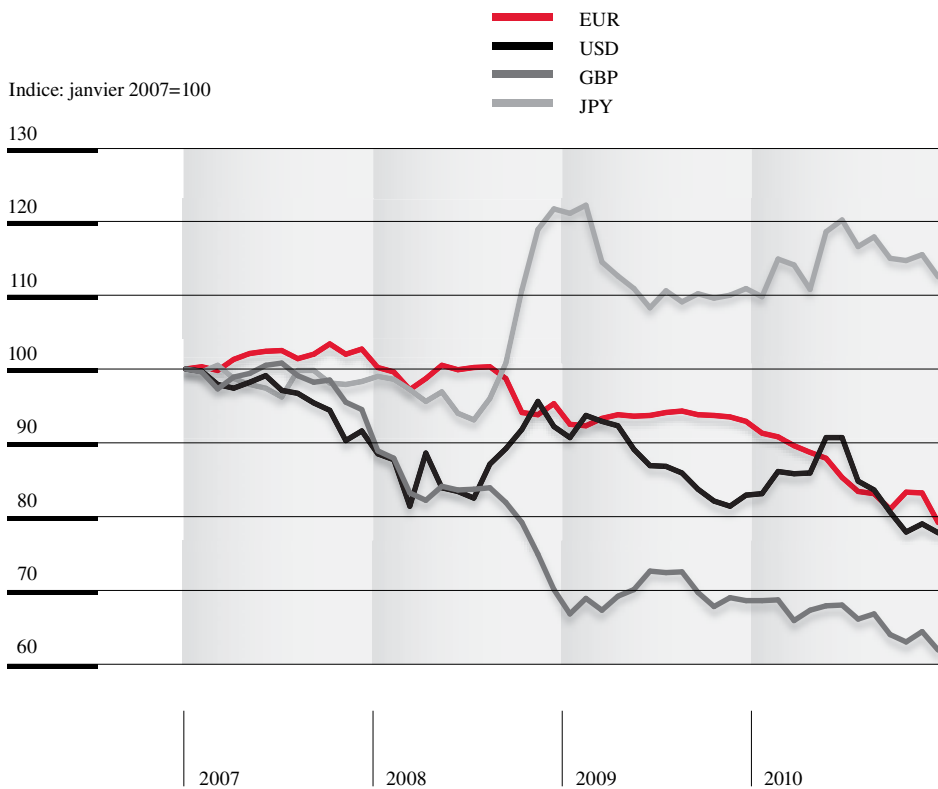
Suisse

Produit intérieur brut (PIB)

L'expansion des activités s'est poursuivie en Suisse au cours de l'exercice sous revue. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) confirme que la croissance a progressé au troisième trimestre 2010, pour la cinquième fois consécutive depuis le milieu de 2009. Les estimations provisoires font

état d'un accroissement de 0,7 pour cent du PIB en termes réels par rapport au trimestre précédent (0,8 pour cent trois mois auparavant); l'augmentation ressort à 3,0 pour cent par rapport à l'année précédente. Cette évolution réjouissante repose avant tout sur la vigueur de la demande domestique, alors que le commerce extérieur a ressenti l'effet négatif des composantes services. La consommation privée a augmenté de 1,8 pour cent par rapport à l'année précédente, alors que les dépenses publiques ont, sur la même période, reculé de 0,1 pour cent. Les investissements ont progressé encore, mais à un rythme moins soutenu, soit 3 pour cent; rappelons que la hausse avait été de 5,2 pour cent au deuxième trimestre. Au troisième trimestre, les investissements en biens d'équipement ont augmenté de 4,4 pour cent en rythme annuel; les investissements dans la construction sont remontés de 1,8 pour cent. Globalement, la demande domestique a gonflé de 1,8 pour cent. Au troisième trimestre, la croissance des exportations est passée de 15 pour cent à 3,5 pour cent, du fait, principalement, d'un recul sensible des exportations de services (-3,9 pour cent). Les exportations de marchandises (hors objets de valeur) n'ont pas échappé à la tendance: sur l'année, leur expansion s'est tassée, de 12 pour cent à 7 pour cent environ. En ce qui concerne les importations, elles ont marqué le pas, avec un taux de croissance en baisse, de 13 pour cent à 8 pour cent. Sur l'ensemble de l'exercice, la

Evolution des principales monnaies 2007 – 2010



balance commerciale affiche, selon les chiffres de l'Administration fédérale des douanes, un solde de 19,6 milliards de francs, de 3,8 pour cent inférieur à celui de 2009. Au 1,9 pour cent de tassement du PIB 2009 en termes réels fait suite une croissance économique de 2,6 pour cent en 2010, toujours selon le SECO.

Evolution des prix

Comme dans le reste de l'Europe, les prix des produits importés sont remontés vers la fin d'année en Suisse, en dépit de la vigueur du franc. L'inflation a frêmi, sous l'influence des produits pétroliers et des produits alimentaires. Le taux d'inflation moyen 2010 s'est inscrit à 0,7 pour cent en Suisse, après avoir reculé de 0,5 pour cent en 2009. Par conséquent, le taux d'inflation sous-jacente 1 (hors alimentation, boissons, tabacs, produits de saison, énergie et carburants) est redescendu de 0,9 pour cent, à 0,2 pour cent, en moyenne annuelle. A la fin de 2010, l'indice national des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de la statistique s'établissait à 104,2 points (base décembre 2005 = 100 points), correspondant à un taux d'inflation de 0,5 pour cent. Ce chiffre indique que les prix des biens domestiques ont augmenté plus nettement que ceux des biens importés (respectivement 0,6 pour cent et 0,3 pour cent). En Suisse, le renchérissement reste néanmoins faible, si on le compare à celui de la zone euro en fin d'année (2,2 pour cent), ou à celui de

l'Union européenne dans son ensemble (2,6 pour cent). Dans ses prévisions d'inflation, la Banque nationale suisse anticipe pour 2011 un taux moyen d'inflation bas, de l'ordre de 0,4 pour cent.

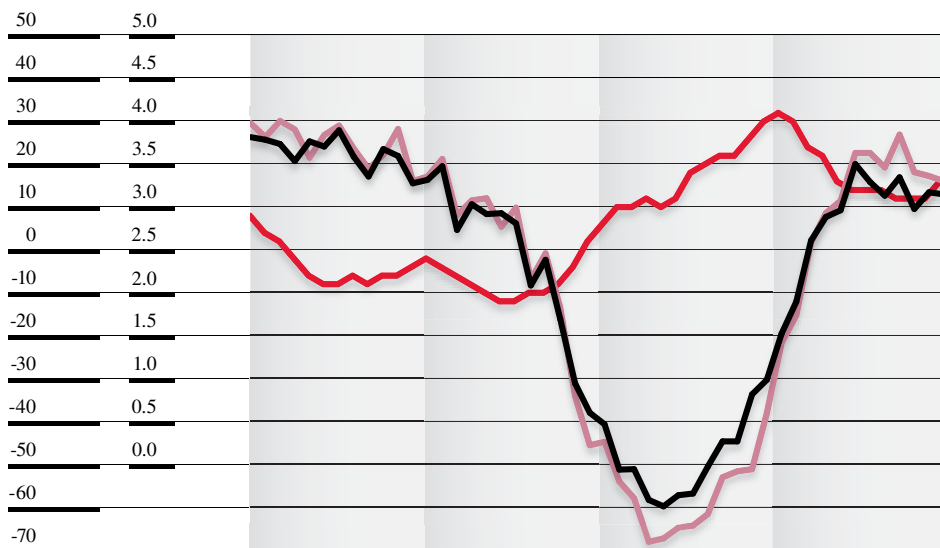
La tendance s'est inversée aussi sur les prix de gros: après s'être contractés en 2009 de 3,9 pour cent en moyenne annuelle, les prix à la production et à l'importation sont remontés légèrement sur l'année, de 0,2 pour cent. Alors que les prix à la production n'ont guère évolué en Suisse (-0,1 pour cent, 2009: -2,0%), les prix à l'importation dans le commerce de gros ont grimpé de 0,8 pour cent en moyenne (-7,4 pour cent l'année précédente).

Marché du travail

A la suite de la récession de 2008/2009, le taux de chômage a culminé à 4,5 pour cent en janvier 2010 (175 800 personnes), avant de décliner à 3,8 pour cent à la fin de 2010 (148 600 personnes au chômage, partiel ou complet). S'agissant de la réduction de l'horaire de travail, elle a touché un point haut en octobre 2009, avec 3640 demandes; la situation s'est ensuite améliorée grâce au nouveau souffle conjoncturel, avec un ressac des demandes à environ 950 en novembre 2010. Le nombre d'emplois vacants s'est envolé de 43 pour cent en l'espace d'un an, à 15 500 fin décembre. Le taux de chômage s'est inscrit à 3,9 pour cent en moyenne, contre 3,7 pour cent l'exercice précédent; il devrait, selon les

Evolution conjoncturelle Espace Mittelland 2007 – 2010

- Marche des affaires en Suisse
- Marche des affaires dans l'Espace Mittelland
- Taux de chômage dans l'Espace Mittelland



Indicateur de la marche
des affaires

Taux de chômage
en %

2007

2008

2009

2010

estimations du KOF et du SECO, refluer à 3,0–3,5 pour cent en 2011.

Le baromètre publié par l'Office fédéral de la statistique fait état d'un nouveau raffermissement de l'emploi en Suisse au troisième trimestre 2010, principalement dans le secteur tertiaire. Sur l'année, le nombre de personnes occupées s'est accru de 0,3 pour cent dans le secondaire, à 1,04 million, et de 1,2 pour cent dans le tertiaire, à 3,041 millions. L'indicateur des perspectives d'emploi et l'indice des postes vacants signalent tous deux une revitalisation conjoncturelle en Suisse.

Taux d'intérêt

La Banque nationale suisse a maintenu la politique monétaire expansionniste décrétée à la fin de 2008, quand la récession menaçait l'ensemble des économies de la planète. Les taux, qui étaient descendus en 2009 à des niveaux historiquement bas, ont encore décliné au cours de l'exercice sous revue. En moyenne annuelle, le Libor pour dépôts à trois mois en francs suisses est passé de 0,38 pour cent en 2009 à 0,19 pour cent en 2010, tandis que le rendement des obligations à 10 ans de la Confédération s'est rétracté de 2,22 pour cent à 1,65 pour cent. En juin 2010, l'argent à 3 mois ne rapportait pratiquement rien, à 0,08 pour cent; pour ce qui est du rendement des obligations à 10 ans de la Confédération, il a touché un plancher historique en août 2010, à 1,10 pour cent. Par la suite, la Suisse n'a pas échappé au re-

tournement de tendance qui s'est opéré sur les marchés financiers internationaux et qui a entraîné une faible remontée du loyer de l'argent, du moins pour les échéances moyennes et longues. Reste qu'à la fin de 2010, le rendement des obligations à 10 ans de la Confédération stagnait à 1,67 pour cent, un niveau encore bas (1,97 pour cent une année auparavant).

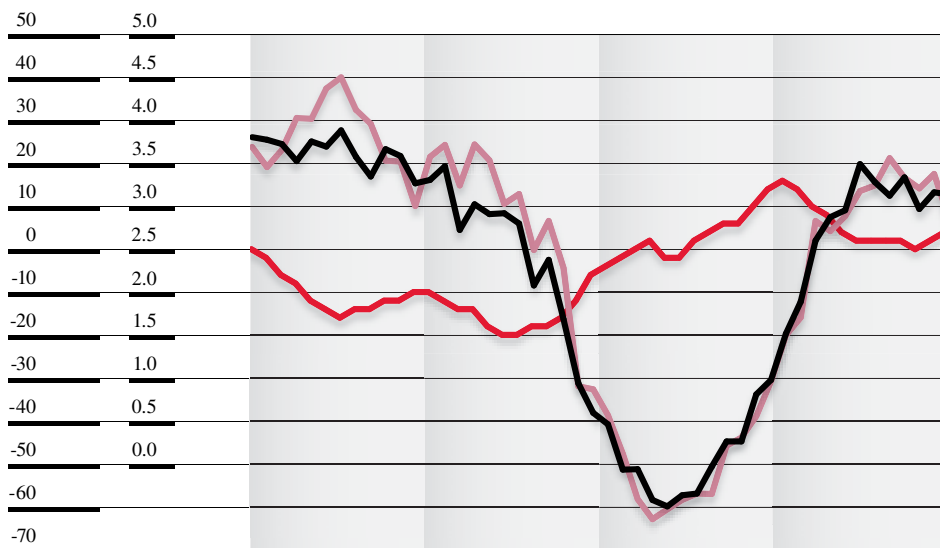
Le taux d'intérêt de référence applicable aux contrats de bail publié par l'Office fédéral du logement s'est inscrit à la baisse, en ligne avec la tendance générale des taux. Le taux en question est fondé sur le taux moyen des créances hypothécaires suisses pondéré des volumes, publié à une fréquence trimestrielle. A la fin de septembre 2010, le taux moyen non arrondi atteignait 2,65 pour cent, alors qu'il était de 2,86 pour cent un an auparavant. Une fois arrondi au quart de pourcentage, le taux hypothécaire de référence a, en l'espace d'un an, été ajusté vers le bas, de 3,00 pour cent à 2,75 pour cent, à partir du 2 décembre 2010.

Monnaies

Le franc s'est apprécié nettement face à la monnaie européenne et au dollar tout au long de l'année, alors qu'il s'est quelque peu replié par rapport au yen. En décembre 2010, il fallait CHF 1,25 pour acheter un euro, contre CHF 1,50 environ l'année précédente. Pour sa part, la devise américaine a relevé la tête jusqu'en juin 2010, passant de CHF 1,04 à CHF 1,16, avant de

Evolution conjoncturelle dans le canton de Berne 2007 – 2010

- Marche des affaires en Suisse
- Marche des affaires dans le canton de Berne
- Taux de chômage dans le canton de Berne



Indicateur de la
marche des affaires

Taux de chômage
en %

2007

2008

2009

2010

décrocher à nouveau les mois suivants. A partir du deuxième semestre 2010, le dollar s'est échangé à moins d'un franc pratiquement sans interruption, atteignant le taux de CHF 0,934 en fin d'année. Les craintes toujours plus vives exprimées par l'industrie d'exportation en Suisse, qui redoute que le renchérissement du franc ne mette à mal la compétitivité du pays et qu'il se répercute sur les exportations vers l'étranger, ne se reflètent pas encore dans les chiffres publiés à ce jour. En effet, l'Administration fédérale des douanes fait état d'une augmentation, en termes réels, de 7,4 pour cent des exportations entre janvier et décembre 2010 (-14,3 pour cent l'année précédente) et d'un bond de 8,4 pour cent des importations, toujours en termes réels (-9,9 pour cent l'année précédente).

La forte appréciation du franc sur les marchés a poussé vers le haut sa valeur extérieure nominale pondérée du secteur extérieur. La BNS confirme une hausse de 12 pour cent sur l'année, à 130,8 points (base de janvier 1999 = 100), contre 5 pour cent en 2009. Rapporté au rapport d'échange réel, qui tient compte des écarts de renchérissement entre zones monétaires, l'indice global 2010 a gagné 11 pour cent, à 112,8 points. Le rapport d'échange réel par rapport à la zone euro a augmenté de 16 pour cent environ; par rapport aux Etats-Unis, la valeur extérieure réelle du franc pondérée du secteur extérieur s'est accrue de près de 6 pour cent en un an.

Marche des affaires dans l'Espace Mittelland

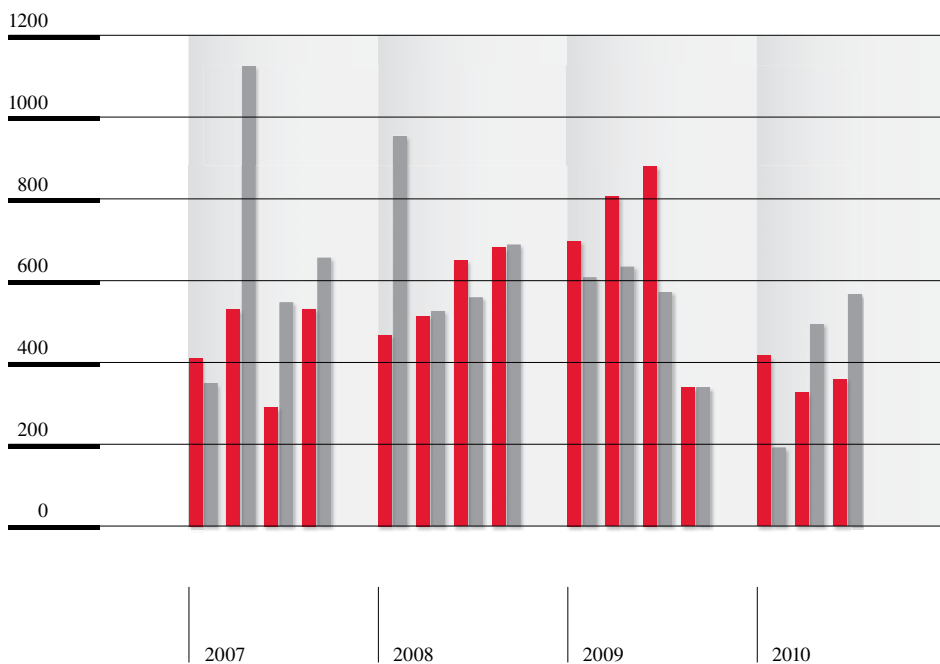
La marche des affaires s'est raffermie en 2010 dans les entreprises industrielles de l'Espace Mittelland (cantons de Berne, de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel et de Soleure), après avoir connu un point bas conjoncturel en 2009. Sur douze mois, l'indice est remonté de -38 points à 16 points, un niveau supérieur à la moyenne, inégalé depuis 2007. Ce chiffre émane du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ, le KOF, qui sonde chaque mois les entreprises industrielles. Dans le même temps, l'utilisation des capacités est passée de 76 pour cent à 83 pour cent, en ligne avec l'utilisation moyenne des cinq dernières années.

Cette évolution favorable de la conjoncture s'est fait sentir sur le marché du travail de l'Espace Mittelland. Ainsi, le nombre de personnes sans emploi a baissé sur un an de 6400, à 29600, avec pour conséquence un reflux du taux de chômage de 4,0 pour cent à 3,3 pour cent. Il faut relever que c'est dans le canton de Berne que le taux de chômage est, en moyenne, le plus bas, à 2,8 pour cent; suivent Fribourg (3,2 pour cent), Soleure (3,7 pour cent), le Jura (5,4 pour cent) et Neuchâtel (6,4 pour cent). En décembre 2010, le canton de Neuchâtel était le plus mal loti (6,2 pour cent) des cinq cantons, suivi du Jura, avec 5,0 pour cent; les autres cantons de l'Espace Mittelland affichaient un taux inférieur à la moyenne nationale de 3,8 pour cent (Berne 2,7 pour cent).

Logements construits / Permis de construire dans 33 communes bernoises 2007 – 2010

■ Logements construits, valeurs trimestrielles
■ Permis de construire, valeurs trimestrielles

Nombre de logements



Les chiffres de l'emploi confirment l'embellie sur le marché du travail. Selon l'Office fédéral de la statistique, le nombre d'emplois dans l'Espace Mittelland a, au troisième trimestre 2010, augmenté de 0,6 pour cent à 856 000 par rapport à l'année précédente. La tendance au glissement du secondaire vers le tertiaire se confirme: alors que le nombre de personnes occupées dans le secondaire s'est replié de 0,9 pour cent à 244 000, celui du nombre de personnes occupées dans le tertiaire a augmenté de 1,2 pour cent à 612 000.

Marché des affaires dans le canton de Berne

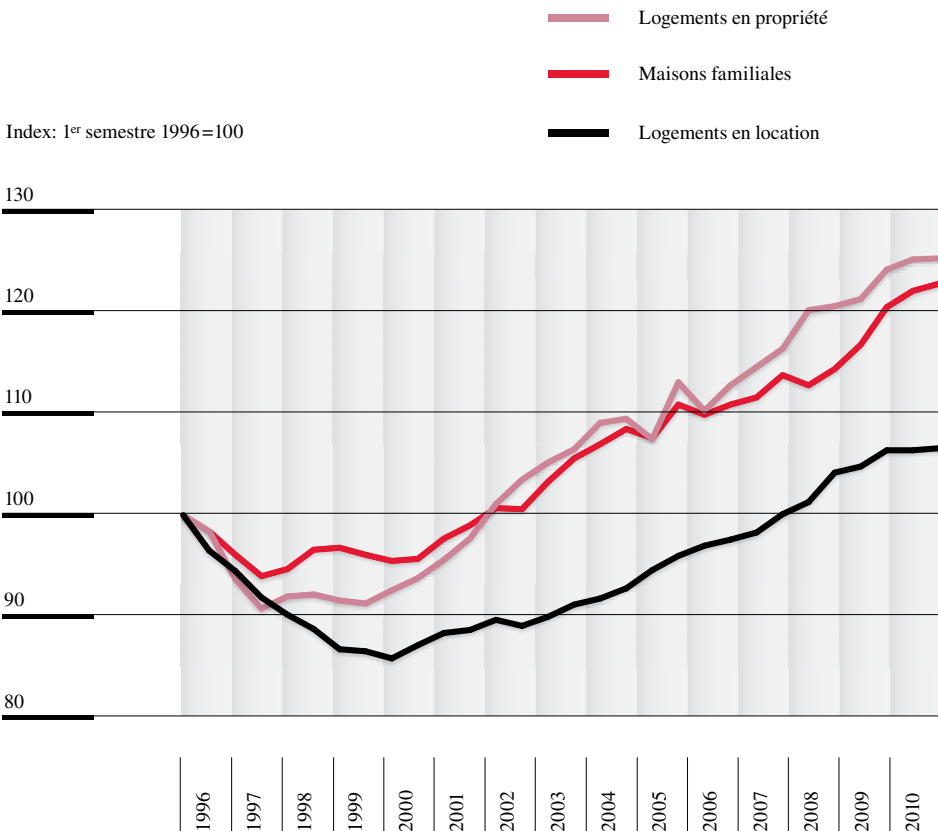
Les signes étaient perceptibles depuis le milieu de l'année 2009: l'indice de la marche des affaires calculé chaque mois par le KOF sur la base des sondages effectués auprès des entreprises bernoises a repris des couleurs, jusqu'à retrouver un niveau supérieur à la moyenne au deuxième semestre (+20 points d'indice). Vers la fin de l'année, seuls les secteurs électronique, horlogerie et mécanique de précision ont marqué le pas, les autres activités industrielles restant à un niveau supérieur à la moyenne. L'utilisation moyenne des capacités dans les entreprises bernoises est remontée de son point bas de 76 pour cent au deuxième trimestre 2009 à 83 pour cent au quatrième trimestre 2010, soit un point de pourcentage de plus que la moyenne de long terme. Au quatrième trimestre 2010, les revenus se sont améliorés pour 14 pour

cent des entreprises interrogées, alors qu'ils se sont détériorés pour 29 pour cent d'entre elles. Sur un an, l'horizon de production s'est élargi de 0,4 mois, à 3,7 mois. En décembre 2010, 16 pour cent des entreprises interrogées étaient satisfaites de leurs carnets de commandes, alors que 29 pour cent d'entre elles les estimaient trop faibles. Enfin, 8 pour cent des entreprises disaient avoir un effectif trop élevé (31 pour cent l'année précédente), contre 3 pour cent qui estimaient le contraire (1 pour cent l'année précédente). En considération des entrées de commandes attendues et de la production planifiée, le premier semestre 2011 devrait sourire aux entreprises industrielles bernoises.

Construction de logements

L'état de la situation dressé en décembre 2010 par «Construction suisse», l'organisation nationale de la construction, est tout aussi réjouissant que celui des trimestres précédents, les activités s'étant maintenues à un niveau appréciable. 82 800 personnes étaient employées dans la construction pendant les neuf premiers mois de 2010, 2,4 pour cent de plus que l'année précédente. Le nombre de logements construits a progressé dans le même temps de 0,6 pour cent à 27 700 unités, comme l'indique l'Office fédéral de la statistique. Par ailleurs, il se construit de plus en plus en dehors des agglomérations. Dans l'agglomération zurichoise, le nombre de logements nouveaux a augmenté de 23 pour

Marché immobilier: Indice des prix des offres dans le canton de Berne 1996 – 2010



cent à 4100 unités; dans la région bernoise, par contre, il a diminué de 61 pour cent à 593 unités. L'agglomération bâloise et l'agglomération genevoise ont connu elles aussi une baisse, de respectivement 23 pour cent et 17 pour cent. En revanche, l'agglomération lausannoise a vu le nombre de logements nouveaux bondir de 46 pour cent à 1180 unités. Au troisième trimestre 2010, 70 200 logements étaient en construction en Suisse, soit 13 pour cent de plus qu'une année auparavant. Le nombre de permis de construire était pratiquement aligné sur celui de la période équivalente 2009 (12 600).

Dans le canton de Berne, le nombre de logements nouveaux s'est contracté, après la hausse sensible de l'année précédente (communes de plus de 5000 habitants): sur les neuf premiers mois de l'année, il a fléchi de 54 pour cent à 1100 unités, dont 273 à Thoune et 203 à Berne. Au troisième trimestre 2010, 3770 unités (24 pour cent de plus qu'une année auparavant) étaient en construction à l'échelle du canton. Le nombre de permis de construire s'établissait à 570, 1 pour cent de moins qu'en 2009.

«Construction suisse» prévoit une hausse des chiffres d'affaires en 2011, en dépit des restrictions budgétaires de la Confédération et de la fin des mesures conjoncturelles. Selon un sondage mené par le KOF auprès des entreprises membres de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), les projets en fin d'année 2010 se présentent sous de bons auspices.

Logements vacants

Le sondage effectué chaque année par l'Office fédéral de la statistique révèle que 36 700 logements étaient inoccupés en Suisse au début de juin 2010, soit 1950 de plus (+6 pour cent) que l'année précédente. Le taux d'inoccupation est donc passé à 0,94 pour cent du parc total, contre 0,90 pour cent un an auparavant. Depuis 2001, le taux est resté une fois encore en deçà de la moyenne des vingt dernières années (1,14 pour cent). Dans l'Espace Mittelland, le nombre de logements vacants a progressé de 14 pour cent, de 1370 à 11 450 en l'espace de douze mois; par voie de conséquence, le taux d'inoccupation est remonté de 1,18 pour cent à 1,32 pour cent, une valeur supérieure à la moyenne. Les taux les plus élevés ont été enregistrés dans les cantons du Jura (2,08 pour cent), de Soleure (1,98 pour cent), de Neuchâtel (1,30 pour cent), de Berne (1,22 pour cent) et de Fribourg (0,92 pour cent). Dans le canton de Berne, le nombre de logements vacants a augmenté de 620 unités en un an, soit 11 pour cent à 6100; le taux d'inoccupation a progressé de 0,12 point de pourcentage.

Secteur principal de la construction dans le canton de Berne

8750 personnes (moyenne trimestrielle des neuf premiers mois de 2010) travaillaient dans le secteur principal de la construction du canton de Berne, soit 120 de plus que l'année précédente. Selon la Société suisse

des entrepreneurs, les entrées de commandes étaient de 480 millions de francs en moyenne par trimestre, soit 2,4 pour cent de moins qu'une année auparavant. Cet essoufflement trouve son origine dans la contraction des entrées de commandes dans le génie civil (7,3 pour cent), alors que le bâtiment s'est affiché en hausse de 2,8 pour cent. Au troisième trimestre 2010, les entrées de commandes du bâtiment affichaient un volume de 236 millions de francs (+2,3 pour cent par rapport à l'année précédente), celles du génie civil de 239 millions de francs (-12,4 pour cent par rapport à l'année précédente). Dans le canton de Berne, les carnets de commandes dans la construction de logements ont enregistré, sur un an, une baisse de 11 pour cent à 120 millions de francs. Le montant des carnets de commandes avoisinait 475 millions de francs au troisième trimestre 2010; il était de 14 pour cent supérieur à la moyenne des vingt dernières années et il se répartissait à parts quasiment égales entre le bâtiment et le génie civil.

Les réserves de travail atteignaient 1134 millions de francs (+17 pour cent) à fin septembre 2010, soutenues par le génie civil (+25 pour cent à 648 millions de francs), mais aussi par le bâtiment (+7 pour cent à 486 millions de francs). Les réserves de travail se répartissaient comme suit: bâtiment 43 pour cent, génie civil 57 pour cent (année précédente: 47 pour cent et 53 pour cent). Dans leur ensemble, les réserves de travail du troisième trimestre

2010 ont dépassé de 11 pour cent la moyenne des vingt dernières années. Pour ce qui est de la valeur des projets de construction, elle a diminué sur un an de 3 pour cent à 432 millions de francs. Alors que le volume a reflué de 9 pour cent à 233 millions de francs dans le génie civil, il a augmenté de 5 pour cent à 199 millions de francs dans le bâtiment. Le volume des projets de construction de logements est remonté de près de 2 pour cent à 109 millions de francs.

Prix de l'immobilier

Selon l'Office fédéral de la statistique, les prix de l'immobilier se sont à nouveau tendus entre avril et octobre 2010, après avoir marqué une brève pause. Sur un an, la hausse a été de 0,8 pour cent (0,8 pour cent dans le bâtiment, 0,9 pour cent dans le génie civil). Dans l'Espace Mittelland, la progression s'est établie à 1,2 pour cent (2,0 pour cent dans le génie civil, 0,9 pour cent dans le bâtiment), une valeur supérieure à la moyenne.

Marché immobilier

La demande domestique a soutenu la demande de logements dans un contexte très favorable fait de taux très faibles, d'inflation quasi inexistante et d'amélioration du marché de l'emploi et des revenus. La forte hausse des prix de l'immobilier, surtout dans les zones résidentielles convoitées et dans les régions où la main d'œuvre étrangère a afflué en provenance de l'étranger, a

déclenché une controverse publique sur une éventuelle surchauffe du marché de la pierre. Dans le canton de Berne, la progression des prix s'est affaiblie au deuxième semestre 2010, aussi bien dans le segment résidentiel que dans le secteur commercial. Selon Wüest & Partner Zurich, qui mesure l'indice des prix de l'offre, les prix des logements en location dans le canton de Berne ont augmenté au deuxième semestre de 0,2 pour cent par rapport à l'année précédente, après avoir gagné 2,1 pour cent une année auparavant. Pour ce qui est des logements en propriété, la progression s'est atténuée au cours de l'exercice, passant de 3,0 pour cent à 0,9 pour cent (de 5,3 pour cent à 1,9 pour cent pour les maisons individuelles). Dans le secteur commercial, les prix des surfaces ont renchéri de 0,8 pour cent, alors qu'ils s'étaient effrités de 12 pour cent une année auparavant. A l'inverse, les prix des surfaces de vente se sont érodés de 7 pour cent au deuxième semestre 2010, alors qu'ils étaient montés de 16 pour cent l'année d'avant. Les surfaces de bureau, enfin, sont devenues 1,0 pour cent meilleur marché, comme en 2009.

Tourisme

Le recul du nombre de nuitées enregistré par l'hôtellerie et la restauration suisses l'année précédente a pu être stoppé aussi bien pendant la saison d'hiver (novembre 2009 à avril 2010) que pendant la saison d'été (mai à octobre 2010). L'Office fédéral

de la statistique a annoncé une hausse de 0,5 pour cent des nuitées pendant la saison d'hiver et de 2,5 pour cent pendant la saison d'été, malgré le renforcement du franc tout au long de l'exercice et la crainte d'un tassement de la demande des visiteurs étrangers. En 2010 (janvier à novembre), le nombre de nuitées s'est accru de 0,68 million (2,1 pour cent), à 33,8 millions pour l'ensemble du pays, une augmentation imputable à raison de 2,0 pour cent aux hôtes indigènes et de 2,1 pour cent aux visiteurs étrangers. Comme les années précédentes, la répartition des nuitées entre visiteurs étrangers et hôtes indigènes était de 57 pour cent contre 43 pour cent. La durée moyenne de séjour a un peu diminué, de 0,1 jour, à 2,2 jours (2,4 jours pour les visiteurs étrangers, 2,1 jours pour les hôtes indigènes). Le canton de Berne reste le plus visité (4,64 millions de nuitées, soit 0,8 pour cent de plus que l'année précédente), après les Grisons (5,29 millions); viennent ensuite les cantons de Zurich (3,99 millions), du Valais (3,94 millions) et de Genève (2,60 millions). Les statistiques des régions précisent que 3,52 millions de nuitées reviennent à l'Oberland bernois (+1,1 pour cent par rapport à l'année précédente), qui prend ainsi la quatrième place du classement national; sa quote-part au total des nuitées du canton de Berne est de 76 pour cent, comme en 2009.

Marché du travail du canton de Berne

La situation s'est améliorée sur le marché du travail cantonal, dans le sillage de l'embellie conjoncturelle qu'ont vécue les autres régions de Suisse. En décembre 2010, 14 200 personnes étaient au chômage, partiel ou total, soit 2 500 de moins que l'année précédente; le taux de chômage a glissé de 3,2 pour cent à 2,7 pour cent. Par contre, le nombre de chômeurs de longue durée est passé de 1 630 à 2 260, alors qu'il avait augmenté de 900 personnes en 2009.

La région la moins affectée à fin décembre 2010 était l'Oberland bernois (2,2 pour cent), suivie de la Haute-Argovie/Emmental (2,6 pour cent), de Berne/Mittelland (2,7 pour cent) et du Seeland / Jura bernois (3,3 pour cent). Le commerce, les activités de réparation et la branche automobile ont été les plus touchés par le chômage (13 pour cent), suivis de l'hôtellerie et de la restauration (8,9 pour cent) et de la santé et des activités sociales (8,4 pour cent). Le nombre de personnes en recherche d'emploi dans le canton de Berne s'est contracté de 2 900 en un an, à 20 540. Le nombre de demandes d'indemnités versées en cas de réduction de travail a chuté, passant de 324 à 73, tandis que le nombre d'emplois vacants s'est contracté de 155, à 920.

Perspectives

Au début de 2011, les indicateurs anticipaient une poursuite de la reprise conjoncturelle partout dans le monde. Néanmoins,

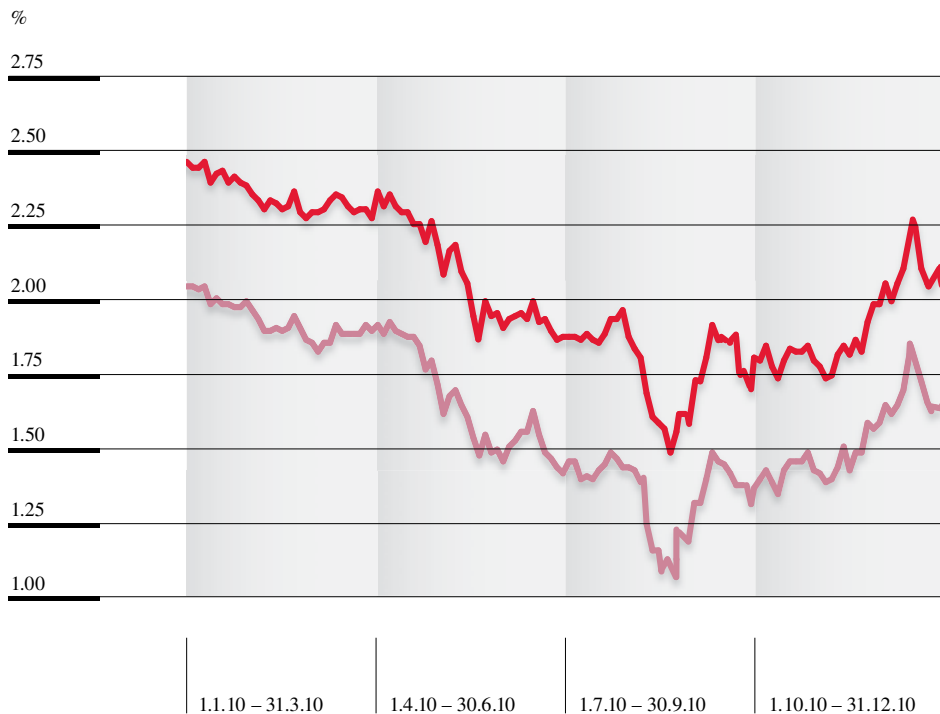
le rythme de croissance est appelé à ralentir par rapport à 2010, en raison notamment d'une certaine méfiance des consommateurs et de l'endettement public élevé de nombreux pays industrialisés. L'exercice 2011 s'annonce positif pour la Suisse aussi, même si le baromètre conjoncturel du KOF, qui se situait à un niveau élevé en fin d'exercice, n'exclut pas un tassement de la croissance. Pour ce qui est de l'indice des directeurs d'achats, il tutoyait 60 points en décembre, un niveau nettement supérieur au seuil des 50 points, réputé neutre d'un point de vue conjoncturel; au deuxième semestre 2010, il confirmait cependant un fléchissement du rythme d'expansion. Compte tenu de ces tendances, le KOF et le SECO escomptent cette année, pour autant que les cours de change restent stables et que les prix des matières premières ne s'envolent pas, une croissance du PIB de respectivement 1,9 pour cent et 1,5 pour cent en termes réels, contre 2,7 pour cent en 2010 (chiffre provisoire).

La tendance baissière des taux d'intérêts amorcée en 2009 s'est poursuivie de manière quasi-généralisée en 2010. Adynamique, la croissance économique n'était en mesure d'améliorer perceptiblement ni la situation sur le marché du travail ni l'utilisation des capacités de production, en particulier aux Etats-Unis. Dans ce contexte, le risque d'une inflation imminente était minime, ce qui a permis à la banque centrale étasunienne (Fed) de continuer à axer sa politique sur un approvisionnement substantiel du marché en liquidités, dans l'espoir de faire redémarrer le moteur économique. Le relèvement du taux directeur, presque nul, n'était pas à l'ordre du jour. Dans la zone euro également, les taux d'intérêts ont été maintenus à bas niveau: les différences considérables dans le rythme du rétablissement conjoncturel au sein de l'Union ont contraint la Banque centrale européenne – afin de protéger les pays les plus faibles – à poursuivre sa stratégie des taux bas. L'endettement parfois massif de certains Etats de l'UE rendait en outre délicat tout relèvement. Au cours de l'année, cette situation d'endettement s'est muée en une crise très éprouvante pour la monnaie unique. Au mois de février, une insolvabilité de la Grèce devenait de plus en plus probable. La recherche d'une solution a mis les pays de l'euro devant un dilemme: placer la Grèce sous la protection du Fonds monétaire international (FMI) ou plutôt sous celle de l'Union monétaire. Faire appel au

FMI aurait remis en question l'indépendance financière de l'UE, et une mise sous tutelle par d'autres pays de l'euro n'est pas prévue par le traité de Lisbonne. Au mois de mai, lorsque la pression était devenue extrême, les pays de l'euro ont finalement décidé d'octroyer à la Grèce un crédit de 110 milliards d'euros, et de mettre en place un «mécanisme européen de stabilité financière» sous forme d'un fonds de sauvetage permanent pour les pays en difficultés, doté de 500 milliards d'euros, auxquels le FMI ajoute 250 milliards. Les Etats qui souhaitent bénéficier d'un crédit remboursable issu de ce plan sont tenus d'accepter de sévères programmes d'austérité et de réformes. En tendant ce filet de sécurité, la BCE a opéré un virage radical dans sa politique: son rachat d'obligations d'Etats membres menacés a remis en question l'indépendance de l'institution. La crise de l'euro avait toutefois atteint une telle ampleur que toutes les mesures possibles et imaginables devaient être envisagées pour protéger la monnaie unique. Après avoir longuement hésité, l'Irlande – mise sous pression afin de préserver de grandes banques européennes (notamment allemandes et françaises), immensément créancières vis-à-vis de l'Etat irlandais, de pertes autrement plus conséquentes – a elle aussi dû se résoudre à se placer sous la main protectrice du tandem BCE/FMI, et d'autres candidats au sauvetage ont déjà été identifiés. Les détracteurs de la monnaie unique se trouvent aujourd'hui

Taux à long terme en 2010

— Taux de swap à 10 ans
— Rendement moyen des obligations de la Confédération à 10 ans



confortés dans leur argumentation: pour fonctionner, une union monétaire présuppose une union économique et fiscale solide, ce qui est loin d'être le cas actuellement. Il va sans dire que cette crise a eu des effets notables sur la Suisse, faisant décoller le cours du franc suisse par rapport à l'euro, et mettant ainsi l'industrie exportatrice helvétique, pilier d'une croissance stable, devant des défis d'envergure. La Banque nationale suisse (BNS) a bien tenté de limiter la tendance dès le printemps en intervenant énergiquement sur le marché des devises; en vain. Cette dernière s'est donc elle aussi retrouvée face à un réel dilemme: relever ou non les taux d'intérêts. Si une telle mesure s'impose en théorie en réaction à la reprise conjoncturelle et à la croissance rapide du marché hypothécaire, elle risque de faire s'envoler le franc suisse par rapport aux principales devises, ce qui desservirait encore davantage les exportations. La BNS a finalement décidé de maintenir les intérêts à leur faible niveau, se confinant simplement à une mise en garde contre des distorsions sur le marché immobilier et hypothécaire. Tandis que les taux d'intérêts sur le marché monétaire en francs suisses à court terme n'ont pas énormément évolués, demeurant à un taux contrôlé par la BNS de zéro pour cent environ toute l'année, le marché des capitaux à long terme a connu d'importantes fluctuations. Rémunérées à 1,97% en début d'année, les obligations à dix ans de la Confédération, titres de référé-

rence pour l'évolution du marché des capitaux, ont vu leur rendement décroître continuellement pour atteindre un taux plancher historique d'environ 1,10 % à fin août. Remontée à 1,67% au cours du dernier trimestre, leur rémunération n'en restait pas moins inférieur de 34 point de base à sa valeur de début 2010. Les taux pratiques sur les marchés des capitaux étasuniens ont connu une évolution similaire au cours du dernier trimestre 2010, progressant nettement en dépit d'une nouvelle injection de 600 milliards de dollars par la Fed début novembre. Cette mesure, appelée «assouplissement quantitatif», consiste dans le rachat par la banque d'émission d'obligations nationales afin d'approvisionner en liquidités le marché des capitaux et de maintenir à faible niveau les intérêts à long terme. Dans cet environnement de marché et d'intérêts, le volume de nouvelles obligations introduites sur le marché des émissions par des émetteurs domiciliés en Suisse a crû de 15% par rapport à 2009, alors que les émetteurs étrangers se montraient plus circonspects, le volume de titres introduits reculant de 30%. Dans l'ensemble, le volume des émissions était de 15% inférieur à l'exercice précédent. Sur l'ensemble des obligations étrangères échangées, 9% à peine concernaient des titres émis par des collectivités territoriales, la part du lion revenant aux banques, avec 57%. L'appréciation des risques par les investisseurs s'est nettement modifiée au courant de l'année: nombre

d'entre eux sont devenus méfiants à l'égard des Etats, préférant accorder leur confiance à des sociétés en bonne santé. S'agissant des créanciers nationaux, le podium des émetteurs était dominé par la Confédération, devant les centrales de lettres de gage et les entreprises. Quant aux cantons et aux villes, leur volume d'émissions était relativement bas. Etant donné que les problèmes d'endettement et monétaires seront toujours d'actualité en 2011, les incertitudes devraient perdurer et inciter les banques centrales à intervenir généreusement sur le marché, ce qui maintiendrait les intérêts à bas niveau. L'évolution des taux sur le marché des capitaux dépendra notamment de la politique menée par les banques centrales européenne et étasunienne, en l'occurrence: planifient-elles de conserver les intérêts à long terme à leur faible niveau au moyen de mesures d'assouplissement quantitatif et dans quelle mesure y parviendront-elles, compte tenu de la méfiance des marchés? Il ne faut cependant pas s'attendre à un inversement de tendance avant qu'un premier Etat ne soit contraint de procéder à une restructuration de sa dette et que les créanciers «y laissent quelques poils», une éventualité que les décideurs et les marchés refoulent encore opiniâtrement.

L'évolution boursière en 2010

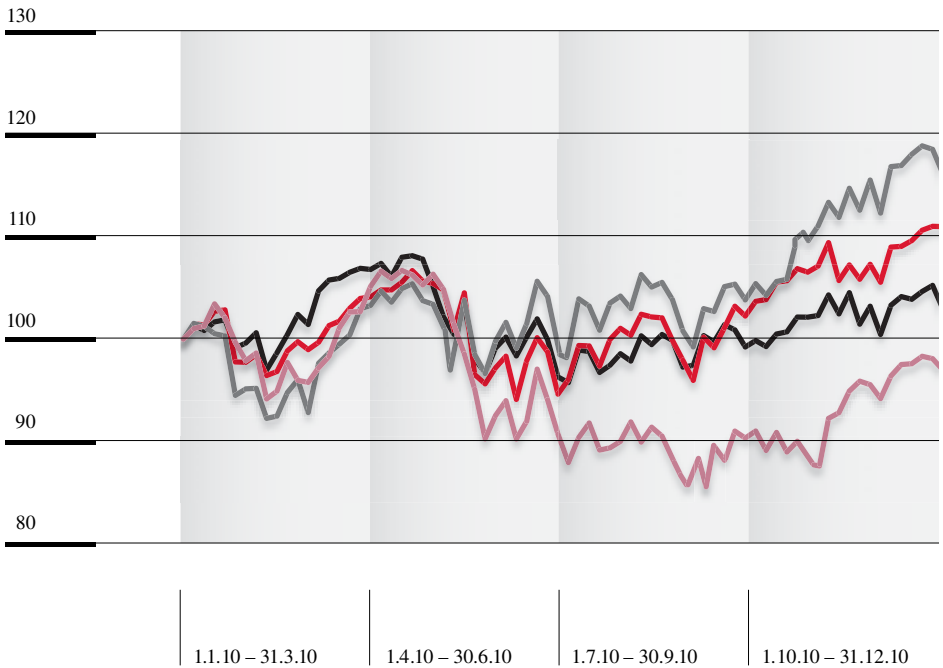
Après les remarquables succès de 2009, l'année boursière 2010 a débuté avec deux mois de repli, évolution due à un refroidissement de l'optimisme en raison de la crise financière, toujours latente, et des incertitudes quant à l'évolution conjoncturelle future. Consécutivement à des bilans annuels des entreprises majoritairement bons, l'ambiance s'est détendue aux mois de mars et d'avril: les activités de négoce ont alors eu le vent en poupe. Le mois de mai a été dominé par le contrecoup du «choc grec»: les marchés devaient retrouver leurs esprits après la demande d'aide formulée par le gouvernement hellène. Un regard approfondi sur le pays et sur son économie a mis en lumière une situation difficile, longtemps demeurée dissimulée par les possibilités de refinancement bon marché offertes par la monnaie unique ainsi que par une comptabilité créative. Les embarras de l'euro et la problématique de l'endettement – dont les investisseurs ont tout à coup repris conscience – conjugués aux plans d'austérité de nombreux pays industrialisés ont fait resurgir la crainte d'un net ralentissement économique, déprimant l'ambiance sur les différentes places boursières. Paradoxalement, ce sont ces mêmes facteurs qui ont incité les banques d'émission à adopter une politique monétaire expansive, faisant ainsi reculer les taux; une évolution qui a doublement profité aux actions: d'une part, les entreprises ont pu se refinancer à des conditions historiquement avantageuses, et d'autre part, les actions

ont retrouvé les faveurs des investisseurs, déçus par le faible rendement des titres à revenu fixe. Tirailés entre les influences positives et les influences négatives, les marchés ont eu tendance, durant l'été, à osciller latéralement – brièvement mais de manière parfois assez appuyée – aux alentours du niveau du début d'année. La bourse de Tokyo est la seule à être sortie du rang: l'indice Nikkei s'est effondré, atteignant par moment une valeur de 15% inférieure à celle de début janvier. Au cours du dernier trimestre, les tauxhausiers des marchés des capitaux ont animé nombre d'investisseurs à réduire les risques de cours liés aux obligations et à s'engager de manière plus décidée sur le marché des actions. Du fait d'un développement positif de l'économie, les craintes d'un nouveau ralentissement ont été reléguées au second plan; les places boursières ont de ce fait terminé l'année sur une note positive. Seule ombre au tableau de la SIX Swiss Exchange à la fin de 2010: le Swiss Market Index (SMI), indice constitué des 20 principales sociétés cotées, a plongé de 2%, clôturant l'année en légère baisse. Les principaux indices ont évolué comme suit: le SMI (indice des valeurs fortement capitalisées de la SIX Swiss Exchange): -1,68 pour cent, SPI (indice de tous les titres cotés à la SIX Swiss Exchange): +2,92 pour cent, le Dow Jones: +11,02 pour cent, le DAX allemand: +16,06 pour cent et le Nikkei japonais: -3,01 pour cent. Le fait que, malgré une conjoncture solide,

Evolution boursière en 2010 (Suisse, Francfort, New York, Tokyo)

— SPI
— DAX
— DJ-NY
— NIKKEI

Indice: 31.12.2009=100



le marché suisse ait sous-performé en comparaison d'autres places boursières s'explique notamment par l'envolée du franc suisse. Après une année 2010 qui, dans l'ensemble, fut réussie, les perspectives pour les marchés des actions 2011 sont optimistes, avec toutefois quelques réserves. Si les perspectives pour les entreprises sont actuellement encore positives, un coup de frein est déjà préprogrammé dans les exportations en raison de la force du franc suisse. L'endettement menaçant de divers Etats et la fragilité du système financier qui en découle sont également des facteurs handicapants. Par ailleurs, un bond sensible des taux d'intérêts sur le marché des capitaux – hypothèse envisageable bien qu'improbable – pourrait mener à un transfert retour des investissements des actions vers les obligations.

Banques dans l'Espace Mittelland et relations bancaires

La pression concurrentielle dans le secteur bancaire s'est également poursuivie en 2010. Bien que déjà très dense, notre espace économique a vu émerger de nouveaux concurrents; le segment private banking, en particulier, a été fortement courtisé. Une fois encore, une banque privée active au plan national a ouvert une succursale à Berne. En outre, une autre banque cantonale a elle aussi renforcé sa présence, et l'un des principaux prestataires de services de négoce en ligne a ouvert un salon de conseil dans la capitale. Depuis la crise financière, nombre d'établissements financiers cherchent à croître, tandis que les grandes banques entendent récupérer le terrain perdu sur le marché domestique au cours de ces dernières années.

La vague de consolidation dans le secteur financier suisse a certes quelque peu perdu en dynamisme, mais il devrait toutefois se poursuivre à l'avenir, notamment en raison de la modification des exigeantes conditions-cadre réglementaires. Au cours de l'année sous revue, divers petits établissements ont été avalés par des banques plus importantes. La BNS a mis en garde contre une surchauffe du marché de l'immobilier. La tendance de ces dernières années qui consistait à externaliser services et processus a stagné. En 2010, certains instituts ont procédé à l'introduction annoncée de longue date de nouvelles plateformes informatiques. Entris Operations AG, la société de produc-

tion commune de la BEKB | BCBE et de RBA-Holding pour le traitement de la gestion des titres et du trafic des paiements, qui a démarré ses activités le 1^{er} janvier 2008, a poursuivi ses activités avec succès. Quelque 220 collaborateurs traitent chaque année 64 millions de transactions de paiement et un volume de dépôt de 38 milliards de francs pour quelque 50 banques.

Parmi les banques régionales de l'Espace Mittelland, Valiant Holding surtout cherché à s'étendre en Suisse romande. L'été dernier, elle a également ouvert une succursale à Bienne, et conclu un accord de coopération avec la Triba Partner Bank, domiciliée dans le canton de Lucerne. La coopération de Valiant avec Postfinance concerne désormais également le marché hypothécaire.

La BEKB | BCBE a continué à collaborer avec plusieurs banques régionales dans nombre de secteurs: elle a offert aux établissements de l'Espace Mittelland des prestations en matière de devises/change, d'opérations boursières/EUREX et dans le domaine des fonds. Nous nous proposons de poursuivre et d'élargir ponctuellement cette collaboration avec les banques régionales sur le plan des produits et des transactions.

Aux échelons suprarégional et national, la collaboration au sein du groupe des banques cantonales revêt une signification particulière. Elle est mise en œuvre par les entreprises de services suivantes:

- Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses;
- Viseca Card Services SA;
- Swisscanto.

Les banques cantonales se sont regroupées en 1993 dans Swisscanto Holding SA afin de collaborer plus étroitement dans les services financiers et le conseil, en particulier dans la constitution de patrimoine, dans la gestion de fortune et dans la prévoyance. Au total, 121 fonds sont proposés: fonds monétaires, fonds en actions, fonds en obligations, fonds sectoriels, fonds géographiques, fonds immobiliers. En tout, le groupe Swisscanto gère un patrimoine avoisinant les 58 milliards de francs.

L'offre standardisée est assurée en premier lieu par les banques cantonales. Swisscanto se charge avant tout de gérer et de développer des fonds suisses et des fonds étrangers pour les banques cantonales; d'assurer un management professionnel; de développer le commerce international de valeurs mobilières par les banques cantonales; de promouvoir l'image d'entreprise commune des banques cantonales; d'offrir des prestations de bancassurance et de marketing financier. Les filiales de Swisscanto Holding SA travaillent sous leur propre responsabilité dans le cadre des consignes de la holding.

Appartiennent également à la holding Swisscanto:

- Fondation de placement Swisscanto
La fondation de placement Swisscanto a

été créée en 1973 par l'Union suisse des banques cantonales et compte aujourd'hui parmi les plus grandes et les plus connues des fondations de placement en Suisse.

Le but de la société est la gestion collective de fortunes qui lui sont confiées par des caisses de retraite suisses et par les titulaires, auprès des banques cantonales, de comptes de libre passage et de comptes Epargne 3.

- Prévoyance Swisscanto SA
Prévoyance Swisscanto SA a été fondée en 1983 avec la participation de toutes les banques cantonales. Cette société offre aux banques cantonales et à leur clientèle des services exhaustifs dans le domaine de la prévoyance professionnelle et privée.
- Fondations collectives Swisscanto SA – Conseil et gestion d'institutions de prévoyance professionnelle
Cette fondation de prévoyance créée en 1973 et sise à Bâle propose à la clientèle commerciale des banques cantonales des produits et des services dans le domaine de la prévoyance, professionnelle comme privée. Avec la fondation collective Swisscanto Flex, fondée début 2009, l'offre est complétée avec des solutions de prévoyance collectives.
Cette collaboration permet à la BEKB | BCBE de proposer une vaste palette de services dans la gérance et le conseil de fortune ainsi que dans la prévoyance professionnelle et privée.

Par ailleurs, la BEKB | BCBE participe conjointement avec d'autres banques cantonales à des opérations d'émission, à l'octroi de crédits internationaux (particulièrement le financement des exportations et le financement consorcial d'entreprises ayant un lien avec l'Espace Mittelland) et au trafic international des paiements.

Au niveau international, le groupe des banques cantonales a conclu divers accords de coopération. Depuis plusieurs années, des contrats sont en vigueur avec plusieurs banques, notamment en Allemagne – pour la BEKB | BCBE avec Helaba, banque du Land de Hesse-Thuringe –, en France, en Italie, au Luxembourg et en Autriche. Dans le cadre de cette collaboration, le client BEKB | BCBE a droit à des services de banque correspondante.

S'agissant des produits, la BEKB | BCBE noue également des coopérations avec d'autres instituts financiers lorsque cela s'avère avantageux au niveau des coûts.

La BEKB | BCBE dispose d'une palette de produits compétitifs en euros.

En matière de services de banque correspondante, elle entretient des relations de compte avec quelque 180 établissements sis dans 40 pays, directement ou par l'intermédiaire du groupe des banques cantonales. Des paiements sûrs sont également effectués en direction des autres nations. Le traitement de ces transactions est assuré depuis le 1^{er} janvier 2008 par Entris Operations AG. La clientèle de la BEKB | BCBE tire parti de ces relations

internationales dans les cas suivants: opérations sur devises, trafic international des paiements, accréditifs et cautionnements.

La BEKB | BCBE ajuste en permanence ses intérêts en fonction des conditions du marché. L'évolution des taux d'intérêt sur les dépôts à court terme, sur les obligations de caisse et sur les hypothèques à taux fixe – de moyen et long termes – reproduit fidèlement les mouvements du marché.

En raison de la politique d'intérêts à bas niveau de la Banque nationale suisse (BNS), les taux des dépôts à terme ont été abaissés au cours du 2^e trimestre à zéro pour cent pour toutes les durées.

Les taux des obligations de caisse de la BEKB | BCBE n'ont guère changé. Ils ont évolué dans une plage étroite et se situaient en fin d'année entre $\frac{1}{2}$ et $1\frac{3}{4}$ pour cent.

La rémunération des dépôts d'épargne a été réduite à $\frac{1}{2}$ pour au 4^e trimestre 2010. Les montants supérieurs à 500 000 francs ont été rémunérés à $\frac{1}{8}$ pour cent. La rémunération du compte d'épargne actionnaire jusqu'à 50 000 francs s'est élevée en fin d'année à 1 pour cent et celle du compte Epargne 3 à $1\frac{3}{4}$ pour cent. Le taux du compte épargne salaire s'est, quant à lui, établi à $\frac{1}{4}$ pour cent (montants supérieurs à 100 000 francs: $\frac{1}{8}$ pour cent).

Côté actif, les taux BEKB | BCBE sur les crédits et les prêts à intérêt variable ont été réduits au 1^{er} trimestre à une fourchette allant de $2\frac{3}{4}$ à $7\frac{3}{4}$ pour cent. Précisons que les taux indicatifs des crédits commerciaux servent à fixer le taux applicable individuellement à chaque client; des majorations/réductions sont ensuite décidées en fonction de la qualité des sûretés propo-

sées et de la solvabilité du client. Les intérêts des crédits à taux variable aux communes ont atteint entre 2 et 6 pour cent.

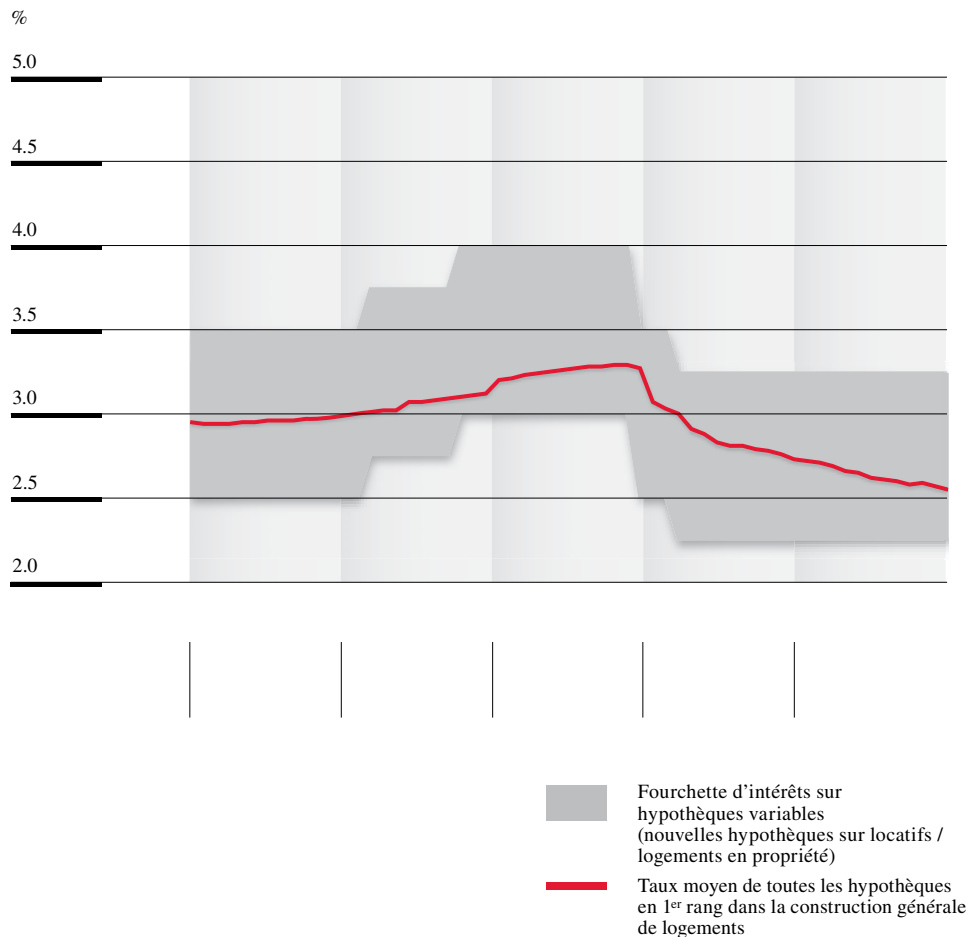
La BEKB | BCBE propose au client un large éventail de produits hypothécaires susceptibles de répondre à ses besoins. Les prix dépendent du marché et du risque individuel. La BEKB | BCBE publie une fourchette avec un taux plafond et un taux plancher pour les hypothèques à taux variable et les hypothèques à taux fixe en premier rang. Les hypothèques en premier rang à taux variable ont été proposées en 2010 à 2,25–3,25 pour cent, tandis que les hypothèques en premier rang à taux fixe d'une durée comprise entre 2 et 8 ans étaient affichées en début 2010 à 1,60–3,00 pour cent. Au fur et à mesure du recul des marchés des capitaux, l'intervalle s'est progressivement réduit jusqu'à atteindre 1,45–2,85 pour cent en fin d'année. La BEKB | BCBE publie mensuellement un taux moyen de toutes les hypothèques en premier rang qu'elle finance dans la construction de logements. A fin 2010, ce taux était de 2,55 pour cent (fin 2008: 2,73 pour cent).

Evolution des intérêts hypothécaires

BEKB | BCBE 2006 – 2010

Fourchette d'intérêts sur hypothèques variables
(nouvelles hypothèques sur locatifs / logements en propriété)

Taux moyen de toutes les hypothèques en 1^{er} rang dans la
construction générale de logements



Taux d'intérêt en 2010

Evolution des taux actifs principaux

En %

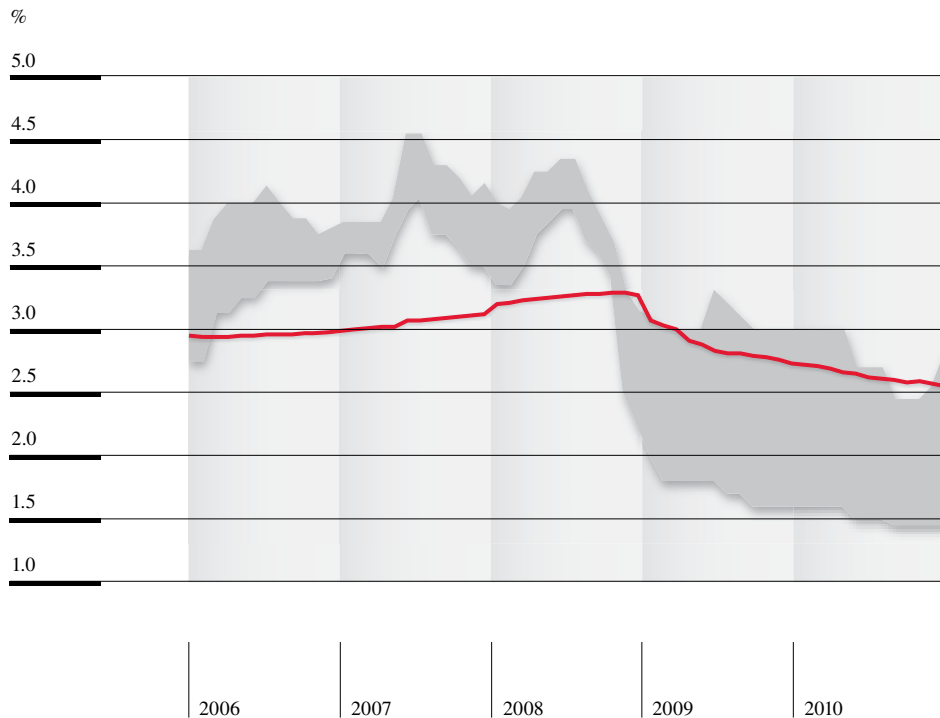
	Taux d'escompte	Crédits et prêts variables		Hypothèques et prêts immobiliers		
		Aux particuliers (selon type de couverture)	Aux collectivités de droit public	Taux moyen	Fourchette hypothèques à taux variable	Fourchette hypothèques à taux fixe (2–10 ans)
31.12.2009	4,50–5,50	3,00–8,00	3,00–5,75	2,73	2,25–3,25	1,60–3,30
03.02.2010		2,75–7,75	2,00–6,00			
02.03.2010						1,60–2,90
31.03.2010				2,69		
25.05.2010						1,50–2,70
30.06.2010				2,62		
17.08.2010						1,50–2,50
24.08.2010						1,45–2,45
30.09.2010				2,58		
30.11.2010						1,45–2,55
07.12.2010						1,45–2,65
21.12.2010						1,45–2,85
31.12.2010	4,50–5,50	2,75–7,75	2,00–6,00	2,55	2,25–3,25	1,45–2,85

Evolution des intérêts hypothécaires

BEKB | BCBE 2006 – 2010

Fourchette d'intérêts sur hypothèques à terme fixe 2–8 ans

Taux moyen de toutes les hypothèques en 1^{er} rang dans la construction générale de logements



■ Fourchette d'intérêts sur hypothèques à terme fixe 2–8 ans

— Taux moyen de toutes les hypothèques en 1^{er} rang dans la construction générale de logements

Evolution des taux passifs principaux

En %

	Compte courant	Dépôts à terme			Dépôts d'épargne à concurrence de 50000 francs			Obligations de caisse							
		3	6	12	Livrets/ comptes d'épargne	Epargne jeunesse/- placement/ actionnaire	Epargne 3	2	3	4	5	6	7	8	
		Mois ferme						Ans ferme							
31.12.2009	0,13	0,13	0,13	0,13	0,75	1,00–1,50	2,25	0,75	1,00	1,25	1,50	1,75	2,00	2,13	
01.05.2010					0,75	1,00–1,50	2,00								
26.05.2010		0,00	0,00	0,00				0,50	0,75	1,00	1,25	1,50	1,75	2,00	
18.08.2010								0,50	0,63	0,88	1,00	1,25	1,50	1,75	
01.10.2010					0,50	0,75–1,50	1,75								
31.12.2010	0,13	0,00	0,00	0,00	0,50	0,75–1,50	1,75	0,50	0,63	0,88	1,00	1,25	1,50	1,75	

La banque dans son ensemble

Développement durable¹

La BEKB | BCBE s'engage dans le cadre de sa responsabilité entrepreneuriale pour un développement durable. Les efforts en la matière sont intégrés dans la stratégie et l'orientation de la banque. Ils complètent les aspects économiques avec des composantes sociales et écologiques d'une manière adéquate pour la BEKB | BCBE. Les principes du gouvernement d'entreprise (page 166) soutiennent une gestion d'entreprise à caractère durable. La BEKB | BCBE veille au respect des normes légales déterminantes pour la banque par ses collaborateurs. En complément des concepts «Culture d'entreprise», «Dans l'axe de notre politique» et des «Principes concernant la qualité du service», la BEKB | BCBE a édicté fin 2007 une charte de développement durable pour les années 2008 à 2011 dans le but d'améliorer continuellement sa politique environnementale et sa charte environnementale. La charte de développement durable contient des aspects et objectifs concernant les produits et services, l'écologie d'entreprise et la responsabilité de la banque envers les collaborateurs et la société.

Personnel

Nous sommes solidaires de nos collaborateurs/trices et prôtons une culture d'entre-

prise assortie d'un contrat social. Notre chemin commun, axé sur le long terme, a pour but d'offrir des places de travail sûres dans une entreprise performante. Il convient d'éviter des licenciements pour des raisons économiques.

L'effectif du personnel, auxiliaires compris, a augmenté de 1426 à 1448 personnes en 2010. Corrigé des emplois à temps partiel, le nombre de postes a progressé de 1193 à 1199. La quote-part des emplois fixes corrigée du temps partiel a baissé de 1128 à 1124 personnes. La quote-part des emplois à temps partiel a augmenté à près de 35 pour cent (2009: 31 pour cent). Les charges de personnel ont augmenté en 2010 de 0,8 pour cent à 147,9 millions de francs (contre 146,8 millions en 2009). De ce montant, l'augmentation des allocations familiales a totalisé 1,2 millions de francs. La reprise du leadership bancaire par la BEKB | BCBE lors de l'extension de la nouvelle plateforme IBIS3G à nécessité en 2010 le concours de quelque 30 collaborateurs en termes corrigés du temps partiel. La BEKB | BCBE attache une importance primordiale à la formation, d'autant plus que la qualité des services, le conseil à la clientèle et la responsabilisation du personnel en dépendent directement. Ainsi, l'ensemble des conseillers et des conseillères à la clientèle de la banque sont tenus de passer un test technique très pointu tous les deux ans. La formation interne est complétée par des cours externes, notamment dans les secteurs de la planification finan-

¹ Informations détaillées et ratios sur la durabilité en conformité avec les lignes directrices «Global Reporting Initiative» (GRI) sous www.bcbe.ch/nachhaltigkeit

cière, de la gestion d'entreprise et de la direction de projets (désormais à l'école professionnelle supérieure). En 2010, les 1448 collaborateurs ont suivi en moyenne 4,5 jours de formation interne; de plus, 61 collaborateurs ont suivi une formation externe en accompagnement du travail. Enfin, des modules de formation basés sur le web ont été mis à disposition pour divers groupes de collaborateurs.

La BEKB | BCBE est un important pourvoyeur de places d'apprentissage dans l'Espace Mittelland. A fin 2010, 131 apprentis et assistants étaient en formation. Pendant l'année sous revue, les candidats de la BEKB | BCBE ont dépassé la moyenne suisse des notes lors des examens de fin d'apprentissage. 27 des jeunes collaborateurs (84 pour cent) ont repris une fonction au sein de la BEKB | BCBE, certains à temps partiel pour leur permettre d'obtenir le diplôme d'une école professionnelle supérieure, d'autres comme stagiaires dans l'autre région linguistique du canton. Environ 30 jeunes en fin d'études du pool des assistants ainsi que de jeunes professionnels ont été formés pour reprendre une fonction de spécialiste ou de cadre.

Le processus «Objectifs et évaluation des performances» sert à la conduite ciblée des collaborateurs et forme le cadre pour les mesures de développement individuel. Cet instrument de conduite est bien établi et est utilisé auprès de tous les collaborateurs, cadres et supérieurs de haut niveau.

Le processus de développement du personnel (PEP) établi depuis 1995 permet d'identifier et d'encourager individuellement des personnes justifiant de potentiel et de garnir ainsi à l'interne des fonctions exigeantes. En moyenne pluriannuelle, 10 pour cent des collaborateurs sont préparés dans le cadre de PEP pour un poste concret, afin de pouvoir occuper ainsi 50 pour cent des fonctions clé. Au 31.12.2010, 8,4 pour cent des collaborateurs se trouvaient en situation PEP et au courant de l'année, 46 pour cent des postes clé qui se sont libérés ont été occupés à partir de PEP.

L'approche et l'action entrepreneuriales des collaborateurs sont encouragées par une large délégation et la participation. La satisfaction des collaborateurs fait l'objet d'enquêtes périodiques. En comparaison croisée, les collaborateurs de la BEKB | BCBE sont satisfaits davantage que la moyenne avec leur employeur.

La commission du personnel (CP) de la BEKB | BCBE défend les intérêts des collaborateurs face aux instances dirigeantes de la banque. Lors d'entretiens périodiques avec le directoire, les intérêts du personnel sont discutés et des solutions sont convenues, dont l'évolution des salaires, les avantages hors salaire ou les mesures de développement du personnel. Le défraiement s'oriente selon le principe «même salaire pour femme et homme dans la même fonction». Avec une prime conditionnelle pour des activités à carac-

tère durable (prime de développement durable, voir pages 183 ss.) et un programme d'actions, la BEKB | BCBE fait participer ses collaborateurs au succès à long terme de la banque. Dans les principes de Corporate Governance, il est stipulé que le défraiement total le plus élevé se monte au maximum au vingtuple du défraiement le plus bas et que la banque ne verse pas d'indemnités de départ (voir Gouvernement d'entreprise, page 166). La BEKB favorise la diversité de ses collaborateurs. L'objectif de la banque est d'augmenter à moyen terme la quote-part des femmes dans les fonctions de cadre, notamment de direction. La structure d'âge montre une répartition équilibrée entre toutes les classes d'âge et un mélange judicieux entre expérience et impulsions de la relève et des nouveaux emplois. La diversité est encore

renforcée du fait que la BEKB | BCBE est active dans deux régions linguistiques.

Dans le cadre de sa politique du personnel favorable aux familles, la BEKB | BCBE a adhéré à l'organisation «Childcare Service Suisse», un répondant professionnel pour toutes les questions afférentes au suivi hors famille des enfants.

Produits et services

Avec des solutions axées sur l'environnement, la BEKB | BCBE encourage ses clients à s'engager sur la voie du développement durable et à ménager l'environnement. S'agissant des affaires de placement, nous proposons des fonds de placement durables à notre clientèle. Il s'agit essentiellement de produits de placement durables de Swisscanto (p. ex. Swisscanto Green Invest). S'ajoutent à cela des produits de placement spécifiques qui prennent en considération des aspects de durabilité et de protection du climat.

En 2010, la BEKB | BCBE a introduit un mandat de gestion de patrimoine «Placements à caractère durable» dans chacune de ses cinq stratégies de placement. Une sélection rigoureuse garantit que le portefeuille contient exclusivement des titres d'entreprises dont l'activité est axée sur les facteurs que sont l'efficacité économique, la tolérance écologique et la responsabilité sociale. Ainsi, les placements effectués pour le compte de notre clientèle répondent à des valeurs éthiques et écologiques irréprochables.

Structure d'âge des collaborateurs de la BEKB | BCBE en 2010

Classe d'âge	Part de l'effectif	
	2010	2009
Jusqu'à 19 ans	1%	3%
20 à 29 ans	24%	22%
30 à 39 ans	23%	24%
40 à 49 ans	24%	23%
50 à 59 ans	22%	23%
Au-delà de 60 ans	6%	5%

Quote-part des femmes à la BEKB | BCBE

	2010	2009
Part des femmes dans l'ensemble de la banque	45%	44%
Femmes dans des fonctions de cadre (avec procuration et procuration générale)	10%	9%

La BEKB | BCBE accorde une grande importance à un processus de conseil professionnel. Les produits sont classés en fonction de leurs chances et risques, la vente à partir des catégories admises par segment de clientèle intervient en harmonie avec la situation de revenus et de la propension aux risques ainsi que de l'horizon de placement de la clientèle. Les conseillers à la clientèle sont régulièrement formés dans ce domaine. Seuls des conseillers certifiés vendent des produits de placement plus complexes.

Dans les affaires de crédit, la BEKB | BCBE prend en considération l'application de principes écologiques. Elle soutient des projets écologiques et énergétiques modernes. S'agissant de clients commerciaux, elle veille à l'état du management de l'environnement.

Lors du financement d'immeubles, des directives claires contribuent à ce que les possibilités financières des débiteurs ne soient pas dépassées à moyen et court termes. Le calcul de la supportabilité des charges est opéré à l'aide d'un taux d'intérêt incorporable légèrement en dessus de la moyenne historique des 20 dernières années. De plus, la banque propose une assurance perte de salaire avantageuse qui est censée atténuer les difficultés financières par suite d'une situation d'urgence. S'agissant des affaires hypothécaires, la BEKB | BCBE offre avec family-net une hypothèque familiale avantageuse pour les familles avec des enfants.

Outre un dense réseau de sièges fixes et de banques mobiles, une troisième voie d'accès à la banque, écologique et moderne, s'offre à la clientèle: les opérations bancaires peuvent être liquidées par Internet via la banque virtuelle de la BEKB | BCBE. Les clients ont la possibilité d'utiliser des comptes électroniques et de renoncer ainsi aux impressions sur support papier.

Ecologie d'entreprise et protection du climat

Le système de management de l'environnement de la BEKB | BCBE est certifié conforme à la norme ISO 14001 depuis 2004. En 2008, il a été certifié une deuxième fois, d'autres audits externes pour le maintien du certificat ISO ont eu lieu en 2009 et 2010. La BEKB | BCBE s'est fixé comme objectif la neutralité carbone. A cet effet, elle réduit en premier lieu ses propres émissions de gaz à effet de serre et la pollution directe et indirecte de l'environnement. Avec un bilan écologique annuel et des ratios d'écologie d'entreprise, elle rend compte à propos de ses prestations écologiques. A cet égard, elle applique le standard de la branche de l'Association pour le management de l'environnement dans les banques, caisses d'épargne et assurances (ApME) 2007, ainsi que le «Greenhouse Gas Protocol».

L'efficacité énergétique des immeubles de la banque est sans cesse améliorée. Dans le cadre des projets de rénovation et de

nouvelles constructions, la BEKB | BCBE s'oriente selon les standards Minergie et met en œuvre des solutions innovatrices. Depuis l'assainissement du siège de Thoun, l'énergie solaire est utilisée pour le refroidissement de l'immeuble. Pendant l'année sous revue, éclairages et fenêtres ont été remplacés dans les sièges de Wengen et de Münsingen. Dans le siège de Bümpliz, l'installation d'aération a été assainie et équipée d'un système de récupération de chaleur. Dans le siège de Spiez, la machine de refroidissement a été remplacée par une installation efficiente avec des produits de refroidissement respectueux de l'environnement. Quant au siège de Langau, il a été raccordé au nouveau réseau de chaleur à distance (combustion de pellets). Le chauffage au mazout a été démonté.

Les émissions de gaz à effet de serre de la BEKB | BCBE ont pu être réduites de moitié entre 2001 et 2007. Jusqu'en 2011,

elles devraient encore baisser de 5 pour cent (base 2007) en

- stabilisant la consommation d'électricité et en ayant recours à du courant renouvelable et favorable au climat;
- réduisant la consommation de combustibles fossiles de 10 pour cent supplémentaires;
- réduisant la consommation de papier de 5 pour cent supplémentaires et en stabilisant la consommation d'eau;
- stabilisant la part de recyclage des déchets industriels au niveau de 70 à 75 pour cent.

Depuis début avril 2010, l'électricité consommée par la BEKB | BCBE provient presque exclusivement de la production hydroélectrique; en outre, l'approvisionnement en courant écologique (Waterstar) a été doublé, à près de 1 million de kWh par an. Avec les mesures mises en œuvre au courant de l'année sous revue, la BEKB | BCBE tient la route. Les émis-

Consommation d'énergie et de papier: chiffres clés

	2002	2003	2004
Consommation de courant kWh ¹	4 205 130	3 988 093	4 004 855
Chaleur à distance kWh	746 247	843 836	904 999
Gaz naturel kWh	637 874	1 056 839	891 751
Huile de chauffage kWh	1 268 666	1 050 186	1 186 045
Consommation d'énergie kWh ²	6 857 917	6 938 954	6 987 650
Consommation de papier kg	268 343	267 532	258 289

¹ Sans la part du centre de calcul

² Le système de référence englobe environ 80 pour cent.

sions résiduelles de gaz à effet de serre devront encore être réduites et compensées au moyen de certificats de réduction provenant de l'Espace Mittelland. La BEKB | BCBE sensibilise ses collaborateurs à adopter un comportement économe en matière de consommation d'énergie et de ressources naturelles, qu'il s'agisse de consommation de papier, de recyclage, de déplacements professionnels ou d'économies de courant. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de la consommation d'énergie et de papier.

La BEKB | BCBE prend en considération les aspects de durabilité dans le cadre de ses achats. Les fournisseurs, les produits livrés et les services doivent non seulement satisfaire aux exigences de qualité et de prix, mais aussi aux standards écologiques et sociaux usuels et provenir si possible du rayon d'activité de la banque.

Société

Avec l'encouragement de PME innovatrices, la BEKB | BCBE contribue au renforcement et au développement de notre espace économique et de vie commun. Ces entreprises créent les places de travail de demain, offrent des places d'apprentissage à nos enfants et génèrent l'assiette fiscale future. La BEKB | BCBE s'engage également hors entreprise en tant que banque formatrice. Concernant l'engagement hors banque s'ajoutent l'engagement de nos collaborateurs dans des organisations et comités publics ainsi que les activités d'intervenants et d'experts dans des instances de formation. De plus, la BEKB | BCBE soutient l'académie d'été du Zentrum Paul Klee. Son offre s'adresse à la population ainsi qu'à des artistes hautement qualifiés du monde entier qui veulent se perfectionner en fréquentant un séminaire de «maîtrise» de haut niveau.

2005	2006	2007	2008	2009	2010
4 084 486	4 065 226	3 906 538	4 037 486	4 040 646	4 035 344
887 983	802 022	743 115	813 896	787 320	1 137 512
1 026 416	1 026 567	1 008 577	1 078 342	1 073 519	1 144 554
975 637	921 143	855 546	789 616	765 872	602 853
6 974 522	6 814 958	6 513 776	6 719 340	6 667 357	6 920 263
259 811	255 134	271 122	275 823	221 175	220 596

La BEKB | BCBE travaille avec environ 700 fournisseurs et passe des commandes de l'ordre de 100 millions de francs par année, ce dont profitent de nombreuses petites et moyennes entreprises dans l'Espace Mittelland. De plus, la BEKB | BCBE soutient diverses organisations dans le cadre de partenariats de longue date.

Du produit d'exploitation total de 519,9 millions de francs, 187,8 millions de francs en consommation intermédiaire vont aux fournisseurs. En considérant les investissements, désinvestissements et l'utilisation conforme des correctifs de valeur, on obtient une plus-value nette 306,1 millions de francs, dont 38,7 millions vont aux pouvoirs publics et 149,3 millions aux collaborateurs. Des fonds nets générés en 2010 (118,0 millions de francs), 47,5 millions sont distribués aux actionnaires et 70,5 millions sont utilisés pour l'auto-financement. La contribution financière au canton est considérable et totalise plus de 1,5 milliard de francs depuis 1998 et le remboursement de capital de dotation/capital-actions, le placement d'actions, l'indemnisation des droits de souscription, l'indemnisation de la garantie de l'Etat, les dividendes et les impôts. L'assiette fiscale des collaborateurs représente elle aussi une plus-value considérable pour les pouvoirs publics.

Avec diverses initiatives, la BEKB | BCBE contribue à améliorer le savoir en matière de gestion de l'argent dans la société. Ainsi, la banque a organisé de nombreux

séminaires en 2010 dédiés à ce thème (page 40 s.). Sur Internet, la BEKB | BCBE met à disposition des instruments pour la planification budgétaire et la tenue du ménage, pour le calcul des charges supportables s'agissant d'immeubles, pour la planification fiscale et – pour les PME – une «boîte à outils» avec des modèles de plan d'affaires, des modules de planification financière et un check e-banking.

Management de la qualité

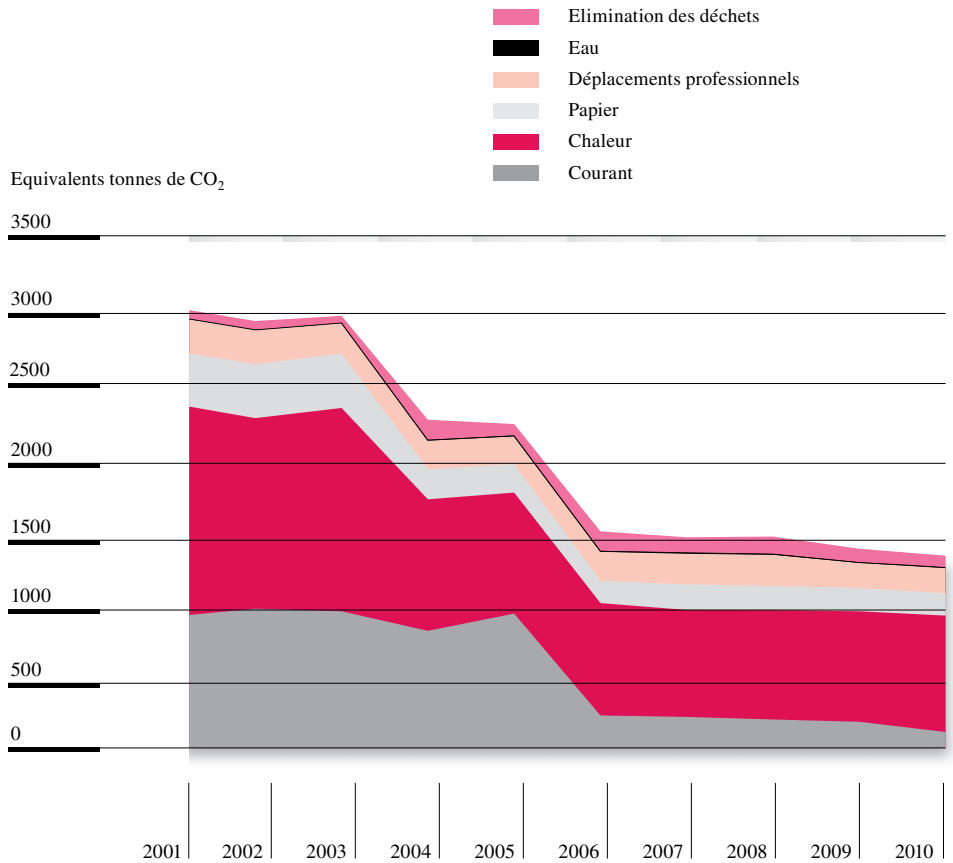
En 2002, le management de la qualité a été certifié conforme à la norme ISO 9001 au niveau de l'ensemble de la banque. La BEKB | BCBE a ainsi été la première banque suisse d'importance à avoir obtenu cette distinction pour l'ensemble des processus, services et sièges. Deux ans plus tard, c'est le management de l'environnement qui a été certifié conforme à la norme ISO 14001. En 2008, tant le management de la qualité que celui de l'environnement ont été recertifiés par SQS (Union suisse pour les systèmes de qualité et de management). La recertification ainsi que deux audits externes en 2009 et en 2010 confirment l'efficacité à tous niveaux du système de management de la qualité et de l'environnement et la haute qualité de sa mise en œuvre à la BEKB | BCBE.

Outre l'examen par le bureau de certification, des audits internes ont été réalisés en 2010 dans 28 sièges et 15 subdivisions cen-

Emission de CO₂ de la BEKB | BCBE

2001 – 2010

Calcul selon ApME



ApME
Association pour le management
de l'environnement
et la pérennité dans les établis-
sements financiers

Base de calcul
2001–2005 Evaluation courant selon mélange
Suisse – importation
A partir de 2006 Evaluation courant selon déclaration
des entreprises qui fournissent
l'énergie

trales. Ces contrôles contribuent de manière déterminante à maintenir le niveau atteint, à développer au fur et à mesure le système de management et à améliorer en permanence les processus. Le processus d'amélioration continue est aujourd'hui bien ancré dans toutes les unités organisationnelles de la BEKB | BCBE. L'application des standards de qualité, définis pour l'ensemble de la banque, est contrôlée périodiquement, en règle générale tous les trimestres, dans les sièges et subdivisions centrales. Ces contrôles réguliers servent à assurer le haut standard des services dans tous les domaines et dans l'ensemble de notre rayon d'action et à améliorer sans cesse la qualité du service.

En 1994, la BEKB | BCBE a introduit un système de proposition d'idées. En 2001, ce système a été développé plus avant, sous le nom «Management des idées» (MI), un instrument de conduite moderne et actif. Depuis 2007, le MI dispose d'une plateforme électronique où les propositions d'amélioration sont saisies directement dans une base de données et traitées par le centre de compétences MI selon un processus déterminé. Avec le MI, la BEKB | BCBE encourage l'approche entrepreneuriale à tous les niveaux et offre aux collaborateurs la possibilité de faire valoir leurs propres idées et de participer à l'échange des connaissances au sein de l'entreprise. Le dialogue ouvert et créatif entre collaborateurs, supérieurs et responsables de domaine est encouragé et la com-

pétitivité de la BEKB | BCBE est renforcée. En 2010, 175 idées en tout ont été produites par les collaborateurs.

Organisation et sièges

La standardisation et la simplification des processus d'exploitation s'est poursuivie en 2010. L'objectif fixé est une optimisation des processus par une efficacité accrue et une réduction des charges d'exploitation afin d'améliorer encore la compétitivité de la BEKB | BCBE et de renforcer durablement sa position sur le marché. Les projets offrant une utilité directe à notre clientèle ont été réalisés en priorité.

Les recommandations de la FINMA pour le Business Continuity Management (BCM) ont été mise en œuvre.

Le réseau de sièges compte 78 agences, 17 banques mobiles et une banque virtuelle.

Constructions et biens-fonds

La réhabilitation et la modernisation des bâtiments se sont poursuivies dans le but de transformer les locaux en espaces ouverts et conviviaux, conformes à l'identité visuelle de la banque.

Les sièges de Lyss et de Münsingen ont été agrandis pour créer des espaces de conseil supplémentaires. Le siège d'Ostermundigen a été doté de salles de conférence sé-

parées. Dans le siège de Berne-Bümpliz, les installations d'aération et de refroidissement ont été totalement assainies. A Jegenstorf, Grindelwald et Summiswald, des sièges aux normes de la BEKB | BCBE ont été planifiés. Pour nos banques mobiles le deuxième remplacement après 16 années de service a été préparé pour 2011.

Un espace de vente en PPE, un hôtel-restaurant ainsi qu'un immeuble d'habitations ont été acquis en 2010 consécutivement à des restructurations ou à des réalisations forcées. L'espace de vente, l'immeuble d'habitations ainsi qu'une parcelle constructible avec garages acquise en 2005 ont pu être revendus durant l'exercice sous revue.

Informatique

Avec pour objectif de garantir à long terme la plateforme IBIS3G®, le site de Liebefeld et des places de travail attractives, la collaboration avec Hewlett Packard (HP) a été concrétisée au travers d'un accord-cadre. Depuis le 1^{er} mai, HP exploite le Banking Service Center Bern (BSC HP). BSC fournit les principales prestations TI à la BEKB | BCBE.

La collaboration avec le nouveau partenaire externe a exigé une adaptation de la structure de gouvernance TI de la BEKB | BCBE à ces nouveaux rapports. Ainsi, des divers comités communs, entités nécessaires à une bonne collaboration, ont p. ex. été créés, et la représentation de la BEKB | BCBE au sein de ces derniers

définie. En même temps, les structures de direction internes s'agissant de l'informatique et de l'organisation au sein de la BEKB | BCBE ont été déterminés, et les responsabilités clairement attribuées aux différents bureaux et personnes.

La plateforme bancaire IBIS3G® a désormais fait ses preuves: elle est exploitée avec succès depuis 2009. La seule solution pour l'ensemble des activités bancaires de la troisième génération en Suisse, qui techniquement, elle se base sur une architecte en trois couches et du point de vue de l'application sur une architecture orientée service, s'est révélée conviviale, stable et très performante. Au cours de l'exercice sous revue, le développement d'IBIS3G® a été poursuivi. A cet égard, l'accent a été mis sur l'intégration prévue de l'application de gestion de titres «Legando» ainsi que du nouveau module «Trafic des paiements Suisse». Par ailleurs, diverses versions logicielles ont été implémentées, qui touchent à de nombreuses optimisations dans le domaine du service à la clientèle.

**Repères
en comparaison pluriannuelle**

La BEKB | BCBE en comparaison pluriannuelle

en millions de CHF

	31.12.1993 ¹⁾	31.12.1997 ¹⁾
Somme du bilan	15 813	15 279
Total des créances sur la clientèle (prêts à la clientèle)	11 523	11 240
Total des créances sur la clientèle sans les CDP	10 646	10 097
Fonds de la clientèle au sens restrictif ²	12 377	11 933
dont fonds d'épargne	6 849	7 952
Provisions pour risques de défaillance (créances sur la clientèle)	453	644
Capital propre	931	1 024
Réserves pour risques bancaires généraux	–	95
Ratio Tier 1 de la BRI selon approche standard suisse ¹⁰ (en pour-cent)	9,8	12,8
Valeurs patrimoniales sous gestion (valeurs en dépôt) ⁷	9 871	12 577
Avoirs administrés de la clientèle ⁷	21 496	23 430
Bénéfice annuel avant impôts	23,6	47,1
Répartition du bénéfice	–	16,8
Cours de fin d'année de l'action nom. (BP jusqu'au 03.05.99) en CHF ⁵	80,1	78,7
Dividende par action nominative/par bon de participation en CHF	–	1,30
Effectif du personnel (apprentis et auxiliaires compris)	1 653	1 506
Collaboratrices et collaborateurs (corrigé du temps partiel)	1 481	1 324
Nombre de sièges	80	77
Guichets mobiles (localités desservies)	–	7
Banque virtuelle BEKB BCBE net	–	1
Private banking à Soleure	–	–
	1993	1997

Versements aux pouvoirs publics

Impôts fédéraux, cantonaux et communaux	3,9	6,5
Rémunération de la garantie de l'Etat au canton	–	–
Dividende versé au canton	–	15,8

¹ Les chiffres 1993 et 1997 ne permettent pas de comparaison directe, dans la mesure où le siège de Laufen a été cédé à la Banque Cantonale de Bâle-Campagne au 1.1.1994.

² Jusqu'au 31.12.2000, sans les caisses d'assurance et le canton

³ Avant produit de l'aliénation d'une participation

⁴ Selon proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale

⁵ Tous les cours sont ajustés

⁶ Après utilisation du bénéfice selon proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale

⁷ Calculé selon DEC, voir page 142 s.

31.12.1999	31.12.2001	31.12.2003	31.12.2005	31.12.2007	31.12.2009	31.12.2010
15 778	17 507	20 117	20 724	21 361	24 036	24 335
11 468	12 615	13 356	13 882	14 939	16 565	17 971
10 811	11 802	12 618	13 478	14 316	15 865	16 553
11 577	12 063	14 240	15 167	15 893	19 276	19 622
8 350	8 446	10 453	11 303	10 922	14 325	15 275
594	618	637	628	628	631	638
873	943	1 017	1 026 ⁸	1 168	1 186	1 293 ⁶
231	270	303	452	560	611	607
12,7	13,6	14,7	15,6	18,4	17,2	18,0
15 400	15 910	16 333	18 902	20 451	20 291	20 474
25 716	26 477	28 240	32 224	34 309	35 934	36 694
66,2	91,4	99,9	121,2	135,6 ³	155,4	159,9
20,5	24,0	26,7	32,6	38,2	44,7	47,5 ⁴
105,3	108,8	124,3	167,4	199,9	229,5	242,0
2,30	2,70	3,00	3,50	4,10	4,80	5,10 ⁴
1 549	1 501	1 448	1 441	1 457	1 426	1 448
1 322	1 264	1 210	1 206	1 210	1 193	1 199
74	75	77	76	78	77	77
10	11	14	15	15	16	17
1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1
1999	2001	2003	2005	2007	2009	2010

16,5	28,9	28,8	36,2	69,9 ⁹	37,5	35,5
4,2	4,2	4,8	5,1	3,0	3,2	3,2
17,0	17,0	16,9	18,4	19,7	23,0	24,5

⁸ 31.12.2005: après transactions sur capital de CHF 87 millions (remboursement de valeur nominale, émission de droits de souscription et augmentation du capital-actions autorisé)

⁹ dont: CHF 38,1 millions d'impôts sur produit de vente d'une participation

¹⁰ Fonds propres pouvant être pris en compte en pour-cent des positions pondérées du risque, plus fonds propres nécessaires convertis en unités équivalentes par multiplication avec le facteur 12,5 pour les risques du marché, les risques opérationnels et pour les positions de transactions non exécutées

Comptes consolidés

Comptes consolidés

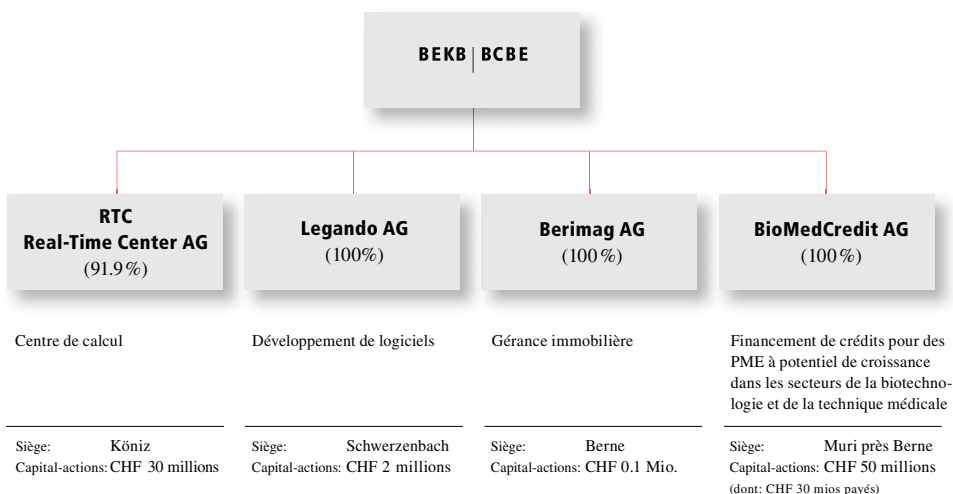
Description du groupe et cercle de consolidation

Dans la mesure où l'influence de la BEKB | BCBE sur RTC Real-Time Center AG (RTC) s'est renforcée, la BEKB | BCBE exerce depuis le 1^{er} janvier 2008 une influence dominante sur cette société. Ainsi, la BEKB | BCBE est tenue d'établir, en sus, des comptes consolidés. Le jour de référence de la première consolidation est le 1^{er} janvier 2008. Dans le cas du groupe BEKB | BCBE, il s'agit d'un groupe «maison mère», la Banque Cantonale Bernoise SA (BEKB | BCBE) représentant la maison mère. Les comptes consolidés englobent les sociétés suivantes:

Au 31 décembre 2010, la BEKB | BCBE a augmenté sa participation dans RTC Real-Time Center à 91,9 pour cent. Ne sont pas intégrées dans les comptes consolidés, les petites participations, insignifiantes pour l'évaluation économique du groupe, ainsi que des sociétés inactives comme BEKB | BCBE Finanz AG.

Marche des affaires

Le bilan et le compte de résultat de la maison mère BEKB | BCBE ne sont pas influencés de manière déterminante par la consolidation. C'est pourquoi, un commentaire séparé de la marche des affaires au niveau du groupe n'est pas indiqué.



Comptes annuels

Les écarts importants du bouclage annuel du groupe BEKB | BCBE sont commentés dans les chapitres suivants. Pour les comptes annuels, les principes d'établissement du bilan et d'évaluation figurant aux pages 250 ss. sont déterminants.

Bilan consolidé

Le bilan consolidé augmente par rapport à celui de la BEKB | BCBE de 52 millions de francs ou de 0,2 pour cent.

Au côté actif, les influences suivantes sont retenues: les prêts à la clientèle baissent de 37 millions de francs, parce que, d'une part, les prêts internes au groupe ont été éliminés; d'autre part, les prêts consentis par BioMedCredit ont été intégrés dans les comptes consolidés. Les immobilisations corporelles, les valeurs immatérielles, les comptes de régularisation et les autres actifs augmentent, principalement en raison de l'intégration de RTC, de 86 millions de francs.

Du côté des passifs, la réduction des fonds de la clientèle est due à l'élimination de comptes internes au groupe. L'augmentation des comptes de régularisation et autres passifs de 8 millions de francs est principalement le fait de RTC. Les correctifs de valeurs et provisions ont progressé du fait de RTC et de BioMedCredit de 63 millions de francs. Le capital-propre du groupe augmente de 36 millions de francs, parts minoritaires incluses.

Compte de résultat du groupe

Par rapport à la BEKB | BCBE, le résultat intermédiaire a gagné 3,7 pour cent. Le bénéfice avant impôts progresse de 1,7 million de francs ou de 1,1 pour cent. Le produit des services de RTC est par ailleurs intégré dans les autres résultats ordinaires. Les charges de personnel et autres charges d'exploitation de RTC (y compris charges d'externalisation de BSC HP) rejoignent les charges d'exploitation. Les amortissements et les correctifs de valeurs, provisions et pertes augmentent par rapport à la BEKB | BCBE, essentiellement du fait de RTC.

Collaboration entre RTC et Hewlett-Packard (HP)

RTC et Hewlett-Packard (HP) ont signé fin avril 2010 un contrat de collaboration valable jusqu'en 2030, décidant ainsi de fonder un Banking Service Center (BSC) à Berne. Par ce biais, le site de Berne est préservé à long terme, l'exploitation TI fiable d'IBIS3G garantie et le renouvellement IBIS assuré. Le 1^{er} mai 2010, l'exploitation opérationnelle avec les collaboratrices et des collaborateurs RTC ainsi que la responsabilité du développement de l'application bancaire IBIS3G® est passée à BSC HP.

Rapport de l'organe de révision selon droit des sociétés à l'assemblée générale de la Banque Cantonale Bernoise SA (BEKB | BCBE), Berne

Rapport de l'organe de révision portant sur les comptes annuels consolidés

En qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes consolidés de la BEKB | BCBE (Banque Cantonale Bernoise SA) présentés en pages 242 à 292 (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité de conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable s'agissant de l'établissement des comptes consolidés en conformité avec les dispositions légales et les statuts. La responsabilité englobe la structure, l'implémentation et le maintien d'un système de contrôle interne portant sur l'établissement de comptes consolidés exempts d'indications essentielles fautives par suite de manquements ou d'erreurs. De plus, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes d'établissement des comptes fiables ainsi que de l'exécution d'estimations adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre tâche consiste à délivrer une attestation des résultats figurant dans les comptes consolidés sur la base de notre révision. Nous avons procédé à notre vérification en conformité avec la loi suisse et les stan-

dards de révision suisses. Ces standards stipulent qu'une révision doit être conçue et menée de telle sorte que des indications importantes dans les comptes annuels consolidés qui s'avèreraient fallacieuses puissent être reconnues à un degré de certitude raisonnable.

Une révision comprend l'exécution d'opérations de vérification pour l'obtention de preuves quant à l'exactitude des chiffres et autres indications contenus dans les comptes consolidés. Le choix des opérations de vérification est du domaine d'appréciation du réviseur conformément à ses obligations. Ceci englobe l'évaluation des risques d'indications essentielles fautives dans les comptes consolidés par suite de manquements ou d'erreurs. Lors de l'appréciation de ces risques, le réviseur prend en compte le système de contrôle interne dans la mesure où celui-ci est déterminant pour procéder aux opérations de révision en fonction des circonstances, mais n'émet pas de jugement sur l'efficacité du système de contrôle interne. La révision comprend en outre l'appréciation de l'adéquation des méthodes d'établissement des comptes, la plausibilité des estimations ainsi que l'appréciation de la reddition des comptes dans son ensemble. Nous estimons que notre contrôle représente une base suffisante pour justifier notre appréciation.

Appréciation

Selon notre vérification, les comptes consolidés de l'exercice bouclé au 31 décembre 2010 présentent une image conforme de la fortune, des revenus et de la situation financière, en conformité avec les dispositions des directives d'établissement des comptes applicables aux banques.

Rapport sur la base d'autres prescriptions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément selon la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et sur l'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'aucun fait incompatible avec notre indépendance n'est donné.

En conformité avec l'art. 728a, al. 3 CO et le standard de vérification suisse 890, nous

confirmons l'existence d'un système de contrôle interne pour l'établissement des comptes consolidés établi selon les directives du conseil d'administration.

Nous confirmons par ailleurs que la proposition concernant l'utilisation du bénéfice au bilan est conforme à la législation suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

Ernst & Young SA

Rolf Walker
Expert comptable agréé
(responsable du mandat)

Stefan Lutz
Expert comptable
agréé

Zurich, le 9 mars 2011

Bilan consolidé au 31 décembre 2010

in CHF 1000

Actifs	2009	2010
Liquidités	1 304 614	362 230
Créances résultant de papiers monétaires	1 318 009	1 199 211
Créances sur les banques	329 600	688 929
Créances sur la clientèle	1 624 754	2 359 255
Créances hypothécaires	14 911 635	15 574 781
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	10 064	8 727
Immobilisations financières	3 541 329	3 379 243
Participations non consolidées	34 433	33 408
Immobilisations corporelles	283 106	261 448
Valeurs immatérielles	22 284	7 362
Comptes de régularisation	65 521	66 099
Autres actifs	696 155	446 195
Total des actifs	24 141 504	24 386 890
Total des créances de rang postérieur	2 569	2 826
Total des créances sur des participations non consolidées	550 646	803 599
Total des créances sur des participations qualifiées (canton de Berne)	333 626	488 308

Passifs

2009

2010

Engagements envers les banques	87 728	67 067
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	14 324 318	15 275 048
Autres engagements envers la clientèle	4 138 895	3 822 533
Obligations de caisse	754 104	452 573
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	1 628 000	1 482 000
Comptes de régularisation	174 125	125 771
Autres passifs	329 788	353 964
Correctifs de valeurs et provisions	803 070	808 564
Réserves pour risques bancaires généraux	620 604	623 188
Capital-actions	186 400	186 400
Propres actions	(72 340)	(45 026)
Réserves en capital	5 690	8 429
Réserves en bénéfices	1 025 404	1 097 088
Parts minoritaires aux fonds propres	16 420	3 740
Bénéfice du groupe	119 297	125 550
<i>dont parts minoritaires au bénéfice</i>	<i>347</i>	<i>578</i>
Total des passifs	24 141 504	24 386 890
Total des engagements de rang postérieur		
Total des engagements envers des participations non consolidées ¹	1 136 983	1 189 834
Total des engagements envers des participations qualifiées (canton de Berne)	5	0
Opérations hors bilan:		
engagements conditionnels	108 111	230 057
engagements irrévocables	246 119	245 829
engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	74 904	74 904
instruments financiers dérivés		
– instruments de couverture de la banque		
valeurs de remplacement positives	61 097	49 117
valeurs de remplacement négatives	14 236	68 996
montants des sous-jacents	4 421 245	4 719 500
– activités de négoce		
valeurs de remplacement positives	6 956	31 220
valeurs de remplacement négatives	6 740	30 882
montants des sous-jacents	425 833	610 828
opérations fiduciaires	12 223	9 850

¹ Y compris prêts de la centrale d'émission de lettres de gage

Compte de résultat consolidé 2010

(en CHF 1000)

	2009	2010
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	510 544	497 688
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	93	189
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	79 527	72 639
Charges d'intérêts	(244 070)	(213 453)
Sous-total résultant des opérations d'intérêts	346 094	357 063
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5 322	4 154
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	78 520	85 004
Produit des commissions sur les autres prestations de service	12 885	12 966
Charges de commissions	(10 674)	(11 604)
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service	86 053	90 521
Résultat des opérations de négoce	25 425	22 673
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	4 142	3 026
Produit des participations	6 987	4 359
<i>dont participations saisies selon la méthode de la mise en équivalence</i>	2	422
<i>dont issu de participations non consolidées</i>	6 985	3 938
Produit des immeubles	4 548	4 425
Autres produits ordinaires	219 581	162 013
Autres charges ordinaires	(61 988)	(29 864)
Sous-total autres résultats ordinaires	173 271	143 961
Produit d'exploitation net avant résultat des aliénations d'immobilisations financières	626 701	611 191
Produit d'exploitation net	630 843	614 218

Charges d'exploitation

Charges de personnel	(236 743)	(163 879)
Autres charges d'exploitation	(90 926)	(159 046)
Sous-total charges d'exploitation	(327 669)	(322 926)

**Bénéfice brut avant résultat des aliénations
d'immobilisations financières**

Bénéfice brut	303 174	291 292
Amortissements sur l'actif immobilisé	(70 972)	(48 223)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(41 940)	(32 017)

Résultat intermédiaire

Résultat intermédiaire	190 262	211 052
Produits extraordinaires	71 053	76 735
Charges extraordinaires	(103 585)	(126 105)

Bénéfice du groupe avant impôts

Bénéfice du groupe avant impôts	157 730	161 683
Impôts	(38 433)	(36 133)

Bénéfice du groupe

Bénéfice du groupe	119 297	125 550
<i>dont parts minoritaires au bénéfice</i>	<i>347</i>	<i>578</i>

Tableau de financement 2010

(en CHF 1000)

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)			121 651
Bénéfice annuel	125 550		
Correctifs de valeurs et provisions			
Constitutions	112 074		
Dissolutions		77 912	
Réserves pour risques bancaires généraux	2 585		
Amortissements sur actif immobilisé	53 021		
Comptes de régularisation actifs		579	
Comptes de régularisation passifs		48 353	
Répartition année précédente		44 736	
Flux de fonds provenant des transactions sur fonds propres			14 495
Propres titres de participation	27 313		
Réserves en capital	2 740		
Acquisition de parts minoritaires		15 558	
Flux de fonds provenant de transactions dans les immobilisations corporelles et les participations			(26 683)
Participations	122	422	
Immeubles		5 592	
Autres immobilisations corporelles	7	7 456	
Objets en leasing financier	1 900		
Valeurs immatérielles		15 241	
Flux de fonds provenant des activités avec la clientèle			(1 064 810)
Créances sur la clientèle		734 501	
Créances hypothécaires		663 146	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	950 730		
Autres engagements envers la clientèle		316 362	
Obligations de caisse	67 384	368 915	

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
Flux de fonds provenant du marché des capitaux			(146 000)
Propres emprunts		200 000	
Compensation de titres de dettes du propre portefeuille			
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	169 000	115 000	
Autres postes du bilan			418 820
Immobilisations financières	162 086		
Autres actifs	249 960		
Autres passifs	24 176		
Correctifs de valeur et provisions		17 402	
Etat des liquidités			682 528
Liquidités	942 384		
Créances résultant de papiers monétaires	118 798		
Créances sur les banques		359 330	
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1 337		
Engagements envers les banques		20 661	
Résumé des flux de fonds			
Provenance des fonds			
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)			121 651
Flux de fonds des affaires avec la clientèle			14 495
Autres postes du bilan			418 820
Liquidités			682 528
Total provenance des fonds			1 237 493
Utilisation des fonds			
Flux de fonds provenant d'immobilisations corporelles et des participations			(26 683)
Flux de fonds des affaires avec la clientèle			(1 064 810)
Flux de fonds provenant du marché des capitaux			(146 000)
Total utilisation des fonds			(1 237 493)

Tableau de financement 2009

(en CHF 1000)

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)			267 366
Bénéfice annuel	119 297		
Correctifs de valeurs et provisions			
Constitutions	107 103		
Dissolutions		87 440	
Réserves pour risques bancaires généraux	60 254		
Amortissements sur actif immobilisé	70 226		
Comptes de régularisation actifs	25 592		
Comptes de régularisation passifs	13 341		
Répartition année précédente		41 008	
Flux de fonds provenant des transactions sur fonds propres			(11 263)
Propres titres de participation		4 149	
Réserves en capital	2 078		
Parts minoritaires au capital propre		9 192	
Flux de fonds provenant de transactions dans les immobilisations corporelles et les participations			(43 376)
Participations	1 276	7 958	
Immeubles		8 548	
Autres immobilisations corporelles	545	20 524	
Objets en leasing financier	5 100		
Valeurs immatérielles	719	13 987	
Flux de fonds provenant des activités avec la clientèle			872 995
Créances sur la clientèle	209 659		
Créances hypothécaires		762 879	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1 553 553		
Autres engagements envers la clientèle	79 487		
Obligations de caisse	91 704	298 528	

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
Flux de fonds provenant du marché des capitaux			(270 750)
Propres emprunts		200 000	
Compensation de titres de dettes du propre portefeuille	250		
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	127 000	198 000	
Autres postes du bilan			(149 833)
Immobilisations financières		550 706	
Autres actifs	404 642		
Autres passifs	2 759		
Correctifs de valeur		6 528	
Etat des liquidités			(665 138)
Liquidités		544 750	
Créances résultant de papiers monétaires		216 269	
Créances sur les banques	164 802		
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce		3 306	
Engagements envers les banques		65 614	
Résumé des flux de fonds			
Provenance des fonds			
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)			267 366
Flux de fonds des affaires avec la clientèle			872 995
Total provenance des fonds			1 140 361
Utilisation des fonds			
Liquidités			(665 138)
Flux de fonds provenant d'immobilisations corporelles et des participations			(43 376)
Flux de fonds provenant des transactions sur capital propre			(11 263)
Flux de fonds provenant du marché des capitaux			(270 750)
Autres positions du bilan			(149 833)
Total utilisation des fonds			(1 140 361)

1. Explications concernant les activités commerciales et l'effectif du personnel

Les explications figurant aux pages 85 à 87 concernant les activités commerciales sont également déterminantes pour le groupe. L'effectif du personnel du groupe se montait à 1259 collaborateurs à fin 2010 (corrigé du temps partiel).

2. Principes comptables et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité ainsi que les principes d'évaluation sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations (CO), de la Loi fédérale sur les banques (LFB) et de l'Ordonnance y relative (OB), ainsi qu'aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés (FINMA) et

du règlement de cotation de la Bourse suisse.

Les **comptes consolidés** (voir pages 242 à 249) correspondent aux principes d'évaluation de l'art. 25d OB. Les principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation de la maison mère BEKB | BCBE (voir pages 99 à 108) s'appliquent aussi aux comptes consolidés. Les aspects spécifiques au groupe sont complétés comme suit:

Les critères de comptabilisation et d'évaluation des comptes annuels 2009 et 2010 présentés dans le rapport de gestion sont en principe les mêmes à l'exception des compléments spécifiques au groupe et se prêtent donc à une comparaison aussi bien matérielle que formelle. Les modifications apportées aux critères d'évaluation sont précisées explicitement.

Les diverses positions détaillées dans une rubrique de bilan sont en principe valorisées séparément (valorisation individuelle).

Collaborateurs/trices (nombre)	31.12.2009 Groupe	31.12.2010 Groupe
Collaborateurs/trices habilités à signer	646	662
Collaborateurs/trices sans droit de signature (y compris personnel auxiliaire)	1 228	746
Apprentis	113	103
Nombre total	1 987	1 511
Collaboratrices et collaborateurs (corrigé du temps partiel)	1 699	1 259

La réduction des effectifs par rapport à 2009 s'explique exclusivement par l'intégration des collaborateurs de RTC Real-Time Center AG au Banking Service Center HP (BSC HP) au 1^{er} mai 2010. Au 31 décembre 2010, RTC Real-Time Center AG ne dispose dans ses rangs que de collaborateurs dont le rapport de travail est résilié ou qui partiront prochainement à la retraite.

Toutes les réserves disponibles sont clairement mentionnées. Les provisions ont été affectées aux domaines d'activité concernés.

Les comptes consolidés de la BEKB | BCBE se composent du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, ainsi que de l'annexe.

Cercle de consolidation

Les comptes consolidés englobent les sociétés où la BEKB | BCBE dispose de la majorité des voix ou du capital ou les sociétés dans lesquelles elle exerce une influence dominante. Les comptes consolidés se composent des comptes annuels de la Banque Cantonale Bernoise SA (maison mère), de RTC Real-Time Center AG, de Legando AG, de BioMedCredit AG et de Berimang AG.

Les participations dans Entris Operations AG et dans BEKB | BCBE FS OTC One AG sont saisies selon la méthode de la mise en équivalence.

Les petites participations et les sociétés inactives, insignifiantes pour l'appréciation économique du groupe ne sont pas intégrées dans les comptes consolidés.

Méthode de consolidation

Les actifs et passifs, les opérations hors bilan ainsi que les produits et les charges des sociétés dans lesquelles la BEKB | BCBE détient la majorité des voix ou du capital ou des sociétés dans lesquelles elle exerce une influence domi-

nante sont saisis selon la méthode de la consolidation intégrale. La consolidation du capital obéit à la méthode dite «purchase». Dans le cas de cette méthode, les actifs et les passifs, ainsi que les produits et les charges, sont saisis intégralement. Un excédent d'actifs par rapport à la valorisation initiale (goodwill) est porté au bilan sous «Valeurs immatérielles» et est amorti sur toute la durée d'utilisation. En règle générale, cette période s'étend sur cinq ans. L'excédent d'actifs est soumis chaque année à un test «impairment». Si l'activation n'est plus justifiée à la suite de ce contrôle annuel, des amortissements supplémentaires seront effectués à ce moment.

Les transactions internes au groupe et les bénéfices intermédiaires non réalisés sont éliminés. Les parts des actionnaires minoritaires au capital-propre et au bénéfice annuel sont présentées selon la théorie unitaire.

Période de consolidation

La période de consolidation correspond à l'année civile correspondante. Les sociétés parties prenantes à la consolidation bouclent leur exercice au 31 décembre.

Conversion des monnaies

Toutes les sociétés faisant l'objet de la consolidation établissent leurs comptes annuels en francs suisses. Les postes en monnaies étrangères du compte de résultat sont convertis aux cours des devises applicables au moment de la transaction. Les

actifs et passifs en monnaies étrangères sont évalués au cours des devises valable le jour du bilan, les opérations à terme au cours actuel de la durée résiduelle. Les avoirs en monnaies sont convertis au cours des billets en vigueur le jour du bilan.

Participations non consolidées

Les participations minoritaires dans lesquelles la BEKB | BCBE détient au moins 20 pour cent sont saisies avec la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés dans lesquelles la BEKB | BCBE détient une participation de moins de 20 pour cent ou dont la taille et l'activité n'exercent pas d'influence essentielle sur le groupe sont portées au bilan selon le principe de la valeur la plus basse. En font notamment partie, les participations à des institutions communes des banques et à des institutions locales dans le rayon d'activité. Eu égard aux risques particuliers ainsi qu'à l'application du principe de prudence, des correctifs spécifiques de valeurs sont entrepris dans différents cas avant d'être directement déduits de ce poste du bilan. De plus, il est procédé à des amortissements en considération d'un rendement anticipé à moyen terme de 8 à 10 pour cent.

Immobilisations corporelles

Depuis 1998, les immeubles de la banque ainsi que ceux nécessaires à l'exploitation sont comptabilisés chacun à leur coût d'acquisition ou aux valeurs de rendement plus basses. Si la valeur de rendement est plus

élevée que la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés jusqu'en 1998, c'est cette valeur plus basse qui sera retenue au bilan. Les valeurs de rendement sont périodiquement vérifiées. Depuis 1999, un fonds de renouvellement pour maintenir la valeur est alimenté chaque année à raison de 2,5 pour cent de la valeur de rendement. Les investissements destinés au maintien de la valeur sont effectués à charge du fonds de renouvellement. Le changement de mode de calcul (passage de la valeur de la substance à la valeur de rendement) intervenu en 1998 a entraîné un amortissement unique de 77,7 millions de francs. En 1999, le taux de capitalisation a été augmenté de 6 à 7 pour cent, ce qui a entraîné un amortissement de 24,9 millions de francs. En 2000, ce taux a été porté à 7½ pour cent, d'où un amortissement supplémentaire de 11,3 millions de francs.

Les immeubles que la banque envisage de vendre tout ou en partie ont été évalués à la valeur de rendement ou à la valeur vénale plus basse, mais au maximum à la valeur comptable moins élevée. Les immeubles sans valeur de rendement ont été estimés avec prudence à la valeur vénale.

Les nouveaux équipements et installations capitalisables sont portés à l'actif à leur coût d'acquisition et amortis linéairement sur une durée de vie estimée entre trois à cinq ans. Les acquisitions mineures sont directement débitées des «Autres charges d'exploitation».

Les autres valeurs immatérielles qui englobent des programmes TED et qui sont comptabilisées dans les immobilisations corporelles de la maison mère BEKB | BCBE sont reportées au niveau du groupe dans la position «Valeurs immatérielles».

La stabilité de la valeur des immobilisations corporelles est vérifiée chaque année. Si un changement de la durée d'utilisation ou une moins-value est constaté lors de la vérification, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation restante ou il sera procédé à un amortissement hors plan.

Si une détérioration de valeur saisie lors d'une période comptable précédente tombe (tout ou partie), une réappréciation s'impose. Celle-ci devra être saisie via le résultat de la période.

Les gains réalisés sur la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés sous «Produits extraordinaires», les pertes réalisées sous «Charges extraordinaires».

Les immobilisations corporelles (hardware et logiciels-système) acquis en leasing à long terme ainsi que la valeur actuelle des engagements de leasing correspondants sont portées au bilan. Les immobilisations corporelles en leasing sont amorties linéairement (base: valeur d'acquisition) sur la durée définie dans la position «Immobilisations corporelles».

Valeurs immatérielles

Si, lors de l'acquisition d'une société, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les

actifs nets repris et valorisés selon les directives uniformes du groupe, la valeur restante est activée comme goodwill. Celui-ci est amorti sur la durée d'utilisation estimée. La durée d'amortissement est de 5 ans, dans des cas fondés elle peut être rallongée jusqu'à 20 ans.

Les valeurs immatérielles acquises sont portées au bilan si elles apportent à la société sur plusieurs années un effet bénéfique mesurable. Les valeurs immatérielles créées en propre régie ne sont pas portées au bilan.

Les autres valeurs immatérielles contiennent des programmes informatiques acquis qui sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée. La durée d'utilisation estimée de logiciels-système est de 5 ans; la durée d'utilisation de logiciels d'application est estimée à un an. Les licences de logiciels achetées sont amorties intégralement dans l'année d'acquisition, sauf en cas de projets définis spécialement.

En cas de signes de dépréciation de la valeur, la valeur d'utilisation doit être vérifiée et on procédera, cas échéant, à un amortissement supplémentaire.

Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de la BEKB | BCBE, de RTC Real-Time Center AG et de Berimag AG sont affiliés à l'institution de prévoyance de la BEKB | BCBE. Celle-ci retient ce qui suit:

– que les cotisations de l'employeur sont déterminées;

- que le principe des cotisations fixes ne sera pas rompu pour l'entreprise si l'institution de prévoyance ne devait pas disposer de suffisamment de valeurs patrimoniales;
- que des situations de placement ou d'assurance particulières chez l'institution de prévoyance n'entraînent pas davantage ou moins de coûts pour la BEKB | BCBE;
- que les excédents des institutions de prévoyance sont en règle générale utilisés en faveur des destinataires.

S'agissant des autres sociétés du groupe, les engagements de prévoyance et la fortune servant de couverture sont externalisés dans des fondations séparées, juridiquement indépendantes. L'organisation, la gestion et le financement des plans de prévoyance s'orientent selon les dispositions légales, les actes de fondation et les règlements de prévoyance en vigueur. Les plans de prévoyance des autres sociétés du groupe sont également sujets à cotisations. Toutes les cotisations ordinaires de l'employeur découlant des plans de prévoyance des sociétés du groupe sont contenues dans les charges du personnel sur la base du fait générateur. Il sera évalué chaque année selon les Swiss GAAP RPC si l'institution de prévoyance présente un avantage ou un engagement économique dans la perspective du groupe. Cette évaluation reposera sur les contrats, sur les comptes annuels de l'institution de prévoyance et sur d'autres calculs indispensables pour pointer la si-

tuation financière et la couverture insuffisante ou excessive de l'institution de prévoyance (conformément à la présentation de comptes Swiss GAAP RPC 26). Le groupe BEKB | BCBE n'a pas pour autant l'intention d'utiliser l'avantage économique éventuel résultant d'une couverture excessive pour réduire les cotisations de l'employeur. Pour cette raison, tout avantage économique à venir ne sera pas porté à l'actif, alors qu'un engagement économique sera porté au passif.

La caisse de pension de la BEKB | BCBE compte 1486 personnes actives assurées et 688 rentiers et rentières (état au 1^{er} janvier 2011). Elle disposait au 31.12.2010 d'une fortune globale de 757,4 millions de francs (année précédente 825,5 millions). Le repli de la fortune par rapport à 2009 s'explique par l'intégration des collaborateurs de RTC Real-Time Center AG au Banking Service Center HP. Selon les principes d'établissement des comptes applicables à la caisse de pension de la BEKB | BCBE, le degré de couverture se chiffre à 100 pour cent tant que des réserves de fluctuation sont constituées. Avec de telles réserves se montant à 11,9 pour cent (année précédente 11,1 pour cent) de la fortune totale, la caisse de pension est donc en situation d'équilibre financier. Pour le calcul des capitaux de couverture des rentes, un taux d'intérêt technique de 3 pour cent a été appliqué.

Modification des principes comptables et d'évaluation

Dans l'intérêt d'une meilleure lisibilité, les petits changements et les précisions ne sont pas commentés séparément.

En 2010, aucun changement n'a été apporté aux principes d'établissement du bilan et de valorisation.

Informations concernant les comptes consolidés

Sommaire

	Page
Aperçu des couvertures	258
Créances avec provisions	259
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	260
Immobilisations financières	262
Précisions concernant les participations	264
Présentation de l'actif immobilisé	266
Autres actifs et passifs	268
Actifs gagés ou cédés et actifs sous réserve de propriété	
Opérations de prêt et de mise en pension avec des titres et emprunts	269
Institutions de prévoyance	270
Emprunts obligataires	272
Prêts de la centrale d'émission de lettre de gage	
Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux	274
Justification du capital propre	276
Capital propre	277
Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers	278
Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes et transactions avec des personnes proches	280
Bilan du groupe par monnaies	282
Informations concernant les opérations hors bilan	284
Instruments financiers dérivés ouverts	286
Valeurs patrimoniales sous gestion et fortune de la clientèle	288
Informations concernant le compte de résultat	290

Informations concernant les comptes consolidés

Aperçu des couvertures

Groupe

en CHF 1000

	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc ¹	Total
Prêts				
Créances sur la clientèle	94 941	172 589	2 091 725	2 359 255
– comptes courants	94 941	16 590	119 120	230 652
– prêts		153 108	556 875	709 984
– collectivités de droit public	0	2 890	1 415 729	1 418 619
Créances hypothécaires	15 523 000	9 418	42 363	15 574 781
Dont				
– immeubles d'habitation	13 295 254			13 295 254
– immeubles commerciaux	1 077 084			1 077 084
– artisanat et industrie	865 954			865 954
– autres	284 707	9 418	42 363	336 488
Total des prêts	exercice 2010 15 617 941	182 006	2 134 088	17 934 036
	exercice 2009 14 964 545	194 781	1 377 064	16 536 390
Hors bilan				
Engagements conditionnels	15 945	15 648	198 464	230 057
Engagements irrévocables			245 829	245 829
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			74 904	74 904
Total hors bilan	exercice 2010 15 945	15 648	519 197	550 790
	exercice 2009 11 349	18 712	399 072	429 134

¹ Y compris créances hypothécaires avec correctifs de valeur

Créances avec provisions

Groupe

(classées comme compromises selon DEC, note marginale 153a)
en CHF 1000

		Montant brut de la dette	Produit estimé de la réalisation des sûretés	Montant net de la dette	Correctif de valeurs individuel ¹
Créances avec continuation					
de la relation de crédit	exercice 2010	512 225	290 741	221 483	336 963
	exercice 2009	496 277	276 702	219 574	326 909
Positions de liquidation	exercice 2010	34 150	14 389	19 761	21 288
	exercice 2009	38 418	18 573	19 845	26 214

¹ La BEKB | BCBE procède aux correctifs de valeurs sur la base des limites fixées de MCHF 692 117 (MCHF 681 469 en 2009). Pour cette raison, les correctifs de valeurs individuels divergent du montant net de la dette calculé sur l'utilisation effective du crédit.

Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

en CHF 1000

	31.12.2009	31.12.2010
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce		
– Titres de créance		
– cotés	701	–
– non cotés	–	245
– Titres de participation		
– cotés	70	0
– non cotés	308	40
Total du portefeuille de titres destinés au négoce	1 079	286
– Métaux précieux	8 985	8 441
Total du portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	10 064	8 727
dont titres admis en pension en vertu des impératifs de liquidité	701	–

31.12.2009

31.12.2010

Présentation groupée du portefeuille de titres destinés au négoce

Obligations suisses:

– Confédération,

y c. les créances inscrites au livre de la dette	601	–		
– cantons et communes	–	–		
– banques	–	245		
– sociétés financières	–	–		
– lettres de gage suisses	101	–		
– autres	–	701	–	245

Actions et autres titres de participation suisses:

– banques	–	–		
– sociétés financières	224	38		
– entreprises industrielles	150	–		
– autres	0	375	0	38

Obligations étrangères – –

Actions et autres titres de participation étrangers 3 2

Parts de fonds de placements – –

Total du portefeuille de titres destinés au négoce

1 079

286

Immobilisations financières

Groupe

en CHF 1000

	Valeur comptable	31.12.2009 Valeur marchande ¹	Valeur comptable	31.12.2010 Valeur marchande ¹
Immobilisations financières				
– Titres de créance				
– cotés	3 266 249	3 398 306	3 117 285	3 234 387
– non cotés	59 124	59 124	18 977	18 977
dont évalués selon la «méthode des intérêts courus»	3 319 501	3 451 511	3 135 206	3 252 260
dont évalués selon le principe de la valeur la plus basse	5 871	5 919	1 056	1 104
– Titres de participation				
– cotés	92 842	124 812	100 967	136 779
– non cotés	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
dont participations qualifiées	–	–	–	–
Total des immobilisations financières en titres	3 418 215	3 582 242	3 237 229	3 390 143
– Métaux précieux	113 047	113 047	131 545	131 545
– Immeubles	10 067	10 067	10 469	10 477
Valeur d'assurance: 20 197 (2009: 17 820)				
Total des immobilisations financières	3 541 329	3 705 355	3 379 243	3 532 165
dont titres admis en pension en vertu des impératifs de liquidité	2 933 140	3 135 940	2 783 201	2 881 180
Immobilisations financières prêtées	–	–	–	–

Présentation groupée des immobilisations financières sous forme de titres

Obligations suisses:

– Confédération	677 219	707 534
– cantons et communes	492 364	419 484
– banques	298 160	256 859
– sociétés financières	13 379	13 282
– entreprises industrielles	21 949	19 137
– autres	93 642	107 997

Lettres de gage suisses

989 464 1 259 637

Actions et autres titres de participation suisses:

– banques	688	1 018
– sociétés financières	3 354	3 429
– entreprises industrielles	38 964	47 054
– autres	13 453	13 855

Obligations étrangères	739 196	352 331
Actions et autres titres de participation étrangers	10 724	10 580
Parts de fonds de placement	25 659	25 031
Total des immobilisations financières sous forme de titres	3 418 215	3 237 229

¹ Correspond à la Fair Value selon DEC

Précisions concernant les participations

en CHF 1000

31.12.2009

31.12.2010

Participations

– avec valeur boursière	20 957	19 510
– sans valeur boursière	13 476	13 898
Total des participations	34 433	33 408

Présentation groupée des participations

Actions et autres titres de participation suisses:

– banques	8 479	8 479
– sociétés financières	4 269	4 269
– entreprises industrielles	0	0
– autres	21 685	20 660
Total des participations	34 433	33 408

Participations entièrement consolidées

– Real-Time Center AG, Liebefeld, siège: Köniz; capital CHF 30 millions (centre de calcul)	64,9%	91,9%
– Legando AG, Schwerzenbach, siège: Schwerzenbach; capital CHF 2 millions (développement de logiciels)	100,0%	100,0%
– BioMedCredit AG, Gümligen, siège: Muri près Berne; capital CHF 50 millions, dont libérés CHF 30 millions (octroi de crédits dans les secteurs de la biotechnologie et de la technique médi-cinale)	100,0%	100,0%
– Berimag AG, Liebefeld, siège: Berne; capital CHF 0.1 million; gérance d'immeubles	100,0%	100,0%

Participations essentielles non consolidées

Participations saisies selon la méthode de la mise en équivalence

– Entris Operations AG, Gümligen, siège: Muri près Berne; capital CHF 10 millions, dont libérés CHF 5 millions (société de production)	50,0%	50,0%
– BEKB BCBE FS One OTC AG, Zurich, siège: Zurich, Capital CHF 0,12 million; direction et gérance BEKB BCBE FS One OTC AG, société en commandite pour placements collectifs de capitaux	33,3%	33,3%

31.12.2009

31.12.2010

Autres participations non consolidées

– Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich, siège: Zurich; capital CHF 825 millions, dont libérés CHF 165 millions (institut de lettres de gages)	10,7%	10,7%
– Jungfraubahnen-Holding AG, Interlaken, siège: Interlaken; capital CHF 11,7 millions (chemin de fer de montagne), lieux de cotation: Zurich et Berne; capitalisation boursière au 31.12.2010: CHF 315,1 millions; numéro de valeur: 1.787.578	13,9%	13,8%
– Victoria-Jungfrau Collection AG, Interlaken, siège: Interlaken capital CHF 28 millions (hôtel), lieux de cotation: Zurich et Berne; capitalisation boursière au 31.12.2010: CHF 73,7 millions; numéro de valeur: 111.107	12,1%	12,1%
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires sur actions et autres titres de participation	74 904	74 904

Pour le surplus, la BEKB | BCBE détient des participations dans Swisssanto Holding AG, Berne (société de fonds) de 6,8%, dans Caleas AG, Zurich (leasing) de 6,3%, dans Tornos Holding AG, Moutier (machines et appareils) de 4,4% et dans BioMedInvest AG, Hünenberg (financements dans le domaine du biotech) de 5,3%.

Présentation de l'actif immobilisé 2010

en CHF 1000

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés / adaption de valeur valori- sation equity	Valeur comptable fin 2009
Total des participations	80 465	(46 032)	34 433
– Participations valorisées selon la méthode de la mise en équivalence	2 540	2	2 542
– Autres participations	77 925	(46 034)	31 891
Total des immeubles	430 244	(185 537)¹	244 707
– dont immeubles à l'usage de la banque et comptes de construction ³	319 412	(139 851)	179 561
valeur d'assurance immobilière: 413 690 (415 524 en 2009) sans les immeubles en construction, qui sont assurés à la valeur croissante			
– dont autres immeubles et comptes de construction ⁴	110 832	(45 687)	65 145
valeur d'assurance immobilière: 119 745 (119 745 en 2009) sans les immeubles en construction, qui sont assurés à la valeur croissante			
Autres immobilisations corporelles	181 366	(147 478)	33 888²
valeur d'assurance incendie: 165 821 (179 613 en 2009)			
Objets en leasing financier	15 153	(10 642)	4 511
Valeurs immatérielles, total	184 923	(162 639)	22 284²
– Goodwill	14 424	(7 000)	7 424
– Autres valeurs immatérielles	170 499	(155 639)	14 860

Engagements

– Tranches de leasing futures de Operational Leasing 223 (362 en 2009)

¹ Amortissements depuis 1992

² Les autres immobilisations corporelles ont totalement été amorties avant 1991

³ Propriété directe au 31 décembre 2010:

immeubles à l'usage de la banque situés à Aarberg, Adelboden, Berne-Vieille ville, Berne-Breitenrain, Berne-Place fédérale, Berne-Bubenberglplatz, Bienne, Bolligen, Bümpliz, Berthoud, Corgémont, Grindelwald, Grosshöchstetten, Gstaad, Herzogenbuchsee, Huttwil, Interlaken, Ittigen, Kandersteg, Köniz-Liebefeld, Köniz-Stapfen, La Neuveville, Langenthal, Langnau, Laupen, Lenk, Lyss, Malleray, Meiringen, Moutier, Münsingen,

Exercice sous revue						
Changement cercle de consolidation	Investisse- ments	Désinvestisse- ments	Amortisse- ments	Adaptation de valeur valorisation equity	Transferts à provisions, réserves & fonds de re- nouvellement	Valeur comptable à fin 2010
	0	(122)	(1 325)	422	0	33 408
				422		2 964
		(122)	(1 325)			30 444
	5 592		(118)		(4 768)	245 413
	5 446		(118)		(4 639)	180 250
	146				(128)	65 163
1 900	5 556	(7)	(25 290)		(12)	16 035
(1 900)	0		(2 611)		0	0
	15 241		(23 678)		(6 485)	7 362
			(7 000)			424
	15 241		(16 678)		(6 485)	6 938

Mürren, Nidau, Niederbipp, Ostermundigen, Rapperswil, Roggwil, Saint-Imier, Schönried, Schwarzenburg, Soleure, Spiez, Steffisburg, Tavannes, Thoune-Bahnhofstrasse, Thoune-Marktgassee, Tramelan, Unterseen, Utzenstorf, Wengen, Worb, Zollbrück, Zollikofen, ainsi que différents comptes de construction

⁴ Propriété directe au 31 décembre 2010:

immeubles à Belp, Bienne-Boujean, Hasliberg, Kirchberg-Alchenflüh, Köniz-Liebefeld, Konolfingen, Langenthal, Longeau, Oberdiessbach, Wimmis, ainsi que divers comptes de construction

Autres actifs/passifs

Groupe

Actifs gagés ou cédés et actifs sous réserve de propriété

in CHF 1000

	31.12.2009		31.12.2010	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs

Autres actifs/passifs

– Valeurs de remplacement positives/négatives d'instruments financiers dérivés				
– des opérations de couverture de la banque	61 097	14 236	49 117	68 996
– des opérations de négoce	6 956	6 740	31 220	30 882
– Compte de compensation		41 910	16 296	
– Impôts indirects	441 604	42 455	201 986	30 459
– Autres actifs/passifs	186 498	224 447	147 576	223 627
Total	696 155	329 788	446 195	353 964

31.12.2009

31.12.2010

Actifs gagés ou cédés et actifs sous réserve de propriété

(sans opérations de prêt et de mise en pension avec des titres)

– cédules hypothécaires en couverture des lettres de gage (engagement: CHF 1 182,0 millions; 1 128,0 en 2009)	1 478 276	2 241 881
– titres pour les facilités de financement intrajournalier/des goulets d'étranglement de la BNS (non utilisé)	445 384	384 252
– titres en couverture du crédit intrajournalier/au jour le jour de la Swiss Euro Clearing Bank (non utilisé)	4 796	4 322
– titres en couverture d'appels de marges des bourses à options et garanties pour établissements créés en commun par les banques (engagement: CHF 12,9 millions; CHF 11,4 millions en 2009)	93 886	90 395
– titres en couverture de l'Association des bourses de Berne (engagement: aucun; 2009: aucun)	97	96
– gage immobilier (engagement: aucun; 2009: 17,9 millions)	25 487	
Total	2 047 925	2 720 946

Opérations de prêt et de mise en pension avec des titres en CHF 1000

Groupe

31.12.2009

31.12.2010

Opérations de prêt et de mise en pension avec des titres

Valeur comptable des créances sur dépôts en espèces dans le cadre d'opérations de Securities Borrowing et de Reverse Repurchase	184 493	462 681
Valeur comptable des engagements sur dépôts en espèces dans le cadre d'opérations de Securities Lending et de Repurchase	–	–
Valeur comptable des titres appartenant à la banque prêtés dans le cadre du Securities Lending ou livrés comme garantie dans celui du Securities Borrowing ainsi que transférés dans des opérations de Repurchase	608	8 393
dont: ceux pour lesquels le droit d'aliénation ou de nantissement a été accordé sans restriction	608	8 393
Valeur comptable des titres empruntés à titre de garantie dans le cadre du Securities Lending ou du Securities Borrowing ainsi que des titres reçus dans le cadre d'opérations de Reverse Repurchase, pour lesquels le droit d'aliénation ou de nantissement a été accordé sans restriction	184 757	470 605
dont titres qui ont été nantis ou aliénés	–	–

Institutions de prévoyance

en CHF 1000

	31.12.2009	31.12.2010
Engagements envers les propres institutions de prévoyance	16 364	17 078

Réserve de cotisations d'employeur (RCE)

Le groupe consolidé n'a pas de réserves de cotisations d'employeur dans des institutions de prévoyance patronales ou autres.

	Excédent de couverture (+)
	Sous-couverture (-)
	31.12.2010

Utilité économique / engagement économique et charges de prévoyance

Plans de prévoyance sans excédent de couverture/

sous-couverture selon Swiss GAAP RPC 16

Institutions de prévoyance sans propres actifs

Total

—
—
—

Selon Swiss GAAP RPC 16, il convient d'évaluer chaque année du point de vue des sociétés du groupe, si une utilité économique ou un engagement économique ressort d'un plan de prévoyance. Pour le calcul, on se réfère au boucllement de l'institution de prévoyance.

L'appréciation exhaustive de l'institution de prévoyance se base sur les boucllements au 31.12.2010 non révisés. Il n'y a pas d'institutions de prévoyance patronales.

De plus, la BEKB | BCBE n'a pas l'intention d'utiliser une éventuelle utilité économique résultant d'un excédent de couverture pour abaisser les cotisations de l'employeur.

Pour cette raison, une utilité économique future n'est pas activée.

Part économique du groupe		Variations par rapport à 2009 / avec effet sur le résultat 2010	Cotisations régularisées sur la période	Charges de prévoyance dans charges du personnel	
31.12.2009	31.12.2010			2009	2010
–	–	–	15 621	18 538	15 621
–	–	–	657	743	657
–	–	–	16 278	19 281	16 278

Emprunts obligataires
Lettres de gage
(en CHF 1000)

Groupe

2009

2010

Emprunts obligataires

Etat au 31 décembre 500 000 300 000

Echéance

CHF	100 000	3¾%	2002	17 mai	2011	non dénonçable
CHF	100 000	2⅝%	2004	22 avril	2014	non dénonçable
CHF	100 000	2⅞%	2004	22 avril	2016	non dénonçable

Aucun emprunt obligataire n'a été tenu dans le propre portefeuille.

Taux d'intérêt moyen au 31 décembre 2010: 3,083% (2009: 3,150%)

2009

2010

Emprunts auprès de la centrale d'émission de lettres de gage

Etat au 31 décembre 1 128 000 1 182 000

Taux d'intérêt moyen pondéré au 31 décembre 2010: 2,581% (2009: 2,843%)

Correctifs de valeurs et provisions Réserves pour risques bancaires généraux

en CHF 1000

	Etat fin 2009	Changements dans le cercle de consolidation	Utilisation conforme à leur but
Correctifs de valeurs et provisions			
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)			
A) créances sur la clientèle	655 347		(4 956)
dont			
– provisions sur intérêts	1 548		(244)
– provisions individuelles	353 123		(4 712)
– provisions forfaitaires	300 677 ¹		
B) immobilisations financières à revenu fixe	85 693		(11 525)
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques commerciaux			
	73 633		(1 833)
Autres provisions	98 753 ¹	6 997	(15 341)
Total des correctifs de valeurs et provisions	913 426	6 997	(33 655)
à déduire: correctifs de valeurs compensés directement à l'actif			
	110 356		(13 358)
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	803 070	6 997	(20 297)
Réserves pour risques bancaires généraux²	620 604		

¹ Dont CHF 10 millions transférés des autres provisions vers les provisions forfaitaires au titre de restatement de l'exercice précédent

² Imposition fiscale intégrale

³ Voir produits extraordinaires, page 291

Recouvrements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Nouvelles constitutions/ dissolutions nettes compte de résultat	Etat fin 2010
585	70 755	(55 991)	14 764	665 740
585		(801)	(801)	1 088
	65 201	(55 190)	10 011	358 421
	5 554		5 554	306 231
	16 173	(3 630)	12 542	86 710
	6 929	(1 046)	5 884	77 684
96	18 217	(17 245)	972	91 477
681	112 074	(77 912)	34 162	921 612
	20 725	(4 676)	16 049	113 047
681	91 349	(73 236)	18 113	808 564
16 678	56 000	(70 093)³	(14 093)	623 188

Justification du capital propre

Groupe

en CHF 1000

2010

Capital actions	186 400
Propres actions	(72 340)
Réserves sur capital	5 690
Réserves sur bénéfice (y c. bénéfice de l'année précédente)	1 144 355
Parts minoritaires au capital propre	16 767
Capital propre au 01.01.2010 (avant utilisation du bénéfice)	1 280 871
Réserves pour risques bancaires généraux	620 604
Total des fonds propres au 01.01.2010 (avant utilisation du bénéfice)	1 901 476

./. remboursement de valeur nominale	
+ augmentation du capital-actions	
= variation nette du capital-actions	-

./. achats de propres actions aux coûts d'acquisition	(25 361)
+ ventes de propres actions aux coûts d'acquisition	52 674
= variation nette des propres actions	27 313

./. émission de droits de souscription pour les actionnaires	
+ paiement du dividende sur propres actions	1 337
+ gain de cours propres actions	1 403
= variation nette de la réserve sur capital	2 740

./. paiement du dividende BEKB BCBE	(44 736)
./. acquisition de parts minoritaires	(2 530)
= variation nette de la réserve sur bénéfice	(47 266)

./. paiement du dividende à des tiers	(481)
./. acquisition de parts minoritaires	(12 547)
= variation nette des parts minoritaires au capital propre	(13 028)

+ bénéfice du groupe	125 550
= variation nette du bénéfice du groupe	125 550

Total du capital propre au 31.12.2010 (avant utilisation du bénéfice) 1 376 180

Capital-actions	186 400
Propres actions	(45 026)
Réserves sur capital	8 429
Réserves sur bénéfice	1 097 088
Parts minoritaires au capital propre	3 740
Bénéfice du groupe	125 550

+ attribution aux / prélèvements des risques bancaires généraux	2 584
Réserves pour risques bancaires généraux	623 188
Total des fonds propres au 31.12.2010 (avant utilisation du bénéfice)	1 999 368

Capital propre

(en CHF 1000)

Groupe

	2009		2010	
	Prix de transaction moyen en CHF		Prix de transaction moyen en CHF	
Propres actions en portefeuille	Nombre		Nombre	
Propres actions le 1 ^{er} janvier	322 572		339 464	
+ Achats	217 082	228.36	106 847	237.36
./. Ventes	(200 190)	226.90	(231 944)	227.10
<i>dont en relation avec des bonifications sur actions nominatives émises par la BEKB BCBE</i>	<i>(43 943)</i>	<i>230.50</i>	<i>(44 450)</i>	<i>209.68</i>
= Etat au 31 décembre	339 464		214 367	

Il n'y a pas de subdivision du propre portefeuille affectée à des fins déterminées. Il peut en particulier être utilisé pour le programme d'intéressement des collaborateurs.

Actions dans le portefeuille de la caisse de pension de la BEKB | BCBE:

Actions nominatives BEKB | BCBE

au 31 décembre 57 489 57 489

Actions dans le portefeuille de sociétés liées:

Actions nominatives BEKB | BCBE

au 31 décembre 1 488 32

Comptent comme sociétés liées les collectivités de droit public du canton ou les sociétés d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée.

Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

in CHF 1000

		à vue	dénouçable
Actif circulant			
Liquidités		362 230	
Créances résultant de papiers monétaires		166	
Créances sur les banques		58 097	
Créances sur la clientèle ¹		14 686	364 117
Créances hypothécaires		4 299	2 733 753
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce		8 727	
Immobilisations financières		229 056	
Total de l'actif circulant	2010	677 262	3 097 871
	2009	1 607 304	3 732 396
Fonds étrangers			
Engagements envers les banques		67 067	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement		75	15 185 947
Autres engagements envers la clientèle		3 791 159	3 619
Obligations de caisse			
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts			
Total des fonds étrangers	2010	3 858 302	15 189 566
	2009	4 076 643	14 279 505

¹ Les créances sur la clientèle sous forme de comptes courants et de crédits de construction sont réputés dénouçables.

durée résiduelle jusqu'à 3 mois	durée résiduelle de 3 à 12 mois	durée résiduelle 1 à 5 ans	durée résiduelle de plus de 5 ans	immobilisé	total
					362 230
599 801	599 244				1 199 211
615 995	14 268	523	47		688 929
788 959	228 517	787 504	175 472		2 359 255
935 840	1 545 217	8 774 743	1 580 928		15 574 781
					8 727
127 015	445 977	2 162 147	404 579	10 469	3 379 243
3 067 611	2 833 223	11 724 917	2 161 025	10 469	23 572 377
2 107 023	2 618 522	11 126 416	1 838 277	10 067	23 040 006
					67 067
89 026					15 275 048
13 795	12 809	250	901		3 822 533
32 921	166 958	227 997	24 697		452 573
	267 000	685 000	530 000		1 482 000
135 742	446 767	913 247	555 598		21 099 222
415 613	408 605	1 181 767	570 913		20 933 046

Créances et engagements envers les sociétés liées ainsi que crédits aux organes et transactions avec des personnes proches

Groupe

en CHF 1000

	31.12.2009	31.12.2010
Créances sur les sociétés liées	2 000	6 965
Engagements envers les sociétés liées	124 014	115 354

Sont considérées comme sociétés liées, les établissements de droit public du canton ou les entreprises d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée.

Créances découlant des crédits aux organes	22 644	21 653
---------------------------------------------------	--------	--------

Sont considérés comme crédits aux organes les créances sur les membres du Conseil d'administration, les membres du Directoire, les membres du Directoire élargi ainsi que toutes les sociétés contrôlées par des personnes énumérées ci-dessus.

Transactions avec des personnes proches

A l'exception des membres du Directoire et du Directoire élargi, les transactions (telles que opérations sur titres, trafic des paiements, octroi de crédits et indemnisations sur dépôts) avec des personnes proches ont été exécutées aux conditions et taux d'avance appliqués aux tiers. Pour le Directoire et le Directoire élargi, des conditions préférentielles usuelles à la branche s'appliquent, à l'instar du personnel (voir indications supplémentaires, page 150).

Bilan du groupe par monnaies

Actifs	CHF	USD ¹	EUR ²	Autres monnaies	Total
	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000
Liquidités	329 352	1 029	30 351	1 498	362 230
Créances résultant de papiers monétaires	1 199 207	1	2	2	1 199 211
Créances sur les banques	184 281	98 536	360 826	45 286	688 929
Créances sur la clientèle	2 336 824	1 447	19 070	1 914	2 359 255
Créances hypothécaires	15 574 781				15 574 781
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	8 725	0	1	1	8 727
Immobilisations financières	3 322 125	5 113	50 098	1 907	3 379 243
Participations	33 408		0		33 408
Immobilisations corporelles	261 448				261 448
Valeurs immatérielles	7 362				7 362
Comptes de régularisation	66 099				66 099
Autres actifs	446 125	20	6	45	446 195
Total des actifs portés au bilan	23 769 737	106 147	460 353	50 653	24 386 890
Prétentions à livraison résultant d'opérations de caisse sur devises, d'opérations à terme sur devises et d'opérations sur options de change	316 576	68 348	217 019	36 610	638 553
Total des actifs	24 086 313	174 495	677 372	87 263	25 025 443³

¹ Cours d'inventaire pour actifs et passifs portés au bilan au 31.12.2010: CHF 0,9321 (2009: CHF 1,0338)

² Cours d'inventaire pour actifs et passifs portés au bilan au 31.12.2010: CHF 1,2504 (2009: CHF 1,4831)

³ Différence de MCHF 7 par rapport au total des actifs / des passifs en raison d'opérations à terme sur devises non compensées

Passifs	CHF	USD ¹	EUR ²	Autres monnaies	Total
	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000
Engagements envers les banques	53 615	8 188	3 317	1 947	67 067
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	15 028 983		246 065		15 275 048
Autres engagements envers la clientèle	3 492 254	90 410	196 158	43 711	3 822 533
Obligations de caisse	452 573				452 573
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	1 482 000				1 482 000
Comptes de régularisation	125 771				125 771
Autres passifs	353 218	416	288	43	353 964
Correctifs de valeurs et provisions	808 564				808 564
Réserves pour risques bancaires généraux	623 188				623 188
Capital-actions	186 400				186 400
Propres actions	(45 026)				(45 026)
Réserves sur capital	8 429				8 429
Réserves sur bénéfice	1 097 088				1 097 088
Parts minoritaires au capital propre	3 740				3 740
Bénéfice du groupe	125 550				125 550
<i>dont parts minoritaires au bénéfice</i>	<i>578</i>				<i>578</i>
Total des passifs portés au bilan	23 796 348	99 013	445 828	45 701	24 386 890
Obligations de livraison résultant d'opérations de caisse sur devises, d'opérations à terme sur devises et d'opérations sur options de change	315 948	68 398	217 534	36 680	638 560
Total des passifs	24 112 296	167 411	663 362	82 381	25 025 450³
Position nette par monnaie	(25 983)	7 084	14 010	4 882	

Informations concernant les opérations hors bilan

Groupe

en CHF 1000

	31.12.2009	31.12.2010
Répartition des engagements conditionnels		
Garanties de couverture de crédit et assimilables	51 479	180 201
Garanties de prestations de garantie et assimilables	44 107	38 285
Engagements irrévocables	801	846
Autres engagements conditionnels	11 724	10 724
Total	108 111	230 057
Dépôts fiduciaires	12 223	9 850

Instruments financiers dérivés ouverts

en CHF 1000

	Instruments de négoce		Montant des sous-jacents
	Valeur de remplace- ment positive	Valeur de remplace- ment négative	
Instruments de taux			
Contrats à terme, y c. FRAs	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures			
Options (OTC)			
Options (exchange traded)			
Devises / Métaux précieux			
Contrats à terme	31 193	30 855	608 606
Swaps combinés sur intérêts/devises	–	–	–
Futures			
Options (OTC)	19	19	2 221
Options (exchange traded)			
Titres de participation / Indices			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures			
Options (OTC)			
Options (exchange traded)	7	7	
Dérivés de crédit			
Credit Default Swaps	–	–	–
Total Return Swaps	–	–	–
First-to-Default Swaps	–	–	–
Autres dérivés de crédit	–	–	–
Autres			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures			
Options (OTC)	–	–	–
Options (exchange traded)			
Total 2010 avant considération des contrats de netting	31 220	30 882	610 828
Total 2009	6 956	6 740	425 833
		Valeurs de remplace- ment positives (cumulé)	Valeurs de remplace- ment négatives (cumulé)
Total 2010 après considération des contrats de netting		79 208	98 748
Total 2009		68 044	20 967

	Instruments de «hedging»		Montant des sous-jacents
	Valeur de remplace- ment positive	Valeur de remplace- ment négative	
Instruments de taux			
Contrats à terme, y c. FRAs			
Swaps	21 309 ¹	47 401 ¹	1 500 000 ¹
Futures	–	–	–
Options (OTC)	26 132 ¹	21 595 ¹	3 200 000 ¹
Options (exchange traded)	–	–	–
Devises / Métaux précieux			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps combinés sur intérêts/devises	–	–	–
Futures	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–
Titres de participation / Indices			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures			
Options (OTC)			
Options (exchange traded)	1 677 ²		19 500 ²
Dérivés de crédit			
Credit Default Swaps			
Total Return Swaps	–	–	–
First-to-Default Swaps	–	–	–
Autres dérivés de crédit	–	–	–
Autres			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–
Total 2010 avant considération des contrats de netting	49 117	68 996	4 719 500
Total 2009	61 097	14 236	4 421 245

¹ Dans le cadre de l'ALM de la banque

² Dans le cadre des immobilisations financières

–: La BEKB | BCBE n'effectue pas de telles opérations

Valeurs patrimoniales gérées et avoirs administrés

en millions de CHF

	2009	2010
Valeurs patrimoniales gérées (valeurs en dépôt)		
Valeurs patrimoniales avec mandat de gestion intégral	4 433	4 526
Valeurs patrimoniales sans mandat de gestion intégral	15 790	15 822
Valeurs patrimoniales dans instruments de placement collectifs gérés en propre	67	125
Valeurs patrimoniales gérées (valeurs en dépôt)	20 291	20 474
<i>Nombre de dépôts de la clientèle</i>	<i>97 899</i>	<i>101 145</i>
Afflux/sorties nets d'argent frais dans valeurs patrimoniales gérées (valeurs en dépôt)		
	(32)	232
Ventilation des valeurs patrimoniales gérées selon domicile du client		
Domicile Suisse	18 769	19 085
Domicile étranger	1 521	1 389
Total	20 291	20 474
Avoirs administrés (avoirs de la clientèle)		
Valeurs patrimoniales avec mandat de gestion intégral	4 433	4 526
Placements fiduciaires, dépôts à terme, obligations de caisse, comptes courants avec caractère de placement et comptes d'épargne	137	174
Avoirs administrés avec mandat de gestion intégral (avoirs de la clientèle)	4 571	4 700
Valeurs patrimoniales sans mandat de gestion intégral	15 790	15 822
Valeurs patrimoniales dans instruments de placement collectifs gérés en propre	67	125
Placements fiduciaires, dépôts à terme, obligations de caisse, comptes courants avec caractère de placement et comptes d'épargne	15 497	16 046
Autres avoirs administrés (avoirs de la clientèle)	31 354	31 994
Avoirs administrés (avoirs de la clientèle, y c. comptage à double)	35 924	36 694
dont comptés à double	738	525
Afflux/sorties nets d'argent frais dans les avoirs administrés (avoirs de la clientèle)	382	312

Les *avoirs administrés* de la clientèle (avoirs de la clientèle) et les *afflux/sorties nets d'argent frais* sont déterminés selon DEC. Les patrimoines de la clientèle (avoirs de la clientèle) englobent tous les fonds gérés ou conservés dans un but de placement. En font partie les fortunes placées dans des fonds, fortunes institutionnelles sous gestion, fortunes sous dépôt de clients privés, fortunes avec mandat de gestion, Global Custodians, patrimoines dans des instruments de placement gérés en propre, placements fiduciaires, dépôts à terme, obligations de caisse, comptes courants avec caractère de placement et comptes d'épargne. Par contre, les dépôts de conservation et de transaction purs ne font pas partie des patrimoines gérés. Il s'agit en l'occurrence de fortunes déposées au seul titre de conservation et de transaction, dans le cas desquelles la banque se restreint à la conservation et à l'encaissement, sans fournir de prestations supplémentaires. Pendant l'année sous revue, il n'y a pas eu de reclassification entre les patrimoines administrés de la clientèle déposés à titre de conservation et les autres patrimoines de la clientèle.

Les *mandats de gestion* englobent les avoirs administrés de la clientèle, pour lesquels la BEKB | BCBE décide comment les fonds doivent être placés.

L'*argent frais* est défini comme suit: somme des afflux de patrimoines de nouveaux clients, perte de patrimoines de clients par suite de la dénonciation de relations d'affaires, ainsi que l'afflux/sortie de patrimoines de clients existants. Les produits d'intérêt et de dividende ne comptent pas comme argent frais. Les fluctuations de marché et de devises, ainsi que les tarifs et frais ne sont pas non plus considérés comme afflux/sortie d'argent frais. Les charges d'intérêt sur crédits sont en revanche comptées comme sorties d'argent frais.

Informations concernant le compte de résultat

en CHF 1000

2009

2010

Répartition du résultat des opérations de négoce

Plus-values sur

– opérations de négoce de titres	4 172	2 108
– opérations de négoce de devises	16 172	17 664
– opérations de négoce de monnaies y c. agio médailles	4 592	2 817
– opérations de négoce de métaux précieux	488	84
Total	25 425	22 673

Répartition des charges du personnel

Salaires	184 156	121 325
Prestations sociales	16 960	12 895
Contributions à des institutions de prévoyance en faveur du personnel	18 466	15 337
Autres charges de personnel	17 161	14 323
Total	236 743	163 879

Répartition des autres charges d'exploitation

Coûts des locaux	10 556	10 189
Charges informatiques (TED), machines, mobilier, véhicules et autres installations	29 156	41 132
Autres charges d'exploitation	51 214	107 725
Total	90 926	159 046

Répartition des amortissements sur les actifs immobilisés

Participations	4 835	1 325
Immeubles	6 450	6 573
Autres immobilisations corporelles	59 687	40 325
Total	70 972	48 223

2009

2010

Répartition des correctifs de valeurs, provisions et pertes

Correctifs de valeurs et provisions pour risques inhérents

A) aux créances sur la clientèle 16 382 14 518

B) aux immobilisations financières à revenu fixe 3 596 3 340

Correctifs de valeurs et provisions sur autres risques

commerciaux 450 2 650

Autres provisions 21 070 11 477

Pertes y c. différences de caisse, moins recouvrements 442 32

Total 41 940 32 017

Produits extraordinaires

Dissolution de provisions qui ne sont plus nécessaires à l'exploitation

21 739 5 668

Dissolution de réserves pour risques bancaires généraux

– pour l'indemnisation de la garantie de l'Etat 3 211 3 228

– pour le paiement de prestations en vue d'amoindrir les risques de migration informatique (TED) 19 374 59 866

– Utilisation pour amortissements de goodwill 7 000 7 000

Gains réalisés sur les aliénations de participations et d'immobilisations corporelles

6 606 963

Produit de la réalisation de produits structurés 12 050

Autres produits extraordinaires 1 073 11

Total 71 053 76 735

	2009	2010
Charges extraordinaires		
Constitution de réserves pour risques bancaires généraux		
– attribution d'ordre général	74 000	56 000
Indemnisation de la garantie de l'Etat	3 211	3 228
Paiement de prestations en vue d'amoindrir les risques de migration informatique (TED)	19 374	59 866
Utilisation pour amortissements de goodwill	7 000	7 000
Autres charges extraordinaires		11
Total	103 585	126 105
Charges fiscales		
Charges d'impôts courants sur le revenu	38 433	36 133
Total	38 433	36 133
Réductions d'impôts non considérées sur les reports de pertes	–	–
Avoirs fiscaux non activés pour des raisons de prudence (créances fiscales latentes résultant de différences temporelles)	90 473	98 802
Impôts hypothétiques latents sur le revenu, calculés à des taux fiscaux théoriques sur des appréciations de placements non soumis aux impôts	–	–

Abréviations

AG	Assemblée générale
ALCO	Asset and Liability Management committee
ALM	Asset and Liability Management
ApME	Association pour le management de l'environnement et la pérennité dans les établissements financiers
ASB	Association suisse des banquiers
Bâle II	Exigences en fonds propres du comité bâlois pour la surveillance des banques
BCE	Banque Centrale Européenne
BEKB BCBE	Banque Cantonale Bernoise SA
BNS	Banque nationale suisse
BRI	Banque des règlements internationaux
BX	Berne eXchange (Bourse bernoise)
CCS	Code civil suisse
CDB	Convention relative à l'obligation de diligence des banques
CDP	Collectivité de droit public
CFB	Commission fédérale des banques
CHF	Franc suisse
Circ. FINMA	Circulaire de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés
CO	Code des obligations
CR	Compte de résultat
DCG	Directive concernant les informations relatives au Corporate Governance de SIX
DEC	Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes des art. 23 à 27 OB (circ. FINMA 08/22)
DJ-Index	Dow-Jones-Index
EPS	Ecole professionnelle supérieure
EU	Union européenne
EUR	Euro
EUREX	European Exchange
FED	Federal Reserve System
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés
FMI	Fonds monétaire international
FNG	Fonds nets générés (free-cash-flow)
FOSC	Feuille officielle suisse du commerce

FP	Fonds propres
FRA's	Forward-Rate-Agreements
GBP	Livre britannique
GIPS	Global Investment Performance Standards
Groupe RBA	Groupe des banques régionales RBA
HEG	Haute école de gestion
HTI	Hochschule für Technik und Informatik
IBIS	Système d'information bancaire intégré de RTC AG
IRR	Internal rate of return
ISO	International Organization for Standardization
KEMA	Application de développement de la clientèle, de management des manifestations et de prospection du marché
KVP	Processus d'amélioration continu
LB	Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne
LBVM	Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières
LIBOR	London interbank offered rate
LSABCBE	Loi sur la société anonyme Banque cantonale bernoise
MBA	Master of Business Administration
Mio(s)	Million(s)
Mrd(s)	Milliard(s)
MSCI Monde	Indice boursier (actions) Morgan Stanley Capital International
n.a.	non applicable
OB	Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne
OBN	Ordonnance relative à la loi fédérale sur la Banque nationale suisse
OFR	Ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des négociants en valeurs mobilières)
OTC	Over-the-counter
OTMS	Order Transport Management System
p.m.	pro memoria
PB	Point de base
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PS	Bon de participation
RTC	Real-Time Center AG
s./ss.	suivant(s)

SA	Société anonyme
SEC	Securities Exchange Commission des Etats-Unis
SIX	Swiss Exchange (Bourse suisse)
SLA	Service Level Agreement
SMI	Swiss Market Index
SPI	Swiss Performance Index
SQS	Schweizerische Vereinigung für Qualitäts- und Managementsysteme
STI	Stiftung für technologische Innovation
TED	Traitement électronique des données
TI	Technologie de l'information
TID	Traitement individuel des données
UBCS	Union des banques cantonales suisses
USD	US Dollar
VaR	Value at Risk
VOIP	Voice over Internet Protocol
Xetra	Exchange Electronic Trading (système électronique de négoce à la bourse allemande)
YES	Young Enterprise Switzerland
ZPK	Zentrum Paul Klee

BEKB | BCBE
Place Fédérale 8
3011 Berne

BEKB | BCBE – Bien volontiers!

Centrale/Information	031 666 11 11	Mürren	033 855 20 76
E-mail	bcbe@bcbe.ch	La Neuveville	032 752 35 23
Internet	www.bcbe.ch	Nidau	032 331 82 51
Fax	031 666 60 40	Niederbipp	032 633 23 44
CantoPhone/CantoMobile/	0848 868 666	Oberdiessbach	031 771 05 97
CantoFax		Oberhofen	033 251 03 10

Sièges

Aarberg	032 392 42 14	Orpund	032 355 22 22
Aarwangen	062 916 27 90	Ostermundigen	031 939 46 60
Adelboden	033 673 71 71	Perles	032 372 15 30
Anet	032 313 77 20	Rapperswil	031 879 12 22
Balsthal	062 391 94 70	Reconvilier	032 481 42 33
Beatenberg	033 841 14 44	Roggwil	062 929 28 88
Belp	031 812 45 40	Saint-Imier	032 942 34 23
Berne-Breitenrain	031 348 45 00	Schönried	033 744 52 11
Berne-Bubenbergplatz	031 666 11 11	Schüpfen	031 879 22 82
Berne-Bümpliz	031 994 45 30	Schwarzenburg	031 732 46 20
Berne-Eigerplatz	031 376 45 10	Seftigen	033 345 34 26
Berne-Hôpital de l'Île	031 398 45 20	Sigriswil	033 251 03 10
Berne-Place Fédérale	031 666 11 11	Soleure	032 626 31 40
Berne-Vicille ville	031 318 49 10	Soleure Private banking	032 621 09 88
Berthoud	034 428 41 11	Spiez	033 655 55 55
Bienne	032 327 47 47	Steffisburg	033 437 54 12
Bienne-Boujean	032 342 42 56	Sumiswald-Grünen	034 431 51 35
Bolligen	031 918 45 50	Tavannes	032 481 23 40
Brienz	033 951 20 53	Thoune-Bahnhofstrasse	033 227 11 11
Büren / Aar	032 351 57 57	Thoune-Marktgasse	033 221 54 60
Corgémont	032 489 25 15	Thoune-Sud, Centre MMM	033 227 11 11
Egerkingen	062 956 65 74	Tramelan	032 486 88 10
Frutigen	033 672 39 44	Unterseen	033 823 71 60
Granges	032 653 44 70	Utzenstorf	032 665 46 44
Grindelwald	033 854 13 31	Wabern	031 964 46 30
Grosshöchstetten	031 711 24 25	Wangen / Aar	032 631 27 77
Gstaad	033 748 74 44	Wangen / Olten	062 956 65 74
Gunten	033 251 03 10	Wattenwil	033 356 16 55
Hägendorf	062 216 93 88	Wengen	033 855 12 18
Härkingen	062 956 65 74	Wiedlisbach	032 636 10 70
Hasliberg Wasserwendi	033 971 33 45	Wimmis	033 657 26 26
Herzogenbuchsee	062 956 65 11	Worb	031 832 46 40
Hünibach	033 251 03 10	Zollbrück	034 496 81 08
Huttwil	062 959 92 50	Zollikofen	031 914 46 50
Interlaken	033 826 61 31		
Ittigen	031 918 45 60	Banque virtuelle BEKB BCBE net	
Kandersteg	033 675 15 48	Téléphone	031 666 12 60
Kirchberg-Alchenflüh	034 445 58 11	Fax	031 666 12 55
Köniz	031 974 45 70	E-mail	bcbenet@bcbenet.ch
Konolfingen	031 791 02 47	Internet	www.bcbenet.ch
Koppigen	034 413 03 03		
Langenthal	062 916 25 25	De plus, Bancomats à:	
Langnau / Emmental	034 408 30 30	Berne-Liebfeld, Schwarzenburgstrasse 160	
Laupen	031 748 45 90	Bienne-Mâche, Poststrasse 17	
Lenk / Simmental	033 733 18 14	Ittigen, restoroute Grauholz	
Longeau	032 653 84 50	Langenthal, gare CFF	
Lyss	032 387 85 11	Ostermundigen, Centre MM	
Malleray	032 492 18 10	Soleure, Hauptgasse 14	
Meiringen	033 971 36 16	Spiez, Centre MM	
Merligen	033 251 03 10		
Moutier	032 494 62 00		
Münsingen	031 722 46 00		
Muri près Berne	031 954 46 10		